



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



M. med.
111^h

Bertrand

<36635071480012

S

<36635071480012

Bayer. Staatsbibliothek

TRAITÉ
DU SOMNAMBULISME.

**CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI AU DÉPÔT
DE MA LIBRAIRIE,**

Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.

TRAITÉ DU SOMNAMBULISME,

ET DES

DIFFÉRENTES MODIFICATIONS QU'IL PRÉSENTE.

PAR A. BERTRAND,

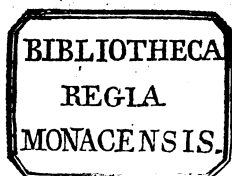
DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE.



PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, n° 5.

MDCCCXXIII.



INTRODUCTION.

IL n'existe en France aucun traité spécial sur le somnambulisme; il n'en est parlé que dans les ouvrages de nosologie, où on ne fait guère que le nommer pour indiquer la place qu'on lui assigne. Dans les ouvrages mêmes où on traite avec le plus d'étendue de cet état intéressant, les notions qu'on en donne sont pour l'ordinaire si imparfaites, qu'on voit que les auteurs n'en parlent que d'après quelques récits auxquels ils n'osent accorder une entière confiance, et dont ils adoptent ou rejettent arbitrairement diverses circonstances, selon qu'elles leur paraissent vraisemblables ou inadmissibles. Nulle part on ne trouve sur ce sujet la précision et les détails qui indiquent l'assurance d'un témoin oculaire, dont l'opinion a pu se former sur un grand nombre de faits observés avec attention.

Plusieurs causes peuvent produire le somnambulisme.

1° Une disposition nerveuse particulière le fait naître quelquefois, pendant le sommeil ordinaire, chez des individus qui paraissent d'ailleurs jouir d'une santé parfaite;

2° On l'observe quelquefois aussi dans le cours de certaines maladies, dont on peut le considérer comme un symptôme ou comme une crise;

3° Il se montre souvent à la suite des procédés employés dans les traitemens par le magnétisme animal;

4° Il peut résulter d'une exaltation morale portée à un haut degré : celui - là est contagieux par imitation, pour toutes les personnes soumises à la même influence.

De là, quatre espèces de somnambulisme :

Le somnambulisme essentiel,

Le somnambulisme symptomatique,
Le somnambulisme artificiel,
Le somnambulisme extatique.

De ces quatre espèces, les deux premières, quoique très-imparfaitement connues, sont au moins désignées dans les ouvrages de médecine; les deux dernières sont à peu près ignorées, et pourtant celles-là seules peuvent conduire à une connaissance satisfaisante du somnambulisme. Quant aux deux premières, elles se présentent trop rarement et dans des circonstances trop défavorables à l'observateur, pour qu'on puisse jamais être éclairé par elles. Ce qui augmente surtout la difficulté, c'est l'impossibilité où l'on est, pour l'ordinaire, de communiquer avec les somnambules de ces deux espèces.

Le somnambulisme artificiel, au contraire, et le somnambulisme extatique se communiquant, l'un à volonté, et l'autre par une espèce de contagion, on peut les observer sur un grand nombre de personnes en même temps, et faire toutes les expériences nécessaires pour en acquérir une connaissance exacte. De plus, on a, dans ces deux cas, l'avantage précieux de pouvoir interroger les malades sur leur état, et provoquer le développement de quelques facultés qui ne se présentent presque jamais d'elles-mêmes.

Si le somnambulisme artificiel est encore mal connu, cela tient à la défaveur répandue sur le magnétisme animal.

En 1784, les commissaires nommés par les sociétés savantes condamnèrent la doctrine de Mesmer, à une époque où le somnambulisme n'avait pas encore paru dans les traitemens magnétiques; et lorsque plus tard les magnétiseurs l'ont observé, on a, sans examen, étendu jusque sur lui la condamnation qui n'avait été portée que contre l'agent annoncé par Mesmer.

Le somnambulisme de la quatrième espèce (le somnambulisme extatique) est celui qu'on observait chez les possédés du moyen âge, et chez tous les prétendus inspirés des différentes sectes religieuses. Comme les exemples en sont

devenus rares à la fin du siècle dernier (1), et qu'ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu, il n'est pas étonnant qu'on n'en ait que des notions vagues. Les contemporains eux-mêmes ne les connaissaient pas bien ; car, si d'un côté les croyans exagéraient les phénomènes qu'ils avaient sous les yeux, pour tâcher de les faire paraître surnaturels, de l'autre les incrédules ne pouvaient rien éclaircir, parce qu'ils prenaient, comme ceux d'aujourd'hui, le parti de tout nier sans le moindre examen.

Si on avait vu paraître en même temps les possédés du moyen âge, qu'on a donnés si long-temps pour une preuve sensible de la puissance du diable sur les hommes ; les prophètes des Cévennes, qui présentaient l'état dans lequel ils tombaient comme venant à l'appui de la vérité de la religion réformée ; les convulsionnaires de Saint-Médard, qui soutenaient que leurs prétendus miracles offraient la preuve de certaines opinions qui étaient alors l'objet d'une discussion très-vive dans le sein de l'Eglise catholique ; et enfin les somnambules magnétiques, présentant les mêmes phénomènes, regardés alors, non plus comme surnaturels, mais comme démontrant l'existence d'un agent de la nature inconnu jusqu'ici ; il est à croire que, laissant d'abord de côté les différentes conséquences qu'on voulait tirer des faits, on se serait seulement attaché à les rapprocher, en écartant les erreurs

(1) Si pourtant on fait attention que la croyance aux possédés et aux sorciers était encore généralement répandue en France au commencement du dix-huitième siècle (ce fut en 1699 que fut rendu le jugement contre les sorciers de Passy) ; que ce fut de 1700 à 1710 que les trembleurs des Cévennes firent le plus de bruit ; que les convulsionnaires de Saint-Médard parurent en 1730, et que leurs prétendus miracles se continuèrent publiquement jusqu'en 1750 ; que ce fut dans l'intervalle qui sépara cette époque de l'année 1784 que Gasner devint célèbre par ses exorcismes ; que depuis 1784 les somnambules magnétiques continuent d'offrir les mêmes phénomènes, on verra que, même dans le dix-huitième siècle, on a une suite presque non interrompue d'exemples des deux dernières espèces de somnambulisme.

que la superstition et l'amour du merveilleux pouvaient avoir introduites dans les récits.

Mais les phénomènes dont je parle ont paru à des époques différentes et assez éloignées les unes des autres, pour que le souvenir des premiers fût effacé quand ceux qui les suivraient attiraient l'attention.

Les possessions avaient tout à fait perdu leur crédit parmi les hommes instruits, quand les prophètes des Cévennes vinrent reproduire les mêmes faits qu'avaient présentés les possédés.

Les possédés et les trembleurs étaient déjà presque entièrement oubliés quand, vers 1730, il parut à Paris une nouvelle épidémie de convulsionnaires, qui fut, comme les précédentes, le résultat d'une exaltation morale produite par une persécution religieuse; et l'on ne pensait plus à ces derniers quand les somnambules magnétiques parurent en 1784.

En nous livrant à un examen approfondi de l'état de chacun des différens crisiaques dont nous venons de parler, nous insisterons particulièrement sur la ressemblance qui existe entre eux. Cette ressemblance est si parfaite, que seule elle suffirait pour convaincre de la réalité des phénomènes extraordinaires qu'ils ont présentés, la diversité des temps, des lieux, et surtout des opinions et des croyances des témoins, ne pouvant permettre que les récits qui nous en sont parvenus s'accordassent si parfaitement s'ils étaient faux.

Le somnambulisme nous présente l'homme sous un aspect tout différent de celui qu'il offre dans l'état de veille; et on peut dire avec assurance qu'aucune étude ne peut offrir à notre attention des recherches plus importantes.

TRAITÉ

DU SOMNAMBULISME.

CHAPITRE PREMIER.

DU SOMNAMBULISME ESSENTIEL.

QUELQUES-UNS des auteurs qui ont parlé du somnambulisme essentiel, l'ont considéré comme une espèce de sommeil imparfait qui laisserait à l'homme endormi l'usage d'un ou plusieurs de ses sens, l'exercice plus ou moins incomplet des fonctions intellectuelles, enfin la liberté des mouvemens musculaires.

Cette manière superficielle d'envisager le somnambulisme, ne peut en donner qu'une idée très-incomplète; et pour peu qu'on jette seulement les yeux sur quelques-unes des observations faites sur ce sujet par des témoins oculaires, on reconnaît bientôt combien elle est insuffisante.

Si, en effet, les somnambules peuvent quelquefois se servir de plusieurs de leurs sens ordinaires, souvent aussi ils paraissent ne pouvoir communiquer avec le monde extérieur que par des moyens tout à fait différens de ceux qui nous mettent en rapport avec lui dans l'état de veille.

Les fonctions intellectuelles sont souvent extrêmement actives chez les somnambules, et de nouvelles facultés se développent même en eux.

Lorsqu'ils rentrent dans l'état de veille, ils perdent absolument le souvenir de tout ce qui s'est passé pendant leur somnambulisme; mais ils se rappellent fort bien, dans chaque sommeil, ce qui s'est passé dans les sommeils précédens; de sorte que le somnambulisme constitue réellement une nouvelle vie, revenant par des intervalles inégaux, liés entre eux par une nouvelle mémoire.

Je commencerai par donner un exemple particulier de somnambulisme essentiel; et quoique celui que je vais citer soit extrêmement connu, je crois devoir le rapporter en entier. Il est extrait de l'*Encyclopédie*, 1^{ère} édition, article *somnambulisme*.

« M. l'archevêque de Bordeaux m'a raconté

qu'étant au séminaire, il avait rencontré un jeune ecclésiastique somnambule. Curieux de connaître la nature de cette maladie, il allait tous les soirs dans sa chambre, dès qu'il était endormi. Il vit, entre autres choses, que cet ecclésiastique se levait, prenait du papier, composait et écrivait des sermons. Lorsqu'il avait fini une page, il la relisait tout haut d'un bout à l'autre (si on peut appeler relire cette action faite sans le secours des yeux.) Si quelque chose alors lui déplaisait, il le retranchait et écrivait par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse. J'ai vu le commencement d'un de ses sermons qu'il avait écrit en dormant : il m'a paru assez bien fait et correctement écrit; mais il y avait une correction surprenante : ayant mis dans un endroit *ce divin enfant*, il crut, en le relisant, devoir substituer le mot *adorable* à *divin*; pour cela, il effaça ce dernier mot, et plaça exactement le premier par-dessus; après cela, il vit que le *ce*, bien placé devant *divin*, ne pouvait aller avec *adorable*; il ajouta donc fort adroitement un *t* à côté des lettres précédentes, de sorte qu'on lisait *cet adorable enfant*. La même personne, témoin oculaire de ces faits, pour s'assurer s'il faisait usage de ses

yeux, mit un carton sous son menton, de façon à lui dérober la vue du papier qui était sur sa table; mais il continua à écrire sans s'en apercevoir. Voulant ensuite connaître à quoi il jugeait la présence des objets qui étaient sous ses yeux, il lui ôta le papier sur lequel il écrivait, et en substitua plusieurs autres à différentes reprises; mais il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'une inégale grandeur; car quand on trouva un papier parfaitement semblable, il le prit pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspondans à celui qu'on lui avait ôté. C'est par ce stratagème ingénieux qu'on est venu à bout de ramasser quelques-uns de ses écrits nocturnes. M. l'archevêque de Bordeaux a eu la bonté de me les communiquer : ce que j'ai vu de plus étonnant, c'est de la musique faite assez exactement; une canne lui servait de règle; il traçait avec elle, à distance égale, les cinq lignes, mettait à leur place la clef, les bémols, les dièses; ensuite il marquait les notes, qu'il faisait d'abord toutes blanches; et quand il avait fini, il rendait noires celles qui devaient l'être : les paroles étaient écrites en dessous; il lui arriva une fois de les écrire en trop gros caractères, de façon qu'elles n'étaient pas placées

directement sous leurs notes correspondantes. Il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur ; et pour la réparer , il effaça ce qu'il venait de faire en passant la main par dessus , et refit plus bas cette ligne de musique , avec toute la précision possible.

« Il s'imagina , une nuit , au milieu de l'hiver , se promener au bord d'une rivière , et d'y voir tomber un enfant qui se noyait ; la rigueur du froid ne l'empêcha pas de l'aller secourir. Il se jeta de suite sur son lit , dans la posture d'un homme qui nage. Il en imita tous les mouvemens ; et après s'être fatigué quelque temps à cet exercice , il sent , au coin de son lit , un paquet de la couverture , croit que c'est l'enfant , le prend avec une main , et se sert de l'autre pour revenir , en nageant , au bord de la prétendue rivière ; il y pose son paquet , et sort en frissonnant et claquant des dents comme si en effet il sortait d'une rivière glacée. Il dit aux assistans qu'il gèle et qu'il va mourir de froid , que tout son sang est glacé ; il demande un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer ; n'en ayant pas , on lui donne de l'eau qui se trouvait dans la chambre ; il en goûte , reconnaît la tromperie , et demande encore plus vivement de l'eau-de-vie , exposant la grandeur du

péril qu'il courait ; on lui apporte un verre de liqueur ; il le prend avec plaisir , et dit en ressentir beaucoup de soulagement. Cependant il ne s'éveille point , se couche , et continue de dormir plus tranquillement.

« Ce même somnambule a fourni un très-grand nombre de traits fort singuliers. Ceux que je viens de rapporter peuvent suffire au but que nous nous sommes proposé. J'ajouterai seulement , que lorsqu'on voulait lui faire changer de matière , lui faire quitter des sujets tristes ou désagréables , on n'avait qu'à lui passer une plume sur les lèvres , dans l'instant il tombait sur des questions différentes.

« Quoiqu'il soit très-facile de reconnaître le somnambulisme par les faits incontestables que nous avons détaillés , il n'est pas aisé d'en découvrir la cause et le mécanisme ; l'étiologie de cette maladie est un écueil funeste à tous ces faiseurs d'hypothèses , à tous ces demi-savans qui ne croient rien que ce qu'ils peuvent expliquer , et qui ne sauraient imaginer que la nature ait des mystères impénétrables à leur sagacité ; d'autant plus à plaindre , que leur vue courte et mal assurée , ne peut s'étendre aux bornes très-voisines de leur horizon ; on peut leur demander : 1° Comment il peut se faire

qu'un homme enseveli dans le plus profond sommeil , entende, parle, écrive, voie, jouisse, en un mot, de l'exercice des sens, et exécute avec justesse divers mouvemens? Pour faciliter la solution de ce problème, nous ajouterons que le somnambule ne voit que les objets dont il a besoin, que ceux qui sont présens à son imagination. Celui dont il a été question, lorsqu'il composait ses sermons, voyait bien son papier, son encre, sa plume, savait bien distinguer si elle marquait ou non; il ne prenait jamais le poudrier pour l'encrier, et, du reste, il ne se doutait pas même qu'il y eût quelqu'un dans la chambre, ne voyant et n'entendant personne, à moins qu'il ne les interrogeât; il lui arrivait quelquefois de demander des dragées à ceux qui se trouvaient à côté de lui, et il les trouvait fort bonnes quand on lui en donnait; et si dans un autre temps on lui en mettait dans la bouche, sans que son imagination fût montée de ce côté-là, il n'y trouvait aucun goût et les rejetait.

2° Comment on peut éprouver des sensations sans que les sens y aient part, voir, par exemple, sans le secours des yeux? Le somnambule dont nous avons fait l'histoire paraissait évidemment voir les objets qui avaient rapport

à son idée. Lorsqu'il traçait des notes de musique, il savait exactement celles qui devaient être blanches ou noires, et, sans jamais se méprendre, il noircissait les unes et conservait les autres ; et lorsqu'il était obligé de revenir au haut de la page, si les lignes du bas n'étaient pas sèches, il faisait un détour pour ne pas les effacer en passant la main dessus ; si elles étaient assez sèches, il négligeait cette précaution inutile. Il est bien vrai que si on lui substituait un papier tout à fait semblable, il le prenait pour le sien : mais pour juger de la ressemblance, il n'avait pas besoin de passer la main tout au tour ; peut-être ne voyait-il que le papier sans distinguer les caractères (1). Il y a lieu de présumer que les autres sens dont il se servait n'étaient pas plus dis-

(1) Comment l'auteur de l'article peut-il faire une pareille supposition, après tout ce qu'il vient de dire quelques lignes plus haut sur la manière dont le somnambule savait distinguer quand sa plume marquait ou quand elle ne marquait pas, quand son écriture était sèche ou quand elle ne l'était pas ? Toutes ces particularités, et notamment la correction relative à *cet adorable enfant*, peuvent-elles s'accorder avec l'idée que le somnambule ne vît que le papier sans distinguer les traits, et quand le somnambule relisait son ouvrage n'en distinguait-il pas les traits ?

pos que les yeux, et que quelque autre cause suppléait à leur inaction ; on aurait pu s'en assurer en lui bouchant les oreilles, en le piquant, en lui donnant du tabac.

5° « Comment il arrivait qu'en dormant il se rappelait le souvenir de ce qui lui était arrivé étant éveillé, qu'il sût aussi ce qu'il avait fait pendant les autres sommeils, et qu'il n'en conservait aucun souvenir en s'éveillant ?

4° « Comment il est possible que, sans l'action d'aucune cause extérieure, on soit affecté aussi gravement que si on eût été exposé à ses impressions ? Notre somnambule éprouva tous les symptômes qu'occasionne l'eau glacée, précisément parce qu'il a cru avoir été plongé dans cette eau quelque temps. Nous pourrions encore demander l'explication d'un grand nombre d'autres phénomènes que les somnambules nous fournissent, nous n'en retirons pas plus de lumières. Il faut convenir de bonne foi qu'il y a bien des choses dont on ne sait pas la raison, et qu'on chercherait inutilement. La nature a ses mystères ; gardons-nous de vouloir les pénétrer, surtout lorsqu'il ne doit résulter aucune utilité de ces recherches, à moins de vouloir s'exposer gratuitement à débiter des erreurs et des absurdités.

« Non seulement on ne saurait expliquer les faits que nous avons rapportés, mais ces phénomènes en rendent d'autres, qu'on croyait avoir compris, inexplicables, et jettent du doute et de l'obscurité sur des questions qui passent pour décidées. Par exemple, on croit communément que le sommeil consiste dans un relâchement général qui suspend l'usage des sens et tous les mouvemens volontaires. Cependant le somnambule ne se sert-il pas de quelques sens, ne meut-il pas différentes parties de son corps avec motif et connaissance de cause, et le sommeil n'en est pas moins profond.

2° « S'il ne se sert pas de ses sens pour obtenir des sensations, comme il est incontestable que cela arrive quelquefois, on peut donc conclure avec raison que les objets même corporels peuvent, sans passer par les sens, parvenir à l'entendement : voilà donc une exception du fameux axiome, *nil habemus in intellectu quòd non prius fuerit in sensu* : il ne faut pas confondre ce qui se passe ici avec ce qui arrive en songe. Un homme qui rêve, de même que celui qui est dans le délire, voit comme présent des objets qui ne le sont pas ; il y a un vice d'aperception et quelquefois de

raisonnement; mais ici les objets sont présents à l'imagination, comme s'ils étaient transmis par les sens; ce sont les mêmes que le somnambule verrait s'il recouvrait les yeux et en reprenait l'usage; ils sont existans devant lui de la même manière qu'il se les représente; l'aperception qu'il en aurait par l'entremise des sens ne serait pas différente.

« 3° Les plus grandes preuves que les philosophes donnent de l'existence des corps, sont fondées sur les impressions qu'ils font sur nous; ces preuves perdent nécessairement de leur force. Si nous ressentons ces mêmes effets sans que ces corps agissent réellement, c'est précisément le cas du somnambule qui gèle et frissonne sans avoir été exposé à l'action de l'eau glacée, et simplement pour se l'être vivement imaginé. Il paraît, par-là, que les impressions idéales font quelquefois autant d'effet sur le corps que celles qui sont réelles, et qu'il n'y a aucun signe pour les distinguer.

« 4° Sans nous arrêter plus long-temps sur ces considérations, qui pourraient être étendues et généralisées, tirons une dernière conséquence peu flatteuse pour l'esprit humain, mais malheureusement très-conforme à la vérité; savoir : que la découverte de nouveaux

phénomènes ne fait souvent qu'obscurcir ou détruire nos connaissances, renverser nos systèmes, et jeter du doute sur les choses qui nous paraissent les plus évidentes. Peut-être viendra-t-on à bout d'ôter tout air de paradoxe à cette assertion, que c'est le comble de la science que de savoir, avec Socrate, qu'on ne sait rien.

La suite de cet ouvrage nous fournira des réponses à quelques-unes des questions que se fait ici l'auteur de l'article; mais dans ce moment, nous n'allons nous occuper que du plus incompréhensible des phénomènes présentés par le somnambule, du mode particulier de vision dont il paraissait jouir.

J'ai eu occasion d'observer un assez grand nombre de somnambules, et pourtant je n'ai pu constater par moi-même, sur aucun d'eux, la réalité de l'existence d'un nouveau mode de vision. Je n'ai obtenu sur ce sujet qu'un fait, qui seul ne peut suffire pour entraîner la conviction. Ma croyance ne peut donc être fondée que sur des témoignages étrangers; et nous allons procéder à cette discussion, en ayant soin de ne pas nous écarter des règles qui doivent guider un esprit sage dans une pareille recherche.

Ce qu'il y a de plus important quand il s'agit de faits de cette nature, c'est de ne s'en rapporter qu'à ce qui est attesté par des hommes éclairés qui racontent ce qu'ils ont vu; et leur témoignage devra inspirer d'autant plus de confiance, qu'ils seront entrés dans des détails plus propres à faire connaître qu'ils n'ont pu être induits en erreur par aucune circonstance.

Les anciens ayant peu parlé du somnambulisme, on ne trouve dans leurs ouvrages aucun témoignage qui puisse paraître absolument concluant sur la question qui nous occupe. Hypocrate parle bien des somnambules dans son *Traité de Morbo sacro*; il y dit:

Qu'il a vu des gens qui, pendant leur sommeil, parlaient, criaient, pleuraient, marchaient, sautaient. Dire cela, c'est bien dire implicitement qu'ils voyaient dans leur sommeil; mais comme Hypocrate ne cite aucune observation positive, et que d'ailleurs il ne dit pas si ces hommes faisaient tout cela dans un lieu éclairé ou obscur, s'ils avaient les yeux ouverts ou fermés, on ne peut rien conclure de ce passage.

Ce que dit Aristote n'a rien de plus concluant à ce sujet. Il dit qu'il y a des gens qui, en dormant, se lèvent, se promènent comme

ceux qui sont éveillés , et sont susceptibles de sentir les divers accidens qui peuvent leur arriver.

Diogène Laërce rapporte deux exemples de somnambulisme. Il dit avoir connu un philosophe stoïcien qui , pendant son sommeil , composait des ouvrages de philosophie , les relisait , les corrigeait. Tout cela nécessiterait sans doute , dans l'état ordinaire , l'existence du sens de la vue , et on peut bien présumer que l'auteur voulait dire qu'il faisait toutes ces choses sans le secours des yeux ; mais comme il ne l'exprime pas positivement , on peut disputer , à la rigueur , la légitimité d'une pareille conséquence. Toutes ces observations ne nous apprennent d'ailleurs rien de nouveau et qui ne soit admis par tout le monde. On peut en effet regarder comme constant que les somnambules font , pendant leur sommeil , les mêmes choses que nous faisons éveillés et les yeux ouverts ; mais la question à éclaircir est celle de savoir si les somnambules font cela parce qu'ils jouissent de la vue pendant leurs sommeil et même dans l'obscurité , ou bien si ce sens étant inactif chez eux , ils acquièrent à distance la connaissance des corps par un autre moyen dont nous n'avons pas d'idée. Lucrèce admet cette dernière opinion.

Après avoir exposé les différens faits de somnambulisme dont j'ai parlé, il ajoute qu'il faut conclure de ce qu'il vient d'exposer, qu'outre les sens dont il se sert habituellement, l'esprit a en réserve d'autres voies par où peuvent lui arriver les mêmes images des objets.

*Reliquas tamen esse vias in mente patentes
Quà possint eadem rerum simulacra venire.*

Cependant, comme cette opinion nécessite l'admission d'une faculté dont l'existence est difficile à concevoir, la raison veut qu'on ne l'admette qu'autant qu'on y sera forcé par des faits incontestables.

Gassendi cite trois ou quatre histoires de somnambulisme; mais je me contenterai de parler de celle qui m'a paru la plus intéressante pour le sujet qui nous occupe. Il avait à son service un jeune homme qui se levait toutes les nuits, descendait à la cave et tirait du vin d'un tonneau; souvent il sortait de sa maison et marchait dans les rues, au milieu de la nuit, quelquefois même il se promenait dans la campagne, et montait sur des échâsses pour traverser un torrent qui entourait la ville; quand il venait à sortir de son sommeil après l'avoir

traversé, il n'osait plus faire la même chose, éveillé, pour revenir chez lui. Gassendi ajoute que quand il lui arrivait ainsi de s'éveiller au milieu de ses courses, il se trouvait tout à coup plongé dans les ténèbres au moment où il ouvrait les yeux : mais comme il avait la faculté particulière de se souvenir, au réveil, de tout ce qui s'était passé pendant son sommeil, sachant le lieu où il se trouvait, il regagnait son lit en tâtonnant, de sorte que l'obscurité qui s'opposait à l'exercice de sa vue dans l'état de veille, n'était plus pour lui un obstacle dans l'état de somnambulisme. Le nouveau mode de vision dont-il jouissait était-il donc tout à fait indépendant de la lumière ? Un fait consigné dans la même observation pourrait faire soupçonner le contraire. Il est rapporté que souvent, trouvant qu'il n'y voyait pas assez, il lui arrivait d'allumer de la chandelle pour s'éclairer ; mais il ne faudrait pas se presser d'en conclure que c'était réellement la lumière qui servait à lui faire apercevoir plus distinctement les objets ; et quand on réfléchira au grand pouvoir qu'exerce l'imagination sur les impressions des somnambules, on concevra qu'il suffisait que celui ci fût persuadé qu'en allumant la chandelle, il avait écarté l'obsta-

cle qui s'opposait à ce qu'il vît, pour qu'il y vît mieux en effet.

Le somnambule Negretti (1) trouvant, une nuit, qu'il n'y voyait pas assez clair, se saisit d'une bouteille qu'il trouva sur la cheminée; et croyant tenir dans sa main un chandelier portant une chandelle allumée, il ne cessa de s'éclairer de cette lumière imaginaire.

Un soir, le somnambule Castelli (2) fut surpris au moment où il s'occupait de traduire de l'italien en français; il cherchait ses mots dans un dictionnaire comme il l'aurait pu faire éveillé, et paraissait se servir d'une lumière placée auprès de lui; ceux qui l'observaient éteignirent cette lumière, et aussitôt il parut se trouver dans l'obscurité, il chercha en tâtonnant sa chandelle sur la table, et fut la rallumer à la cuisine.

Or, au moment où il se croyait ainsi dans l'obscurité, il était réellement dans une chambre éclairée, mais éclairée par des chandelles

(1) On peut voir l'histoire de ce somnambule dans l'ouvrage de Muratori, sur *le pouvoir de l'imagination*.

(2) L'histoire du somnambulisme de Castelli a été donnée par MM. F. Soave et Ant. Porati; le jeune somnambule demeurait chez ce dernier en qualité d'élève en pharmacie.

différentes de celle qu'il avait allumée, et qui ne lui servaient de rien parce qu'il ne les savait pas là.

Tous les somnambules n'ont pas besoin de lumière pour voir pendant leur sommeil. J'ai observé une jeune personne de dix-huit à vingt ans, atteinte de somnambulisme essentiel, mais dont un magnétiseur s'était emparé en rappelant pendant le jour les accès, au moyen de ses procédés. Cette jeune personne très-bien élevée, et d'une famille honnête, aimait à donner des consultations aux malades, et elle écrivait elle-même ses ordonnances en somnambulisme, mais elle n'avait la faculté d'écrire que pendant ses accès de nuit. Elle se levait alors et écrivait sans lumière. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle ne pouvait distinguer les objets qu'autant qu'elle se trouvait dans l'obscurité la plus entière. La moindre lumière, celle de la lune pénétrant au travers des jalousies, celle d'un tison mal éteint dans la cheminée, suffisait pour mettre un obstacle à sa vision. Elle disait que *ce soleil* la gênait et l'empêchait de voir. Ses parens m'ont montré plusieurs ordonnances qu'elle avait écrites ainsi au milieu de la nuit la plus profonde. Elles étaient correctement tracées, et leur

contenu paraissait assez en rapport avec les maladies des personnes auxquelles elle les prescrivait. Je l'ai vue dans son somnambulisme artificiel, marcher les yeux fermés dans une chambre qu'elle ne connaissait pas, éviter les meubles et les chaises qui se trouvaient sur son passage, beaucoup plus facilement que n'aurait pu le faire une personne éveillée qui ne se serait pas servie de ses yeux.

Si maintenant nous revenons à l'observation de Gassendi, nous verrons qu'on ne peut rien conclure de ce que le somnambule dont il parle allumait de la chandelle pour y voir; car l'exemple de Negretti prouve que si au lieu d'une lumière il n'avait eu près de lui qu'une bouteille qu'il aurait prise pour une chandelle allumée, elle lui aurait également servi; et nous avons vu, d'un autre côté, que toute la lumière qui remplissait la chambre de Castelli ne suffisait pas pour l'éclairer, quand il croyait se trouver dans l'obscurité. Ce qui montre surtout que c'est la conviction seule du somnambule qui importe dans toutes ces circonstances, c'est l'exemple de cette jeune personne qui, s'étant persuadée que la lumière devait la gêner, ne pouvait écrire que dans une obscurité entière.

Ce Negretti dont nous avons parlé, est un des somnambules les plus remarquables dont on ait conservé l'histoire avant l'apparition du somnambulisme dans les traitemens magnétiques. Deux médecins (1) l'observèrent avec soin, et donnèrent séparément la relation de ce qu'il présentait de plus extraordinaire. Voici les faits les plus intéressans relativement à la faculté qui nous occupe. Ils paraissent d'autant plus décisifs, que les observateurs ont eu soin de consigner que le somnambule avait les yeux exactement fermés.

Il portait un jour une planche chargée de plusieurs caraffes, et montait un escalier à deux rampes; quand il fut à la partie la plus étroite de l'escalier, il se tourna adroitement, et passa la planche dans sa longueur sans rien renverser.

Une autre fois, voulant enlever dans une salle les toiles d'araignées qu'on lui avait dit dans la journée d'ôter, il alla prendre un balai qu'il emmancha à une longue perche et qu'il y attacha solidement avec une corde. En montant l'escalier, il se trouva que la perche ne put passer à cause de sa longueur; que fit donc le

(1) Pigatti et Reghellini.

somnambule? Il ouvrit une fenêtre qui donnait du jour à l'escalier, fit sortir de la perche ce qui était nécessaire pour pouvoir la faire monter, après quoi il vint refermer la fenêtre, et n'omit rien de ce qui lui avait été ordonné.

Il s'imagina un soir qu'il devait aller éclairer le carosse de son maître; en conséquence, il prit une torche éteinte et sortit seul dans la rue, persuadé que la voiture le suivait; à chaque carrefour il s'arrêtait quelques instans pour donner au carosse le temps de s'approcher, et quand il croyait avoir entendu l'ordre de suivre une certaine direction, il la prenait aussitôt.

Tous ces faits paraissent nécessiter, dans celui qui les exécute, le libre exercice de l'organe de la vue; et pourtant il est constant, d'après le témoignages de ceux qui l'observaient, qu'il avait les yeux exactement fermés, et, de plus, qu'il était si éloigné de recevoir la connaissance des objets par le moyen de la lumière, qu'il se servait d'une torche éteinte, croyant qu'elle était allumée.

Reghellini met en avant, relativement à ce phénomène, une idée qu'il ne regarde pas lui-même comme tout à fait satisfaisante, mais qu'il est pourtant bon d'examiner, parce que,

si elle était admissible , elle expliquerait d'une manière assez naturelle cette incompréhensible vision des somnambules. Dans cette hypothèse , l'état de somnambulisme ne serait autre chose qu'un état de rêve accompagné de la faculté de se mouvoir , et pendant lequel il arriverait que le somnambule se trouverait réellement dans les lieux qu'il imaginerait ; de sorte que quand Negretti mettait le couvert sans confusion , et ensuite pliait la nappe , les serviettes , et remplaçait avec ordre tout ce qu'il avait mis sur la table , il ne voyait pas réellement les objets qu'il touchait , mais son rêve les lui représentait tels qu'il les connaissait dans l'état de veille , et à leur véritable place ; il les rêvait au moment où il les avait dans la main , et voilà pourquoi il pouvait agir sur eux avec autant de précision que s'il les avait vus.

Cette hypothèse , qu'on aimerait à pouvoir admettre , à cause de sa simplicité , ne peut pourtant être reçue , car elle est incompatible avec les faits : l'histoire de Negretti même en fournit qui la démentent complètement. Il est consigné , en effet , que ce somnambule ayant les yeux exactement fermés , prenait sans hésiter du tabac dans une boîte qu'on lui présentait.

Comment expliquer par la vivacité des réminiscences, ce qui est raconté du séminariste de l'Encyclopédie, qui *relisait* au travers de son carton ? et quand Castelli, en traduisant de l'italien en français, trouvait dans son dictionnaire les mots qu'il cherchait, était-ce par hasard que la signification de ces mots lui venait dans l'esprit au moment où il était parvenu en feuilletant à la page où il croyait les lire (1) ? On peut dire la même chose d'une multitude d'autres somnambules qui, pendant leur sommeil, ont lu comme ceux dont je viens de parler, ou évité des obstacles dont certainement ils n'avaient pas pu prévoir l'existence. On peut bien assurer en général, que tout somnambule qui se lève, s'habille, parcourt sa maison et se promène plus ou moins loin, qui parvient à des lieux escarpés, grimpe sur des toits, traverse des rivières, ne peut faire tout cela sans rencontrer sur son chemin des obstacles imprévus qu'il sait pourtant bien éviter, et dont il ne pourrait jamais avoir connaissance dans l'hypothèse dont il s'agit.

(1) Les faits racontés par Petetin, et que nous allons rapporter tout à l'heure, sont bien plus concluans encore.

Il ne faut pas néanmoins perdre de vue que cette vivacité avec laquelle s'opère le rappel des sensations , peut très-souvent faire illusion dans le somnambulisme, et qu'on ne doit regarder comme concluans que les faits dans lesquels il est constaté que le somnambule a bien distinctement vu des objets dont on était bien sûr qu'il ne pouvait pas soupçonner la présence.

On trouve des exemples nombreux de vision opérée sans le secours des yeux, dans l'ouvrage de Petetin , imprimé à Lyon en 1808 (1). L'auteur y raconte dans le plus grand détail de nombreuses expériences tentées par lui , sur plusieurs cataleptiques chez lesquels il avait cru reconnaître que le siège de toutes les sensations était transporté à l'épigastre et au bout des doigts (2). Ce fut au hasard qu'il dut la première connaissance de cette faculté; il était auprès d'une malade qui se trouvait dans un accès complet de catalepsie,

(1) *L'Électricité animale.*

(2) Le plus ordinairement les malades qu'on a supposé voir sans le secours des yeux, ont paru voir par l'estomac. On a cité pourtant encore l'exemple d'une femme qui lisait par le bout des doigts. (Voyez *Annales de chimie et de physique, Gazette de santé* du 1^{er} décembre 1817.)

ne voyant rien, n'entendant rien, et étant absolument inaccessible à toute espèce d'impression ; cependant elle chantait, et ses chants la fatiguaient, sans qu'on pût par aucun moyen lui faire savoir qu'il fallait qu'elle les cessât. Pendant que M. Petetin était dans cet embarras auprès du lit de la malade, son fauteuil glissa, et lui-même tomba penché sur le lit au moment où il disait : « Il est bien malheureux que je ne puisse empêcher cette femme de chanter. » La malade, qui jusque là n'avait rien entendu, pas même ce qu'on avait dit à haute voix dans ses oreilles, entendit ces paroles prononcées près du creux de son estomac, et lui répondit : « Eh ! M. le docteur, ne vous fâchez pas, je ne chanterai plus. » Surpris de cette nouvelle merveille, et surtout de ce que la cataleptique ne l'entendit plus quand il lui adressa de nouveau la parole, assis dans son fauteuil, il se replace dans la même position où il était, en prononçant les premiers mots ; c'est-à-dire, la bouche près de son estomac, et dans cette position elle l'entendit encore ; enfin, après avoir répété un nombre suffisant d'expériences, il reconnut que le sens de l'ouïe était transporté au creux de l'estomac et à l'extrémité des doigts et des orteils.

Il ne se borna pas à cette première découverte, et rechercha bientôt si l'estomac, devenu le siège de la sensation de l'ouïe, n'était pas, de plus, celui des autres sens. Il commença par le sens du goût, et fit sur lui des expériences qui réussirent complètement; on peut en voir le récit dans les notes placées à la fin de l'ouvrage. Puis il parle de la vue (*page 44*). « Je me rendis, dit-il, chez la malade le cinquième jour, entre neuf et dix heures du matin; son attaque de catalepsie l'avait surprise au lit à la même heure que la veille et comme elle l'avait prédit; elle n'eut qu'une demi-heure de convulsions.

« Elle était couchée sur le dos, un corset lui couvrait la poitrine, le ventre et les bras; je ne soulevai les couvertures qu'autant qu'il en fallait pour glisser une carte qu'enveloppait ma main, et la fixer sur son estomac. Je vis sa physionomie changer, elle exprimait tout à la fois l'attention, l'étonnement et la douleur.... Quelle maladie ai-je donc? Je vois la dame de pique : je retirerai aussitôt la carte, et la livrai à la curiosité des spectateurs; ils pâlirent en reconnaissant la dame de pique. Je plaçai une seconde carte avec les mêmes précautions; c'est, dit-elle, le dix de cœur. Enfin une troi-

sième, salut au roi de treffe. Je demandai aussitôt à la malade, en lui parlant sur les doigts ; où avez-vous vu ces cartes ? — Dans l'estomac. — Avez-vous distingué leur couleur ? — Certainement, elles étaient lumineuses et m'ont paru plus grandes qu'elles ne le sont ordinairement ; mais je vous prie de me donner un peu de relâche, cette manière de voir me fatigue beaucoup. Le mari n'y tint pas ; il sortit aussitôt sa montre et la fixa sur l'estomac de sa femme. Nous avions tous les yeux sur elle ; nous lui vîmes prendre l'air d'une personne qui considère avec attention ; et après quelques secondes, elle dit : C'est la montre de mon mari, il est dix heures moins sept minutes. Cela était exactement vrai.

(Page 55.) « Je m'annonçai, comme j'avais coutume de le faire, en lui parlant sur le bout des doigts. Elle me répondit : Vous êtes paresseux ce matin, monsieur le docteur. — Cela est vrai, madame ; si vous en saviez la cause, vous ne m'en feriez pas de reproches. — Eh ! je la vois ; vous avez la migraine depuis quatre heures, elle ne cessera qu'à six et vous avez raison de ne rien faire pour cette maladie, que toutes les puissances humaines ne peuvent empêcher d'avoir son cours. Depuis quand

êtes vous devenue médecin ? — Depuis que j'ai les yeux d'Argus. — Pourriez-vous me dire de quel côté est ma douleur ? — Sur l'œil droit, la tempe et les dents ; je vous prévins qu'elle passera à l'œil gauche, que vous souffrirez beaucoup entre trois et quatre heures, et qu'à six vous aurez la tête parfaitement libre. — Si vous voulez que je vous croie, il faut que vous me disiez ce que je tiens dans ma main ; je l'appuyai aussitôt sur son estomac, et la malade me répondit sans hésiter : — Je vois à travers votre main une médaille antique. J'ouvre la main tout interdit ; la belle-sœur jeta les yeux sur la médaille, pâlit et se trouva mal. Revenue à elle-même, elle renferma dans une bonbonnière brune et à demi transparente un chiffon de papier, me donna la boîte derrière le fauteuil de sa sœur ; je l'enveloppai de ma main et la présentai à l'estomac de la cataleptique sans lui parler. — Je vois dans votre main une boîte, et dans cette boîte une lettre à mon adresse. La belle-sœur épouvantée tremblait sur ses jambes ; je me hâtai d'ouvrir la boîte ; j'en tirai une lettre pliée en quatre, à l'adresse de la malade, et timbrée de Genève.

(Page 64.) « M. Petetin avait une lettre posée sur sa poitrine et boutonnée sous sa veste,

la cataleptique aperçut la lettre et lui en fit l'observation. Un des assistans la prit et la posa sur les doigts de la malade, qui ajouta : « Si je n'étais pas discrète, je pourrais en dire le contenu, mais pour prouver que je l'ai bien lue, il n'y a que deux lignes et demie très-minutées. Après avoir obtenu la permission de l'ouvrir, chacun vit que le billet ne renfermait que deux lignes et demie dont les caractères étaient fort menus.

« L'ami passant tout à coup du plus haut degré d'étonnement à celui de la plus grande défiance, tira de sa poche une bourse, la mit sur sa poitrine, croisa sa veste et me poussa du côté de la malade. — Monsieur le docteur, vous ne vous gênez pas, vous avez en ce moment sur la poitrine la filoche de M. B****. Il y a tant de louis d'un côté et tant d'argent blanc de l'autre; mais que personne ne se dérange, je vais dire ce que chacun a de plus remarquable dans ses poches. Elle commença par l'inventaire de celles de sa belle-sœur, comme la plus près d'elle, et lui dit que ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre. Celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier, et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux au-

tres, et vida toutes nos poches avec autant d'exactitude, en plaçant un bon mot chaque fois que l'occasion s'en présentait.

(*Page 61.*) « La cataleptique avait aperçu son oncle qui venait d'entrer dans la chambre, quoi qu'elle lui tournât le dos et qu'il fût caché par un paravent plus élevé qu'elle; elle avait même désigné la couleur de son habit. J'étais pressé, ajoute M. Petetin, de me retirer pour reposer ma tête, qui en avait besoin, et satisfaire ma curiosité. En tournant le paravent, je vis l'oncle dans son habit bleu, et l'invitai à passer avec moi dans la chambre voisine. Au lieu de prendre mon manteau d'écarlate, je pris le manteau bleu du mari; il n'était pas sur mes épaules, que la belle-sœur me dit, de la part de la malade, que je me trompais de manteau et emportais celui de son mari. Nous restâmes pétrifiés tous les trois; la belle-sœur, qui se leva promptement, ajouta une figure de plus au tableau, et je m'écriai : Pour peu que cette maladie augmente, elle verra bientôt à travers les nues. »

Tous les faits rapportés ci-dessus sont concluans relativement à l'existence d'un nouveau mode de vision. Certainement aucun rayon lumineux ne pouvait avertir la malade, soit de la

présence de la lettre renfermée dans la boîte, et dont elle lut l'adresse, soit de la pièce antique qu'elle devina, soit des cartes qu'on plaçait sur son estomac. Il en est de même des autres expériences, particulièrement de celles qui furent faites sur M^{me} de St.-P***, qui donna les preuves de la vision la plus incontestable devant un grand nombre de spectateurs, et notamment devant plusieurs médecins incrédules, qui furent convaincus par les expériences dont ils furent témoins.

La malade, à plusieurs reprises, et interrogée par différentes personnes, sut reconnaître un morceau de platine enfermé dans un papier, une boule de cuivre cachée dans un mouchoir, un cachet à trois faces tenu dans la main, et sur lequel elle vit un griffon imprimé sur l'une; deux lettres qui composaient un chiffre sur l'autre; sur la troisième, un aigle aux ailes étendues, et autour une devise en italien, *tout à tout*, écrite en si petits caractères, qu'il fallut une grande attention pour la lire; elle désigna aussi deux livres placés dans la poche d'un spectateur, dont l'un était un livre de poste, et l'autre un livre de contes de Vassellier; elle reconnut un louis, et dit qu'il n'avait pas le poids; enfin elle lut une ordon-

nance dans un papier cacheté, et dit quel en était le contenu (1).

Ces expériences ne peuvent laisser le moindre doute ; si Petetin n'a pas menti, il faut franchement reconnaître que les malades dont il a consigné l'histoire, avaient la faculté d'acquiescer, sans le secours des yeux, la connaissance de la forme et de la couleur des corps, enfin toutes les notions que nous ne devons ordinairement qu'à l'impression des rayons lumineux sur la rétine.

Sans doute l'esprit effrayé de l'admission d'une pareille merveille, se rejetera plutôt du côté de l'imposture ; mais ne trouve-t-on pas aussi beaucoup de difficulté à nier sans restriction, tant d'observations si exactement détaillées et consignées dans *l'Électricité animale* ? Qui ne reculera à la pensée d'imaginer qu'un médecin connu depuis long-temps dans une des principales villes de France, estimé de ses confrères et de tous ses concitoyens, aille composer un ouvrage volumineux sur de pareils mensonges, et qu'il ait l'inconcevable patience d'entasser, en les surchargeant des plus minutieux détails, sept histoires diffé-

(1) Une once de quinquina et deux gros de valériane.

rentes qui n'offriraient qu'un tissu de fables ridicules ? Qui pourra admettre qu'il ait eu l'impudence de désigner les expériences à faire et de donner les moyens de réussir, en engageant tous les médecins à les répéter ? Voilà tout ce qu'il faut supposer pourtant, si on ne veut pas croire ; car il ne suffit pas de nier et de détourner la vue des difficultés qu'on ne peut surmonter ; il faut, quand on veut arriver à la vérité, les envisager courageusement ; et si l'esprit ne peut se décider entre deux suppositions qui lui répugnent également, il vaut mieux qu'il reste dans un doute philosophique, prêt à examiner les faits quand ils se présenteront, que d'adopter sans réflexion une opinion à laquelle il s'attachera d'autant plus fortement qu'elle sera le résultat d'un caprice ou de la prévention. Ne nous dissimulons donc pas, relativement à M. Petetin, que non seulement il faudrait que lui, considéré en particulier, eût voulu tromper, mais encore qu'il faudrait qu'il eût engagé dans sa fourberie une multitude de personnes qui n'auraient eu aucun intérêt à mentir au public avec autant d'effronterie. Il cite comme ayant été témoins de ces expériences et comme les ayant répétées, plusieurs médecins très-connus, qui

d'abord avaient été incrédules et qui se rendirent après avoir vu. Ces médecins étaient vivans quand il publia son ouvrage, aucun d'eux ne l'a démenti; ils étaient donc ses complices? Mais comment imaginer une pareille chose? Se figurera-t-on M. Petetin allant trouver M. Eynard ou M. Coladon, ou tout autre médecin incrédule sur les faits qu'il avait annoncés, et leur disant : Je suis un imposteur, je veux tromper le public, et je viens vous demander de m'aider dans cette entreprise, en appuyant de votre témoignage ce que j'ai avancé? Par quelle promesse aura-t-il pu les engager à jouer un pareil rôle? quel détour adroit aura-t-il pu prendre pour leur en déguiser l'odieux...? On dira sans doute qu'ils ont été trompés; mais qu'on lise l'ouvrage, et on verra qu'on ne peut pas le supposer. Le moyen de tromper un homme qui, se méfiant d'avance de la réalité de ce qu'il va voir, apporte sans en prévenir personne, un corps qu'il cache dans sa main, qu'il enveloppe dans un mouchoir ou dans du papier; qui se munir d'une ordonnance cachetée, et à qui la cataleptique dit, les yeux fermés, l'objet qu'il lui présente? On ne peut là supposer de l'erreur, ce n'est pas non plus du hasard; c'est

un mensonge , un mensonge impudent ; ou c'est la vérité. On peut dire la même chose relativement aux malades , à leurs parens , à leurs amis ; qui tous , au moins par leur silence , ont confirmé ce qu'avance l'auteur. En général , il faut dans la discussion de la validité des témoignages , distinguer soigneusement les faits où l'erreur est possible , d'avec ceux où l'on ne peut pas la supposer ; et quoi qu'il soit difficile de déterminer nettement jusqu'où peut aller l'erreur et toutes les circonstances qui peuvent la produire , il n'en est pas moins vrai qu'il y a des cas où l'illusion paraît impossible , et tel est certainement celui-ci.

Aux exemples que je viens de citer en faveur d'un nouveau mode de vision , je joindrai ceux qui se trouvent dans une observation très-intéressante publiée en Allemagne par le baron de Strombeck (1). On peut voir dans le cha-

(1) L'observation est intitulée : *Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal produit par la nature elle-même*, par un témoin oculaire de ce phénomène extraordinaire. Cependant rien dans l'ouvrage ne peut justifier le titre choisi par l'auteur ; car il s'agit d'un somnambulisme symptomatique produit spontanément sans qu'on pût supposer que cet état fût produit par aucune influence étrangère.

pitre suivant , des considérations sur les motifs qui peuvent engager à accorder une entière confiance aux faits rapportés par l'auteur.

Un jour la somnambule dont il fait l'histoire lit un papier écrit par lui , et renfermé dans son secrétaire , indique que l'écrit contient deux alinéas , et dit combien chaque alinéa contient de lignes.

(*Page 63.*) Elle voit à un étage supérieur, dans la chambre de M. de Strombeck , et sur son bureau , une épreuve de son imprimeur , que lui - même ne savait pas avoir été apportée.

(*Page 71.*) Elle indique la position de plusieurs objets placés derrière elle , et dont on avait dérangé secrètement la position. Elle se trompa pourtant pour l'un d'eux.

Dans les observations du docteur Marcard , conseiller et médecin des eaux de Pyrmont , il est attesté par lui , *page 157*, qu'elle reconnut l'arrivée du docteur Schmidt , et désigna la couleur de son habit , quoiqu'il ne fût pas venu de la journée. Elle dit positivement , et à la minute , l'heure qu'il était à la montre du même docteur , qui ne se trouvait d'accord avec aucune de celles qui étaient dans la chambre.

(Page 160.) Elle indique que le docteur Marcard avait de l'argent sur lui, et qu'il était renfermé dans une bourse *longue, verte et rayée de couleurs*. Bien certainement, ajouta le docteur, elle n'avait jamais vu cette bourse, que je portais depuis quelques jours par hasard; que, hors ma maison, je n'avais pas sortie de ma poche, et qui était telle qu'on les faisait il y a dix ans, avec de la peau verte, rayée de violet.

Dans ses observations, le docteur Schmidt, médecin de la cour, à Celle, déclare (p. 188) que mademoiselle Julie avait désigné le nombre de bagues qu'il portait au doigt (ce jour là il n'en avait qu'une, ordinairement il en portait deux); qu'elle désignait, à la seconde, l'heure que marquait une pendule placée dans un étage supérieur. Il ajoute (p. 195) qu'elle lui déclara que sa montre, qu'il tenait dans la main, marquait 3 heures 29 minutes, et qu'elle ne se trompa pas d'une seconde.

On peut faire sur M. Strombeck et sur les médecins qui ont concouru à la rédaction de son ouvrage, les mêmes remarques que nous avons déjà faites relativement à M. Petetin.

Jevais terminer ce que j'ai à dire sur le sujet que je traite, par une expérience de M. De-

leuze. « Me trouvant, dit-il dans son Mémoire sur la clairvoyance des somnambules, me trouvant dernièrement chez une dame dont la fille était somnambule, je demandai à cette jeune personne si elle pourrait lire les yeux fermés. Je n'en sais rien, me dit-elle, il faut essayer. Alors j'appliquai mes doigts sur ses yeux, de manière à comprimer la paupière, de l'autre main je lui présentai un livre, et elle lut fort bien sept ou huit lignes. Elle fut obligée de s'arrêter parce que cela la fatiguait. J'eus alors l'idée de faire une expérience propre à convaincre des personnes que la mère ne m'avait pas permis de mener chez elle. Je lui demandai si elle pourrait lire des mots renfermés dans une boîte; elle me dit que dans une autre séance elle en ferait volontiers l'essai. Quelques jours après, je lui présentai une boîte de carton, fermée, au fond de laquelle étaient écrits ces mots : *amitié, santé, bonheur*. Elle tint long-temps la boîte dans les mains, elle éprouva beaucoup de fatigue; elle me dit enfin que le premier mot était *amitié*, mais qu'elle ne pouvait lire les autres. Je la pressai de faire de nouveaux efforts; elle y consentit; et me rendant enfin la boîte, elle me dit : Je n'y vois pas assez clair; je crois

cependant que ces deux mots sont *bonté*, *douceur*. On voit que la somnambule avait lu le premier mot, que les deux autres qu'elle indiquait, sans en être sûre, ont la même désinence, le même nombre de syllabes et de lettres que ceux que j'avais écrits, que même le mot *santé*, écrit à la main par une grande *S*, se rapproche beaucoup de *bonté* par un *B*. Rien n'avait pu faire soupçonner ces mots à la somnambule; il est évident qu'elle lisait, mais indistinctement, comme cela nous arrive quand nous n'avons pas assez de jour. »

Je ne citerai pas un plus grand nombre de faits, parce qu'il me serait impossible d'en choisir qui pussent paraître plus concluans que ceux qu'on vient de lire. On pourra pourtant s'étonner de ce que je n'ai rapporté qu'une seule des innombrables observations qui se trouvent dans les ouvrages des magnétiseurs; mais ces témoignages donnés par des hommes liés entre eux par une même croyance, et qui ont fait de cette croyance une affaire de parti, n'auraient plus le même poids. Je sais bien que les magnétiseurs, comme on l'a fort bien dit, ne forment pas une société séparée; je sais que dans tous les pays la croyance à l'agent de Mesmer est répandue parmi des hommes

d'opinions , de religion , de secte tout à fait opposées , et c'est bien une raison pour croire qu'il a fallu l'observation de faits réels pour les rallier ainsi à une même croyance : mais cette considération perd absolument toute sa force , quand il s'agit d'un phénomène particulier comme celui qui m'occupe.

On trouve bien peu d'hommes qui aient la sagesse de ne croire que ce qu'ils ont vu , et de ne rien conclure au-delà de ce que prouve rigoureusement ce qu'ils ont observé. Tel homme qui , pendant long - temps , se sera moqué du magnétisme animal sans le connaître , en deviendra tout à coup un zélé partisan et s'en déclarera le défenseur , parce qu'il aura vu un somnambule parler pendant son sommeil avec plus de facilité que dans l'état de veille , ou manifester des notions instinctives plus étendues que celles dont nous jouissons habituellement. Les mêmes faits vus par lui , il n'y a pas un siècle , l'auraient avec autant de raison rendu janséniste avec les convulsionnaires de saint Médard ; ou , trente ans plutôt , protestant parmi les Camisards. Qu'un homme voie un seul fait qui le frappe suffisamment pour entraîner sa conviction , c'en est assez pour qu'il devienne magnétiseur , et que désormais dis-

posé à tout croire sans avoir rien vu, il n'apporte à l'examen des faits qu'un esprit prévenu.

La distinction que je fais ici me paraît importante; car il me semble qu'elle doit faire sentir à la fois et comment le témoignage des magnétiseurs peut être regardé comme suffisant pour convaincre d'une manière générale que leurs prétentions ne sont pas dénuées de fondement, et comment ce même témoignage uniforme devient néanmoins insuffisant pour établir la réalité de chacun des faits sur lesquels ils sont d'accord (1).

Les témoignages qu'on peut rassembler en

(1) Je crois à propos de rapporter ici la seule observation qui me soit personnelle relativement à la faculté qui nous occupe. Je magnétisais une somnambule, chez laquelle j'avais beaucoup de raison d'en soupçonner l'existence, et je cherchais quelque preuve qui pût fixer mon opinion. Je pris donc un jour, pendant que la malade était endormie, une bague qu'elle avait à son doigt, et la mis dans la main d'une personne qui se trouvait auprès de moi. La somnambule avait les yeux exactement fermés, et nous étions dans une chambre éclairée par une seule lumière. Environ une minute après je demandai à la malade, qui n'avait pas paru s'apercevoir de ce que j'avais fait, si elle pouvait me dire où était sa bague. Alors seulement elle parut s'apercevoir qu'elle ne l'avait plus; et après avoir réfléchi un instant, elle me dit :

faveur de l'existence du nouveau mode de division dans l'état de somnambulisme, suffiraient

C'est M. R***** qui l'a (nommant une personne présente et différente de celle à qui je l'avais donnée). Je crus qu'elle se trompait ; mais je ne jugeai pas à propos de l'en avertir ; et pour voir jusqu'où pourrait aller son erreur, je me contentai de lui répéter : Voyez , et dites-moi positivement où est votre bague. Alors , au moyen d'un signe de la main , elle désigna sur elle-même , de la manière la plus évidente , l'endroit où se trouve placée la poche de côté du pantalon , et dit : Elle est là. Je crus d'autant plus sûrement qu'elle se trompait , que c'était à une dame que j'avais donné la bague ; et croyant avoir une preuve de plus de la facilité avec laquelle les somnambules peuvent voir ce qui n'est pas comme ce qui est , je lui dis , après lui avoir fait répéter encore une fois qu'elle voyait bien que c'était M. R***** qui avait sa bague et qui l'avait placée dans sa poche de côté : Vous vous trompez, c'est M^{me} R***** qui a votre bague ; et en même temps je me tournai vers les personnes présentes, comme pour leur faire remarquer l'erreur évidente dont elles étaient témoins.

La physionomie des spectateurs avait une expression bien différente de la mienne ; elle peignait la surprise et l'étonnement ; car M. R***** tirant de l'endroit indiqué la bague qu'il avait prise , montra que la somnambule avait bien vu , et que c'était moi seul qui me trompais. M. R***** , médecin , ayant eu occasion de voir plusieurs somnambules , observait les phénomènes qu'ils présentaient avec un esprit entièrement dégagé de préjugés , n'en admettant aucun , à moins qu'une expérience répétée ne les confirmât , mais ne négli-

pour faire adopter une faculté moins incompréhensible que celle dont il s'agit. Mais ces preuves, qui seraient suffisantes pour convaincre d'un phénomène ordinaire, doivent-elles encore suffire quand il s'agit de faits qui sortent de l'ordre de ceux que nous avons tous les jours sous les yeux ? Cette question, posée d'une manière générale, reviendra naturellement après la discussion des preuves qui s'élèvent en faveur de chacune des facultés du somnambulisme. Il est donc bon de l'examiner ici pour savoir, une fois pour toutes, si notre croyance doit être

geant d'examiner aucun de ceux qui se présentaient à son observation. Il avait voulu, en demandant la bague à la personne à qui je l'avais donnée, faire une expérience plus concluante que celle que j'avais tentée.

L'expérience que je viens de rapporter était faite devant des personnes avec lesquelles je devais me dispenser de toute précaution qui aurait pu provenir de la moindre défiance sur leur compte ; toutes étaient plus inédules que moi sur les phénomènes qu'elles avaient sous les yeux, et n'avaient aucun intérêt à faire paraître dans ma somnambule des facultés qu'elle n'avait pas ; mais, au reste, les circonstances locales ne pouvaient faire soupçonner aucune communication secrète entre les spectateurs et la malade. Celle-ci était assise devant moi ; je voyais ses yeux bien fermés ; toutes les personnes présentes étaient placées derrière moi, et aucune ne s'approcha de manière à pouvoir la toucher.

fondée uniquement sur les preuves qui s'élèvent en faveur d'un phénomène quelconque , ou si la nature de la chose prouvée doit entrer pour quelque chose dans notre croyance.

Il semble d'abord qu'il n'y a pas même lieu à élever un doute , et qu'on doit d'abord convenir qu'il est d'un homme sage de se montrer plus difficile sur les preuves à proportion que le fait dont il s'agit paraît plus extraordinaire. Tout le monde n'est pourtant pas d'accord sur ce sujet ; et la question que je viens de poser a été vivement débattue à la fin du dernier siècle, entre les écrivains défenseurs de la religion et les philosophes qui attaquaient la validité des preuves sur lesquelles on veut appuyer la réalité des miracles. Ce qu'il y a d'étonnant , c'est que dans le Dictionnaire encyclopédique, où certainement personne ne devrait s'attendre à trouver des principes favorables à la crédulité, l'auteur de l'article *Certitude*, traitant la question dont il s'agit, la résout d'une manière conforme aux prétentions des partisans des miracles. Il soutient positivement que la conviction doit être fondée uniquement sur les preuves, et qu'elle doit être tout à fait indépendante de la nature de la chose prouvée ; que, par exemple, le même nombre de témoins

qui suffit pour rendre certain que tel homme vivant a été vu (si l'on veut) tel jour, à telle heure, dans un lieu où rien n'empêchait qu'il se trouvât, suffit aussi pour assurer que tel homme mort et enterré en présence de dix mille témoins, est ressuscité huit jours après. On s'est beaucoup moqué d'une pareille proposition, et, jusqu'à un certain point, on a eu raison de s'en moquer, parce qu'elle est fautive; mais pourtant, comme elle pourrait conduire à une crédulité déraisonnable, on aurait mieux fait de la réfuter que de s'en moquer. Voici comment l'auteur de l'article raisonne pour prouver ce qu'il avance.

Fixez, dit-il, d'avance vous-même le nombre et le caractère des témoignages que vous jugerez nécessaires pour établir la preuve complète d'un fait quel qu'il soit, demandez des témoignages aussi nombreux et aussi respectables que vous le voudrez, mais restez d'accord que quand ces témoignages se trouveront réunis, leur ensemble portera nécessairement la conviction de la réalité du fait. Ceci étant une fois posé, voici comment on pourra raisonner pour faire voir que le même nombre de témoignages qui rendra certain de la vie ou de la mort naturelle d'un homme,

devra aussi rendre certain de sa résurrection. On dira : Tel homme était mort tel jour, à telle heure, cela est certain, on ne peut en douter ; cent, mille, dix mille témoins l'ont vu mort, ils ont vu son cadavre, il avait la tête tranchée. Le même nombre de témoins que nous avons reconnu suffisant pour entraîner la certitude, ont vu le même homme parlant, marchant, ils l'ont touché vivant huit jours après, et, par conséquent, on ne peut pas plus douter de sa vie qu'on ne peut douter de sa mort. Il est *certain* qu'il était mort tel jour, il est *certain* qu'il était vivant huit jours après, donc il est *ressuscité*. Conclusion aussi certaine que les deux premières propositions, et qui en découle nécessairement, puisqu'elle n'est absolument autre chose que le résumé de la vérité qu'elles expriment.

Il est certain que le raisonnement que je viens de faire est inattaquable aussitôt qu'on admet qu'un ensemble de témoignages, quel qu'il soit, est capable de produire une certitude, et l'on sent fort bien que dès que l'on présente à l'esprit un ensemble de preuves capables d'entraîner la conviction, cette conviction doit suivre nécessairement, quel que soit le fait dont il est question. Je n'ai pas besoin

d'examiner le résultat auquel me conduit une démonstration géométrique, pour l'adopter d'avance dans son entier; mais c'est que jamais les témoignages ne peuvent conduire à une certitude absolue : c'est ce qu'un peu de réflexion nous fera sentir facilement (1).

Qu'un seul témoin dépose devant moi d'un

(1) M. de Laplace démontre la même chose dans le calcul des probabilités, et on pourra trouver singulier que je traite ce sujet après lui; mais sa démonstration étant fondée sur des calculs dont tout le monde ne peut pas juger, et consignée dans un ouvrage qui se trouve, par sa nature, à la portée d'un très-petit nombre de lecteurs, j'ai cru que les considérations dans lesquelles je suis entré pourraient être de quelque utilité.

Au reste, pour dire toute ma pensée sur ce point, la démonstration de M. de Laplace ne me paraît pas sans réplique. Il donne une formule dans laquelle la certitude étant représentée par l'unité, la probabilité qui peut résulter d'un nombre de témoignages indéfini est représentée par une fraction continue qui peut approcher de l'unité autant qu'on voudra, mais qui ne l'atteindra jamais.

Or, pour arriver à sa formule, M. de Laplace calcule les témoignages dans le cas où ils seraient rendus par des hommes qui n'auraient aucun intérêt à en imposer ni pour ni contre ce fait, supposant que les intérêts opposés doivent le détruire; mais je ne vois pas ce qu'il pourrait répondre à ceux qui diraient que, d'après sa formule même, des témoignages pourraient conduire à la certitude, dans le cas où

fait qu'il vient d'observer, je le croirai, si rien ne peut me faire soupçonner qu'il ait eu intention de me tromper, ni qu'il ait pu s'abuser sur la chose qu'il dit avoir vue; je le croirai surtout, si ce qu'il me raconte n'a rien qui sorte de ce que présente journellement l'observation de la nature. Si, au lieu d'un seul homme, il s'en présente deux qui s'accordent à raconter les mêmes circonstances, la probabilité deviendra plus grande; si au lieu de deux, il y en a trois, quatre, mille, dix mille, l'existence du phénomène deviendra de plus en plus vraisemblable; mais jamais des vraisemblances accumulées ne pourront produire une certitude; et toujours comme dans le cas d'un seul témoin, la nature du fait observé entrera pour quelque chose dans la croyance d'un homme raisonnable. Il arrivera seulement qu'un nombre de témoignages plus considérable produira une croyance plus forte,

L'immense majorité des témoins aurait un intérêt opposé à la chose attestée; car ce changement dans les données du problème, pourrait rendre la fraction égale à 1, ou même plus grande que 1, résultat évidemment absurde; tandis qu'il me semble que les considérations dans lesquelles je suis entré ne peuvent laisser aucun doute.

sera une raison pour examiner avec soin , quelle que soit la chose attestée. Il est probable qu'un témoin éclairé qui dépose d'un fait facile à observer, et sur lequel il n'a aucun motif de vouloir en imposer, dit la vérité; il est cent mille fois plus probable que mille témoins séparés qui déposent tous du même fait, la disent aussi. Mais quelles que soient les circonstances qui aient pu induire en erreur le premier témoin, les mêmes ont pu se réunir pour tromper chacun des autres, et la certitude ne sera jamais entière. De sorte que pour revenir à l'exemple de la résurrection d'un mort, on ne pourra pas dire avec l'auteur de l'article *certitude*, il est *certain* que tel homme était mort tel jour, il est *certain* qu'il était vivant huit jours après, donc il est *certain* qu'il est ressuscité; mais il faudra dire, en se renfermant dans l'exactitude la plus rigoureuse des expressions, il est *extrêmement probable* qu'il était mort tel jour, il est aussi *extrêmement probable* qu'il était vivant huit jours après, donc il est *extrêmement probable* qu'il est ressuscité. Conclusion qui n'emporte plus la nécessité de l'évènement, mais qui subordonne la croyance qu'on lui accorde à la possibilité de son existence.

Nous regarderons donc comme une chose démontrée, que toutes les fois qu'un fait ne pourra nous être prouvé que par les témoignages qui l'attestent, la nature même du fait devra entrer pour quelque chose dans la croyance que nous lui accorderons; et parce que les phénomènes du somnambulisme présentent au premier aspect quelque chose qui paraît sortir de ce que nous présente journellement l'observation ordinaire de la nature, ce sera une raison pour nous montrer plus difficiles sur les preuves qui les établissent.

N'exagérons pourtant rien. Si la réalité de plusieurs des phénomènes du somnambulisme ne peut être établie autrement que sur ces preuves testimoniales incapables de produire la *certitude*, ces phénomènes ont cela de commun avec ceux qui appartiennent à toutes les sciences physiques qui ne peuvent pas être prouvés d'une autre manière. Les preuves testimoniales suffisent pour déterminer les jugemens des tribunaux et faire prononcer la peine capitale; une multitude de choses dont il n'est jamais venu à l'esprit d'un homme raisonnable de douter, ne nous sont apprises que par témoins. Je n'ai pas besoin d'aller en Turquie, pour croire à l'existence de Constantinople; et

sans avoir jamais voyagé dans la Chine, je peux pourtant être sûr qu'il y existe une ville qui s'appelle Nankin. Bien plus, nous accordons la plus entière confiance à une multitude de choses qui ne nous sont apprises que par une suite de témoignages dont la chaîne nous reporte jusqu'aux temps les plus reculés. Qui de nous a jamais douté de l'existence de Sparte, d'Athènes ou de l'ancienne Rome ? Personne assurément ; et même on pourrait croire d'abord que de pareilles considérations sont contradictoires avec tout ce que j'ai établi sur l'incertitude des témoignages humains, puisqu'il semble au premier coup d'œil que les vérités dont je viens de parler sont établies dans notre esprit avec une certitude égale à celle des vérités géométriques ; mais une simple réflexion suffira pour faire sentir la différence qui existe dans les deux cas. En effet, je crois à la réalité de ces choses, et à celle de toutes les vérités historiques, parce qu'une multitude de raisons m'engagent à les croire, et que je ne vois rien qui puisse m'en faire douter ; mais si mon esprit adhère à une pareille croyance, cette simple adhésion n'emporte point l'idée de la nécessité de l'évènement. Il pourrait se faire qu'Athènes, Sparte ou Rome n'eussent

jamais en de réalité que dans l'imagination des historiens, et il n'y aurait pour cela rien de changé dans l'ordre de la nature. Les raisons qui nous font croire à leur existence passée sont susceptibles de plus et de moins. Il y a tel parmi les grands hommes de l'antiquité dont l'existence est contestée; on a nié celle d'Homère, on a révoqué en doute celle d'Hippocrate; il y a des peuples entiers dont l'existence est un problème.

Mais quand il s'agit d'une démonstration rigoureuse, la conclusion à laquelle on est conduit devient tout à fait forcée; il ne s'agit plus d'une chose qui puisse être ou ne pas être, mais d'une chose qui se présente avec un caractère de nécessité tel que l'esprit se refuse à l'idée de toute raison qui pourrait conduire à une conclusion contraire. Or, cette conviction pleine et entière, qui ne laisse pas même de place au doute, est rarement le partage de l'homme; nous ne pouvons la rencontrer que dans les sciences mathématiques, et, pour tout le reste, nous sommes forcés de nous contenter de ces preuves imparfaites qui ne conduisent jamais qu'à l'idée d'une existence plus ou moins probable. C'est là, je le répète, le genre de preuves propre aux sciences physiques, et

nous acquérons le plus haut degré de vraisemblance qu'elles puissent nous donner, quand ayant été témoins nous-mêmes des phénomènes, il nous est permis de les répéter à volonté, et d'acquérir chaque jour par expérience une nouvelle conviction.

Nous pouvons donc conclure relativement à la faculté qui nous occupe, qu'on ne doit peut-être pas encore accorder une confiance illimitée aux témoignages qu'on peut citer en sa faveur ; mais que ces témoignages, pris isolément, ayant tous les caractères qui peuvent inspirer de la confiance, on ne peut non plus nier les faits qu'ils établissent ; qu'ils est par conséquent d'un esprit sage d'attendre que le temps et de nouvelles expériences viennent les confirmer.

Après avoir parlé de la vue des somnambules, il nous resterait à examiner quelles sont les conditions de son exercice et les limites qui lui sont assignées. Or, c'est surtout relativement à ce dernier point qu'il semble que l'absurdité de la chose attestée, devrait dispenser de tout examen des témoignages. On peut voir sur ce sujet, dans les *Annales* et dans la *Bibliothèque du magnétisme animal*, des choses qui passent toute croyance. Ici c'est une som-

nambule qui , malgré les cent lieues qui la séparent de son fils , le voit occupé à planter des oignons dans un jardin à Nantes , tandis qu'elle est endormie à Paris. Ailleurs , c'est une dame qui , dans la même ville , donne à son magnétiseur des nouvelles d'un ami qu'elle voit se promener à Lyon , convalescent d'une maladie qu'elle ignorait qu'il eût eue.

Des prétentions semblables se retrouvent dans plusieurs ouvrages étrangers au magnétisme animal ; et il n'y a rien de plus célèbre dans ce genre , que le phénomène connu sous le nom de *seconde vue* parmi les montagnards du nord de l'Ecosse. On a prétendu que plusieurs d'entre eux avaient la faculté d'acquiescer subitement la connaissance de ce qui se passait au moment même à des distances considérables.

Tous les voyageurs qui ont parlé avec quelques détails des mœurs et des usages des Ecosais , ont fait mention de cette faculté. Johnson en parle comme d'une chose généralement crue dans le pays , mais il n'en cite aucun exemple qui lui soit personnel :

Dans le Dictionnaire encyclopédique , à l'article *seconde vue* , il est dit relativement à cette faculté : « Le fait est attesté par un si

grand nombre d'auteurs dignes de foi , que malgré le merveilleux de la chose , il est difficile de la révoquer en doute (1). »

On retrouve la même faculté de vue à distance chez les Lapons. Scheffer rapporte que chez eux il y a des espèces de devins qui font métier de découvrir ainsi ce qui se passe au loin. On s'adresse à eux quand on veut avoir des nouvelles d'un parent ou d'un ami absent, et ils usent de certaines cérémonies réputées magiques et dont ils se servent pour se plonger dans un profond sommeil, ou plutôt dans une léthargie complète, pendant laquelle ils satisfont aux questions de ceux qui les ont interrogés. Scheffer rapporte quelques exemples particuliers de faits semblables,

(1) C'est ne pas se montrer difficile sur la rigueur des preuves, quand il s'agit d'une pareille faculté, et il faut avouer que le penchant que nous avons pour le merveilleux nous détermine bien souvent à notre insu, quand nous croyons ne suivre que la voix de la raison. On refuse aujourd'hui d'accorder aucune attention à un grand nombre de faits moins étonnans et constatés d'une manière beaucoup plus précise que ceux dont il s'agit ; mais cela tient à ce qu'on y met un peu de passion, les savans ayant pris le parti de rejeter sans examen tout ce qui a été lié, de quelque manière que ce soit, avec les idées du magnétisme animal.

comme on peut le voir dans son *Histoire de la Laponie* (1).

On trouve aussi dans l'*Histoire générale des voyages* (tom ix, pag. 131), quelques particularités du même genre, remarquées parmi les habitans des pays situés le long de la rivière de Gambie ; on peut encore consulter sur le même sujet, le *Théâtre sacré des Cévennes*, page 92, déposition d'Elie Marcon de Barre ; on y lit un exemple très-détaillé de cette faculté.

On en trouve un autre page 90, et un autre page 110, où ceux qui désirent de plus grands éclaircissemens, peuvent en prendre connaissance.

Les derniers témoignages que nous indiquons ici, sont à la vérité très-circonsciés, et on ne peut pas attribuer au hasard la coïncidence des évènements avec l'annonce qu'en font les crisiaques ; mais il faut remarquer qu'ils ne furent pas rapportés par les témoins au moment même, et que ce ne fut que plusieurs années après, quand la mémoire des évènements devait être affaiblie, et quand

(1) Traduite du latin de Scheffer, par L. P. A. L., géog. du Roi, t. iv, pag. 107 et suiv. Paris, 1778.

ceux qui les racontaient pouvaient se faire illusion à eux-mêmes sur ce qu'ils croyaient avoir vu. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les témoins , loin d'être des hommes éclairés ou des observateurs de sang-froid , étaient presque tous des gens sans instruction , dominés au plus haut degré par l'esprit de secte , exaspérés par la persécution , ayant eu presque tous eux-mêmes des inspirations , et par conséquent interressés à faire croire à la vérité de celles des autres.

On trouve quelques exemples semblables à ceux-ci dans la vie de plusieurs personnages qui ont fait le plus de bruit dans les siècles derniers ; et ceux qui adopteraient cette faculté pourraient y rapporter plusieurs traits de la vie de Jeanne d'Arc , notamment son annonce sur l'épée de Fierbois.

Cardan raconte de lui-même qu'il avait la faculté de voir ce qui se passait aux distances les plus considérables , et il prétendait avoir plusieurs facultés semblables à celles que présente le somnambulisme. Tout le monde sait ce qu'on a raconté dans l'antiquité d'Hermotime , dont l'âme , disait-on , se séparant de son corps , pouvait aller apprendre ce qui se passait au loin. Sans chercher un plus grand nombre

d'exemples, je termine par un fait tiré des Mémoires de Marguerite de Navarre, et déjà cité par M. Deleuze.

« La reine ma mère, dit-elle, était à Metz, dangereusement malade de la fièvre; elle rêvait; et étant assistée, autour de son lit, du roi Charles, mon frère, de ma sœur et mon frère de Lorraine, de plusieurs MM. du conseil et de force dames et princesses qui, la tenant hors d'espérance, ne l'abandonnaient point, s'écria, continuant ses rêveries, comme si elle eût vu donner la bataille de Jarnac: « Voyez comme ils fuient; mon fils a la victoire! Eh mon Dieu! relevez mon fils, il est par terre! Voyez-vous dans cette haie le prince de Condé mort? » Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait; mais la nuit après, M. de Losses m'ayant apporté la nouvelle: « Je le savais bien, dit-elle; ne l'avais je pas vu avant-hier. » Lors, on reconnut bien que ce n'était point rêverie de la fièvre, mais avertissement que Dieu donne aux personnes illustres. »

Si on ajoutait à ce que nous venons de dire sur la faculté de la vue à distance, ce qu'on trouve dans les écrivains anciens de faits qui peuvent s'y rapporter (1), on pourrait former un

(1) Voyez les notes à la fin de l'ouvrage.

ensemble de témoignages assez nombreux à la vérité, mais en général peu circonstanciés, et qui, vu la nature des faits, me paraissent éloignés de pouvoir entraîner la conviction.

On pourra même facilement reconnaître que les preuves dont il s'agit se trouvent fort inférieures en particulier à celles qui s'élèvent en faveur de la vue des somnambules opérées à des distances ordinaires; de sorte que la faculté de la vue à distance, par la double raison qu'elle est plus invraisemblable et moins bien prouvée, doit inspirer moins de confiance. On est donc forcé de reconnaître que si les somnambules jouissent d'un nouveau mode de vision, l'expérience ne nous a pas encore suffisamment éclairés sur son étendue ou ses limites.

Je ne veux pourtant pas passer sous silence les considérations que peuvent donner en faveur de la faculté que je rejette, ceux qui croient avoir des raisons suffisantes pour l'admettre. Partant, en effet, de l'admission d'un nouveau mode de vision dans le somnambulisme et dans quelques états qui ont avec lui plus ou moins d'analogie, ils diront que n'ayant aucune notion sur sa nature, nous ne pouvons rien présumer sur ses limites; que le mécanisme de cette nouvelle faculté étant proba-

blement tout à fait différent de celui de la vision ordinaire, on ne peut rien conclure de ce qui arrive dans un cas, à ce qui doit avoir lieu dans l'autre; et qu'ainsi, de ce que l'interposition d'un corps opaque est, dans l'état de veille, un obstacle insurmontable à la vue d'un objet placé derrière lui, il n'y a plus de nécessité à ce que la même circonstance soit encore un obstacle à la faculté de voir des somnambules; qu'on peut dire la même chose relativement à la distance; et que de ce qu'un éloignement de quelques lieues est un obstacle à la vue ordinaire, on ne doit rien en conclure pour la nouvelle faculté qu'ils admettent; qu'enfin, si nos yeux nous font connaître les étoiles placées à des millions de lieues, au moyen de la lumière qui traverse librement l'espace, les somnambules, comme l'ont dit quelques magnétiseurs, *peuvent* bien voir ce qui se passe aux antipodes, au moyen d'un fluide particulier qui traverse aussi librement la terre que la lumière traverse l'air.

On peut aller loin avec de pareilles suppositions, et il n'y a rien qu'on ne puisse expliquer facilement, en mettant en jeu des fluides imaginaires auxquels on donne à volonté des propriétés qu'on a toujours soin d'inventer d'a-

près les phénomènes qu'on veut expliquer. Mais tout ce qui nous paraît possible n'existe pas, et ceux qui rappellent sans cesse l'ignorance où nous sommes des lois de la nature, devraient réfléchir, quand ils laissent ainsi aller leur imagination, que cette même ignorance qui fait que bien des phénomènes qui ne nous semblent pas naturels existent pourtant, est cause aussi que bien d'autres, qui nous paraissent possibles, nous paraîtraient tout à fait incompatibles avec les lois de la nature, si nous connaissions mieux ces lois.

On pourrait encore, pour expliquer le même fait, faire une autre supposition qui consisterait à admettre que l'âme pourrait acquérir la connaissance des objets extérieurs d'une manière immédiate et indépendamment du corps auquel elle est jointe.

Il est évident que ceux qui admettent un principe immatériel en nous, ne doivent pas le considérer comme borné ou limité dans aucun lieu de l'espace; qu'on ne doit pas plus le placer dans notre corps que partout ailleurs (1),

(1) Si nous sommes portés à placer notre âme dans notre corps, et à croire qu'elle y est contenue, c'est seulement parce que nous ne sentons que dans l'étendue de matière

et que par conséquent rien ne doit limiter l'étendue de ses perceptions, aussitôt qu'on supposera qu'il les reçoit immédiatement des objets qui les produisent. Si dans l'état ordinaire une certaine proximité du lieu qu'occupe notre corps est nécessaire pour qu'un objet fasse impression sur notre âme, c'est qu'alors rien ne peut l'affecter qu'en agissant primitivement sur nos organes; mais si l'on admet une fois qu'elle soit affranchie de cette condition, elle pourra aussi bien prendre connaissance des objets les plus éloignés de son corps que de ceux qui en sont le plus rapprochés. Dès - lors, la vue opérée aux plus grandes distances, n'aura donc plus rien qui puisse surprendre, et qui ne paraisse même nécessaire; car si notre âme est aussi bien aux antipodes que dans notre corps, pourquoi, si elle veut porter son attention sur un objet placé à quinze cents lieues, n'en pourrait-elle pas aussi bien prendre connaissance

qui le constitue, et que nous ne pouvons agir sur aucune partie de matière hors de ses limites. On ne doit donc pas considérer notre corps comme renfermant ou contenant notre âme, comme une chose matérielle en contient une autre, mais seulement comme limitant l'étendue de matière dans laquelle il lui est donné de sentir et d'agir.

que de celui qui se trouve à quelques pieds. Il est certain que l'explication que je viens de donner pourrait rendre raison de tous les faits cités et de bien plus étonnans encore, si par hasard il s'en présentait; mais cette considération de la facilité avec laquelle elle peut rendre raison de tout au lieu de nous offrir un motif de l'admettre, devrait plutôt nous porter à ne pas nous y arrêter. Une hypothèse qui peut rendre raison de ce qui n'est pas comme de ce qui est, et qui n'a aucun rapport nécessaire avec les observations dont elle ne devrait être que le résultat, ne peut inspirer aucune confiance; elle n'est qu'une supposition gratuite de notre esprit, qui aurait pu s'arrêter sur la même idée pour rendre raison de faits entièrement différens, et quelquefois même entièrement opposés.

Je ne peux pas terminer ce que j'ai à dire sur le nouveau mode de vision des somnambules, sans discuter la prétention des magnétiseurs relativement à la vue intérieure (1)

(1) Je désigne sous le nom de *vue intérieure*, la faculté qu'on suppose au somnambule de pouvoir acquérir sur la position, les dimensions, la forme, les couleurs des organes internes, toutes les connaissances qui pourraient nous être fournies par nos yeux.

de leurs malades. Ils s'accordent presque tous en effet à dire que les somnambules *peuvent voir* l'intérieur de leur corps, et décrire les différens organes qui s'y trouvent renfermés; qu'ils sont capables de reconnaître les lésions de ces organes, de suivre les progrès physiques de la maladie, et d'apprécier l'effet des remèdes employés pour les combattre. Ce serait sans doute une faculté bien précieuse que celle-là, si elle avait quelque chose de réel, et rien ne serait plus constant que sa réalité, si on s'en rapportait au témoignage des partisans du magnétisme animal, puisqu'il n'est aucune faculté sur laquelle ils se trouvent plus généralement d'accord. Leurs témoignages pourtant, quelque nombreux et quelque concordans qu'ils soient, ne peuvent rien prouver dans cette circonstance, puisqu'ils sont rendus par des hommes qui manquent des connaissances nécessaires pour juger dans la question dont il s'agit. Presque tous étrangers à la médecine, et à toute notion d'anatomie, ils n'ont pu reconnaître une description exacte d'avec un rêve de l'imagination. Leur assertion pure et simple sur ce sujet, ne signifie donc absolument rien, et on ne peut juger que sur les descriptions anatomiques consignées dans les

ouvrages des partisans du magnétisme ; mais quand on veut recourir à ce genre de preuve , on est conduit à une conclusion bien différente de celle que paraissait nécessiter l'accord des témoignages ; car on ne tarde pas à reconnaître que toutes ces prétendues descriptions n'ont aucun rapport avec ce que l'anatomie montre dans le corps humain , et que les somnambules assignent aux différentes maladies des causes non seulement invraisemblables , mais inadmissibles et tout à fait absurdes ; c'est ce qui saute aux yeux de quiconque possède les plus légères notions de médecine.

La prétention relative à la faculté dont je parle , est , suivant moi , une des causes qui ont le plus contribué à l'éloignement des gens instruits pour le magnétisme. On présente à un médecin , témoin pour la première fois du somnambulisme magnétique , un somnambule qui , lui dit-on , entre plusieurs autres facultés extraordinaires , possède celle de voir l'intérieur de son corps. La première chose que fait le médecin , c'est de faire quelques questions dont les réponses doivent lui montrer à quoi il peut s'en tenir. Or , il arrive presque toujours que le somnambule répond des absurdités , et il n'en faut pas davantage à celui

qui ne s'était prêté que par complaisance à la proposition qui lui avait été faite, pour qu'il décide, sans autre examen, qu'il n'y a que folie ou imposture dans le somnambulisme. Voilà ce que les magnétiseurs éprouvent tous les jours, et ce qui devrait leur faire ouvrir les yeux sur la vanité de leur prétention à cet égard; mais ils ne se corrigent pourtant pas, parce qu'accordant une confiance entière au magnétisé qui leur dit qu'il *voit*, ils supposent plutôt mauvaise foi dans l'homme instruit qui ne veut pas croire, qu'erreur dans le somnambule dont l'expérience aurait dû leur montrer les nombreuses méprises... Je dis que les somnambules, sur les questions anatomiques et sur les causes des maladies, répondent presque toujours des absurdités, et il est facile de faire voir la vérité de cette assertion. Il suffit pour cela d'ouvrir les ouvrages de magnétisme. Je prendrai pour exemple le premier de ceux dans lesquels on a donné des observations de somnambulisme, celui qui par conséquent dut avoir le plus d'influence sur l'opinion publique. Je veux parler des *Mémoires pour servir à l'établissement du magnétisme animal*, dans lesquels M. de Puy-ségur a consigné le détail des cures opérées à

Busancy ; dans cet ouvrage , qui porte les caractères de la plus grande bonne foi , l'auteur , absolument étranger à toute connaissance médicale , a rapporté ce que les somnambules lui ont dit avec vérité et simplicité , sans se permettre de rien changer ou de rien altérer. Or , voici ce qui se trouve déclaré par les principaux malades , relativement aux causes des maladies dont ils sont affectés.

Henri-Claude Joly , affecté de dureté d'oreille , magnétisé , tombe dans le somnambulisme dès le second jour. Il annonce bientôt qu'il a un dépôt *dans la tête* qu'il rendra par *le nez* ou par *la gorge*. « S'il descend dans la gorge , je *crèverai* ; mais s'il sort par le nez , je guérirai et ne serai plus sourd. » Bientôt il annonce qu'il le rendra à deux fois. En effet , il sort à deux reprises par le nez , une matière blanchâtre. Il annonce ce qu'il appelle des crises , et elles arrivent. Il retourne guéri dans son pays.

Le paysan Victor , le premier des somnambules dont M. de Puysegur éprouva la lucidité , et qu'il guérit d'une douleur continuelle dans la tête et d'une fièvre qui revenait tous les soirs , causée , dit le malade , par un abcès dans la tête survenu à la suite d'une chute.

Victor sert pour faire des expériences , il annonce qu'il sortira du sang un certain jour à midi et demi par la narine gauche , le sang sort en effet ; mais rouge et vermeil , et tous les spectateurs sont persuadés qu'ils ont été témoins d'un tour d'adresse.

Louis Quentin , âgé de 23 ans , cribleur de blé , sent depuis long-temps des maux de poitrine , il a les symptômes d'un embarras gastrique. Magnétisé , il tombe en somnambulisme et voit , *que passant une grande partie de ses journées dans la poussière , il en avale continuellement , que cela forme un embarras dans sa poitrine et des crasses dans son estomac , qui , mêlées à la bile recuite , produisent des maux de cœur.* Il est guéri en deux jours.

Henri Caron , ancien postillon de la poste de Vivrai , âgé de 29 ans , mis en somnambulisme , prétend voir la cause de sa maladie , et assure qu'elle vient de ce que *l'humeur de son corps à remonté dans sa tête.* Cette humeur-là , dit-il , *s'est tournée en eau ; il a dans la tête comme une boule d'eau qui échauffe de temps en temps le cerveau , et occasionne des saignemens de nez.*

Le jeune Amé , âgé de 14 ans , mis en som-

nambulisme, dit que la cause de son mal provient d'un effort qu'il a fait il y a un an, en portant une grosse pierre qu'il appuyait contre sa poitrine, il assure que cet effort a produit tout le mal qu'il ressent; que ce mal est *comme un tourbillon d'humeurs qui tourne dans son estomac*; et il ajoute que *quand on passe la main, cela tire le mal; quand on la baisse, cela l'apaise; quand on le frotte, ça le fait bouillonner*. Il est guéri à l'époque prédite. Ce qui est surtout évident par l'impossibilité de le mettre en crise.

Il ne faut pas croire que j'aie choisi pour les citer, les passages qui contiennent le plus d'extravagances. Je n'ai rien choisi, j'ai pris indistinctement les déclarations des malades; et dans tout autre ouvrage j'aurais pu trouver des absurdités non moins palpables. On n'y voit les somnambules parler d'autre chose que de dépôts qu'ils ont dans la tête et qu'ils rendent par le nez; de poches remplies de sang qu'ils supposent dans la cavité abdominale, hors du canal intestinal, et qu'ils promettent pourtant de rendre par les selles ou par le vomissement. On y en voit un qui prétend qu'un dépôt qu'il a dans la main sera rendu par l'oreille à une époque qu'il désigne, et qu'il y

parviendra le long d'un canal qu'il assure exister du petit doigt à l'oreille.

Il est inutile de citer un plus grand nombre de pareilles erreurs, et il serait d'autant plus déplacé d'en accumuler ici le fastidieux assemblage, que ce n'est pas à ceux qui nient l'existence de cette faculté à prouver leur opinion, mais bien à ceux qui prétendent qu'elle existe à en fournir des exemples ; or, c'est ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'ici. Pour moi, je déclare que dans aucun des ouvrages des magnétiseurs, je n'ai trouvé de faits qui pussent entraîner ma conviction, et que tous les somnambules que j'ai pu observer étaient bien évidemment dépourvus de la vue intérieure.

Au reste, si les somnambules ne *voient* pas l'intérieur de leur corps de la manière que l'entendent les magnétiseurs, comme s'ils l'apercevaient de leurs yeux, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont sur l'état de leurs organes internes des notions dont nous manquons absolument dans l'état de veille, mais qui sont très-différentes de celles qui pourraient résulter d'une véritable vue intérieure.

Le somnambule a la conscience des fonctions intérieures sans avoir la vue des organes qui les exécutent, comme nous avons connais-

sance des mouvemens produits par les muscles de la vue extérieure, sans que le sentiment qui nous en avertit nous apprenne rien sur la couleur, la forme ou les dimensions de ces muscles. Il serait inutile d'objecter que si on admet que les somnambules puissent voir sans le secours des yeux des objets placés hors d'eux, il faut reconnaître qu'il leur doit être plus facile encore de voir ce qui tient à leur organisation que ce qui leur est étranger; car à cela, je répondrai que je ne prétends pas examiner si la faculté que je rejette est plus ou moins probable que telle autre que je pourrais admettre chez les somnambules, puisqu'il n'est pas question ici de discuter pour savoir ce qui peut être *vraisemblable*, mais de chercher ce qui *est vrai*. Que tout ce que je peux dire relativement à la faculté contestée, c'est que je ne connais aucun fait cité par les magnétiseurs qui puisse le prouver (1), et

(1) On pourra me dire que si les magnétiseurs n'ont pas cité de semblables faits, Petetin a rapporté une observation qui prouve en faveur de la faculté que je ne veux pas admettre; et il est vrai que sa première malade lui dit qu'elle voyait son cœur séparé en quatre cavités, qu'elle distinguait la différence du sang dans la cavité droite et dans

qu'elle n'existait certainement dans aucun des somnambules chez lesquels j'aurais pu être à même de la constater.

Je termine en disant un mot d'une autre objection qu'on pourrait me faire en faveur de la vue intérieure. Cette objection consisterait à dire que les prédictions faites par les somnambules comme devant être une suite de ce qu'ils prétendent voir dans leur intérieur, s'accomplissent presque toujours avec exactitude, et qu'on doit conclure de l'accomplissement du pronostic, la justesse du diagnostic sur lequel il est fondé. Mais nous ferons voir par la suite que quelqu'opinion qu'on adopte sur la faculté de prévision, cette opinion ne doit avoir aucune influence sur le jugement qu'on peut porter de la vue intérieure dont la première faculté, suivant moi, est tout à fait indépendante (1).

la cavité gauche; qu'elle voyait les vaisseaux qui partaient de chaque côté, et ce qu'elle dit là dessus est très-juste; mais que peut prouver cette observation isolée? N'est-il pas naturel d'attribuer les nouvelles connaissances de la malade à la réminiscence, que nous verrons avoir une si grande influence sur les facultés des somnambules, et sur les notions extraordinaires qu'ils paraissent avoir pendant leur sommeil?

(1) J'ai été à même de faire une observation qui montre

Ce serait ici le lieu de parler du fluide que les somnambules croient voir sortir des doigts de leur magnétiseur ; mais comme je traiterai la même question ailleurs, je crois devoir renvoyer le lecteur à ce que je dirai plus tard, où je ferai voir que le témoignage des som-

que très-souvent les somnambules, dans ce qu'ils disent relativement à leur organisation intérieure, ne sont guidés ni par une véritable vue intérieure, ni même par des inspirations instinctives, mais que leurs prétentions sur ce point ne sont que le résultat de leurs préjugés dans l'état de veille ou de faux calculs de leur intelligence.

On me montrait une somnambule qui, disait-on, possédait à un haut degré la faculté de voir l'intérieur de son corps. Voici les questions que je lui fis, et les réponses que j'en reçus : Voyez-vous votre cœur ? — Oui. — Le voyez-vous partagé en deux cavités ? — Oui, j'en vois une à droite et l'autre à gauche. — Voyez-vous le sang qui se trouve dans chacune d'elles ? — Oui. — Hé bien, dites-moi si ce sang est de même couleur dans l'une et dans l'autre ? — Oui, me répondit-elle encore d'un ton affirmatif, et pour preuve, piquez ici, piquez là (elle montrait successivement le bras droit et le bras gauche), c'est toujours le même sang : réponse qui montre que cette femme se persuadait que s'il y avait deux cavités au cœur, l'une devait fournir du sang à droite, et l'autre à gauche ; de sorte que voyant que le sang était le même des deux côtés du corps, elle en concluait que dans les deux cavités il ne pouvait différer. Cet exemple n'est pas le seul du même genre que je pourrais citer.

nambules ne doit être compté pour rien sur ce sujet.

Les somnambules ne peuvent recevoir d'autres impressions que celles qui sont en rapport avec la série des idées dont ils s'occupent ; ainsi un somnambule entendra la réponse à une question qu'on lui aura faite , mais il n'entendra ce qu'on lui dira , qu'autant qu'on lui parlera sur ce qui fait actuellement le sujet de ses pensées.

Il en est de même pour la vue ; nous avons fait remarquer que le somnambule de l'Encyclopédie , distinguait jusqu'aux lettres qu'il formait quand il les *regardait* , tandis qu'il ne s'apercevait pas de la présence de celui qui l'observait , ni du carton qu'il avait sous les yeux.

Le goût chez lui donnait aussi lieu à la même remarque , comme il est évident par ce qu'on dit des pastilles qu'il crachait quand on les lui mettait dans la bouche sans qu'il en demandât , tandis qu'il les trouvait très-bonnes quand il les avait demandées.

Le toucher est aussi pour l'ordinaire entièrement suspendu dans le somnambulisme parfait , et plus de la moitié des somnambules que j'ai observés étaient absolument in-

sensibles sur toute la surface de leur corps.

On trouve dans le tome x de la *Bibliothèque médicale*, plusieurs exemples de somnambulisme, et entre autres, celui d'une femme qui, pendant son sommeil, était insensible même aux coups de fouet donnés à nu sur ses épaules. On poussa la cruauté jusqu'à frotter sa peau de miel, pour l'exposer ainsi aux rayons d'un soleil ardent, et pourtant elle ne donna aucun signe de douleur, tant qu'elle fut en somnambulisme; mais à son réveil, elle souffrit beaucoup et se plaignit amèrement de la manière dont on avait abusé de son état.

Le somnambule Castelli ayant placé sa main dans la flamme d'une chandelle, ne donna aucun signe de sensibilité.

Nous verrons dans la suite quel rôle a joué cette insensibilité parmi les convulsionnaires de saint Médard, et quelques autres crisiaques; chez lesquels elle était portée au plus haut degré, et qui cherchaient à s'en prévaloir comme d'un caractère surnaturel.

Mais lorsque les somnambules sont portés, par le cours de leurs idées, à rechercher les impressions tactiles. Ces impressions peuvent acquérir chez eux une délicatesse extraordinaire,

comme nous le verrons quand nous parlerons du somnambulisme symptomatique.

Lorsque les somnambules reçoivent ainsi quelques impressions externes, il est important, dans chaque cas particulier, de constater si c'est par l'intermédiaire des sens dont nous jouissons dans l'état de veille, ou si c'est par le moyen d'une disposition inconnue et particulière à l'état où ils se trouvent; car il paraît que les deux cas peuvent arriver, et qu'on a vu des somnambules se servir de leurs yeux pendant le sommeil, comme ils l'auraient fait pendant le jour. J'ai vu des somnambules artificiels qui, sans s'éveiller, ouvraient ainsi leurs yeux à volonté; il faut néanmoins être averti que le plus souvent, quand les yeux sont ouverts pendant le somnambulisme, ils sont en même temps fixes et insensibles.

Pour les autres sens c'est absolument la même chose; quand les somnambules entendent, flairent, goûtent, c'est tantôt au moyen des organes ordinaires, et tantôt d'une manière tout à fait différente.

Le siège des sensations peut être transporté dans plusieurs parties du corps (1), mais, à ce

(1) Voyez ci-dessus les expériences de Petetin.

qu'il paraît, plus particulièrement au bout des doigts et des orteils, et surtout dans la région de l'estomac.

Il est surtout très-important de noter la grande influence que peut avoir l'imagination des somnambules sur les sensations qu'ils éprouvent; on rêve en effet dans le somnambulisme aussi facilement que dans le sommeil ordinaire, et mille illusions peuvent se mêler tout à coup dans cet état, aux perceptions réelles dont nous venons de parler.

J'ai vu une jeune personne somnambule spontanée, mais dont on était parvenu à provoquer les accès au moyen des procédés magnétiques, offrir plusieurs exemples de ces erreurs de l'imagination. Les visions chez elle n'étaient pas continuelles, mais elles venaient souvent se mêler à l'état de calme le plus parfait..... Un jour elle était endormie au milieu d'un salon, dans lequel se trouvaient un assez grand nombre de personnes avec lesquelles elle parlait tranquillement des choses les moins propres à effrayer. Quoiqu'elle eût les yeux fermés, et qu'elle ne connût pas la chambre dans laquelle elle se trouvait, elle y marchait tranquillement, évitant assez bien les meubles et les chaises qui se trouvaient sur son passage.

Tout à coup elle cessa de répondre, elle s'arrêta, et sa physionomie prit une expression de terreur; tout son corps tremblait, ses bras étaient étendus comme pour écarter un fantôme, et elle s'écria avec l'accent de l'émotion la plus vive: « La voilà! la voilà! voilà aussi le pauvre M***. » Le magnétiseur faisait tout son possible pour la calmer; il y parvint enfin, en l'assurant qu'il n'y avait rien dans la chambre de ce qu'elle croyait y voir; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine, et elle resta longtemps émue de la vision des spectres; car les deux personnes dont la vue l'avait frappée étaient mortes depuis long-temps.

Non seulement l'objet imaginé produit sur le somnambule la même impression momentanée que s'il était présent, mais encore les effets qu'il détermine sur son organisation sont absolument les mêmes; témoin ce qui arriva au somnambule de l'Encyclopédie, lorsque croyant nager dans l'eau froide au milieu de l'hiver, il éprouva tous les accidens qui auraient pu résulter d'un froid réel très-intense.

On a pu voir par les exemples cités plus haut de Castelli, de Negretti, et de cette jeune somnambule qui ne pouvait voir pendant son sommeil que dans l'obscurité la plus profonde,

combien la persuasion du somnambule peut avoir d'influence sur le mode même des sensations, et la possibilité de recevoir les impressions.

Le somnambulisme est contagieux par imitation, et cette propriété joue un grand rôle, surtout dans les deux dernière espèces.

Le docteur Pezzi, dans un ouvrage publié en italien (1), rapporte que son neveu, à la suite de la lecture répétée de l'histoire du somnambulisme de Castelli, fut lui-même atteint de cette affection, et qu'il présenta des phénomènes absolument semblables à ceux qui sont rapportés dans cette histoire. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le docteur ayant chargé un jeune domestique d'accompagner son neveu pendant les accès et de veiller sur lui, ce domestique fut bientôt lui-même atteint de somnambulisme, et donna ainsi une nouvelle preuve de l'influence de l'imitation sur la production de cet état.

De tous les caractères du somnambulisme, il n'en est aucun qui soit aussi fréquent que l'ou-

(1) L'ouvrage a pour titre *Scritti di medico argomento* del Pietro Pezzi, in Venezia, 1813, et la relation du somnambule dont il s'agit est intitulée *Storra di uno stranissimo somnambulismo*.

bli au réveil de tout ce qui s'est passé pendant l'accès. Il ne faut pourtant pas regarder ce phénomène comme absolument constant, et on trouve à cet égard des exceptions même dans l'espèce qui nous occupe.

Le somnambule de Gassendi, dont nous avons plus haut rapporté l'histoire, gardait en s'éveillant le souvenir des lieux qu'il avait parcourus, et cette connaissance lui était très-utile, lorsqu'ouvrant les yeux au milieu de la nuit, il était obligé de tâtonner pour reconnaître l'endroit où il se souvenait d'être venu pendant son sommeil.

La faculté dont il est ici question est presque toujours soumise à la volonté du somnambule, et il suffit qu'il veuille pendant son sommeil garder le souvenir de ce qui lui arrive, pour qu'il le trouve clairement tracé dans sa mémoire au réveil. C'est probablement ainsi que le somnambule de Gassendi se rappelait les lieux qu'il avait parcourus, et il aurait été curieux de savoir s'il conservait en même temps la mémoire de ses pensées et de toutes ses actions.

De tous les somnambules, ce sont ceux de la quatrième espèce (ceux qui ont passé pour inspirés), qui ont présenté le plus d'excep-

tions sous le rapport de l'oubli au réveil. Je suis persuadé que cela tient à ce que cet oubli ayant été donné autrefois comme une preuve de l'influence du diable, ils faisaient usage de leur volonté pour conserver un souvenir qu'ils pouvaient opposer à leurs adversaires.

Dans le somnambulisme artificiel, comme dans les trois autres espèces, on observe presque toujours l'oubli au réveil; mais rien pourtant n'est plus commun que de voir les somnambules se rappeler à volonté, ou par suite de l'injonction faite par celui qui les dirige, différentes circonstances de leur sommeil qu'il leur importe de connaître.

Ajoutons à ce que nous venons de dire sur le somnambulisme essentiel, quelques considérations sur un phénomène psychologique important qui modifie tous les autres et caractérise cet état mieux qu'aucun d'eux : je veux parler de l'inertie morale dans laquelle se trouvent les somnambules.

Par l'expression *inertie morale*, je désigne une diminution de l'activité morale, d'où résulte pour le somnambule une absence plus ou moins complète de la force d'attention et de la faculté de réflexion (1), par conséquent

(1) Je prends ici le mot *réflexion* dans le sens que lui a

l'impossibilité de se replier sur lui-même pour reconnaître l'état dans lequel il se trouve; de là vient que le somnambule, abandonné à lui-même, s'ignore entièrement, et qu'il ne peut avoir aucune influence sur la manifestation des facultés qu'il est susceptible de présenter. La même inertie fait encore que le somnambule, au moment où il s'endort, ne témoigne aucun étonnement du changement qui se fait subitement en lui. Ce phénomène est, au reste, tout à fait semblable à ce qui nous arrive tous les jours dans le sommeil ordinaire relativement aux songes. Nous sommes, en effet, toutes les nuits affectés dans les rêves par des sensations bizarres et incohérentes qui ne manqueraient pas de produire en nous la plus grande surprise dans l'état de veille, mais qui ne nous causent alors aucun étonnement (1).

donné Løke, c'est-à-dire comme désignant la faculté qui nous fait reconnaître les opérations qui se passent en nous; c'est elle qui nous apprend, en nous découvrant nos propres actes, ce que c'est que penser, comparer, savoir, douter, etc.

(1) Je me suis mille fois abandonné au sommeil avec l'idée d'éviter d'être le jouet des illusions des songes, et autant de fois mes efforts ont été inutiles. Aussitôt que j'étais endormi, l'apparition la plus invraisemblable me frappait sans qu'il me fût possible d'échapper à l'erreur.

Il me semble que ceux qui se sont laissés aveugler au point

Dans ces deux cas, nous devons reconnaître les effets qui résultent de l'absence de cette forced'attention, au moyen de laquelle l'homme éveillé se rendrait compte des nouvelles facultés du somnambulisme, et échapperait aux illusions dont l'homme endormi est le jouet.

C'est au moyen de l'activité morale que dans la veille nous pouvons suivre une série d'idées déterminée, et écarter celles qui ne se rattachent pas à l'objet que nous nous proposons d'examiner. Dans les songes et dans le somnambulisme, la succession des idées se fait tout autrement.

Une sensation qui, frappant un homme éveillé, déterminerait chez lui un acte d'attention, ne produit pendant le sommeil qu'une

de méconnaître en nous la liberté morale, devraient être désabusés par la considération de l'état de songe, si propre à nous faire sentir ce que nous serions sans elle. Qu'ils me disent donc comment il se fait que tant que je serai éveillé, je resterai capable de conserver une idée (comme celle de ne pas me laisser à l'illusion), même à la vue du spectacle le plus attachant; tandis que dès je suis endormi, je me trouve le jouet de mille illusions. Ainsi, par exemple, fermant les yeux dans ma chambre, je me verrai en un instant transporté dans un palais magnifique, dans un jardin délicieux, sans que le moindre retour sur moi-même soit produit par ce changement subit de situation.

réaction semblable à celle qu'occasionne un bruit violent qui nous frappe subitement; une première impression en réveille une seconde, celle-ci une troisième, de sorte qu'il s'établit entre les impressions du somnambulisme et des songes, une liaison indépendante de la volonté.

L'inertie morale, dans le somnambulisme comme dans le sommeil, n'est pas telle pourtant que dans chacun de ces états quelques réflexions ne se mêlent à la série des perceptions fortuites; souvent même nous gardons le souvenir de celles que nous faisons dans les songes. Mais ces réflexions portent presque toujours sur les impressions reçues, et rarement sur les facultés dont nous jouissons, car l'acte en vertu duquel nous repliant sur nous-mêmes, nous reconnaissons l'existence de nos facultés, ne peut être que le résultat du plus haut degré de la faculté de penser; et pourtant nous pouvons pendant le sommeil aller jusqu'à douter de ce que nous voyons, et nous demander si tout ce qui nous affecte n'est pas le résultat d'un rêve: la même chose a lieu dans le somnambulisme.

De même que le principal phénomène physiologique du sommeil est l'engourdissement

des organes, le principal phénomène psychologique consiste dans l'inertie morale; et l'activité du cerveau se trouvant en opposition avec ces deux phénomènes, produit une multitude de sensations qui ne déterminent aucun mouvement, et que n'accompagne aucun acte d'attention.

Dans le sommeil ordinaire, l'exercice des sens extérieurs n'est pas tellement suspendu que plusieurs impressions ne puissent encore être transmises à l'âme. Nous pouvons entendre un bruit, flairer une odeur, etc., sans nous éveiller; seulement les sensations que nous recevons ainsi déterminent l'apparition de certains songes ou se mêlent à ceux qui occupent déjà. Aussi, dans le sommeil, le rappel partiel de l'activité morale peut également être occasionné, soit par les images créées par l'action spontanée du cerveau, soit par les impressions extérieures. Dans tous les cas, l'excitation des sens ou le retour, ou l'activité morale ne peuvent être portés à un degré un peu fort dans les songes sans produire le réveil.

Il n'en est pas de même dans le somnambulisme, car le somnambule peut recevoir les impressions du dehors de différentes manières;

il peut en être affecté très-vivement ; il peut même y donner un degré d'attention très-élevé, sans que le réveil en résulte.

Nous expliquerons plus tard à quoi tient cette différence.

C'est l'inertie morale qui cause chez plusieurs somnambules l'imprévoyance avec laquelle ils répondent à toutes les questions qu'on leur fait, quelque intérêt qu'ils puissent avoir d'ailleurs à se taire. Au reste, l'abus qu'on peut faire à cet égard du somnambulisme n'est possible qu'envers les somnambules abandonnés à eux-mêmes : l'habitude de parler dans le sommeil rend ceux qu'on a exercés pendant quelque temps à la conversation, beaucoup plus aptes à la réflexion. Les paroles des interlocuteurs fixent leurs idées, les rappellent à un même but, et les rendent, sous ce rapport, de plus en plus semblables à l'homme éveillé.

L'inertie morale a aussi la plus grande influence sur l'état des facultés intellectuelles dans le somnambulisme, c'est à elle qu'on doit attribuer les actes extravagans de ceux qui entreprennent des actions périlleuses sans aucun motif raisonnable. J'ai vu une femme qu'on faisait tomber à volonté en somnambu-

lisme, au moyen des procédés du magnétisme animal, et qui autrefois avait été atteinte de somnambulisme essentiel. Comme j'appris que dans ce temps-là elle marchait toutes les nuits sur les toits, je lui demandai ce qui la portait alors à exposer ainsi sa vie. Elle me dit que c'était souvent dans l'intention d'aller chercher un clou, une épingle qu'elle avait aperçue dans la journée, ou qu'elle voyait pendant son sommeil.

Dans l'état de veille, la moindre attention aurait suffi pour empêcher cette femme de s'exposer ainsi pour de pareils motifs; mais dans l'état de somnambulisme, l'idée d'atteindre ce qu'elle désirait, opérait seule sur elle sans qu'il s'en présentât aucune autre qui pût la contrebalancer.

Pour être à portée de se faire une idée exacte de l'influence que peut avoir l'inertie morale sur l'état des fonctions intellectuelles dans le somnambulisme, il faut savoir d'une manière positive le rôle que joue la volonté dans les différentes opérations de notre esprit.

Or, si on y réfléchit avec attention, on pourra facilement reconnaître que dans tout raisonnement il faut soigneusement distinguer les rôles que jouent la volonté et l'in-

telligence. La volonté est active, elle dirige notre attention sur les différentes parties du raisonnement pour qu'elle les rapproche successivement, qu'elle les considère en même temps, et que l'esprit en leur présence, prononce sur leurs rapports; nous sommes, au contraire, passifs relativement aux opérations de l'intelligence, et il suffit que nous fixions notre attention sur deux perceptions qui affectent en même temps le cerveau, avec la volonté de connaître leur rapport, pour que nous acquérions aussitôt la connaissance de ce rapport.

On me demandera peut-être si la volonté seule serait capable de diriger l'attention d'une manière convenable sur les différens objets qu'elle doit parcourir dans la formation d'un long raisonnement? Sans doute la volonté seule sans l'intelligence serait incapable d'arriver à la vérité; nous ne pouvons chercher une vérité qu'autant que nous l'avons déjà entrevue; et quand nous passons d'un des anneaux de la chaîne à l'autre, ne perdant jamais de vue le point où nous voulons arriver, la lumière que notre esprit vient de répandre sur les propositions précédentes, nous éclaire continuellement et sert à diriger notre marche.

Quelquefois une sensation, un besoin, un désir sont les premiers mobiles qui nous déterminent à la recherche de la vérité, en fixant notre attention sur des objets entre lesquels nous avons intérêt de connaître quelque rapport.

Les considérations précédentes nous mettent à même d'apprécier l'influence que peut avoir sur l'exercice des fonctions intellectuelles la diminution plus ou moins grande de l'activité morale. Nous voyons comment son absence absolue doit jeter dans un état d'aliénation complète, état dans lequel pourtant le cerveau continuant ses fonctions d'une manière désordonnée, peut spontanément produire des éclairs d'intelligence, qui n'en réveillent l'activité du *moi* qu'autant qu'il en faut pour en être témoin, ou qui quelquefois même brillent tout à fait à son insu. Ce cas est pourtant le plus rare, et ordinairement le somnambule, averti des singuliers résultats du travail de ses fibres cérébrales, rêve une cause qu'il personifie et à laquelle il les attribue.

Si la liberté morale existe à un degré un peu plus élevé, elle donne plus de suite aux idées en les réglant et en les dirigeant; le somnambule peut alors échapper à l'illusion

qui le porte à attribuer ce qui se passe en lui à des fantômes créés par son imagination et avoir conscience de lui-même; mais dans ce cas, le travail des fibres cérébrales donne en général des résultats moins étonnans.

Quand enfin dans le somnambulisme l'énergie morale est à peu près au degré où nous en jouissons dans la veille, les phénomènes se rapprochent de plus en plus de ceux qui appartiennent ordinairement à cet état; l'intelligence n'a plus rien qui puisse surprendre, les illusions cessent, et on peut, au milieu du calme et de la tranquillité, observer à loisir les facultés nouvelles qui se présentent. C'est ce qui arrive presque toujours dans le somnambulisme artificiel, quand on n'en a pas encore abusé en tombant dans les erreurs que je signalerai bientôt. Au reste, comme la liberté morale est toujours un peu plus limitée dans le somnambulisme que dans la veille, et comme d'ailleurs le somnambulisme n'existe jamais sans une légère exaltation cérébrale, on y remarque toujours une certaine tendance aux illusions et aux rêves, dont il est très-important de se méfier.

Après avoir parlé avec autant de détail du somnambulisme essentiel, il me reste à le con-

sidérer sous le point de vue thérapeutique , et à indiquer la meilleure marche à suivre pour guérir ceux qui en sont atteints. On conseille ordinairement d'employer des moyens violens pour produire un réveil subit , et de les répéter chaque nuit jusqu'à ce que les accès de somnambulisme aient complètement cessé de se reproduire ; mais on doit bien se garder de suivre un pareil conseil.

1° Si la sensibilité est complètement éteinte, tous les moyens employés pour provoquer le réveil seront infructueux ;

2° Le réveil subit, quand il est possible de le déterminer instantanément , entraîne des inconvéniens assez graves ;

3° Le somnambulisme étant souvent le résultat d'une crise salutaire de la nature , on n'est jamais sûr de ne pas nuire au malade en le supprimant ;

4° Enfin , dans tous les cas , la suspension subite d'une habitude , de l'économie animale contractée depuis long-temps , ne peut jamais avoir lieu sans danger.

Ce qu'il y a de mieux à faire avec les somnambules , c'est de chercher à se mettre en rapport avec eux en entrant dans le cours des idées qui les occupent pendant leurs accès ,

pour les diriger d'une manière raisonnable. Si on ne peut en venir à bout, il faut, quand ils sont éveillés, les pénétrer de l'idée de fixer, pendant le sommeil, leur attention sur vous, et surtout les engager à penser à vous en s'endormant; alors il arrive presque toujours qu'ils répondent quand on les interroge.

Si tous ces moyens sont insuffisants, il ne faut pourtant pas désespérer d'établir le rapport avec les somnambules en état de crise; on y réussit presque toujours en employant sur eux, dans l'état de veille, les procédés du magnétisme animal. Ordinairement ceux qui sont atteint de somnambulisme essentiel s'endorment sous l'influence de ces procédés, et il suffit ensuite de faire usage de l'ascendant qu'a toujours le magnétiseur sur celui qu'il a endormi pour empêcher le retour des accès; ou bien si le somnambule juge qu'on ne pourrait les supprimer sans danger, faire cesser au moins les courses ou les autres habitudes qui pourraient entraîner des accidens. Le plus sûr est, dans tous les cas, de remplacer l'accès de somnambulisme de la nuit par un sommeil qu'on provoque chaque jour au moyen des procédés du magnétisme animal. Celui-ci ne peut avoir aucune espèce d'inconvénient; car le somnam-

'bule , guidé , comme nous le verrons bientôt ,
et soutenu par celui qui l'a endormi , jouit
d'assez de raison pour qu'on n'ait plus à crain-
dre les actes extravagans qui rendent quelque-
fois le somnambulisme essentiel dangereux.

CHAPITRE II.

DU SOMNAMBULISME SYMPTOMATIQUE.

Je commencerai par citer un exemple de cette espèce de somnambulisme. L'observation en est consignée, par Sauvages, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, an 1742. Il s'agit d'une jeune personne âgée de vingt ans, qui fut attaquée, en 1737, d'une catalepsie hystérique, à laquelle se joignirent bientôt des accès de somnambulisme.

« Dans le mois d'avril 1737, dit l'auteur, il se joignit à la catalepsie cette autre maladie dont elle eut plus de cinquante attaque, dans lesquelles on distinguait trois temps; le commencement et la fin étaient des catalepsies parfaites; l'intervalle, qui durait quelquefois un jour entier, ou du matin au soir, était rempli par la maladie que les filles de la maison appelaient *accident vif*, donnant le nom d'*accident mort* à la catalepsie. On va voir des phé-

nomènes , ajoute Sauvages , que j'aurais cru simulés si je ne m'en étais assuré par mille épreuves. Ce que je dis d'une attaque doit s'entendre , à quelques circonstances près , de toutes les autres. Le 5 avril 1737, visitant l'hôpital , à dix heures du matin , je trouvai la malade au lit , la faiblesse et le mal de tête l'y retenaient ; l'attaque de catalepsie venait de la prendre , et la quitta en cinq ou six minutes : ce que l'on reconnut , parce qu'elle bâilla , se leva sur son séant , et se disposa à la scène suivante. Elle se mit à parler avec une vivacité et un esprit qu'on ne lui voyait jamais hors de cet état. Elle changeait quelquefois de propos , et semblait parler avec quelques amies qui s'assemblaient autour de son lit. Ce qu'elle disait avait de la suite avec ce qu'elle avait dit dans son attaque du jour précédent. Elle répéta mot pour mot une instruction en forme de catéchisme , qu'elle avait entendue la veille , et elle en fit des applications morales et malicieuses à des personnes de la maison , qu'elle avait soin de désigner sous des noms inventés , accompagnant le tout de gestes et de mouvemens des yeux qu'elle avait ouverts , enfin avec toutes les circonstances des actions faites dans la veille ; et cependant elle était fort endor-

mie. C'était déjà un fait bien avéré ; mais prévoyant que je n'oserais jamais l'assurer, à moins que je n'eusse fait mes preuves en forme, je les fis sur tous les organes des sens ; à mesure qu'elle débitait tous ces propos, un coup de la main appliqué brusquement sur son visage, le doigt porté rapidement contre l'œil, une bougie allumée et approchée assez près de ces organes pour brûler les cils des paupières, une personne cachée qui poussa tout à coup un grand cri près de son oreille, et qui fit un grand bruit avec une pierre portée contre le chevet de son lit, de l'eau-de-vie, de l'eau de sel amoniac portées sous les yeux et introduites dans la bouche, la barbe d'une plume, ensuite le bout du doigt appliqué sur la cornée même, le tabac d'Espagne soufflé dans le nez, les piqures d'épingles, les contorsions des doigts, tous ces moyens furent nuls, et la malade ne donna pas la moindre marque de sentiment.

• Peu de temps après elle se leva ; je m'attendais à la voir heurter contre les lits voisins ; mais elle enfila sa ruelle et tourna à propos, évitant les chaises qui se trouvaient là, les cabinets ; et ayant fait un tour dans la salle, elle enfila de nouveau sa ruelle sans tâtonner ; elle se mit au lit, se couvrit, et peu de temps après

elle redevint cataleptique, ensuite elle sortit comme d'un profond sommeil; et connaissant, à l'air des assistans, qu'elle avait eu ses accidens, elle fut extrêmement confuse et pleura le reste de la journée, ne sachant d'ailleurs rien de ce qu'elle avait fait ou dit dans cet état. Vers la fin de mai de la même année, tous les accidens disparurent, et il n'y a guère d'apparence que les remèdes aient produit cette disposition. L'auteur ajoute qu'il apprit que la malade avait eu quelques rechutes, mais que les accès de catalepsie étaient revenus cette seconde fois moins fréquens et moins forts. Le somnambulisme, qui avait disparu à l'instant de la guérison, reparut aussi au moment de la rechute; mais il était moins parfait, et la malade n'était plus d'une insensibilité aussi complète.

Du perfectionnement de la mémoire.

Parmi les phénomènes que présentait cette somnambule, on doit surtout remarquer ce que dit Sauvages du développement de sa mémoire pendant les accès. Elle répéta, dit-il, *mot pour mot* une instruction en forme de catéchisme, qu'elle avait entendu la veille; ce

que sans doute elle n'aurait pas été capable de faire dans son état ordinaire (1).

Le développement de la mémoire est plus fréquent dans le somnambulisme symptomatique que dans toute autre espèce, et on en trouve un exemple remarquable dans l'ouvrage du docteur Pezzi, que nous avons déjà cité précédemment. Le jeune somnambule, son neveu, dont il donne l'histoire, avait un jour cherché à se rappeler un passage d'un discours sur l'Enthousiasme dans les beaux-arts, et ses efforts pour cela avaient été inutiles dans l'état de veille; mais étant tombé en somnambulisme, non seulement il retrouva ce passage, mais encore il cita le volume, la page, l'alinéa, enfin les lignes elles-mêmes sans avoir rien sous les yeux.

Le même somnambule écrivit, pendant ses accès, l'histoire du commencement de sa maladie. « Il est étonnant, écrivait au docteur Pezzi le docteur Ghirlando, qui le soignait alors, comme il se rappelle les plus légères

(1) Il faut pourtant faire attention que comme Sauvages n'était probablement pas là la veille pour entendre l'instruction dont il s'agit, il a été obligé de s'en rapporter sur ce qu'il dit aux témoignages de ceux qui entouraient la malade, et qui auront pu mettre de l'exagération dans leur rapport.

circonstances, et comme l'ordre et la clarté règnent dans cette histoire, quoique écrite en état de maladie..... »

Petetin rapporte, d'une de ses cataleptiques en somnambulisme, un fait bien plus étonnant. Il dit dans son *Électricité animale*, page 156 : « Je tentai dans l'accès suivant, une expérience à laquelle j'avais pensé, mais qui m'avait toujours échappé ; je portai un doigt sur l'épigastre de la malade, et je lus sans articuler une tirade de plus de cinquante vers français qu'elle ne connaissait pas ; je lui demandai ensuite si elle pouvait les réciter. — Oui certainement... Elle les répéta tous sans hésiter, ou plutôt elle les déclama sans faire une seule faute. Cette demoiselle n'avait qu'une mémoire très-ordinaire ; il lui aurait fallu au moins deux jours d'application pour les apprendre. Je ne pus la voir dans l'accès suivant ; mais sa tante, fille d'un grand mérite, m'apprit le lendemain qu'en lui parlant de ces vers elles les avait récités sans hésiter.

On trouve un grand nombre de faits analogues dans les relations de somnambulisme artificiel, et on y voit à chaque instant les malades endormis se souvenir des choses dont ils ont perdu la mémoire dans l'état de veille, ou

bien se rappeler , après plusieurs semaines , mot pour mot , des ordonnances très-compliquées ; j'ai été souvent témoin de ce phénomène.

M. Deleuze , dans son *Histoire critique du magnétisme animal* , rapporte un fait très-intéressant ; il l'observa sur le premier des malades qu'il fit tomber en somnambulisme. C'était un jeune homme qui , dans son enfance , avait passé deux ans à Candie , mais qui , à l'époque où il fut magnétisé , avait tout à fait oublié la langue de ce pays. Il dit pourtant un jour à l'auteur que si , en somnambulisme , il se trouvait avec quelqu'un qui la sût , il la parlerait avec plaisir. M. Deleuze ne pouvait vérifier le fait , et fut obligé de se contenter de la seule assertion de son malade sur ce sujet. Mais sur le champ il put acquérir la preuve du perfectionnement de sa mémoire pendant le somnambulisme ; car lui ayant demandé s'il se souvenait , dans cet état , des livres qu'il avait lus à Candie , il répondit qu'il se rappelait de ceux qui l'avaient affecté ; qu'il avait lu , à l'époque dont il était question , quelques passages d'un livre bien triste , et qu'il lui avait fait beaucoup d'impression ; qu'il n'en savait pas le titre , mais que tout ce

qu'il en avait lu était dans ce moment présent à son esprit. Sur la prière de M. Deleuze, il se mit à réciter un passage (c'était la nuit de Narcisse d'Young, et il la récitait *précisément comme s'il l'avait relue*. Arrivé chez moi, dit l'auteur, je vérifiai qu'il en avait récité environ *deux pages, et je ne crois pas qu'il en eût changé un seul mot*.

On conçoit tout de suite combien le développement de la mémoire doit avoir d'influence sur le langage des somnambules, et comment des expressions, même celles qui ne leur sont pas familières, peuvent, en revenant d'elles-mêmes à leur mémoire, rendre leur élocution plus nette et plus facile. Ceci pent, jusqu'à un certain point, expliquer plusieurs faits qui d'abord paraissent tout à fait incroyables, comme quand on raconte que quelques hommes se sont mis tout à coup à parler une langue étrangère. Le fait serait vraiment miraculeux et hors de toute explication s'il s'agissait d'une langue entièrement inconnue à celui qui la parle; mais il n'en est pas ainsi lorsque l'individu a déjà quelque notion de la langue dans laquelle il s'exprime; qu'un paysan d'une province où l'on parle un patois différent de la langue française, qui ne peut parler cette langue dans l'état ha-

bituel, mais qui l'entend, devienne tout à coup, soit dans un état d'exaltation produit par l'enthousiasme qu'inspire une secte nouvelle, soit dans un état de délire produit par une maladie, capable de parler facilement la langue française; qu'il déclame avec vivacité et avec chaleur sur le sujet qui l'occupe, comme on raconte que cela s'est fait dans différentes circonstances, c'est sans doute un phénomène bien remarquable, mais il n'a rien de miraculeux.

On trouve une multitude d'observations semblables dans l'histoire des différentes sectes, et l'exaltation que produit le délire dans certaines maladies en offre souvent aussi des exemples. M. Moreau de la Sarthe raconte, dans l'article *Médecine mentale* de l'*Encyclopédie méthodique*, qu'il a traité un enfant de douze ans qui n'avait jamais eu connaissance que des premiers élémens de la langue latine, et qui, dans les accès d'une fièvre maligne, se mit à parler cette langue avec une pureté et une élégance qu'on ne pourrait remarquer que dans ceux qui seraient le plus versés dans sa pratique. Toutes les facultés intellectuelles de cet enfant étaient, au rapport de l'observateur, notablement augmentées, et il n'était pas re-

connaissable , tant il était devenu capable d'exprimer avec force et éloquence les sentimens de reconnaissance qu'il éprouvait pour ceux qui lui donnaient des soins.

Jean Huart, dans le premier chapitre de son livre intitulé *de l'Examen des esprits*, raconte qu'il a *entendu un laboureur affecté de frénésie faire devant lui un discours avec une aussi grande élégance et pureté de mots que Cicéron en aurait pu trouver pour haranguer en plein sénat.*

Un autre frénétique , suivant le même auteur, pendant huit jours, *ne dit pas un mot qu'il ne lui trouvât sa rime* (ce qui nécessitait qu'il eût dans sa mémoire une grande quantité de mots à sa disposition).

Erasmus, dans son *Éloge de la médecine*, déclare avoir vu lui-même un jeune homme de Spolète qui, dans des accès de manie produits par des vers, parlait fort bien allemand, et qui n'en savait pas un mot quand il était revenu à lui (1).

Guyon dit aussi qu'il a vu une femme hémousine, en une fièvre ardente, *parler trois*

(1) On trouve un exemple tout à fait semblable dans *Levinus, Lemnius de natura miraculorum*, liv. II, ch. 2.

jours entiers bon et disert français, dont elle ne savait pas un mot auparavant, et qu'elle ne put jamais parler depuis sa guérison. Si cela se faisait par les malins esprits, ajoute l'auteur, telles maladies ne se guériraient pas par médecines purgatives ou vomitoires.

M. Virey, dans son article *Magnétisme animal*, du *Dictionnaire des sciences médicales*, cite, p. 536 : *Petrus a pronensis commentarium ad Aristotem*, sect. 30, qui dit avoir vu une femme extatique parler latin, et devenir ensuite illettrée comme auparavant(1).

Ces exemples, dont il serait facile de grossir la liste, peuvent assez bien rendre raison de certains faits avancés de nos jours par les magnétiseurs, et qu'on ne pourrait pas comprendre sans une pareille considération. On

(1) Il ne faut pas perdre de vue qu'il est très-difficile de savoir d'une manière positive jusqu'à quel point un malade a pu ou non avoir quelque légère teinture d'une langue. Sauvages raconte qu'une religieuse de Paris se mit tout à coup, dans un délire fébrile, à prononcer des mots grecs et latins. Personne, dans la communauté, ne se doutait qu'elle eût la moindre connaissance de ces deux langues, et on la crut possédée du démon, jusqu'à ce que son frère, qui était à la campagne, étant revenu auprès d'elle, fit savoir que lui-même avait donné à sa sœur les notions qui paraissaient surnaturelles.

rencontre un très-grand nombre de magnétiseurs qui assurent avoir vu des somnambules qui désignent, pendant leur sommeil, les substances qui leur étaient nécessaires, et les nommer, quoiqu'ils ne connussent pas ces substances dans l'état de veille, et qu'ils n'en eussent même jamais entendu parler. Un pareil fait ne pourrait, comme je l'ai déjà dit, être expliqué en aucune manière; mais ce qui a pu donner lieu à cette prétention, c'est sans doute seulement qu'on aura vu des somnambules nommer des substances dont ils ne savaient pas le nom dans l'état de veille, mais qui les avaient entendu autrefois nommer, et les avaient oubliées.

J'ai vu un exemple de ce que j'avance ici. Une somnambule ayant ordonné une tisane dans laquelle devaient entrer plusieurs plantes peu communes, chacun se récria sur la merveilleuse faculté qu'avait la malade de trouver des mots que, disait-on, elle n'avait bien certainement jamais entendu prononcer; elle-même, quand elle fut éveillée, interrogée sur ce sujet, déclara ne rien comprendre à l'ordonnance qu'elle venait de dicter. Les spectateurs étaient de plus en plus en admiration, quand une dame entra, et dit qu'elle se

rappelait fort bien que dans son enfance cette somnambule, fille d'une femme qui faisait le métier d'herboriste dans les campagnes, avait cherché avec sa mère les plantes en question. Elle ajouta qu'elle-même les avait accompagnées dans leurs recherches ; mais tout cela remontait à une époque si éloignée, que la somnambule pouvait bien en avoir perdu le souvenir dans l'état de veille.

La prétention relative à la vue à distance peut aussi avoir été souvent produite par la vivacité avec laquelle se peignent dans l'esprit des somnambules les images des lieux, de ceux mêmes qu'ils n'ont vu qu'une seule fois, et sans en avoir paru frappés. Si un somnambule, en effet endormi dans sa chambre, et envoyé par son magnétiseur à quelques lieues de là, pour voir une personne à laquelle il s'intéresse, décrit la maison de cette personne, la disposition des appartemens, la forme et l'ameublement des chambres ; si, quoiqu'il n'ait jamais vu qu'une fois l'habitation dont il parle, il représente le tout avec autant d'exactitude que s'il avait les objets sous les yeux, on se persuadera aisément qu'il les voit en effet, on s'extasiera sur une pareille merveille, et on croira ne pouvoir manquer d'accorder la plus grande

confiance à ce qu'il aura dit de la personne pour laquelle il est consulté. Je sais que les partisans de la vue à distance pourront citer un grand nombre de cas dans lesquels l'observateur est entré dans des détails qui paraissent rendre la supposition que je fais inadmissible, et je leur accorderai volontiers que rien n'est plus ridicule que de croire avoir réfuté d'un seul trait une multitude de faits, en indiquant vaguement une seule cause possible d'erreur; mais j'ai voulu seulement signaler ici une des mille causes possibles d'illusion dans le cas dont il s'agit.

On trouve, dans la faculté qu'ont les crises de pouvoir parler en crise les langues qu'ils ne comprendraient pas dans l'état de veille, l'explication des principaux phénomènes qui, dans le procès de la prétendue possession des religieuses de Loudun, firent condamner à mort le malheureux Grandier. Je parlerai dans la suite assez longuement de cette affaire, et je me bornerai ici à dire que si on avait connu les phénomènes dont nous nous occupons, à l'époque où on condamna le malheureux Grandier, il n'aurait pas succombé à la haine de ses ennemis; que du moins on n'aurait pas grossi d'une manière

si honteuse pour l'humanité, la liste des assassinats juridiques. On a dit que l'admission des phénomènes que présente le somnambulisme pourrait être favorable aux idées superstitieuses ; on peut dire avec assurance tout le contraire.

La connaissance exacte de ces phénomènes, comme tout ce qui peut servir aux progrès des lumières, ne peut que contribuer à nous préserver de toute superstition, en ramenant à des causes naturelles des faits qui, si on ne connaissait pas ces causes, pourraient paraître présenter quelque chose de miraculeux.

La vérité est la source de tout bien, et l'erreur ne peut produire que le mal. Éclairons-nous donc sur les vérités quelles qu'elles soient qui se présentent à notre observation, et loin de craindre de favoriser la superstition en admettant de nouveaux phénomènes, quand ils sont bien prouvés, soyons persuadés que le seul moyen d'empêcher les abus qu'on peut en faire, c'est d'en répandre la connaissance.

Outre le développement de la mémoire, on peut encore citer comme appartenant au somnambulisme symptomatique plus spécialement qu'à toute autre espèce, deux facultés en rapport avec la maladie qui accompagne son

apparition ; ces deux facultés sont la connaissance instinctive des remèdes qui conviennent au somnambule , et la prévision des différentes modifications qui doivent survenir dans le cours de la maladie. Nous allons parler séparément de chacune de ces facultés.

De l'instinct des remèdes.

La connaissance instinctive des remèdes est dans le somnambulisme le résultat du perfectionnement de cette faculté qui , dans l'état de veille , modifie d'une manière plus ou moins prononcée nos goûts et nos penchans , d'après les besoins de notre organisation.

L'instinct des remèdes n'est pas une faculté qui soit particulière aux somnambules ; on en trouve de fréquens exemples dans les ouvrages de médecine , et elle appartient à tous les animaux. Il est même raisonnable de présumer que nous n'en serions dépourvus dans aucune espèce de maladie , si les habitudes sociales ne nous avaient pas écarté de la nature , en affaiblissant l'énergie primitive de notre organisation. Quelques réflexions générales suffiront pour faire sentir combien une pareille supposition doit paraître vraisemblable.

C'est une loi générale de la nature que tout être vivant soit organisé de manière à ce que, dans quelque état qu'il se trouve, il tende de lui-même à l'état de santé. Cette tendance chez les animaux provient d'une liaison établie entre leurs goûts, leurs penchans et leurs besoins.

Nos goûts et nos penchans dépendent de notre organisation. C'est une proposition si généralement reconnue aujourd'hui, qu'elle est presque devenue un axiome, et on peut en reconnaître la vérité en considérant seulement au premier coup-d'œil ce que nous présentent les différentes espèces d'animaux comparés entre eux; et pour ne parler que de deux grandes classes, les animaux herbivores n'ont-ils pas une organisation bien évidemment en rapport avec le genre d'alimens qui leur plaît? Que l'on considère leurs dents, on verra qu'ils ont seulement sur le devant de la bouche quelques incisives propres à couper les substances végétales dont ils doivent se nourrir, et que tout le reste de leur bouche est garni de dents dont la forme est plus ou moins analogue à celle de nos grosses molaires, se touchant en haut et en bas par des surfaces larges et inégales et propres seulement à broyer. Leur canal intestinal forme un grand

nombre de circonvolutions dans l'abdomen, et, par sa longueur, expose plus long-temps à l'action des vaisseaux absorbans la masse alimentaire formée de substances qui ne présentent sous un grand volume que peu de parties nutritives.

Chez les carnivores, on trouve une disposition toute contraire. Leurs dents sont pointues, acérées, et très-propres à déchirer les viandes. Leur canal intestinal est beaucoup moins long et moins sinueux que celui des herbivores; de sorte que les matières alimentaires éminemment nutritives qui doivent le parcourir, n'y sont pas soumises à une si longue absorption, ce qui aurait été inutile et probablement même nuisible.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les différentes parties de l'organisation sont toujours en harmonie entre elles, et qu'ainsi on ne voit jamais un animal aux dents pointues, pourvu d'un canal intestinal long, ni un autre dont la bouche soit garnie de molaires, présenter un canal alimentaire peu sinueux et court.

L'homme, qui se nourrit également de végétaux et de chair, tient le milieu entre ces deux grandes classes pour la forme de son or-

ganisation (1), soit sous le rapport du canal intestinal, soit sous celui des dents ; de sorte que cette considération doit nous porter à conclure que nous étions naturellement destinés à user des deux espèces de substances, et que ce n'est pas par suite d'une dépravation de nos goûts primitifs que nous ne nous bornons plus uniquement à la diète végétale.

Non seulement on remarque que les goûts sont différens chez les animaux dont l'organisation n'est pas la même, mais encore chez le même animal, considéré à différentes époques de sa vie ; on voit les goûts se modifier et changer à mesure que l'organisation change. Bornons-nous à considérer l'homme, qui doit surtout nous occuper.

Tant que nous restons dans l'état ordinaire de santé, comme il ne se passe en nous aucun changement subit qui puisse modifier nos penchans d'une manière assez remarquable, pour

(1) Chez les herbivores, le canal alimentaire déployé est de neuf à dix fois la longueur de l'individu ; chez les carnivores, il l'est seulement de trois à quatre, et chez l'homme de six à sept.

Quant à la forme des dents, l'homme en a de toutes les formes, des incisives pour couper, des laniaires pour déchirer les viandes, et des molaires pour broyer.

rendre sensible la liaison qui nous occupe, nous ne nous en apercevons pas. Mais ce qui ne peut être sensible d'un instant à l'autre, nous pouvons le remarquer d'une manière évidente dans les changemens généraux qu'opèrent en nous les progrès de l'âge; et pour ne parler que des goûts relatifs aux alimens, combien ne diffèrent pas entre eux ceux de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse? Les différences qu'on observe à ces différentes époques de la vie sont bien évidentes, et elles seraient encore plus tranchées, si l'état de société n'en affaiblissait les nuances par des impulsions prématurées et des habitudes contre nature.

Si la marche naturelle des progrès de l'organisation se manifeste ainsi par des signes sensibles, malgré la lenteur de ces changemens, on ne doit pas s'étonner de ce que quand une maladie vient subitement interrompre l'ordre habituel, il se manifeste des goûts, des penchans, des appétits nouveaux, et que tous ces changemens soient toujours en harmonie avec les besoins de celui qui les éprouve; la maladie n'est pas un état contre nature, ce n'est pas un dérangement total, un désordre absolu qui trouble la machine; c'est un nou-

vel état dans la nature. Il s'établit un nouvel ordre de fonctions et un enchaînement de nouvelles lois qui les dirigent ; il est impossible qu'un dérangement particulier ait lieu , sans que toute l'économie ne se déränge pour ainsi dire à l'unisson. C'est ce que tous les médecins reconnaissent et ceux mêmes qui nient qu'il y ait en nous une véritable intelligence distincte ou non du principe de la raison , destinée à présider aux fonctions de la vie intérieure. Ceux qui ne voient dans notre organisation que le jeu d'une machine, la regardent au moins comme si parfaitement organisée , que dès qu'elle est dérangée , elle tend d'elle-même à son état primitif en écartant les causes qui pourraient la détruire.

Il existe des dérangemens de l'économie , que l'ordre le plus régulier de l'organisation la mieux ordonnée produit journellement en nous ; je veux parler du besoin de prendre des alimens et des boissons. La faim et la soif peuvent , sous certain rapport , être considérées comme des états maladifs , dont la nature nous indique le remède d'une manière bien manifeste et que personne ne révoque en doute. Certainement , quand nous avons faim ou soif , nous ne nous dissimulons pas que

c'est d'alimens ou de boissons que nous avons besoin ; et quelque extension qu'on puisse vouloir donner au pouvoir de l'habitude , je ne crois pas que personne puisse soutenir que c'est elle seule qui nous guide dans cette circonstance (1).

(1) On ne conçoit pas comment Condillac a pu se laisser aveugler au point de prétendre que quand la statue (organisée intérieurement comme nous) dont il veut faire un homme, éprouvera le besoin de la faim, ce besoin déterminera seulement en elle des mouvemens vagues causés par l'état de malaise où elle se trouvera, sans qu'ils aient aucun rapport déterminé avec la cause qui les produit, et comment il peut supposer que la suite de ses mouvemens l'ayant fait approcher par *hasard* un corps propre à la nourrir, par *hasard* elle serrera ses dents pour en séparer une partie, et fera par *hasard* les mouvemens nécessaires pour l'arracher. Relativement au choix des corps, suivant Condillac, elle sera seulement portée à choisir les plus mous. Quoi donc ! elle prendra plutôt la boue qu'elle foulera sous ses pieds que le fruit qui lui offrirait plus de résistance ; rien ne la guidera, ne l'éclairera, le hasard seul veillera à sa conservation ! Condillac avait donc oublié ces mouvemens instinctifs qui précèdent toute habitude et toute expérience, comme quand l'enfant, en sortant du sein de la mère, fait les mouvemens nécessaires à la succion, et de lui-même saisit le mamelon pour faire couler dans sa bouche le lait qui doit le nourrir ?

Y a-t-il rien de plus capable de montrer jusqu'à quel point

Tout le monde convient en effet aujourd'hui qu'il faut nécessairement admettre en nous des mouvemens produits par la nature, indépendamment de toute expérience, de tout raisonnement et de toute habitude ; or , tels sont certainement ceux que font les animaux pour apaiser le besoin de la faim ou celui de la soif quand ils se font sentir et sans que jamais rien leur ait appris à les satisfaire.

De même que quand nous avons faim, quand nous sommes malades par la faim , nous nous sentons portés à manger pour nous guérir, de même aussi dans toute maladie , nous nous sentons des goûts en rapport avec nos besoins. Dans la fièvre , par exemple , quand la rapidité de la circulation , la plénitude des vaisseaux sanguins et tous les autres accidens ne

un homme d'un mérite supérieur peut se laisser aller à adopter les opinions les plus clairement absurdes , que de voir Condillac , dans un traité *ex professo* sur les animaux , définir l'instinct une *habitude privée de réflexions*. Mais n'est-ce pas au contraire une des choses les plus remarquables dans l'instinct , que de voir qu'il n'a pas besoin d'habitude pour guider convenablement ceux qu'il dirige. L'abeille qui travaille pour la première fois à la construction de sa ruche , est aussi habile à la construire qu'elle pourra le devenir par la suite.

pourraient manquer d'être augmentés par une nouvelle nourriture, les alimens nous inspirent du dégoût, tandis qu'au contraire nous sommes, dans ce cas, portés vers les boissons froides et acidulées, qui peuvent nous faire du bien, en modérant l'excès de la chaleur animale. Il en est de même dans une foule d'affections ; celles que l'on désigne sous les noms d'*embarras gastriques*, de *fièvres bilieuses*, sont caractérisées par un dégoût marqué pour les substances animales, dont l'usage en effet serait extrêmement nuisible. On peut observer ce rapport entre les goûts et les besoins même dans de simples nuances de notre organisation et dans des circonstances où les maladies n'étant pas encore positivement déclarées, nous nous trouvons seulement prédisposés à en être atteints. Par exemple, c'est une cause prédisposante aux affections bilieuses et inflammatoires, que la saison de l'été ; et aussi dans cette saison nous nous sentons moins de goût pour les substances animales qui en favoriseraient le développement. Nous pouvons observer continuellement en nous des effets semblables ; à qui n'arrive-t-il pas tous les jours de trouver désagréable en sortant de table, l'odeur des alimens qui le flattait quel-

ques instans auparavant, quand il avait besoin de nourriture ? N'est-ce pas aussi une chose qu'on observe tous les jours, que le goût qu'ont les femmes hystériques pour l'*assa-fœtida*, dont l'odeur est si désagréable pour nous ? Et peut-on attribuer cette singularité à autre chose qu'au besoin, qu'à leur organisation de cette substance propre à les soulager ?

Dans les goûts des femmes enceintes, on retrouve les traces de la même faculté, puisqu'on les voit manger impunément en très-grande quantité des substances tout à fait impropres à la nutrition et pour lesquelles elles se sentent alors du goût.

Tous ces faits peuvent être regardés comme le résultat des vestiges d'une faculté qui sans doute existait primitivement dans l'homme, beaucoup plus développée qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais qu'on conçoit fort bien pouvoir reparaitre de nouveau, toutes les fois que, par des causes quelconques, notre organisation vient à acquérir un degré d'énergie supérieur.

Il doit résulter de tout ce que nous venons de dire, que si les somnambules jouissent de la faculté de connaître les remèdes qui leur conviennent quand ils sont malades, cette fa-

culté ne doit pas nous étonner, puisque, loin de paraître en rien contraire aux lois de notre organisation, elle semble plutôt tout à fait conforme aux phénomènes qu'elle produit journellement en nous.

Au reste, de quelque manière qu'on veuille les expliquer, les faits d'instinct curatif existent incontestablement, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie; et ils sont beaucoup plus fréquens parmi les somnambules que parmi les autres malades; aussi n'en trouve-t-on nulle part des exemples aussi nombreux que dans les histoires des traitemens par le magnétisme animal, accompagnés de somnambulisme. On peut encore en voir des exemples particulièrement dans *l'Encyclopédie méthodique*, article *Médecine mentale*, rédigée par M. Moreau de la Sarthe. On en trouve aussi dans plusieurs articles du *Dictionnaire des sciences médicales*, sous les titres qui peuvent avoir quelque rapport avec le sujet dont il est question.

Cabanis a aussi observé cette faculté chez plusieurs malades. Il dit dans son *Rapport du physique et du moral*, tom. II, pag. 60 :

« J'ai vu des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et

savaient choisir les alimens et même les *remèdes* qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux. »

Il faut remarquer, dans ce passage, que la faculté dont parle l'auteur ne portait pas seulement sur le choix des alimens, mais encore sur celui des *remèdes*.

De plus, comme on voit, ce n'est pas sur des autorités plus ou moins respectables que Cabanis admet les deux facultés qu'il reconnaît dans l'homme; il les admet, parce qu'il les a observées lui-même. *J'ai vu*, dit-il; Cabanis n'était pas un homme crédule, on ne peut pas trouver d'écrivain qui plus que lui se soit constamment montré éloigné de tout ce qui peut tenir au merveilleux. Croira-t-on qu'il ait menti en disant qu'il avait *vu* des choses qui ne pouvaient que donner des armes à ceux qui voudraient combattre ses idées?

Au reste, j'ajouterai pour terminer ce que j'ai à dire sur l'instinct des remèdes, que cette faculté, toutes les fois qu'elle existe, doit être considérée comme absolument instinctive et indépendante, par conséquent, de tout raisonnement et de toute habitude. Ce n'est pas ainsi pourtant que la considèrent la plupart des par-

tisans du magnétisme, qui presque tous veulent la faire dépendre d'une autre faculté dont je ne crois pas qu'on doive reconnaître la réalité.

Ils pensent que les somnambules voient l'intérieur de leur corps, et que d'après cette vue, pouvant juger de l'état des différens organes, ils se trouvent capables de reconnaître la cause de la maladie et de choisir le remède propre à la combattre

Une première raison qui s'oppose à ce qu'on puisse admettre cette explication, consiste dans l'impossibilité où sont les magnétiseurs de prouver l'existence de cette vue intérieure qu'un si grand nombre de faits contredisent, sans qu'on en puisse citer qui les établissent d'une manière suffisante; et quand on accorderait que quelques somnambules peuvent voir l'intérieur de leur corps, il n'en resterait toujours pas moins vrai qu'un grand nombre de ceux qui ne le voyaient pas, ont pourtant indiqué des remèdes tout aussi bien que ceux qui prétendaient le voir. Mais si les premiers n'ont pas eu besoin de cette connaissance, elle n'est donc pas nécessaire, et on ne peut s'arrêter à l'explication donnée. Au reste, les magnétiseurs ont avancé l'opinion dont je

parle sans trop y réfléchir, et sans s'apercevoir qu'ils ne faisaient que reculer la difficulté. Je veux pour un instant que les somnambules voient l'intérieur de leur corps, comme ils le verraient au travers d'un corps transparent; s'ils ne sont pas médecins, que pourra leur apprendre une pareille vue? S'ils ne savent pas comment doivent être les parties dans l'état de santé, qui pourra les faire juger quelles sont celles qui sont malades? Et quand ils auront cette connaissance, comment parmi les parties malades reconnaîtront-ils celle qui est la cause primitive de tout le désordre, et sur laquelle il faudra diriger le remède? Enfin, quand on leur supposera cette dernière connaissance, il restera encore à leur accorder une faculté toute pareille à celle qu'on veut expliquer, celle de connaître le remède capable de détruire la cause qu'ils viendraient d'apercevoir. Autant valait tout de suite accorder qu'ils connaissaient instinctivement ce remède d'après le sentiment de la maladie, que d'entasser tant d'invéraisemblances pour arriver à une supposition aussi difficile à concevoir que celle qu'on ne veut pas admettre. Mais pourquoi aller chercher tant de difficultés? Consultons l'expérience pour voir ce qu'elle nous indique dans les jugemens

instinctifs que nous portons tous les jours relativement à nos besoins journaliers. Or, de même que quand nous avons faim, quand nous sommes malades par la faim, sans avoir besoin de connaître si c'est la vacuité de l'estomac ou toute autre cause qui produit l'état de souffrance où nous nous trouvons, nous nous sentons portés à manger pour nous guérir; de même aussi, dans toute autre maladie, nous nous sentons des goûts en rapport avec nos besoins, et nous savons distinguer ce qui nous convient de ce qui peut nous nuire sans avoir besoin d'aucune connaissance particulière de l'état des diverses parties de notre organisation, et sans y arriver par aucun raisonnement.

De la prévision.

La prévision est incontestablement, de toutes les facultés du somnambulisme, la plus étonnante, la plus susceptible de frapper l'imagination, et de jeter le trouble dans l'âme de l'observateur; par cette même raison, c'est celle aussi qui doit inspirer le plus de défiance à ceux qu'un esprit sage rend difficiles sur tout ce qui paraît se présenter avec les caractères du merveilleux; heureusement cette faculté,

la plus incompréhensible de toutes, est aussi celle que j'ai eu le plus souvent occasion d'observer, et je me félicite du hasard qui l'a présentée tant de fois à mon examen; car si l'habitude n'avait pas d'abord commencé par me familiariser avec elle : mon esprit ne l'aurait peut-être jamais considérée avec assez d'impartialité pour en juger sainement.

Il faut avant tout que je dise positivement en quoi consiste la faculté dont je veux parler, jusqu'où je l'ai vue s'étendre, et entre quelles limites je l'ai toujours vu restreinte.

La prévision, telle que je l'ai observée chez les malades somnambules, n'a jamais consisté que dans la possibilité d'annoncer d'avance le moment et la durée des différentes modifications des maladies dont ils étaient atteints, et leurs prédictions ne s'accomplissaient qu'autant qu'aucune circonstance étrangère ne venait déranger la marche de la nature. Je sais que plusieurs écrivains, et principalement ceux qui ont écrit sur le magnétisme animal, ont eu d'autres prétentions à cet égard, et je n'en suis point étonné, à cause du penchant qui nous emporte comme malgré nous à la croyance du merveilleux; la plupart des hommes sont particulièrement si fortement entraî-

nés vers le désir insensé de connaître l'avenir, qu'ils saisissent avec avidité tout ce qui peut leur donner l'espoir d'y parvenir ; de sorte qu'on ne doit pas être surpris qu'au moment où on a cru avoir fait un pas dans cette carrière, on se soit bientôt flatté de pouvoir la parcourir toute entière.

D'ailleurs l'activité excessive de l'imagination des somnambules peut encore ici induire facilement en erreur. Il suffit en effet que, sur l'observation de la faculté de prévision relativement aux maladies, on persuade à un somnambule, en l'interrogeant sur d'autres matières, qu'il doit avoir une connaissance illimitée de l'avenir, pour qu'il fasse de très-bonne foi, à l'occasion de chaque question, un rêve plus ou moins vraisemblable. Le hasard et la prévention des spectateurs pourront, dans la suite, donner à ce rêve un air de vérité. Ajoutons à cela que l'extrême amour propre des malades peut les porter à en imposer sans aucun autre but que celui d'étonner.

Pour moi, je n'ai jamais rien observé au-delà de ce que j'ai dit, et le phénomène, tel que je le présente, reste certainement encore assez admirable pour donner matière aux plus sérieuses réflexions. Il serait, par exemple, cu-

rieux d'examiner jusqu'à quel point la prévision de l'homme en somnambulisme peut être rapprochée de celle que paraissent présenter plusieurs animaux, et particulièrement les insectes dans un grand nombre de circonstances. On les voit souvent, en effet, pourvoir à leurs besoins futurs avec une précision et une sagacité égale ou supérieure à tout ce que l'homme doué de la faculté de prévision la plus étendue pourrait exécuter dans des circonstances semblables.

Les exemples de prévision ne sont pas très-rares dans les ouvrages de médecine.

Arétée, dans son traité *De Signis et causis acutorum morborum*, lib. II, cap. 2, termine ainsi la description du *causus* : « *Animus stabilis et constans est, sensus omnis purus et integer, subtile ingenium, mens vaticinanda idonea primùm se vitâ migraturos præsentium deindè præsentibus futura denunciant; non nulli interdùm eorum dictis fidem non habendam putant, sed dictorum eventus in eorum admirationem concitat.* »

Antonius Benivenius rapporte l'histoire d'un malade qui prédit l'heure à laquelle sortirait de son corps une flèche qui y était enfoncée (1).

(1) *De abditis morborum causis*, cap. 10, pag. 216.

On trouve encore des exemples de prévision dans un ouvrage intitulé *Elysium jucundarum quæstionum campus*, autore Gaspare (1).

Des écrivains plus modernes ont cité aussi des exemples de prévision; on en trouve dans Francus, *De Franknou hydell* (1675); Janilsch, *De Somniis medicis, Argentatori* (1720); Michel Alberti, *De Vaticiniis œgrotorum*, Hal (1724); Th. Quellenetz, *De Divinationibus medicis*, Freiburg (1723).

Sauvages, dans sa *Nosologie*, cite une observation de Descartes, qui rapporte que deux jeunes filles hystériques se prédisaient mutuellement d'avance les différentes crises de leur maladie. Il en rapporte au même endroit une autre de Cavalier, qui dit avoir vu à Fréjus « quatre hydrophobiques qui avaient prédit « le jour, et même l'heure de leur mort, et « qui moururent au jour et presque à l'heure « prédite; moi-même, ajoute-t-il, j'ai vu un « sexagénaire prédire le jour de sa mort un « mois auparavant, et il mourut d'une fièvre « épéale au jour indiqué (2). »

(1) Reies, Bruxelles, 1661, in-fol., quest. 37, pag. 247.

(2) Sauvages, *Nosologie méthodique*, tom. II, p. 738.
Mélancolir.

M. Desèze, dans ses *Recherches sur la sensibilité*, page 214, regarde la faculté de prévision comme incontestable (1).

Enfin, Cabanis a aussi reconnu l'existence de cette faculté.

« On voit, dit-il, des malades qui sont en
 « état d'apercevoir, dans le temps de leurs pa-
 « roxysmes, ou certaines crises qui se prépa-
 « rent, et dont la terminaison prouve bientôt
 « après la justesse de leurs sensations, ou d'au-
 « tres modifications organiques attestées par
 « celles du pouls, ou des signes plus certains
 « encore. »

Passons à des exemples plus récents et mieux constatés ; on en trouve plusieurs très-remarquables dans une observation consignée dans le *Rapport fait à la Société des sciences physiques d'Orléans*, par M. Guéritant, pharmacien. Le Mémoire fut lu à la Société par M. Lattour, secrétaire de la Société, et fils du médecin qui avait soigné la malade. Comme cette observation présente un exemple curieux de l'espèce de somnambulisme dont nous nous

(1) *Recherches physiologiques et philosophiques sur la sensibilité ou la vie animale*, par M. Desèze, docteur en médecine, in-8°, 1716.

occupons , j'en parlerai assez longuement , et je me sens d'autant plus porté à m'y arrêter qu'elle n'est pas aussi connue qu'elle méritait de l'être.

Mademoiselle Adelaïde Lef..., qui fait le sujet de l'observation , avait éprouvé de fréquentes maladies dans son enfance. La menstruation s'établit chez elle à 13 ans , et ne parut qu'une seule fois ; sa disparition fut suivie d'une chlorose très-intense , et les règles ne reparurent que l'année suivante.

Au mois de septembre 1804 , mademoiselle Adelaïde fut atteinte d'une forte tympanite qui , après avoir menacé ses jours , céda à un traitement anti-hystérique ; elle avait alors dix-huit ans.

En février 1805 , elle sentit ses membres supérieurs et inférieurs s'affaiblir progressivement. « Les jambes perdirent bientôt toute espèce de mouvement , et de violentes convulsions qui suivirent , déterminèrent une paralysie complète des extrémités. Il est à remarquer que les organes de l'ouïe et de l'odorat acquirent pendant ce temps une telle susceptibilité , que le plus léger bruit , ou l'odeur d'une fleur suffisait pour réveiller les convulsions. On s'aperçut aussi , avec non moins

de surprise , que la moindre contrariété morale faisait retrouver à la malade l'usage momentané de ses forces ; elle s'élançait alors de son lit , parcourait un espace plus ou moins grand , et, bientôt épuisée, retombait complètement dans son état de paralysie ; elle jouissait, lors de ses accès, de toute la plénitude de ses fonctions intellectuelles. »

Malgré tous les moyens thérapeutiques mis en usage , la malade pouvait à peine , au bout de six semaines , mouvoir légèrement les doigts dans son état ordinaire ; mais « dans ses accès de manie , il y avait une exaltation si considérable des forces musculaires , que la malade enlevait les fardeaux les plus lourds , bêchait , et tirait de l'eau à des puits très-profonds. Lorsqu'elle revenait à elle-même , elle retombait dans son état de faiblesse excessive, et les extrémités étaient encore presque totalement privées de mouvement. » Les accès finirent par prendre un caractère de périodicité marquée, et cédèrent à l'emploi du quinquina, après avoir tourmenté la malade pendant neuf mois.

Conduite alors à la campagne , mademoiselle Lef... y fut atteinte de nouvelles convulsions ; pendant leur durée « elle se roulait sur elle-

même comme un cylindre, elle enlaçait et tordait ses membres, imitait le cri de plusieurs animaux, cherchait à lacérer tout ce qui l'environnait, montait avec agilité, même aux plus grandes hauteurs (1), récitait différens passages de poésie qu'elle n'avait jamais confiés à sa mémoire (2), et ne conservait aucune idée de ce qu'elle avait fait, quand l'accès était terminé (3). »

Les trois derniers phénomènes notés ici suffisent pour caractériser l'état du somnambulisme, qui devint plus parfait dans la suite, mais qui existait déjà d'une manière évidente pour les hommes habitués à l'observer.

Le printemps parut avoir une heureuse in-

(1) Ce phénomène, observé souvent chez les possédés, était toujours regardé comme un effet surnaturel de la présence du démon.

(2) Il n'est pas besoin de dire que certainement elle les avait pourtant lus ou entendu réciter quelque part, quoique peut-être elle crût, dans l'état de veille, n'en avoir jamais eu connaissance. Cette circonstance est, comme nous l'avons vu, très-propre à induire en erreur les somnambules eux-mêmes.

(3) Ce dernier phénomène est le plus commun de tous ceux que présente le somnambulisme, quoiqu'il ne soit pas absolument constant.

fluence sur la marche de la maladie ; mais pendant l'été et l'automne elle reparut avec plus de force. La malade était affligée successivement de surdité , d'aphonie , de cécité , et quelquefois de tous ces accidens ensemble. « On l'a vue , dit l'auteur de la relation , dans les instans malheureux où ses accès se manifestaient , se courber avec force et rapidité , de manière à faire toucher en avant son front avec ses pieds , tout à coup se renverser en arrière , et toucher de même avec son front ses talons et ses genoux ; d'autres fois , cette infortunée malade *sautait et pirouettait avec une telle rapidité sur elle-même , qu'elle ne cessait ce mouvement extraordinaire et convulsif que pour tomber dans un état d'anéantissement proportionné à l'intensité des convulsions. Une chose toujours digne de remarque , c'est que l'exercice de la pensée était libre pendant ces accès.* »

Cette dernière circonstance surtout rend ce genre d'accidens tout à fait semblable à ce que présentèrent quelques convulsionnaires de saint Médard , et particulièrement M. Fontaine , qui , atteint de convulsions toutes pareilles , s'imposa , par des motifs de piété , l'obligation de lire à plusieurs reprises un volume

tout entier en pirouettant sur lui-même comme mademoiselle Adélaïde (1).

Un autre accident qui rapproche beaucoup la maladie de mademoiselle Lef... de l'état des convulsionnaires de saint Médard, c'est l'impossibilité où elle se trouva de prendre aucune nourriture pendant deux jours entiers. Voici comment l'auteur de la relation s'explique sur cet accident :

« Un symptôme effrayant qui se manifesta à cette époque, fut une espèce de resserrement de l'œsophage, qui réduisit en quelques jours la malade à ne vivre que de café au lait, qui finit lui-même par ne plus passer, et força mademoiselle Lef... de rester deux jours et deux nuits sans prendre aucune espèce de nourriture. »

Ceci se passait à la fin de 1805, et rien de remarquable n'arriva plus à la malade, jusqu'à l'équinoxe du printemps de 1807. A cette époque, de nouveaux symptômes se présentèrent : dans ses accès de manie, elle était sujette à devenir, comme précédemment, sourde, muette et aveugle ; mais ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que, pendant ces accidens, le toucher acquérait « une susceptibilité et une

(1) Voyez Carre de Montgeron, tome II.

finesse si exquises, que l'application de la main sur la joue suffisait seule à la malade pour lui faire reconnaître les personnes qui lui étaient familières. » Ce phénomène est commun chez les malades traités par le magnétisme animal, et les magnétiseurs l'attribuent au fluide dont ils reconnaissent l'existence.

Mademoiselle Lef... éprouvait une si grande augmentation de forces musculaires, qu'elle s'élevait quelquefois à des hauteurs de six ou sept pieds (1).

On rapporte de la malade, pendant ses accès, des choses plus extraordinaires encore.

« L'industrie manuelle de mademoiselle Lef... offrit aussi une remarque non moins étonnante : elle exécutait sans difficulté, et à l'instant même qu'on lui en faisait le défi, différens tissus, tels que la futaine, le casimir et d'autres croisés. A l'aide seul de ses mains, elle fit entre autres un ouyfrage de paille qu'on a conservé, et dont mademoiselle Lef... ne

(1) Je présume que c'est la vue de pareils sauts qui a pu persuader à ceux qui se sont occupés des possessions, que les possédés avaient la faculté de tenir leur corps suspendu en l'air pendant un certain temps ; ce qu'il y a de certain, c'est que si on s'était avisé d'exorciser la malade, elle aurait infailliblement passé pour possédée.

peut aujourd'hui concevoir l'exécution. Elle montrait pendant ses accès la même dextérité pour le tricot, la broderie, et mille autres petits ouvrages d'aiguille. »

Tous les accidens cessèrent quelque temps à la suite d'un flux hémorroïdal très-abondant et d'évacuations utérines excessives.

La maladie reparut ensuite, et continua de présenter une suite de symptômes bizarres jusqu'au mois de mars 1808, époque à laquelle elle devint si intéressante, que je vais copier mot pour mot le reste de la narration.

« C'est à cette époque, messieurs, que mademoiselle Adélaïde parvint au point où l'organe de l'ouïe sembla départir entièrement ses facultés au centre épigastrique, qui, jusqu'au terme des souffrances de la malade, devint exclusivement apte à percevoir les sons (1). En effet, dans les premiers jours de 1808, mademoiselle Adélaïde fit observer à toutes les personnes qui venaient la visiter pendant sa maladie, qu'il était inutile de lui fermer dorénavant les oreilles pour empêcher l'accès du

(1) Ceci est tout à fait semblable à ce que Petetin a remarqué sur ses malades (*Voy.* ci-dessus, page 24 et suiv.), et à ce qu'a présenté la malade de M. Strombeck.

bruit ; que désormais elles ne devaient s'adresser qu'à son estomac, qui seul pouvait maintenant apercevoir ce qui lui serait dit ou présenté. En effet, au bout de quelques jours, on s'aperçut avec une surprise sans égale, que l'épigastre partageait encore avec l'odorat, le toucher et la vue, les facultés propres à ces sens ; lors donc qu'on présentait une fleur à la malade, elle la portait à son estomac pour sentir et définir sa couleur.

« Le 16 mars au soir, la malade commença également à reconnaître les personnes qui lui mettaient la main sur l'épigastre, tandis que d'autres *lui tenaient les yeux exactement fermés*. Le lendemain elle fit plus : il suffit de lui fermer les yeux, pour quelle nommât les personnes qui l'entouraient, et qu'elle désignât leurs places respectives.

« Des évènements aussi extraordinaires ne firent que préluder à des phénomènes plus étonnans encore.

« Le 25 mars, dans l'après-midi, la malade fut amenée chez M. Guéritaut, pharmacien de mer ; c'était pendant un de ces accès ordinaires de manie, contre lesquels l'exercice était le remède palliatif le plus salutaire. En entrant chez lui, mademoiselle Lef... lui de-

manda, selon sa coutume, qui il était, et chez qui elle était. D'après une réponse évasive, elle dit qu'on la trompait, qu'elle le saurait bientôt; qu'elle avait là (en montrant son estomac) une *petite affaire* qui parlait et qu'elle allait consulter; et en même temps elle courba son corps en deux, appliqua son visage sur la région épigastrique, la frotta légèrement avec son doigt indicateur, et de suite répondit elle-même à toutes les questions qu'elle nous avait faites et à toutes celles qui lui furent adressées ensuite. Elle excita notre surprise jusqu'à nous dire ce qui se passait dans la maison voisine; elle fit plus, elle prédit enfin tout ce qui devait lui arriver jusqu'au temps de l'Assomption 1809, terme qu'elle fixa pour sa guérison, et cela en présence de toutes les personnes que la curiosité avait attirées.

« Pendant ces momens d'inspiration, mademoiselle Adélaïde semblait éprouver les plus vives douleurs à la région de l'estomac; aussi se mettait-elle en colère contre lui, pleurait, se frappait fortement, et le suppliait de *se taire*, de *ne point parler*; enfin, elle fit tout à coup un geste qui fut accompagné de tout ce qui caractérise le sentiment d'une ima-

gination fortement exaltée (1), et commença des prédictions qu'elle répéta cinq à six fois par jour, depuis le 25 mars jusqu'au 29 inclusivement; à la suite de ces prédictions, la malade tombait ordinairement dans l'affaissement, la sueur décollait de son visage (2). Voici une des copies littérales de ces prédictions, qui furent recueillies par M. Guéritaut lui-même, et qu'il relate dans le Mémoire étendu qu'il nous a communiqué à ce sujet.

« Plusieurs phrases n'ont jamais été expliquées; mais nous avons cru devoir conserver le texte dans toute son exactitude :

« Le 30 mars, tu cesseras de rendre du sang, et tu ne m'entendras plus parler; le 4 avril, tu ne boiras plus de thé ni autres liqueurs pour te *dessouler*. La veille de Pâques, tu dormiras; le jour de Pâques, si on ne veille pas bien, tu courras grands risques et tu pourras y succomber. Dix heures sonnées, on pourra être tranquille; le danger sera passé; mais il ne faudra pas te tourmenter. Il faudra

(1) Les mêmes signes d'exaltation morale se manifestaient chez la malade du baron de Strombeck.

(2) Tout ce qu'on raconte ici de la malade ressemble beaucoup à ce que les anciens ont raconté des pythouisses dans les temples d'Apollon.

faire dire une messe dans la semaine, à laquelle ta sœur devra assister; et les autres, on les fera dire en différens temps. La veille du 1^{er} de mai, ta folie se passera : il faudra du même jour commencer la neuvaine. Tu seras en état, à la fin, d'aller en voiture pour prendre les bains de mer; rappelle-toi bien qu'il n'en faut pas d'autres, et que si tu résistes à ne vouloir pas le faire, tu auras vingt fureurs; et à la vingt-une tu en mourras, ou bien tu ne guériras jamais. La folie te prendra le 1^{er} septembre, et te quittera à la Fête-Dieu, et ensuite par intervalle. Il ne faudra pas manquer, à la mi-mai, de prendre les bains; on sera averti du moment où il faudra les cesser, par un grand cri, à la suite duquel tu perdras entièrement connaissance. Malheur à ceux qui ne voudront pas faire ce que je t'indique, tu en serais la victime!

« Il y eut un jour une variété dans le mode de ces prédictions.

« Ce qui parle dans ton estomac, dit-elle, dépend du pyllore; la cause du sang que tu rends vient du séjour de l'épingle (1) dans l'estomac. Le jour de Pâques, de neuf à dix heures,

(1) La malade avalait de temps à autres des épingles.

tu chercheras à te poignarder ; si cela arrive , tu ne mourras pas de suite , mais tu languiras long-temps. La veille de Pâques , tu dormiras quatre heures , et ainsi de suite tous les jours ; il faudra prendre garde de te réveiller alors , car ton réveil serait furieux. Il faudra t'emmenner hors de la maison jusqu'à la *Quasimodo* ; le lendemain de la *Quasimodo*, tu seras beaucoup moins susceptible du bruit des cloches ; tu pourras les entendre sans que cela te fasse autant de mal. Il n'y a que les bains de mer naturels qui te conviennent ; les bains de mer artificiels te feraient moins de mal que les bains simples , mais ne te guériraient pas. Toute la vie , les bains te seront contraires ; il faudra toujours les éviter ; les acides ne te conviendront jamais non plus. Il faut nécessairement partir pour aller prendre les bains de mer , au plus tard à la mi-mai. Le 16 , tu seras encore transportable , mais difficilement le 17. Si d'ici à ce temps il mourait quelqu'un de ta famille , tu ne guérirais jamais , à moins que tu ne fusses hors du pays ; tu auras beaucoup de difficultés à vaincre dans ce voyage ; il faudra te contraindre à monter en voiture. Au premier bain de mer que tu prendras , tu perdras connaissance. Qu'on se garde bien de te par-

ler de ces choses, si on ne veut pas le contraindre. »

« Telles furent les prédictions de mademoiselle Adélaïde, pendant les 25, 26, 27, 28 et 29 du mois de mars. Le 30 mars, indiqué par la première prédiction, arrive : son estomac *ne parle plus*, il ne rend plus de sang... Ces deux accidens ont disparu pour toujours; le dernier avait continuellement existé depuis huit mois; pendant toute la journée du 29, il se manifesta seulement une hémorragie intestinale abondante.

« L'attention publique était fortement soutenue; les jours s'écoulaient péniblement pour tous les amis de la malade; on eût voulu franchir l'espace qui séparait du 16 avril, veille de Pâques. Ce jour tant désiré parut enfin. Avant la nuit, vers le coucher du soleil, la malade paraissait fort agitée; elle se couche, et dort deux heures : une garde a l'imprudence de la réveiller; elle entre de suite en fureur; mais à force de soins, d'adresse et de constance, on parvient à la calmer, à la coucher de nouveau, et la malade se rendort encore deux heures; ce qui, depuis trois ans, ne lui était jamais arrivé, puis que presque toutes les nuits se passaient entre une espèce d'état comateux voi-

sin de la léthargie, et une agitation si extraordinaire, qu'on avait été obligé de prendre le parti de revêtir les murs de sa chambre de matelas, de griller ses fenêtres, et de fermer exactement toutes les portes, afin d'obvier à tout accident.

« Le 17 avril, jour de Pâques, au matin, la malade, satisfaite d'avoir joui de quelque sommeil, était dans une manie fort gaie et fort aimable : ce jour était marqué comme devant lui être funeste, si on n'y prenait garde ; le plus vif intérêt réunit autour d'elle, indépendamment d'une partie de sa famille, beaucoup de personnes distinguées des environs : On éloigna d'elle tout instrument avec lequel elle pût se blesser, et on suivit jusqu'au moindre de ses mouvemens. La malade paraissait conserver son calme et sa gaiété ; mais bientôt mademoiselle Adélaïde se plaignit de maux d'estomac horribles ; sa figure, naguère le siège de la sénérité, exprima tout à coup le sentiment des souffrances les plus inouïes ; des cris prolongés et entrecoupés vinrent déchirer le cœur des assistans ; d'horribles contorsions des bras et des jambes achevaient cet affligeant spectacle : et enfin, après une heure d'angoisses pour les parens et de souffrances pour la

malade , mademoiselle Adélaïde parut vouloir réunir toutes ses forces , écarta ses vêtemens ; et secondée d'une vigueur et d'une vélocité sans exemple , elle se donna trois coups dans l'estomac avec les poings fermés ; et immédiatement après , elle tomba dans un état de faiblesse qui fit craindre pour ses jours. Ses traits n'offraient plus que ceux d'une personne expirante ; cependant peu à peu ses sens revinrent , et la malade retomba dans son état primitif de manie.

« Il en fut de même , messieurs , de la prédiction de la malade relative aux accidens qu'elle éprouvait au son des cloches , et qui devaient cesser le lendemain de la *Quasimodo* ; ils cessèrent en effet , et avec eux il y eut une amélioration marquée , les accès devinrent moins fréquens ; et dans l'intervalle , mademoiselle Adélaïde paraissait jouir de la meilleure santé , et d'un calme moral surtout qui semblait se consolider de jour en jour. Cependant la jeune malade éprouvait encore des attaques de nerfs dont l'intensité rappelait quelquefois ses premiers accès , mais leur durée était moindre. Les parens , convaincus qu'il ne fallait s'opposer en rien à ses désirs , et préférant plutôt céder à une crédulité fanatique

que d'exposer la vie d'un enfant qui leur était cher , se rappelèrent que l'époque où les bains de mer devaient être mis en usage approchait ; ils se décidèrent , conformément aux prédictions données , à employer ce dernier moyen ; ils choisirent le Havre pour terme du voyage ; et la sœur de la malade , son frère et la fidèle gouvernante qui ne l'avait jamais quittée , furent choisis pour l'accompagner. Conformément à l'annonce qui en avait été faite , la malade montra beaucoup de répugnance à monter dans la voiture de poste qui devait la transporter au Havre. On y parvint cependant ; et malgré qu'à chaque relais mademoiselle Adélaïde eût des mouvemens convulsifs plus ou moins forts , on arriva cependant au but désiré en moins de quarante-quatre heures , sans accidens remarquables.

« Dès son arrivé au Havre , la malade eut une attaque de catalepsie , au moment même où l'hôte chez qui elle était descendue se trouvait seul avec elle , et lui adressait la parole. Surpris de lui voir les yeux immobiles , ouverts et fixes , il lui prit la main. Quelle fut sa frayeur , en la voyant tomber à ses pieds , pour ainsi dire d'une seule pièce , et sans mouvemens ! Il appelle aussitôt du se-

cours, et cet accès finit assez promptement.

« La malade avait ses règles ; on ne put de suite la mettre à l'usage des bains de mer ; mais cette évacuation ayant cessé peut-être un peu plus tôt qu'à l'ordinaire , on voulut commencer le moyen indiqué. La malade avait prédit qu'elle se trouverait mal ; on fut effectivement obligé de la retirer de l'eau sans connaissance. On revient cependant au même moyen dès le lendemain , et la malade supporta cette fois le bain avec facilité. Dès le troisième , elle put écouter le bruit des cloches , du tonnerre et de l'artillerie du port ; enfin , de jour en jour , les forces de mademoiselle Adélaïde augmentèrent. On attendait le signal qu'elle avait annoncé comme devant à jamais fixer le terme de sa folie : il n'arrivait pas ; on remarqua seulement qu'il commençait à se manifester , vers le milieu du jour , une fièvre assez violente , accompagnée même de délire ; et qui ne cédait qu'à une promenade en voiture faite aussitôt et pendant la fièvre même ; enfin , c'était au sortir du quatorzième bain , la malade poussa un cri perçant : une forte convulsion suivit cet événement , l'affaïssement succéda ; et depuis cette époque , la malade revenue totalement à elle , n'a éprouvé

aucun des accidens auxquels elle a été sujette pendant plus de quatre ans. De retour dans sa famille , elle reçut avec bonté les soins consolans de ses parens et amis.

« Tout à fait guérie , elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé , écoute sans la moindre impression désagréable le récit qu'on lui fait quelquefois de l'état dans lequel elle a été si long-temps ; et mariée depuis peu , elle sait assurer le bonheur de tous ceux qui l'entourent , par les charmes puissans et du cœur et de l'esprit. »

Dom. LATOUR.

Cet extrait a été lu à la séance publique de la Société des sciences physiques d'Orléans, le 22 août 1811, par M. Dom. Latour, secrétaire perpétuel.

On trouve la relation beaucoup plus détaillée d'un somnambulisme tout à fait semblable à celui de mademoiselle Lef..., dans un ouvrage écrit en allemand, par M. de Strombeck, et publié en français en 1814.

Cette relation , beaucoup trop étendue pour que je puisse l'insérer ici , est la plus curieuse que je connaisse sur ce sujet. Elle est d'ailleurs si parfaitement semblable, quant au fond, à

la précédente , que l'une pourrait facilement servir de confirmation à l'autre , si chacune d'elles n'offrait pas en elle-même des motifs suffisans de croyance.

M. de Strombeck a joint à la relation rédigée par lui , les relations faites séparément par trois médecins qu'il avait rendus témoins du somnambulisme de la malade. Il ne néglige d'ailleurs aucune des précautions qui peuvent inspirer de la confiance.

« Je vous présente (dit-il aux membres de la Société royale des sciences de Goettingue) mon Journal tel que je l'ai écrit pendant le cours de mes observations ; je n'y ai pas changé un seul mot ; j'ai seulement rectifié quelques fautes de langage qui m'étaient échappées en le rédigeant ; je ne l'ai pas rangé dans un meilleur ordre , je n'ai pas même rectifié les fautes de calcul s'il s'y en trouve. »

Mademoiselle Julie.... (c'est le nom de la somnambule dont il est question) était âgée de 19 ans quand elle fut atteinte d'une maladie qui commença par des accès convulsifs, pendant lesquels elle poussait des cris et s'arrachait les cheveux. Ils étaient d'ailleurs accompagnés de modifications remarquables de la sensibilité ; l'odorat acquérait, particulière-

ment pendant les accès , une délicatesse exquise (1).

Comme mademoiselle Lef...., mademoiselle Julie ne tomba dans un somnambulisme complet qu'après avoir passé par différens états qui avaient avec cette affection des rapports plus ou moins intimes.

Six ou huit mois après les premiers accidens , les accès convulsifs furent suivis d'évanouissemens qui duraient quelquefois huit heures de suite, *et qui ressembloient à un profond sommeil* ; bientôt la malade commença à parler pendant ce sommeil , dont il n'était possible de la tirer ni par l'emploi des sels les plus volatils , ni par aucun des moyens qu'on emploie d'ordinaire en pareil cas. Cette circonstance doit porter à croire que déjà elle était frappée dans ce sommeil de l'insensibilité extérieure , qui est un des caractères du somnambulisme ; l'oubli total au réveil augmentait encore la ressemblance.

M. de Strombeck , qui dès lors prenait note

(1) D'après l'énumération des symptômes décrits dans la relation, il est impossible de ne pas reconnaître que mademoiselle Julie était , comme mademoiselle Lef... , atteinte d'une affection hystérique.

des accidens , donne le détail des différentes modifications que présentait cet état , que je crois déjà pouvoir qualifier de somnambulisme.

« Depuis le 16 , dit-il , jusqu'au 24 juin , et depuis le 19 jusqu'au 27 juillet , cet état , dans l'espace depuis un quart d'heure jusqu'à quatre heures , se changeait avec les circonstances suivantes :

« *Premier état.* Un sommeil les yeux fermés , pendant lequel elle parlait , soit discutant avec quelqu'un , soit racontant , soit priant ; si elle parlait de choses sérieuses ou tragiques , elle s'exprimait en vers iambiques , sans jamais manquer au mètre. Si elle parlait des évènements ordinaires de la vie , elle s'exprimait en prose ; si elle croyait s'entretenir avec quelqu'un , elle se taisait pendant le temps de la réponse supposée ; elle ne prenait jamais le rôle du répondant. Il fallait deviner ses réponses d'après ses propres discours. Elle-même ne répondait à aucune question qui lui était adressée ; cependant elle était sensible à la musique et aux odeurs. Si mon épouse , pour éprouver le pouvoir des sons , touchait d'un piano placé dans une chambre voisine de la sienne , elle avait coutume de

dire : « O bons anges ! vous faites entendre votre musique céleste ! que cela est beau ! que cela est divin ! on n'entend rien de semblable sur la terre. Ah ! si mes amis étaient tous ici rassemblés ! » Approchait-on d'elle une fleur ou des eaux parfumées , elle s'écriait : « Quelle vapeur céleste m'entourne ! elle annonce la présence d'un bon ange ! » Lui présentait-on un médicament , elle disait avec force : « Loin !... loin , odeur infernale !... on veut m'empoisonner. » Souvent aussi elle décrivait des scènes qu'elle croyait voir dans le ciel , comme l'apparition des anges devant Dieu ; et alors elle joignait ses prières aux leurs. Dans les premiers jours de cet état , on pouvait l'en tirer par la musique ; dans la suite cela ne fut plus possible.

« *Deuxième état.* Dans celui-ci , elle paraissait entièrement éveillée , mais uniquement occupée d'une seule idée fixe ; elle se croyait sur la terre , mais dans une situation particulière et qui changeait souvent ; elle répondait à toutes les questions , mais seulement dans le sens du délire auquel elle était en proie. En cet état elle buvait et mangeait , sortait de sa chambre , mais rarement et jamais seule.

« *Troisième état.* Dans celui-ci , elle paraissait parfaitement éveillée et jouissait de sa raison ; elle avait cependant une très-grande exaltation dans l'esprit. Elle vivait entièrement dans ce monde , ne déraisonnait point , répondait à tout ce qu'on lui demandait , et se livrait à ses occupations ordinaires ; mais elle montrait des talens qu'elle n'avait pas dans son état naturel. Elle déclamaient des scènes entières de tragédie , avec toute la perfection d'une comédienne accomplie ; elle lisait des écrits en prose et en vers , avec une onction impossible à décrire. Elle jouait même en chantant des passages difficiles qu'elle n'aurait pas exécutés en parfaite santé. En un mot , elle avait l'esprit exalté au dernier point ; sa mémoire alors lui rappelait tout ce qui lui était arrivé avant sa maladie , mais non ce qui s'était passé dans les intervalles de santé que lui laissait cette maladie.

« *Quatrième état.* Dans celui-ci , elle se souvenait de sa vie ordinaire , avant et pendant sa maladie ; mais non de ce qu'elle avait éprouvé dans les périodes du premier , deuxième et troisième état. Ainsi chaque état faisait pour elle une vie à part ; car dans chacun d'eux elle se souvenait de ce qui s'était

passé dans le semblable ; mais sa mémoire ne s'étendait pas sur les autres, même dans le premier état ; en y retombant, elle continuait les rêveries qui l'occupaient lorsqu'il avait cessé.

« De l'état deuxième et troisième, elle ne passait jamais au quatrième ; mais elle allait du deuxième au troisième et au premier, puis au quatrième ; de manière que ce quatrième était toujours précédé du premier. Souvent on pouvait l'éveiller du premier état, en la grattant au cervelet ou derrière l'oreille ; mais il n'était aucun moyen de la faire passer du deuxième ou du troisième au quatrième. »

La malade présenta successivement ces quatre états jusqu'à la fin de l'année ; pendant octobre et novembre, la maladie parut pourtant céder ; mais au mois de janvier, elle recommença avec plus de force. Mademoiselle Julie, à cette époque, devint sujette à de fréquens évanouissemens, et ce fut pendant un d'eux, qu'à l'occasion de l'exclamation d'une des personnes présentes qui se demandait quand tout cela finirait, elle dit en déclamant avec une sorte de pathos qui lui était ordinaire dans ces sortes de circonstances :

« Il vient tout à coup de m'être découvert

de quelle manière je peux être entièrement guérie de ma maladie ; cependant je ne peux encore avec certitude indiquer les moyens il faut attendre jusqu'à demain. Je peux pourtant vous dire en ce moment ce qui suit : Je dormirai demain jusqu'à neuf heures ; à mon réveil, je pourrai dire si à midi je me porterai bien ou non ; et dans le cas où je ne serais pas guérie à midi, si je le serai lundi ou mercredi. Si je ne suis pas guérie demain à midi, il faudra me traiter de la manière suivante. » (Ici elle s'ordonne des sangsues, en prévenant pourtant que leur application pourra n'être pas nécessaire.) Elle dit qu'on voudra lui donner du musc, mais qu'il est très-important qu'on ne la laisse pas en prendre. *Ce serait ma mort*, dit-elle.

Comme la somnambule entendait ce qu'on lui disait pendant son sommeil, on lui demanda quand elle sortirait de l'état où elle se trouvait ; elle répondit qu'elle allait s'éveiller à huit heures un quart. « Je me mettrai à table, je mangerai comme à l'ordinaire ; mais pendant le repas je tomberai dans un nouvel évanouissement ; alors il faudra me frotter le front avec de l'eau de Cologne, et je reviendrai bientôt à moi ; il ne faut pas vous inquiéter. »

La malade répondit encore à quelques questions des assistans, puis elle ajouta :

« Cette nuit je retomberai encore dans ce sommeil bienfaisant ; combien il est doux..... il me guérit..... Dieu me guérit..... je l'ai prié à genoux dans mon lit (1), il m'en a fait la promesse. Tu recouvreras la santé, a-t-il dit. Ce sommeil, combien il est doux..... combien il est doux... combien il est doux... je le souhaite à tous les humains..... ; ce n'en est point un ordinaire, mais un sommeil particulier. Pendant sa durée, une voix intérieure me parle dans le sein, là, dans le sein, elle me dit tout (2). » Il était huit heures trois quarts ; elle se frotta les yeux, bâilla et s'éveilla. Comme nous avons l'habitude de ne pas lui parler de ce qu'elle avait dit pendant son délire, nous fîmes encore de même ; nous lui dîmes seule-

(1) Il n'est pas indifférent de savoir que la malade avait demandé sa guérison dans ses prières, et qu'elle avait cru être exaucée. Cette circonstance pourrait servir à faire rentrer l'état de mademoiselle Julie dans celui des somnambules extatiques, avec lequel il a d'ailleurs beaucoup de rapport.

(2) Mademoiselle Lef... attribuait aussi ses inspirations somnambuliques à une voix qu'elle croyait entendre dans la région de l'estomac ; et presque tous les somnambules que j'ai vus croyaient les recevoir de cette manière.

ment qu'elle avait dormi d'un sommeil bien doux ; elle parut très-gaie, se crut entièrement guérie, et nous répondit : « Demain matin je serai encore mieux, et je vous servirai le café. » Elle soupa avec nous, paraissant en parfaite santé, et à l'instant où neuf heures sonnèrent elle tomba évanouie. Mon épouse lui frotta le front avec de l'eau de Cologne, et après environ dix minutes, elle reprit ses sens. A dix heures je me retirai dans ma chambre, après lui avoir souhaité une bonne nuit. »

Un quart d'heure après, M. de Strombeck estrappelé auprès de la malade, qu'il trouve de nouveau endormie, et qui lui recommande, de la manière la plus pressante, de ne négliger aucune des précautions qu'elle indique de prendre pour sa santé, ensuite elle ajoute : « Si demain les sangsues ne sont pas nécessaires, je serai, depuis neuf heures jusqu'à onze, violemment tourmentée par une agitation, des crampes et les convulsions les plus fortes. Le moment le plus dangereux sera entre onze heures et onze heures et demie. A midi tout sera passé... à midi je me leverai. Il faudra que depuis midi jusqu'à une heure je sois hors du lit, qu'à une heure j'aie me promener; à huit heures du matin il me faut du café.

« *Moi.* Dois-je écrire ce que vous me dites ?

« *Elle.* Tu l'as déjà écrit (1).

« *Moi.* Où est-ce que j'ai écrit ?

« *Elle.* Dans le secrétaire de ton épouse, dans la chambre voisine.

« *Moi.* Combien cela tient-il de lignes ?

« *Elle.* Deux alinéas, le premier de seize lignes et demie, le second de quinze lignes et demie.

« J'allai chercher le papier, je comptai les lignes; et m'apercevant qu'elle avait dit la vérité, je fus saisi d'un frisson, comme si j'avais aperçu un spectre; il me semblait être transporté dans un autre monde.

« *Moi.* D'où savez-vous tout cela ?

« *Elle.* Une voix intérieure me le dit là. »
(Elle indiquait son estomac.) »

Après un entretien peu intéressant, la malade alla se coucher vers onze heures du soir.

Le lendemain, madame de Strombeck porta le café à mademoiselle Julie à huit heures du matin, conformément à sa demande. La malade lui dit pendant son sommeil :

« Si je ne peux pas me lever à neuf heures,

(1) La malade ne tutoyait pas M. de Strombeck dans son état ordinaire.

j'aurai, depuis ces neuf heures jusqu'à onze, des crampes et des convulsions effrayantes ; mais depuis onze heures jusqu'à onze heures et demie je serai comme une furieuse, je battrai autour de moi, je mordrai, j'égratignerai ; à onze heures et demie il faudra me donner un verre de vin rouge avec du sucre, mais pas avant onze heures et demie précises.... »

A neuf heures, dit la relation, elle s'éveilla, et voulut se lever ; mais deux minutes après elle retomba dans le sommeil, et dit : « Je vais passer trois heures horribles ; au nom de Dieu, ayez soin de moi, je vais souffrir horriblement, et je pourrais très-facilement me blesser ; ces crampes sont les dernières que j'éprouverai de ma vie, si l'on observe exactement ce que j'ai prescrit..... A midi précis je me leverai ; il était inutile de chauffer la pièce d'en haut, je n'ai pas besoin de sangsues, la voix intérieure me le dit. »

« Alors elle fut attaquée d'anxiétés ; elle demanda madame Helmke ; celle-ci avait déjà été près d'elle un moment, mais s'était retirée (ce dont la malade n'avait pas entendu parler), pour aller dans une pièce éloignée prendre une prise d'une poudre calmante. A son retour la malade lui dit : « Tu as pris une poudre que

le docteur Schmidt t'a envoyée. » Cela était exactement vrai ; nous lui fimes plusieurs autres questions ; elle y répondit avec la plus grande exactitude ; rien absolument de ce qui se passait dans la maison n'était un secret pour elle. Non seulement elle savait quel étranger était dans la maison , mais encore jusqu'aux déplacements des meubles. Dans les dernières minutes avant onze heures , elle désira qu'on appelât mon époux. » (Ceci est écrit par la femme de M. de Strombeck.)

« Celui-ci étant venu , continue ainsi la relation , à l'instant précis où l'aiguille de ma montre marqua onze heures , elle tomba dans des convulsions terribles. Je frémis encore en pensant à son état ; elle criait , elle mordait et battait , et il était très-difficile de la garantir et de se garantir aussi.... Souvent elle retombait sur son lit comme épuisée de forces , et alors elle indiquait le temps pendant lequel elle souffrirait encore. Précisément deux minutes avant onze heures et demie elle s'écria avec force : « Dieu soit loué , je n'ai plus que cent vingt secondes à souffrir ! » J'observe que jusque là je ne l'avais point entendue compter par secondes dans ses intervalles de santé ; lorsque la seconde minute fut écoulée , elle redevint par-

faitement tranquille, et prit au même instant le vin qu'elle avait demandé, en disant : « Maintenant tout est passé; à midi je me leverai, à une heure j'irai me promener. »

« Elle se leva en effet à midi, parut en bonne santé, et à une heure elle vint se promener avec moi jusqu'à deux heures, et au grand air; elle dîna de bon appétit avec du riz au lait sans sucre et sans cannelle, comme elle l'avait ordonné dans son sommeil. »

Ce que je viens de citer du récit de M. de Strombeck suffit pour donner une idée de la manière dont la faculté de prévision se manifestait chez mademoiselle Julie; le reste de la relation ne présente pas moins d'intérêt, et on y trouve même des faits plus curieux peut-être encore sous certains rapports. Quant à la confiance qu'on doit leur accorder, je ne peux que répéter ici ce que j'ai déjà dit sur les motifs qui, suivant moi, doivent déterminer à les adopter.

M. de Strombeck n'avait aucune prévention en faveur des faits qu'il observait; il ne les cherchait point; quand ils vinrent spontanément s'offrir à lui.

Il montre qu'il a pris toutes les précautions possibles pour ne pas se tromper; il indique

les expériences qui ont manqué comme celles qui ont réussi ; enfin, comme nous l'avons vu, il a eu la précaution de publier ses notes au moment même où il avait les faits sous les yeux.

Tout ce qui pourrait inspirer quelque défiance, c'est l'état visible d'exaltation dans lequel il se trouve à la fin de sa narration, et les choses singulières qu'il raconte de ce qui se passa sur lui-même. Mais cette exaltation même, il a fallu une cause pour la produire, et cette cause ne peut être autre que la vue des faits qu'il raconte. Au reste, tout ce qu'il éprouva, assez analogue à ce qu'on remarque dans le somnambulisme, peut encore servir à prouver que les symptômes de cette singulière affection sont contagieux par imitation.

L'exactitude scrupuleuse avec laquelle M. de Strombeck et son épouse exécutent tout ce que la malade prescrit, peut sans doute prêter à la plaisanterie ; mais on peut la considérer aussi comme une preuve de l'impression qu'avait faite sur eux la vue des merveilles dont ils avaient été témoins. Quant au sérieux avec lequel la malade assure qu'elle a eu des attaques de nerf ou des maux d'estomac, ou tel autre accident, parce qu'elle a fait son repas une mi-

nute trop tard, ou qu'elle est restée cinq minutes de trop à la promenade; toutes ces niaiseries prouvent seulement qu'il n'y a point de folies que les somnambules ne puissent débiter, quand on a une fois mis en jeu leur amour propre en les écoutant comme des oracles.

Après les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les deux observations précédentes, nous nous trouvons forcés de nous borner à indiquer celles de M. Petetin, quelque intérêt qu'elles soient susceptibles d'offrir. Je dirai seulement que toutes les observations de l'auteur sont faites sur des femmes cataleptiques qu'il interrogeait dans le moment même de leurs accès, et qui lui présentèrent tous les phénomènes du somnambulisme. Il en rapporte dix-sept exemples très-détaillés, et la lecture de son ouvrage ne peut laisser aucun doute sur l'identité des phénomènes qui lui furent présentés par ses cataleptiques et de ceux qui appartiennent à l'état de somnambulisme (1).

(1) Nous ne donnons ici que les quatre dernières expériences.

Quatorzième. Demandez à la malade la mesure exacte du temps qu'elle doit dormir; elle le déterminera avec précision, et s'éveillera à la minute.

Quinzième. Si vous interrogez la malade sur ce qu'elle

Je terminerai ce que j'ai à dire ici sur la prévision, par l'exposé de plusieurs observations qui me sont personnelles, en y joignant les réflexions auxquelles elles m'ont conduit.

a dit ou fait dans son sommeil, elle n'en conserve pas le plus léger souvenir. Attendez un nouveau sommeil pour lui faire les mêmes questions, tout est aussi présent à sa mémoire, que s'il n'avait existé aucun intervalle entre les deux sommeils.

Seizième. Demandez à la malade combien elle aura d'accès convulsifs dans la journée, elle dira le nombre, la violence, la durée de chaque accès, l'heure à laquelle ils commenceront. Ce phénomène est d'autant plus étonnant, que ces accès ont une marche irrégulière.

Dix-septième. Il survient ordinairement entre chaque accès des convulsions hystériques, des symptômes bizarres, comme la paralysie d'un bras, de la langue, de l'organe de la vue ou de l'ouïe; la durée de chacun de ses accidens est incertaine. Or, si vous apercevez de l'inquiétude chez la malade pendant qu'elle est profondément endormie, si vous la questionnez, elle vous répondra qu'elle prévoit un grand malheur; qu'elle deviendra sourde tel jour, ou qu'elle perdra la vue, ou que ses urines se supprimeront. Elle vous dira avec exactitude la durée de l'accident qui la menace; elle vous suppliera, si vous êtes médecin, de vous occuper à le prévenir, ou de chercher un remède qui ait la vertu d'en abrégér le cours; mais personne ne pourra mieux y remédier qu'elle-même; elle s'en occupera dans ses sommeils successifs; nommera les substances qu'il faut employer, et toutes ses prédictions s'accompliront à la lettre.

Quoique la malade dont je vais parler soit devenue somnambule sous l'influence des procédés du magnétisme animal, j'ai cru devoir en parler ici, pour ne pas couper ce que j'ai à dire sur la prévision.

La première personne que j'ai eu occasion d'observer dans l'état de somnambulisme, était une jeune fille de quinze à seize ans, nommée P. R., orpheline, demeurant chez sa tante, rue de la Poissonnerie, à Rennes. Cette malade, d'un tempérament sanguin et d'une constitution robuste en apparence, était atteinte d'une affection hystérique qui se manifestait par des accès convulsifs d'une longueur et d'une intensité effrayantes; au reste, extrêmement irréguliers pour l'époque de leur retour et pour leur durée.

Quand on me proposa de donner des soins à cette personne, j'étais encore totalement étranger aux phénomènes du somnambulisme, j'avais simplement vu une malade dans cet état, je l'avais même entendu parler en dormant, et répondre sans s'éveiller, aux questions qu'on lui adressait; et comme je ne pouvais supposer de la mauvaise foi ni chez la malade ni chez la personne qui la magnétisait, j'en avais assez vu pour soupçonner que

cet état pouvait mériter attention. Je commençai donc mon examen dans la disposition la plus favorable pour arriver à la vérité, n'ayant aucune opinion arrêtée d'avance sur ce qui devait faire le sujet de mes recherches, et disposé à examiner avec le plus grand soin tous les phénomènes qui se présenteraient.

On traitait la malade par le magnétisme animal, et d'abord je fus simple spectateur du traitement. Le magnétisme fut administré pendant vingt jours, sans produire sur elle aucun autre effet qu'un sommeil profond qui survenait ordinairement au bout de six ou sept minutes, et pendant lequel elle n'entendait absolument rien de ce qu'on lui disait, même quand on parlait à haute voix et très-près d'elle. Pendant les premières séances, ce sommeil avait été troublé par des mouvemens convulsifs très-légers, et qui disparurent au bout de quelques jours.

Le 6 octobre, vingt et unième jour du traitement, le magnétiseur ayant été forcé de s'absenter, je pris moi-même sa place et je magnétisai la malade, qui s'endormit au bout de quelques minutes entre mes mains. Je lui parlai, mais d'abord elle ne m'entendit pas; au bout d'un quart d'heure, je réitérai mes questions,

et alors elle me parla sans s'éveiller ; elle était en somnambulisme. Je ne décrirai point ce que j'éprouvai au moment où j'observai pour la première fois ce phénomène produit par moi-même ; je dirai seulement qu'il ne me fut pas difficile de reconnaître par l'impression qu'il produisait sur moi , que si précédemment je n'avais pu en nier la réalité , j'étais bien éloigné d'avoir cette croyance vive que produit la vue d'un fait qui frappe les sens. Je reste toujours convaincu que relativement à des phénomènes aussi extraordinaires , on peut bien par suite de la discussion , arriver à reconnaître qu'il y a des raisons suffisantes pour les croire , mais qu'on n'y croit réellement que quand on les a vues. Cette première séance ne m'offrit pourtant rien de bien curieux ; la malade me parla sur sa maladie , et me parut en parler sagement ; elle me dit qu'on l'avait *tuée en lui donnant de mauvais remèdes* , et que si on l'avait magnétisée dès le commencement , il y aurait long-temps qu'elle serait guérie (1). Elle ajouta que quoique je lui eusse fait

(1) Il y avait sept mois qu'elle était sujette à de terribles accès convulsifs qui duraient quelquefois sept ou huit heures de suite presque sans interruption. L'apparition du pre-

tirer du sang depuis peu de temps, il fallait encore que je lui en fisse tirer en lui appliquant des sangsues aux jambes. Enfin elle m'avertit elle-même de l'éveiller, après m'avoir annoncé qu'elle parlerait désormais tous les jours dans son sommeil, et qu'il fallait qu'à l'avenir je la magnétisasse moi-même, parce que je lui ferais plus de bien que la personne qui lui avait jusqu'alors donné des soins. Quand elle fut éveillée, elle ne se souvint de rien, et ne se douta même pas d'avoir parlé.

Le lendemain mardi 7, je la magnétisai à la même heure; elle s'endormit aussi facilement que la veille, et suivant ce qu'elle m'avait annoncé, elle me répondit encore sans s'éveiller; mais elle ne retrouva point le souvenir de ce qu'elle m'avait dit la veille (1). In-

mier accès avait suivi immédiatement la suppression de ses règles : accident qui avait été produit par l'imprudence qu'elle avait eu de se mettre les pieds dans l'eau froide le second jour de leur invasion. Elle n'avait encore été réglée qu'une seule fois à cette époque.

(1) Il arrive souvent que les somnambules ne retrouvent plus dans leurs sommeils successifs, le souvenir de ce qui s'est passé dans leurs premiers sommeils. Je crois qu'on doit chercher la cause de cette exception dans l'inertie morale,

terrogée par moi, elle me dit (1) qu'elle pensait à sa maladie, et qu'elle voyait bien qu'elle aurait, le lundi suivant, entre neuf et dix heures du matin, une attaque qui durerait jusque vers onze heures ou midi; qu'il faudrait, pendant cette attaque, lui appliquer huit sangsues à chaque pied; qu'elle me priait de me trouver là pour la magnétiser; que je la ferais tomber en somnambulisme au milieu de ses convulsions, et qu'alors, si je lui parlais, elle m'entendrait et me répondrait. Elle ajouta que le soir du même jour, vers cinq heures, elle aurait une seconde attaque plus forte que la première, et qui durerait jusque vers neuf ou dix heures; que cette attaque serait la dernière qu'elle aurait pendant sa maladie.

Surpris au dernier point de cette prédiction, je profitai des huit jours qui me restaient pour avertir quelques médecins de mes amis, que j'eus soin de rendre témoins des prédic-

beaucoup plus marquée pendant les premiers sommeils que dans les autres.

(1) Tout ce qui est en lettres italiques est copié mot pour mot du journal du traitement écrit immédiatement après chaque séance.

tions de la malade , et que je me proposais de faire assister à leur accomplissement. La malade répéta tous les jours en somnambulisme, les mêmes choses seulement ; elle ajouta le dimanche (la veille du jour fixé), que la première attaque qui devait avoir lieu entre neuf et dix heures , commencerait très-près de neuf heures et demie.

Relativement au traitement qu'elle s'était prescrit , je le regardais comme très-convenable ; mais l'exécution m'en paraissait embarrassante. Il était difficile en effet de lui maintenir des sangsues aux pieds , au milieu des agitations violentes qui la tourmentaient. Pourtant, comme à la rigueur la chose était possible, en prenant de grandes précautions, je pris la résolution de faire ce qu'elle m'avait demandé, dans le cas où l'accomplissement de sa prédiction me forcerait à reconnaître qu'elle avait sur sa maladie des notions extraordinaires.

Le lundi j'attendis l'heure fixée avec l'impatience qu'on peut se figurer. Avant neuf heures j'étais chez ma malade. Je m'y rendis seul , craignant que la présence de personnes étrangères ne la troublât , et ne lui fit soupçonner qu'elle était menacée de quelque accident. J'avais pourtant prévenu mes amis , et ils se te-

naient à portée de la maison , tout prêts à monter quand je les ferais avertir. Voici maintenant ce que je trouve dans le journal : je l'écrivis le jour même.

L'accès annoncé a eu lieu ; il a commencé à neuf heures vingt-cinq minutes , et fini à onze heures et demie ; j'ai magnétisé la malade, et elle a tombé en somnambulisme au milieu de ses convulsions , qui alors ont été calmées , mais qui n'ont pas cessé entièrement.

Je lis dans une note écrite dans l'après-midi :

Je crois qu'après mon départ, les parens n'ont pas laissé couler le sang des sangsues assez long-temps. La somnambule avait ordonné qu'on fît saigner les morsures jusqu'à ce qu'elle fût prête de tomber en défaillance.

La malade fut agitée dans l'intervalle du premier accès au second ; elle avait mal à la tête et à la gorge. Le second accès commença à six heures , et les convulsions furent terribles jusqu'à sept heures et quart. Alors seulement je parvins à produire le somnambulisme , et elle se trouva dans une situation plus calme. A dix heures , elle me pria de l'éveiller ;

son accès était fini, mais elle était très-fatiguée.

C'est ainsi qu'eut lieu l'accomplissement de la première partie de la prédiction relative aux accès. On ne pouvait espérer une plus grande exactitude sur ce point; mais quant à la seconde partie, celle qui regardait l'annonce de la guérison, elle ne se réalisa pas de la même manière; d'abord cet accès ne fut pas le dernier comme elle s'en était flattée.

Le lendemain mardi, étant en somnambulisme, elle me dit qu'elle aurait encore le jeudi quelques atteintes de son mal, et qu'elle me priait de ne pas lui demander d'autres explications, parce qu'elle était trop fatiguée pour parler.

Mercredi 15, ce qu'elle doit avoir demain est un accès qui commencera à dix heures et demie, et durera environ une heure; elle m'a dit que si elle n'avait pas été guérie comme elle l'avait annoncé, c'était parce qu'on n'avait pas laissé couler le sang assez long-temps, qu'il faudrait encore lui appliquer huit sangsues à chaque pied pendant son accès, et laisser couler le sang plus long-temps.

La prédiction s'accomplit, et les convul-

sions commencèrent au coup de dix heures; elles furent très-violentes pendant une demi-heure, et il me fut impossible d'obtenir le sommeil au moyen des procédés magnétiques, quo pendant son somnambulisme elle me recommandait d'employer toutes les fois qu'elle tomberait en convulsion, et même au plus fort de ses agitations. A dix heures et demie, elle tomba en somnambulisme; et à partir de ce moment, les convulsions devinrent beaucoup plus faibles, et ne reparurent que par intervalles, jusqu'à onze heures vingt minutes, qu'elle me dit de l'éveiller, m'assurant que son accès était terminé, et me répétant bien positivement qu'elle était tout à fait guérie. J'avais quelques raisons de croire ce qu'elle m'annonçait, car, comme elle m'avait toujours dit vrai sur sa maladie, je ne devais pas m'attendre à ce qu'elle se trompât deux fois sur sa guérison. Malheureusement un accident imprévu ne me permit pas de vérifier ce qu'elle m'annonçait.

La malade avait, comme je l'ai dit, perdu beaucoup de sang, et en la quittant j'avais recommandé d'être très-sévère tout le reste de la journée sur le régime; mais les parens, auxquels tout ce qui venait de se passer inspirait une trop grande confiance, crurent n'avoir

plus besoin d'aucune précaution, et la laissèrent manger avec excès des alimens indigestes. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur imprudence. Aussitôt après le repas, les convulsions reparurent avec violence. Comme j'étais à la campagne à deux lieues de la ville, on courut chez les médecins que j'avais menés le matin avec moi; ils me rapportèrent le lendemain qu'ils avaient trouvé la malade dans l'état le plus effrayant. Elle était immobile, sans connaissance, les bras étendus en croix, sa face était extrêmement rouge et gonflée. Elle resta plus de deux heures dans cet état, dont elle ne sortit qu'à sept heures du soir.

Le lendemain matin les accidens se renouvelèrent avec la même intensité; on m'envoya chercher; je me transportai sur le champ chez la malade, et j'employai en vain pendant une heure et un quart tous les procédés magnétiques pour la faire revenir. Au bout de ce temps elle parut reprendre d'elle-même connaissance. Je la magnétisai alors de nouveau, et je parvins en quelques minutes à la faire tomber en somnambulisme. Dans cet état je l'interrogeai sur l'accident qu'elle avait eu et sur les suites qui pourraient en résulter; elle me répondit que *ce qui venait de se passer avait pro-*

duit en elle une si grande révolution , que dans le moment elle ne pouvait rien prévoir pour l'avenir ; qu'elle ne voyait plus le terme de sa guérison , et que seulement elle était trop sûre qu'elle aurait encore un grand nombre d'accès. Et elle m'en annonça deux pour le même jour. Ils arrivèrent comme elle les avait prédits ; et pendant plus de deux mois que je l'ai magnétisée , elle n'a plus eu un seul accès qu'elle ne l'ait annoncé , et souvent même plusieurs jours d'avance.

J'ai cru qu'il pourrait être bon que j'entrasse dans quelques détails relativement aux premières observations que j'ai eu occasion de faire sur la prévision et sur le somnambulisme ; mais il faut maintenant que je me contente d'indiquer d'une manière générale le résultat de mes observations. Avant tout , il n'est pas inutile de rappeler que je m'étais imposé rigoureusement l'obligation d'écrire immédiatement après chaque séance , tout ce qui venait de se passer ; je n'aurais osé me fier à ma mémoire pour l'exactitude des détails , et je craignais d'en venir à m'abuser moi-même dans un sujet qui prête tant aux erreurs de l'imagination.

Il arrive presque toujours que ceux qui sont

témoins de faits étranges , comme ceux du somnambulisme , ne prennent pas pour les constater dans la suite aux yeux des autres , tous les soins qui seraient nécessaires pour les rendre incontestables. Quand on observe un fait qui pour la certitude ne laisse dans le moment rien à désirer , on ne pense pas aux difficultés qu'on éprouvera plus tard , quand on voudra le faire croire. Il semble qu'on s'imagine qu'on aura toujours l'observation présente à montrer pour forcer l'incrédulité au silence ; mais les évènements passent : on se trouve réduit à raconter un fait qu'on ne présente plus que comme un souvenir dont les circonstances accessoires ont échappé , et qui ne peut plus inspirer la confiance qu'on lui aurait accordée dans le moment. Le seul moyen de fixer le souvenir des évènements c'est de les écrire ; les écrits restent toujours les mêmes , et on n'a plus à craindre les erreurs de l'imagination , ni les infidélités de la mémoire. J'écrivis donc , et je ne parle ici que d'après les notes prises au moment même.

Or , je trouve consigné dans mon Journal , plus de quatre-vingts prédictions qui portaient presque toutes sur des accès convulsifs. Ces accès avaient des caractères qui ne permet-

taient pas de croire qu'ils fussent feints. Tels étaient la fixité des yeux ouverts, sur lesquels rien ne pouvait faire impression, et un développement des forces musculaires si considérable, que trois ou quatre hommes robustes suffisaient à peine pour retenir la jeune malade.

Plusieurs fois elle m'a annoncé une espèce de sommeil léthargique qui durait une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure entière. Pendant tout ce temps ses sens étaient absolument fermés à toute espèce d'impression (1). On sent combien il a dû m'être facile de m'assurer d'une pareille insensibilité. Eh bien ! je déclare que j'ai fait toutes les expériences possibles pour la constater. Je l'ai souvent pincée à l'improviste d'une manière fort vive ; quelquefois j'ai enfoncé *subitement* une épingle dans sa chair, à plusieurs lignes de profondeur. J'ai produit à son oreille un bruit éclatant, j'ai placé même pendant plus d'une minute, sous son nez, un flacon d'ammoniac débouché, et avec tous ces moyens, je n'ai jamais pu parvenir à reconnaître en elle le plus léger indice de sensibilité.

Outre les prédictions dont je viens de par-

(1) Elle était également insensible pendant son somnambulisme.

ler, la même malade m'en a fait encore beaucoup d'autres dont l'accomplissement fournit des preuves plus concluantes encore. Il lui est arrivé de m'annoncer, huit jours d'avance, que, pendant une nuit qu'elle me désigna, sa tête enflerait, que ses paupières seraient infiltrées, et que sur ses joues on verrait paraître, en plusieurs endroits, des égratignures semblables à celles qu'on pourrait faire en effleurant la peau avec la pointe d'une épingle; et tout cela arriva comme elle l'avait dit.

Ce que je viens de rapporter suffit, je crois, pour prouver que les accidens prédits n'étaient pas feints; mais leur réalité étant regardée comme incontestable, il vient naturellement à l'esprit de se demander si la prédiction n'était pas elle-même la cause de l'évènement qui lui succédait, et si l'imagination de la malade ne produisait pas seule toutes les merveilles qui nous étonnaient si fort. Cette supposition pourrait, jusqu'à un certain point, paraître fondée, si la somnambule avait conservé à son réveil le souvenir de ce qu'elle avait dit pendant son sommeil; mais je ne pouvais soupçonner une pareille cause d'erreur, car tous les jours j'acquerais, même sans les chercher, mille preuves de l'oubli qu'on pourrait

d'abord être tenté de révoquer en doute. Elle oubliait souvent, à son réveil, les choses dont il lui aurait été le plus important de se souvenir; et si on n'avait pas soin de la prévenir des précautions qu'elle même avait indiquées pour sa santé, elle les négligeait et se trouvait victime de son oubli. Un jour elle avait annoncé un accès pour une heure déterminée; j'oubliai malheureusement d'en prévenir les parens; ils la laissèrent sortir, et elle eut un accès dans une maison étrangère, au milieu d'un grand nombre de personnes; elle fut si honteuse de cet accident, que pendant plus de huit jours elle en conserva une tristesse qu'on ne pouvait dissiper.

Elle redoutait beaucoup ses accès; et souvent, quand elle en annonçait quelqu'un pendant son sommeil, elle en était si affectée que ses yeux (ses yeux fermés) en versaient des larmes de douleur. Lorsque ses craintes étaient ainsi portées trop loin à la vue de ses maux, et que je jugeais que l'inquiétude, devenue trop vive, aurait pu nuire à sa santé, je l'éveillais; et au moment où elle ouvrait les yeux, oubliant tout ce qu'elle venait de prédire, elle passait subitement de la tristesse la plus profonde à sa tranquillité ordinaire.

Il arrivait quelquefois que ses accès étaient précédés par des symptômes tels que des bâillemens et des migraines qui l'avertissaient de leur retour ; alors elle s'affligeait et manifestait les plus grandes craintes ; mais quand aucun de ces symptômes précurseurs n'avait lieu, elle restait calme à l'approche des accidens qu'elle avait annoncés pendant son sommeil comme devant être les plus douloureux ; quelquefois même, dans ce cas, ils la surprenaient au milieu d'une chanson ou d'un éclat de rire. Au reste, elle me recommandait avec instance de ne jamais la faire tomber en somnambulisme au moment où ses convulsions devaient la prendre ; car, disait-elle, si une fois j'en avais dans cet état, je ne voudrais plus me laisser endormir.

Tous ces faits répétés journellement sous mes yeux pendant plusieurs mois, ont produit dans mon esprit une conviction que rien n'est capable d'ébranler.

La même somnambule me fit une prédiction qui mérite que j'en fasse une mention particulière ; elle m'annonça dans son sommeil, que sa maladie se terminerait par un délire furieux qui durerait quarante-deux heures ; et plus de quinze jours d'avance, elle me

prédit qu'elle perdrait la raison le vendredi 20 octobre , à deux heures après midi , et qu'elle ne reviendrait à elle que le dimanche 22 , à huit heures du matin. Le délire arriva comme elle l'avait annoncé; je ne la quittai presque pas pendant tout ce temps; et quand je n'étais pas auprès d'elle , quelques-uns de mes amis voulaient bien me remplacer.

Je n'ai jamais rien vu de pareil à ce qu'elle présenta pendant ces deux jours; et certainement la seule crainte de sa prédiction , quand même elle l'aurait connue , n'aurait pas été capable de produire un effet aussi durable. Il faut ajouter qu'ayant entièrement perdu l'usage de la raison et tout souvenir de son état ordinaire , elle n'en sortit pas moins à l'heure qu'elle avait indiquée , de l'état d'aliénation complète où elle se trouvait (1).

(1) Je crois devoir faire ici une remarque qui me paraît assez curieuse. Le délire se manifesta à l'heure indiquée , et son invasion fut brusque , c'est-à-dire que la malade passa subitement de l'état de raison à un état de démence complète. Cependant , comme je l'observais avec soin depuis plusieurs jours , je crus reconnaître en elle , dès la veille , une modification des facultés intellectuelles , assez légère à la vérité , mais très-importante ; car tous les traits qui se présentèrent d'une manière tranchée dans le délire du lendemain , parurent , la

Concluons de ce que nous venons de dire, que la malade ne conservait aucun souvenir

veille, comme des nuances dans ses paroles et dans ses actions. Elle eut pendant toute la soirée un penchant marqué à dire et à faire ce qu'on appelle *des folies*. Quoiqu'elle eût toujours été étrangère à toute littérature, elle s'efforça de faire, à sa manière, des couplets sur quelques évènements qui lui parurent plaisans. Je fus très-frappé de cette circonstance, quand je vis le lendemain que, dans son délire, sa principale occupation était de rimer; de sorte qu'elle ne prononçait pas un mot sans lui chercher une rime. Il en fut de même de tous les autres caractères de sa folie momentanée. Pendant tout le temps qu'elle dura, elle ne cessa de dire des injures à toutes les personnes qui l'entouraient, et de tenir les propos les plus offensans sur le compte de ses parens, pour lesquels elle avait toujours eu le plus grand respect; or, dès la veille, tout cela s'était déjà manifesté par un penchant à la médisance qui ne lui était pas ordinaire; mais ce qui me frappa surtout, ce fut de la voir, elle qui était habituellement d'une piété scrupuleuse, prendre part à des plaisanteries qui lui auraient déplu dans tout autre temps. On chanta devant elle une chanson qui n'avait certes rien de répréhensible, mais qui lui aurait paru trop libre sous le rapport de la religion; pourtant, au lieu d'en paraître scandalisée, elle annonça qu'elle lui plaisait beaucoup, et témoigna même le désir de l'apprendre. Le lendemain, ce qui dans son délire étonna le plus ceux qui la connaissaient, ce fut de la voir répéter tout ce qu'elle avait pu entendre de contraire à la religion; elle n'avait à la bouche qu'une suite continuelle de blasphèmes, dont la seule idée l'aurait fait

des prédictions qu'elle avait faites en somnambulisme, et qu'au surplus, plusieurs des accidens prédits étaient de nature à ne pouvoir être produits par son imagination; quand même elle aurait su dans l'état de veille qu'elle pouvait en être menacée.

Mais les prédictions de la somnambule n'avaient-elles donc aucune espèce d'influence sur les accidens de sa maladie? Je ne pense pas qu'on puisse l'assurer, et j'ai même de fortes raisons pour croire le contraire. Comme j'observais avec le plus grand soin tout ce qui pouvait m'éclairer sur le singulier phénomène que j'avais sous les yeux, je ne tardai pas à m'apercevoir que les accès qui arrivaient toujours avec une étonnante précision aux momens prédits, offraient cela de remarquable, qu'ils commençaient et finissaient toujours à une heure sonnante: ainsi, si un accès commençait à quatre heures, il se ter-

frémir la veille. Sur quoi on peut faire remarquer que, puisque la prédisposition au délire se manifestait déjà dès la veille par des signes sensibles à l'observateur, on ne doit pas regarder comme une chose impossible que, dans son sommeil, la malade ait pu, long-temps d'avance, prédire un événement dont la cause agissait probablement déjà sur son organisation.

minait ordinairement à quatre heures et quart, quatre heures et demie ou cinq heures, presque jamais entre une des divisions que l'horloge sonnait. On conçoit qu'ayant fait cette observation, il devait naturellement me venir à l'esprit que cette circonstance si commode pour permettre la vérification des prédictions, pouvait devenir très-propre à favoriser la fraude, si par hasard la malade n'avait pas été de bonne foi. En effet, l'heure sonnante aurait été pour elle, dans cette supposition, le signal du commencement de la comédie comme celui de sa fin, et l'aurait débarrassée de la nécessité de s'assurer d'une manière difficile de la durée du temps. Comment concevoir d'ailleurs que les accès convulsifs et les autres accidens dussent naturellement durer toujours un quart d'heure, une demi-heure, une heure tout juste, et jamais vingt minutes ni trente-cinq, ni quelques minutes de plus ou de moins qu'une heure? Un pareil hasard était trop étrange pour pouvoir être supposé. Il est vrai qu'il ne serait pas rigoureux de dire que la malade indiquât toujours ainsi une heure sonnante pour le commencement et la fin de ses accès; mais comme cela arrivait neuf fois sur dix, c'était assez pour m'inspirer plus que de

la défiance relativement à une faculté d'ailleurs si incompréhensible; d'un autre côté, si je voulais m'arrêter à la supposition de mauvaise foi de la part de la malade, toutes les raisons que j'ai déjà indiquées se présentaient en foule dans mon esprit pour la repousser. Cependant la difficulté relative aux époques et à la durée des accès, restait entière, et ce ne fut qu'après un assez long temps que je parvins à l'éclaircir.

J'ai reconnu depuis, par des expériences répétées souvent et sur plusieurs malades, que la perte totale du souvenir n'est pas suffisante pour empêcher toute influence de la prédiction sur son accomplissement. Ceci tient à une faculté très-curieuse qu'il faut indiquer, et sur laquelle nous nous étendrons plus longuement quand nous nous occuperons spécialement *du pouvoir des somnambules sur leur organisation*. Ce dernier pouvoir est si réel, qu'il suffit qu'un somnambule ait pendant son sommeil la volonté de faire telle ou telle chose à un instant déterminé, pour qu'au moment fixé par lui, il se sente porté à faire ce qu'il a voulu, sans se rendre aucun compte des motifs qui le poussent, et sans conserver aucun souvenir de sa volonté précédente. Ce

fait est constant et connu de tous les magnétiseurs. Or, si les idées du somnambule endormi ont une telle influence sur les actions de l'état de veille, n'est-on pas naturellement porté à supposer qu'elles peuvent en avoir une semblable sur les symptômes et les crises dont il a eu l'imagination frappée pendant son sommeil ?

Cette supposition est même appuyée sur plusieurs faits tirés particulièrement du somnambulisme extatique : car il est constant que quand les convulsionnaires de saint Médard, s'imaginaient que pour des causes quelconques il fallait qu'ils restassent plusieurs jours de suite sans manger, ils se trouvaient à l'époque indiquée, pendant tout le temps qu'ils avaient prédit, dans l'impossibilité d'avaler quoi que ce fût, accident extraordinaire qui se répétait si souvent, qu'on est forcé de reconnaître qu'il fallait bien que la prédiction fût elle-même la cause de l'évènement qui la suivait. Il n'y a rien de plus célèbre dans ce genre, que le jeûne de M. Fontaine, qui, dit-on, resta quarante jours sans manger (1).

(1) Quelqu'incroyable que paraisse le fait, on rapporte plusieurs exemples de jeûnes semblables supportés par d'autres maniaques.

Si nous revenons maintenant à notre malade, nous trouverons une explication suffisante de l'extrême précision qui m'avait d'abord paru si incompréhensible ; car comme de sa chambre on entendait très-bien sonner l'horloge de la ville , placée à peu de distance , il suffisait qu'elle liât dans son somnambulisme la pensée de ses accès avec telle ou telle heure déterminée, pour qu'ils arrivassent exactement à l'instant fixé. Il faut joindre à cela que le désir d'étonner , toujours très-actif chez les somnambules , devait la déterminer à faire tout ce qu'il lui était possible pour donner plus de précision à l'accomplissement de ses prédictions.

Il est très-important que ceux qui dirigent les somnambules connaissent bien toute l'influence que peuvent avoir les idées qui les ont frappés pendant leur sommeil sur leur santé dans l'état de veille.

Je pourrais citer un grand nombre de faits semblables à celui-ci , mais je reviendrai sur ce sujet (1), qui nous mènerait trop loin. Dans le moment , il me suffit ici d'avoir noté la plus

(1) Voyez plus loin ce qui sera dit de l'influence des idées des somnambules sur leur organisation.

importante des causes qui peuvent induire en erreur relativement à la faculté de prévision. Mais quelque réelle, quelque fréquente même que soit cette cause, on aurait tort de croire qu'elle existe toujours, et de conclure de ce que je viens de dire, que tous les faits de prévision qu'on cite ne sont que les résultats de l'influence des idées des somnambules pendant leur sommeil sur leur état de veille; car, outre ceux des faits que j'ai cités dans ce chapitre, et qui ne peuvent s'expliquer de cette manière, on trouve dans presque tous les recueils d'histoires de traitemens magnétiques, un grand nombre d'observations bien constatées et qui supposent l'existence d'une véritable faculté de prévision. Cette faculté pourtant, on ne saurait encore l'examiner avec trop de soin pour en bien préciser l'étendue et les limites.

Je m'abstiendrai de discuter l'opinion de ceux qui admettent dans les somnambules une prévision absolue de l'avenir; car, quoique cette assertion soit aujourd'hui favorablement accueillie par les partisans des idées de Kant sur la notion du temps (1), elle est bien loin

(1) Voici comment je crois qu'il serait possible de conce-

de me paraître appuyée sur des preuves suffisantes. Dans l'état actuel des choses, je crois

voir les idées de ceux qui veulent qu'il n'y ait rien de réel dans les notions du temps et de l'espace.

Il est incontestable, pourront-ils dire, que tous ceux qui reconnaissent l'âme pour une substance spirituelle et totalement distincte du corps, ne peuvent se refuser à reconnaître (au moins comme possible), la supposition qu'elle puisse acquérir des perceptions par elle-même et indépendamment du corps, surtout pendant le sommeil des sens extérieurs. Or, cette supposition une fois admise, il n'est pas difficile de voir qu'il n'y a aucune raison pour que ses connaissances soient limitées par les mêmes conditions qu'elles le sont dans l'état ordinaire, et qu'on ne peut rien conclure de ce qui arrive dans un cas, à ce qui doit avoir lieu dans l'autre.

Tant que les impressions n'arrivent à l'âme que par l'intermédiaire des sens, il faut bien, de toute nécessité, qu'elles n'arrivent que l'une après l'autre, sans quoi elles se confondraient, et c'est pour cela que nous n'apercevons, dans le temps, que la suite de nos sensations; mais si on suppose l'âme dégagée de la loi qui la lie au corps, nos sensations ne seront plus sujettes aux mêmes conditions; les idées d'avant et d'après n'existeront plus, et il n'y aura plus la nécessité de cette succession des sensations et des idées, qui est une condition purement en rapport avec notre état présent dans la nature. L'esprit peut bien concevoir comment, dans un ordre de choses différent de celui nécessaire par l'existence accidentelle dont nous jouissons, nous pourrions avoir des notions, des idées qui seraient tout à fait indépendantes de l'espace. Tout ceci peut paraître à la vérité,

qu'on ne peut que suspendre son jugement en attendant des documens plus positifs d'une suite d'observations exemptes de préventions et de préjugés.

Quant à la réalité de la prévision considérée comme donnant seulement aux somnambules une connaissance anticipée des divers accidens ou crises dont ils sont menacés, telle enfin que l'a reconnue Cabanis lui-même, il ne m'est pas permis de révoquer son existence en doute ,

à certaines personnes, obscur et bien difficile à comprendre; mais il faut avouer pourtant que ces idées ne diffèrent pas de celles qu'on énonce tous les jours, quand on dit que pour Dieu, pour les âmes après la mort, il n'y a ni distance ni temps; que l'espace est pour eux comme un point, et que tous les siècles passés et futurs se présentent à eux comme un instant indivisible. Nous disons tout cela, mais souvent sans y réfléchir et presque sans savoir ce que nous disons. Eh bien, la prévision, la vue à distance, nous donnent une idée de cette nouvelle existence qui doit être un jour notre partage; et ces deux facultés doivent être dans les idées de ceux qui les admettent d'une manière illimitée, le résultat d'un élan de l'âme qui sort un instant de la vie, et puise dans l'éternité des notions qu'il ne lui serait pas donné d'acquérir si elle ne se détachait pas momentanément du corps. Le temps et l'espace ne sont plus alors un obstacle à ses connaissances, et rien ne les limiterait dans le somnambulisme, s'il lui était possible de se détacher tout à fait de l'enveloppe où elle reste toujours plus ou moins embarrassée.

j'espère même pouvoir en rendre raison au moyen de considérations que je développerai plus tard.

Je ne veux pas terminer ce que j'ai à dire sur la prévision, sans en donner encore un exemple que j'ai été à portée de vérifier moi-même, et qui me paraît intéressant sous plus d'un rapport.

La femme Chevalier, âgée de 51 ans, demeurant rue basse Baudrairie, à Rennes, accablée d'un grand nombre d'infirmités, fut magnétisée le 5 novembre 1817. Elle tomba en somnambulisme dès la première séance, et s'endormit au bout de cinq minutes. Dans cet état, elle annonça des accès convulsifs auxquels elle était sujette, et qui ressemblaient beaucoup à des accès d'hystérie. Elle avait, entre autres infirmités, une paralysie complète de la jambe gauche, et c'était surtout de cette paralysie qu'elle s'occupait dans son sommeil. Elle annonçait que le magnétisme, en la guérissant de cette infirmité, la débarrasserait en même temps de tous ses autres maux. Je ne pus assister au commencement de son traitement, et j'en connus seulement les détails par les lettres de la personne qui la magnétisait. J'appris ainsi que la malade avait prédit qu'elle serait

complètement guérie de sa paralysie de la jambe , à une époque qu'elle fixa , et que deux mois après elle serait prise d'une nouvelle paralysie qui se porterait sur la langue et la rendrait muette pendant huit jours. Je retournai à Rennes à l'époque qui devait être celle de la guérison , et j'étais curieux de voir si cette prédiction était accomplie : mais il me fut impossible de savoir à quoi m'en tenir sur ce sujet ; car bien que la malade assurât que sa jambe était revenue à son état naturel et qu'elle était aussi forte que l'autre , je ne pus éprouver la vérité de ce qu'elle me disait , à cause qu'elle était retenue malade au lit. Je m'assurai seulement que la sensibilité , qui avait été totalement perdue au commencement du traitement , était rétablie.

La nouvelle maladie dont la somnambule était affectée était une phthisie pulmonaire déjà très-avancée , et qu'elle n'avait pas prévue , quoiqu'elle eût annoncé des choses très-insignifiantes , dans le moment même où la maladie qui devait la conduire au tombeau avait déjà fait de grands progrès dans son organisation.

Cette particularité me frappa , et j'y fis d'autant plus d'attention , que j'appris que les pro-

cédés magnétiques avaient cessé de produire le somnambulisme, du moment où la phthisie s'était positivement déclarée. La malade avait même tout à fait abandonné le magnétisme depuis plus de six semaines, et je désespérais de pouvoir vérifier aucune de ses prédictions ; car, quoique la paralysie de la langue fût une chose qu'elle avait annoncée comme certaine, outre que je ne savais pas si sa maladie ne la ferait pas mourir avant le terme fixé, je devais naturellement présumer qu'un si grand changement dans l'organisation ne pouvait manquer d'entraver l'accomplissement de sa prédiction ; je ne m'en occupais donc plus, et j'avais perdu la malade de vue depuis une quinzaine de jours, quand on vint m'annoncer qu'elle était devenue subitement tout à fait muette. Cette nouvelle me frappa d'étonnement, et je me transportai aussitôt chez elle pour m'assurer par moi-même d'un phénomène si curieux. Je trouvai la malade très-affligée de son accident, et ne pouvant prononcer une parole, malgré les efforts visibles qu'elle faisait pour cela.

Je ne me contentai pas de cette observation, je voulus voir jusqu'à quel point la paralysie résisterait au traitement dirigé contre elle, et

j'ordonnai l'application de la moutarde sur la langue ; je la laissai long-temps et n'en obtins aucun résultat satisfaisant. J'annonçai pourtant que le lendemain je réitérerais l'application ; et la malade ne fit aucune objection, tant elle était affectée de son état ; je me contentai cependant de la menace que je venais de faire ; car l'accomplissement de la prédiction relativement à l'apparition de l'accident, m'avait inspiré de la confiance sur l'annonce de sa durée, et persuadé que dans huit jours elle serait guérie. Je me serais fait un scrupule d'ajouter un mal inutile à tant d'autres maux qui la tourmentaient.

La paralysie ne fut pas complète pendant les huit jours ; il y eut du mieux le troisième ; mais ce mieux ne dura que quelques heures, après quoi la malade redevint aussi muette qu'avant ; le matin du cinquième jour elle commença à prononcer quelques mots, mais sans pouvoir se faire entendre ; le sixième et le septième, la paralysie alla toujours de mieux en mieux, et elle parut complètement terminée à la fin du septième.

Ainsi la prédiction faite plus de quatre mois auparavant, s'accomplit malgré la nouvelle maladie, qui aurait pu entraver la marche de

l'ancienne. Il est vrai que la somnambule avait annoncé qu'elle serait muette pendant huit jours, et que sa langue ne fut prise que pendant sept. Mais cette inexactitude dans l'accomplissement n'est probablement qu'apparente, à cause de l'habitude où on est de désigner par *huit jours* l'espace d'une semaine. Il est vrai aussi qu'elle n'avait pas parlé du mieux qui eut lieu le troisième jour, ni annoncé qu'elle serait capable de prononcer quelques mots dès le sixième. Mais sans doute elle aurait donné de plus grands détails dans la suite, si son somnambulisme avait continué.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que la malade n'avait jamais eu de paralysie sur la langue, lorsqu'elle fit la prédiction qui se trouva accomplie environ un mois avant sa mort.

Cette observation, en même temps qu'elle donne un exemple de prévision, montre d'une manière évidente comment cette faculté peut se trouver en défaut chez les somnambules. Certes, il semble qu'il aurait dû être beaucoup plus facile à la malade de voir la phthisie, qui avait sans doute déjà occasionné une altération organique dans son poumon, que de prédire plusieurs mois d'avance une paralysie dont

l'apparition devait être liée, il est vrai, d'une manière quelconque avec l'état présent de son organisation, mais qui ne devait pas y être présagée par des signes aussi évidens que ceux qui caractérisent une phthisie avancée. J'ai vu depuis deux autres somnambules dont la prévision évidente, dans un grand nombre de circonstances, se trouvait en défaut sur des symptômes qui semblaient d'abord beaucoup plus faciles à prévoir, et il est peut-être bon de dire que les maladies sur lesquelles la prévision n'avait ainsi aucune prise, étaient des maladies incurables.

Voici encore une autre observation non moins curieuse faite sur la même malade. Elle ignorait absolument dans l'état de veille ce qu'elle avait dit en somnambulisme; elle ne savait même pas qu'elle parlait en dormant, et n'avait par conséquent, éveillée, aucune connaissance de sa prédiction; néanmoins, quelques jours après l'avoir faite pour la première fois, étant endormie du sommeil naturel, elle rêva que quelqu'un venait lui faire des sollicitations auxquelles elle ne voulait pas se rendre, et que celui qu'elle refusait, irrité de ce qu'elle ne voulait pas consentir à sa demande, lui annonça qu'elle deviendrait muette pendant

huit jours, si elle persistait dans son refus. La malade raconta son rêve à la personne qui la magnétisait, et qui ne put s'empêcher de reconnaître un rapport évident entre le rêve et la prédiction somnambulique. On voit dans cet exemple comment les inspirations des somnambules se manifestent à leur conscience par des voies détournées, et leur apparaissent entourées de circonstances fournies par l'imagination.

Cet exemple n'est pas le seul que je connaisse du même genre, et j'ai vu très-souvent des somnambules rêver ainsi des choses qui devaient leur arriver, quand il les avaient annoncées pendant leur somnambulisme. Les prédictions des somnambules se montraient presque toujours dans leurs rêves, plus ou moins défigurées et au milieu d'images étranges.

De toutes les hypothèses proposées jusqu'ici pour expliquer la prévision, celle qui semblerait au premier coup-d'œil la plus satisfaisante, est celle de M. Tardy de Montravel : elle consiste à admettre que le somnambule ayant la connaissance pleine et entière de son organisation au moment où il parle, peut calculer avec précision le temps nécessaire, pour que par suite des mouvemens

qu'elle exécute, elle amène telle ou telle crise qu'il annonce comme un horloger qui vient de construire une montre peut indiquer exactement combien de temps chacune des aiguilles mettra pour arriver à un point déterminé; et de même, ajoute-t-il, qu'il pourrait arriver que la prédiction de l'horloger ne s'accomplît pas à point nommé, parce que les ressorts de la montre pourraient se déranger plus ou moins, sous l'influence de causes étrangères, de même aussi il peut arriver que la prédiction du somnambule n'ait pas un entier accomplissement, parce que quelque chose d'extérieur et qu'il lui est impossible de prévoir, peut changer l'évènement qui serait arrivé sans cela. On pourrait ajouter un grand nombre de réflexions sur cette comparaison, qui se trouve juste sous quelques rapports, mais qui pourtant n'est pas admissible. D'abord il n'est pas vrai que le somnambule connaisse l'intérieur de son corps, comme l'horloger connaît les ressorts de sa montre. Je me suis assez étendu sur ce point et je n'y reviendrai pas.

Mais quand on admettrait que quelques somnambules pussent réellement voir l'intérieur de leur corps, on n'en serait pas plus avancé

pour l'explication de la prévision ; car bien certainement il y a des somnambules qui jouissent au plus haut degré de cette dernière faculté, et qui n'ont absolument aucune notion sur la forme et l'état de leurs organes intérieurs. Mais si ceux-là peuvent se passer d'une pareille connaissance, bien certainement les autres n'en ont pas besoin, et on ne peut pas dire que ce soit par suite des raisonnemens fondés sur elle, qu'ils arrivent aux résultats qu'ils prédisent.

Au reste, tout s'oppose à l'admission d'une pareille idée. Si les prévisions des somnambules étaient ainsi le résultat de calculs faits sur des notions précises, ils devraient toujours pouvoir se rendre compte de la manière dont ils y arrivent. L'horloger, pour revenir à la comparaison de M. Tardy de Montravel, l'horloger qui prédit l'heure que marquera sa montre, sait bien comment il arrive à cette connaissance ; il peut suivre les raisonnemens qui l'y ont conduit, et les communiquer aux autres ; au lieu que les somnambules, ceux mêmes qui ont prétendu voir l'intérieur de leur corps, n'ont jamais rien pu faire de semblable. Ajoutons à cela qu'il n'est pas besoin pour qu'un somnambule indique jusqu'à

l'heure et la minute d'une révolution, qu'il sache précisément à quelle minute il parle et qu'il connaisse l'intervalle qui le sépare du moment qu'il fixe.

L'explication de M. Tardy de Montravel, toute insuffisante qu'elle est, est pourtant de toutes celles qu'on a données de la prévision, la seule qui mérite d'être discutée, comme étant au moins fondée sur une idée claire et distincte. Il n'en est pas de même de ce qu'on voit répéter à chaque page dans plusieurs ouvrages, sur l'existence d'un sens intérieur, d'un sixième sens auquel on rapporte sans distinction toutes les facultés du somnambulisme. Mais ceux qui parlent ainsi se rendent-ils bien compte eux-mêmes de ce qu'ils disent ? Prétendent-ils donc qu'ils y ait dans le corps humain un appareil particulier destiné à transmettre à l'âme pendant le sommeil, toutes les nouvelles perceptions qu'elle reçoit dans cet état ? Mais sur quoi cette prétention serait-elle fondée ? Ont-ils indiqué quelle était la forme de cet appareil ? Savent-ils quel est son siège ? quelle région du corps il occupe ? Ce n'est pas tout, chacun des sens dont nous jouissons est destiné à nous mettre en rapport avec quelque propriété particulière

des corps ; la vue est pour les couleurs , l'ouïe pour le son ; l'odorat nous transmet les émanations de quelques-uns. Ce nouveau sens au contraire , qui différerait des autres en ce qu'il n'agirait point au moyen d'un appareil particulier , en différerait encore plus , en ce qu'il nous communiquerait sur les corps une multitude de notions qui ne semblent avoir aucun rapport nécessaire entre elles. Ainsi les auteurs dont je parle ne sont point rebutés par la difficulté de donner à ce qu'ils appellent *un nouveau sens*, la propriété de remplacer tout à la fois la vue , l'ouïe , l'odorat , le goût , la faculté d'apprécier le temps , l'instinct des remèdes , la prévision des maux , etc. , en un mot , toutes les facultés qu'on remarque chez les somnambules. S'ils avaient réfléchi à ce qu'ils disent , ils n'auraient pu manquer de sentir l'absurdité de leur prétention ; mais quand ils parlent de leur sixième sens , ils ne font que prononcer un mot au moyen duquel ils se font illusion sur l'obscurité qui leur couvre les phénomènes qu'ils racontent.

Souvent aussi , en parlant de la connaissance des remèdes et de la prévision dans le somnambulisme , on a dit que ces deux facultés étaient l'effet de l'instinct qui se développait

chez les malades , et cette opinion me paraît mériter d'être exposée avec quelques développemens.

Pour être à portée de faire entendre ce que j'ai à dire sur ce sujet , et rendre plus sensible le rapport qui peut exister entre la prévision des somnambules et celle qu'on observe chez les animaux dans un grand nombre de phénomènes que nous présente l'instinct , faisons une supposition qui , nous transportant hors de nos habitudes acquises , nous permette de voir les choses sous leur vrai point de vue , et de les apprécier à leur juste valeur.

Supposons que nous n'avons aucune connaissance de ce qu'on peut observer tous les jours dans un grand nombre d'animaux , et que bornés à la connaissance de l'homme dans l'état de société , et à celle des animaux domestiques , dans l'espèce de dépravation à laquelle nous les avons réduits , nous n'avons jamais rien vu en eux , que ne nous crussions pouvoir expliquer ou par des habitudes antérieures ou par une portion plus ou moins grande d'intelligence (1).

(1) Combien y a-t-il d'hommes , surtout dans les grandes villes , pour qui cette supposition se trouve une vérité ?

Imaginons donc que dans cette société formée de la manière que je viens de dire, un voyageur arrivant de pays lointains, raconte, tout enchanté, qu'il a abordé dans une île où les animaux, inspirés par un esprit surnaturel, ont la faculté de connaître l'avenir et d'y lire, en vertu d'un don miraculeux, tout ce qui peut leur être important de connaître; qu'ils pourvoient même à tous leurs besoins, en vertu de cette connaissance, avec une adresse et une intelligence infiniment au-dessus de ce que l'homme pourrait imaginer.

Il raconterait avec admiration (si on veut se borner à un seul des faits que nous voyons tous les jours) qu'il a vu un oiseau qui, longtemps avant le moment où il doit déposer ses œufs et aussitôt qu'il s'est choisi un compagnon de ses amours, travaille avec ardeur à la construction d'un petit édifice propre à les recevoir et à leur fournir un asile mou et capable d'entretenir la chaleur. Comme l'avenir, ajouterait le voyageur, lui est aussi bien connu que le passé, il sait combien il doit avoir d'œufs, quelle doit être leur grosseur, et il construit son nid toujours dans une proportion convenable à leur nombre, à leur dimension future, enfin au volume qu'ils doivent oc-

cuper. La femelle, lorsqu'elle a déposé ses œufs, ne les abandonne pas à eux-mêmes; elle sait qu'il doit en sortir des êtres semblables à elle, qui propageront son espèce, et elle connaît d'avance quels soins elle doit leur donner. Changeant en faveur de sa race future son ancienne manière de vivre, renonçant à ses goûts, à ses habitudes, l'oiseau autrefois léger, agile, toujours en mouvement, devient tranquille et sédentaire; il reste sur son nid, il le couve, il procure à ses œufs la chaleur nécessaire, et les soustrait en même temps aux poursuites des ennemis qui pourraient les détruire. Ce qu'il y a d'inconcevable, ne manquerait-on pas d'ajouter, c'est que tous ces soins, on ne peut pas dire qu'ils soient le résultat d'aucune imitation, d'aucune habitude; rien ne les a instruits de ce qu'ils doivent faire, rien ne peut les guider, si ce n'est la faculté surnaturelle dont ils sont doués; car la même prévoyance se développe chez ceux qui doivent devenir pères pour la première fois. Ils savent aussi bien d'avance et à temps pour le construire, quand ils auront besoin de leur nid; ils exécutent le petit édifice avec autant d'habileté, ils mettent autant d'intelligence à pourvoir aux besoins de leurs petits.

Mettons-nous bien dans la situation d'esprit ou devrait être le peuple que j'ai supposé ; oublions ce que nous voyons tous les jours , et jugeons l'impression que devrait faire sur lui un pareil récit. Certes , si un seul homme le faisait , ce récit , quelque preuve de jugement et de véracité qu'il eût donnée jusque là , personne ne pourrait le croire et ne se donnerait seulement la peine de l'examiner. Mais admettons pourtant que cet observateur fût un homme judicieux , qui , non moins étonné de tout ce qu'il aurait vu que ses incrédules compatriotes , aurait pris toutes les précautions nécessaires pour arriver à un résultat exempt d'erreur ; son esprit , éloigné d'admettre cette inconcevable faculté de prévision , aura tout supposé avant de se croire obligé de la reconnaître. Il aura voulu savoir jusqu'à quel point l'exemple a pu guider les oiseaux qu'il a vu , ce qu'on devait donner à l'habitude ; enfin que ne supposerait-on pas plutôt qu'une pareille faculté ? Il aura peut-être imaginé que le langage des oiseaux , tout imparfait qu'il est , aura pu suffire pour que les parens aient donné des instructions convenables à leurs petits , et il n'aura pas manqué de faire une expérience facile et bien concluante ; il se sera emparé de deux oiseaux au

moment de leur naissance, et il leur aura ôté tout moyen de communication avec les autres, pour voir s'ils montreraient, au besoin, les mêmes connaissances que les premiers. Cette expérience lui aura appris que dès sa première année, au commencement de la saison des amours, le couple séparé était capable de faire tout ce que font ceux qui depuis long-temps jouissent de la société de leurs semblables.

Le récit que nous venons d'imaginer, fait par un seul homme, ne ferait certainement aucune impression sur ceux qui l'entendraient. On supposerait dans l'observateur, erreur, mauvaise foi, mensonge, ou plutôt on ne s'en occuperait pas. Si pourtant il était possible d'aborder dans cette île merveilleuse, si on pouvait établir des communications avec elle, et que des intérêts quelconques engageassent à le faire, il pourrait arriver que tous ceux qui en reviendraient racontassent les mêmes faits. Alors des gens instruits pourraient faire le voyage, afin de vérifier ce qui aurait pu induire en erreur un si grand nombre de témoins.

Ces hommes, en faisant des recherches expresses, pourraient rapporter bien des nouveaux faits qui auraient échappé au premier observateur. Ce ne serait plus une seule espèce.

qui serait douée de la faculté surnaturelle de prévoir l'avenir, ce serait tous les animaux de l'île. Que ne pourraient-ils pas raconter dans un mémoire détaillé sur ce qu'ils auraient vu ! Ils pourraient y rapporter tout ce que nous offre le spectacle admirable de la vie des insectes. Ce que nous présentent les abeilles, dont tout le monde connaît l'histoire, les fourmis, les guêpes... Je me contenterai de citer un seul trait de la prévision de ces dernières. On sait que les guêpes vivent en société, et qu'elles se construisent une habitation extrêmement remarquable ; elle a la forme d'un panier ovale, renflé à sa partie moyenne. Ce panier est divisé dans le sens de sa hauteur, en sept, huit, neuf, dix étages soutenus les uns au-dessus des autres par des colonnes formées de même matière que le reste de l'édifice, mais pourtant offrant plus de dureté, ce qui est nécessaire, puisque ces colonnes soutiennent l'effort le plus considérable. Chacun des étages, chacune des chambres sont partagés en loges plus ou moins grandes, destinées aux différentes sortes de guêpes ; car on sait qu'il y en a de trois grandeurs : les femelles, qui sont les plus grandes, les mâles, qui le sont moins, et enfin les mulets, qui ne sont ni mâles ni fe-

melles, et qui paraissent destinés au service extérieur de l'habitation. Cette espèce est la plus nombreuse, et occupe les plus petites loges ; les mâles sont dans des loges de moyenne grandeur, et les femelles dans les plus grandes. Voici maintenant ce qu'il y a d'extrêmement remarquable, c'est que les femelles, quand elles vont pondre les œufs, ne se trompent jamais sur l'espèce de loge dans laquelle il convient de les déposer ; elles savent d'avance si elles vont pondre un œuf d'où doit sortir un mâle, une femelle ou un mulet. Il y a pourtant une remarque à faire relativement aux mulets, c'est qu'il paraît qu'ils ne naissent pas d'œufs particuliers ; qu'ils peuvent provenir également et d'un œuf de mâle et d'un œuf de femelle : c'est la nourriture qu'on donne au ver qui sort de l'œuf, qui peut l'abâtardir de manière à en faire un être mixte qui n'a plus de sexe déterminé. Eh bien ! la femelle qui vient de naître, et qui de suite vaque aux travaux auxquels elle est destinée dans l'habitation, sans avoir besoin d'aucune instruction, devine quels soins elle doit donner au ver qu'elle trouve dans une petite loge qui ne doit contenir qu'un mulet, pour qu'il devienne en effet un mulet.

L'histoire naturelle nous présente à chaque instant de pareils faits. Qui croirait, si nous n'étions blâmes sur de semblables merveilles, à l'histoire de l'abeille solitaire ? On l'appelle aussi abeille maçonne, parce qu'elle dépose ses œufs dans des trous qu'elle fait aux murs et aux différentes maçonneries exposées au midi. Cette abeille, qui ne vit que quelques mois, au moment où elle se développe sous sa dernière forme, s'accouple, pond ses œufs et ne s'occupe plus que du soin de leur conservation. Elle doit bientôt périr et elle ne pourra pas y veiller elle-même ; mais la prévision admirable dont elle jouit la met à même de pourvoir d'avance à tout ce qui leur sera nécessaire. Elle place d'abord ses œufs sous un des trous pratiqués dans le mur d'une manière convenable. Ensuite elle parcourt la campagne, et cherche une espèce de ver qu'elle reconnaît aussitôt pour celle qui lui convient. Elle s'empare d'un de ces vers, le destine à servir au développement de ses petits, et voici à quel usage elle l'emploie. Elle le porte au trou où sont ses œufs, et l'y fait entrer en le pliant en deux, de manière à ce qu'il ne puisse plus sortir. Par ce moyen, le ver vivant donne à ses œufs la chaleur nécessaire pour

les faire éclore, et quand ils sont éclos, les petits qui en sortent trouvent dans sa substance une nourriture convenable. Mais voici ce qu'il y a de plus admirable : si l'abeille laissait le ver bien portant, il sortirait du lieu où elle l'a mis et ne servirait pas à l'usage auquel elle le destine. Si elle le tuait, il ne pourrait pas fournir aux œufs la chaleur nécessaire, et tomberait bientôt en putréfaction. Que fait donc l'abeille? Elle le pique de manière à le rendre assez malade pour qu'il ne puisse pas sortir, mais pas assez pour le tuer; de telle sorte qu'il puisse vivre en languissant jusqu'au moment où les petits vers qui sortiront des œufs viendront en faire leur nourriture.

J'aimerais à pouvoir m'étendre sur un pareil sujet. La contemplation des merveilles de la nature a quelque chose qui enchante et qui ravit d'admiration, jusque dans les plus petits détails. La naissance et la conservation du plus chétif des insectes, a coûté à la nature cent fois plus de soins et de miracles qu'il n'en faut pour confondre la raison de l'homme. Qui oserait, à la vue de semblables merveilles, parler de hasard, de fatalité, d'arrangement fortuit de la matière? Comme tous ces vains systèmes, qui ne se soutiennent qu'à la faveur de l'obs-

curité qui résulte toujours des longues discussions, viennent s'évanouir devant le spectacle imposant de la vie d'un insecte.

Mais j'oublie ma supposition, j'oublie que ce récit serait fait à des hommes qui n'auraient jamais vu de pareilles merveilles, et qui par conséquent ne les croiraient pas. Revenons donc à notre supposition, et imaginons que chez le peuple auquel on ferait de tels récits, des hommes moins incrédules que nous ne le serions en pareille circonstance, puissent leur accorder quelque confiance; que des savans mêmes se décident à croire aux témoignages des hommes, contre ce qui leur paraîtrait le témoignage de la raison; enfin qu'il se forme un parti en faveur de la croyance aux merveilles de l'île enchantée. Quel que soit le nombre des croyans, celui des incrédules sera sûrement encore beaucoup plus considérable. On ne manquera pas de s'égayer aux dépens de ceux qui ont la simplicité de croire au conte de l'oiseau sorcier; les croyans de leur côté pourront répondre; on s'accusera sans doute réciproquement, et on ne manquera pas de mettre dans la discussion, toute l'aigreur qu'on remarque toujours en pareille circonstance; mais au milieu des discussions qui s'élèvent, il me semble en-

tendre les antagonistes des partisans du merveilleux. Supposons , leur diraient-ils , que ce que vous nous dites puisse être admis par un homme qui n'a pas fait abjuration de toute raison , et voyons comment vous concilierez toutes vos merveilles avec la sagesse du Créateur. De votre propre aveu , les hommes mêmes de cette île enchantée, où tout est animé d'un esprit de divination ; les hommes mêmes, bien plus , les hommes seuls sont privés de connaître l'avenir dans les sujets qui les intéressent le plus. Pouvons-nous donc admettre que Dieu ait justement refusé à celui des habitans de la terre qu'il a créé avec le soin d'une prédilection particulière , les moyens de conservation qu'il a donnés à tous les animaux ? Quoi ! diraient-ils, jusqu'au moindre insecte , suivant vous , peut par une prévoyance admirable pourvoir d'avance à tous les besoins de sa famille future, sa sagesse prophétique n'est jamais en défaut , et l'homme vient nu sur la terre sans que ses parens , dans leur malheureuse imprévoyance , aient pu rien faire pour lui , si l'expérience ne les en a d'abord avertis ! la femme , abandonnée à elle-même , mille fois plus malheureuse que les femelles des animaux , ne verra dans la situation qui

doit la rendre mère , qu'un état de souffrance et de maladie qui ne lui fera craindre que la mort pour le terme qui doit doubler sa vie !

Les partisans des nouveaux phénomènes auraient encore à se défendre sur un autre point. On n'aurait pas manqué sans doute d'insister, dans le récit des merveilles de l'île enchantée, sur l'étonnante faculté qu'ont les animaux de connaître, quand ils sont malades, les remèdes qui conviennent pour leur guérison, et de se sentir du goût pour eux aussitôt qu'ils doivent leur être salutaires, de sorte que leurs appétits soient toujours en rapport avec leurs besoins. Jamais ils ne s'abusent, dirait-on, suivant vous, sur ce qui convient pour leur guérison. Leur organisation, mille fois plus parfaite que la nôtre, trouve donc en elle-même, par les penchans qu'elle détermine, de quoi revenir toujours à l'état de santé. Sous ce rapport encore, l'homme, la plus précieuse des créatures, se trouverait encore le plus mal partagé; car ni la communication des hommes entre eux ni l'expérience acquise ne peuvent sûrement suppléer à la faculté qui leur manque, et personne ne sera tenté de croire sans doute que la science du médecin vaille une divination.

Mais laissons là toute supposition; je n'ai

pas besoin de dire que cette île enchantée est la terre que nous habitons ; que ces phénomènes , auxquels nous ne croirions pas si on nous les racontait , sont ceux-là même que nous avons continuellement sous les yeux. On voit tout de suite la conclusion que jé veux tirer de ce que j'ai dit ; c'est que si l'habitude ne nous avait pas si fort accoutumés à toutes ces merveilles , que nous en sommes venus à les voir sans y réfléchir et sans penser même aux admirables facultés qu'elles supposent dans les animaux , loin de trouver inadmissible le phénomène de la prévision dans l'homme , nous n'y verrions rien que d'analogue à ce que nous présente continuellement l'instinct ; et au lieu de nous occuper à chercher des raisons pour montrer comment il peut exister quelquefois chez lui , nous aurions à remplir une tâche tout à fait opposée , celle de faire voir pourquoi il ne se manifeste pas toujours ; car , d'après ce que je viens de dire , le phénomène le plus merveilleux du somnambulisme ne se montre pas seulement comme possible , il se montre jusqu'à un certain point comme nécessaire , si on ne veut pas que l'espèce humaine forme un véritable disparate dans la nature.

Quant à la nature du phénomène sous le rap-

port psychologique, si on compare ce qui a lieu chez l'homme à ce qui doit se passer dans les animaux, on trouvera une différence bien réelle, qui résulte de la faculté qu'a l'homme d'apercevoir ce qui se passe en lui, tandis que les animaux sont incapables de rien connaître; ce qui n'empêche pas que les impressions, quoique non perçues, ne produisent en eux les mêmes effets qu'elles produiraient en nous.

CHAPITRE III.

DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

Je désigne sous le nom de *somnambulisme artificiel*, celui qui survient à la suite d'une opération consistant dans des attouchemens ou dans des gestes faits à une certaine distance du corps.

Les partisans du magnétisme animal se servent aujourd'hui de cette opération, dans le but de soulager ou de guérir les malades par l'intermédiaire d'un agent particulier qui, suivant eux, se communique de la personne qui magnétise à la personne magnétisée, et détermine ordinairement chez elle différentes crises salutaires, parmi lesquelles on compte le somnambulisme.

Quoique les magnétiseurs ne prescrivent aucun mode d'opération auquel ils attribuent une efficacité spéciale, ils indiquent pourtant des procédés particuliers, dont ils conseillent

de se servir de préférence. Je vais donner la description de ces procédés, tels qu'ils sont indiqués dans l'*Histoire critique du magnétisme animal*, par M. Deleuze.

« Etes-vous auprès d'un malade que vous voulez soulager, placez vous vis-à-vis de lui, de manière que vos genoux et vos pieds touchent les siens. Prenez-lui les pouces, et restez dans cette situation jusqu'à ce que vous sentiez que vos pouces et les siens ont le même degré de chaleur (1). Posez ensuite les mains sur ses épaules, laissez-les-y deux ou trois minutes, et descendez le long des bras pour reprendre les pouces; répétez cette manœuvre trois ou quatre fois. Ensuite posez vos deux mains sur l'estomac, de manière que vos pouces soient placés sur le plexus solaire, et les autres doigts sur les côtés. Lorsque vous sentirez une communication de chaleur, descendez les mains jusqu'aux genoux, ensuite replacez-les au-dessus de la tête, pour les ramener de nouveau jusqu'aux genoux, ou même

(1) « J'ignore pourquoi l'action du magnétisme se communique mieux par les pouces que de toute autre manière : c'est un fait connu par l'expérience. »

(Note de M. Deleuze.)

jusqu'aux pieds, et continuez de la même manière, en ayant la précaution de détourner vos mains chaque fois que vous reviendrez vers la tête.

« Cette précaution de ne jamais magnétiser de bas en haut, et d'écartier les mains avant de les ramener vers la tête, m'a paru être toujours essentielle dans les procédés.

« Je dois expliquer ici quelques expressions dont se servent les magnétiseurs, et que j'emploierai moi-même. *Se mettre en rapport*, c'est toucher la première fois, et du consentement de celui qu'on touche (1). Pour établir le rapport entre deux personnes, il suffit de

(1) « Je ne crois pas qu'il soit possible de se mettre en rapport avec quelqu'un qui ne le veut pas; d'où il suit qu'on ne peut magnétiser quelqu'un malgré lui. Mais lorsque le rapport étant bien établi, le somnambulisme a été produit facilement plusieurs jours de suite, il suffit pour le renouveler que le magnétiseur s'approche, et qu'il exerce sa volonté. Si celui sur qui on a pris cette sorte d'ascendant résistait à l'action, il la retarderait sans l'empêcher, et il se ferait du mal. Le rapport s'affaiblit peu à peu, à mesure qu'on cesse de s'occuper de la personne qu'on avait magnétisée. Il dure plus ou moins long-temps, selon qu'il est plus ou moins fort, plus ou moins ancien. La volonté du magnétiseur est quelquefois nécessaire pour le rompre. » (Note de M. Deleuze.)

les toucher en même temps l'une et l'autre. On donne le nom de *passé* à l'action de passer la main sur le corps ou sur une partie du corps. Lorsqu'on conduit les mains du sommet de la tête le long des bras jusqu'au bout des doigts, ou sur le corps jusqu'à l'extrémité des pieds, on appelle cette pratique *magnétiser à grands courans*. Je crois que le magnétisme à grand courans ne peut faire de mal; et c'est pourquoi je conseille de l'employer d'abord, en attendant que les circonstances indiquent l'utilité de quelque autre procédé. »

Ces procédés ont l'avantage de n'avoir rien de compliqué ou qui puisse troubler l'imagination. Pourtant, quelque simples qu'ils soient, on peut les simplifier encore, et on n'en produit pas moins les phénomènes que je vais énoncer.

Il peut arriver qu'à la première séance (i) on n'obtienne aucun effet. Ce cas est même le plus ordinaire; mais les malades qui commencent ainsi par une insensibilité absolue, finissent rarement par éprouver un soulagement marqué dans la suite. Ce n'est cependant pour

(i) Chaque séance est ordinairement d'une demi-heure ou de trois quart d'heure.

l'ordinaire qu'au bout de quelques jours que les procédés du magnétisme animal produisent tout leur effet. Alors le plus souvent, quand le traitement doit réussir, au bout de deux ou trois minutes le malade ferme les yeux, sa tête s'appesantit, sa respiration devient plus lente et plus pleine, la température de son corps s'élève, une légère transpiration s'établit, et il s'endort. Si on le questionne, il ne répond pas; il peut arriver aussi qu'il réponde sans s'éveiller, alors il est en somnambulisme.

Malheureusement ce résultat si avantageux pour le malade, s'obtient rarement, surtout à la première séance (1), et il arrive plus souvent que le malade s'endort sans répondre; dans ces cas, il est à propos de ne l'interroger qu'avec précaution, de peur de troubler un sommeil qui peut n'être que léger; un réveil subit pourrait produire quelques accidens.

Le plus souvent les effets du magnétisme animal se bornent aux symptômes précurseurs du sommeil. Le magnétisé sent ses membres s'engourdir et tombe dans un assoupissement qui lui paraît délicieux. Il est plongé

(1) Il faut excepter le cas où l'on magnétise des femmes hystériques.

alors dans cette rêverie douce qui précède quelquefois le sommeil ; on jouit alors de cette situation où les sens ne sont pas tout à fait engourdis , mais où l'absence de toute sensation un peu vive ne laisse à l'âme qu'un sentiment vague de son existence. C'est alors que l'imagination , que rien ne commande et que rien n'enchaîne , peut errer librement sur une multitude d'objets. Dans cet état , on reste longtemps en repos et on s'y trouve bien ; on en conserve un souvenir agréable , et il est rare que le malade qui a pu perdre un instant le sentiment de ses souffrances , et qui s'est senti soulagé , ne voie pas approcher avec plaisir le moment où on doit en renouveler l'opération.

On prétend qu'il est très-commun (mais je n'ai jamais produit cet effet) que le magnétisme fasse éprouver une sensation de chaleur qui suit l'application de la main , ou la précède quelquefois ; mais plus rarement , c'est une sensation de froid.

Si la maladie qu'on traite est caractérisée par des convulsions , la première séance peut en produire de légères dont il ne faut pas s'effrayer.

J'ai observé sur un enfant de quatorze à quinze ans , outre l'engourdissement , l'assou-

pisement et l'impossibilité d'ouvrir les yeux ; un tremblement universel qui le prenait après chaque séance ; ce tremblement durait dix minutes ou un quart d'heure , avec la même force qu'on pourrait l'observer dans l'accès de fièvre le plus violent.

J'ai vu depuis produire le même effet , mais jamais d'une manière si marquée.

Il arrive assez souvent qu'un malade qui n'a éprouvé aucun effet dans le courant de la séance, se trouve pourtant, quand elle est finie, incapable de se tenir sur ses jambes. De sorte que quand il veut se lever, il retombe sur sa chaise, en se plaignant d'un engourdissement qu'il n'avait pas soupçonné pendant l'opération.

Cet engourdissement se dissipe facilement au moyen de quelques frictions faites du haut en bas sur les jambes, depuis le genou jusqu'au bout des pieds ; et si on ne fait pas ces frictions, il peut persister même pendant quelques heures.

Tels sont les effets qui accompagnent ou suivent l'administration du magnétisme animal ; ils présentent beaucoup de variations d'un individu à l'autre, se combinent de mille manières, mais ils roulent toujours à peu près

dans le cercle de ceux que je viens de décrire (1).

Les procédés du magnétisme animal furent employés pendant plus de dix ans par Mesmer, sans produire aucun exemple reconnu de somnambulisme ; mais en 1784, quelques malades traités par M. de Puységur lui ayant présenté cet état intéressant, il publia ses observations, et dès lors le somnambulisme parut comme par épidémie dans les traitemens magnétiques. Nous n'examinerons pas ici si le somnambulisme qui survient dans ces circonstances, est réellement produit par l'agent que reconnaissent les magnétiseurs, ou si on ne

(1) Quant à l'efficacité curative qui peut résulter de l'emploi de ces procédés, on en obtient quelquefois des effets si heureux, qu'ils méritent sous tous les rapports de fixer l'attention des médecins ; c'est surtout dans les maladies nerveuses en général, et particulièrement dans l'hystérie, qu'on peut en espérer les plus grands succès. Je regarde même la réussite d'un traitement magnétique comme assurée, quand il est dirigé contre cette dernière espèce de maladie, sous quelque forme qu'elle se présente ; quand on obtient le somnambulisme, le succès est encore plus rapide, si le magnétiseur sait tirer parti de cet état intéressant. Dans ce cas surtout il est essentiel que celui qui administre le traitement ait une grande prudence, une connaissance approfondie de l'état qu'il produit.

doit pas attribuer son apparition à l'état moral de certains malades qui s'y trouveraient d'ailleurs prédisposés par toute autre cause.

L'existence du somnambulisme produit par les magnétiseurs, et présentant les facultés que nous allons énumérer dans ce chapitre, est pour nous un fait incontestable que nous examinerons en lui-même et indépendamment des causes qui le produisent. Pour éviter même toute discussion à ce sujet, j'ai cru devoir substituer à l'expression de *somnambulisme magnétique*, qu'on emploie ordinairement pour désigner cette espèce, celle de *somnambulisme artificiel*, qui ne fait rien préjuger sur la cause à laquelle on doit l'attribuer. Cependant pour abréger, nous emploierons souvent les mots *magnétisé* et *magnétiseur*, pour désigner le somnambule de cette espèce et l'opérateur qui l'a endormi.

Avant d'entrer dans aucun détail sur le somnambulisme artificiel, je crois devoir m'arrêter un peu à combattre l'opinion de ceux qui pourraient encore douter de son existence.

Ceux qui croient qu'il n'y a que feinte et fourberie dans le somnambulisme artificiel, pensent sans doute que tous les faits qu'on raconte sur ce sujet ne sont que des fables in-

ventées par les magnétiseurs , qui ont voulu , à quelque prix que ce fût , faire triompher la découverte qu'ils avaient annoncée , et qui , voyant leurs prétentions généralement abandonnées , ont eu recours au somnambulisme pour les soutenir. Dans cette supposition , les prétendus *somnambules* ne seraient plus que des fourbes jouant la comédie dans l'intérêt des magnétiseurs et à leur instigation. Sans m'arrêter à montrer moi-même l'impossibilité d'une pareille assertion , je me contenterai de rapporter ce qu'a écrit sur ce sujet M. Fournier, dans son *Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique* , imprimé en 1785, c'est-à-dire un an après la première découverte du somnambulisme.

On sentira facilement combien les considérations qu'il donne en faveur de l'existence du somnambulisme essentiel , doivent avoir acquis de force depuis trente-cinq ans que les mêmes phénomènes ont continué de se présenter , non seulement dans quelques sociétés de Paris ou même dans quelques villes de France , mais qu'ils se sont répandus dans presque tous les Etats de l'Europe , de manière qu'on pourrait facilement recueillir des milliers d'exemples de somnambulisme dans les traitemens magnéti-

ques. Voici donc comment s'exprime l'auteur dont je parle :

« Pour admettre que les phénomènes en question (1) soient le résultat de la supercherie, il faut la réunion de deux choses.

« D'abord, que les somnambules aient l'intention de tromper ; secondement, qu'ils en aient l'adresse.

« Mais d'abord, il faut avouer que parmi les personnes qui ont été frappées de *somnambulisme*, et qui le sont journellement, il y en a au-dessus de tout soupçon ; ce sont des mères de famille respectables, des hommes graves, d'une probité connue, des gens simples, des enfans, auxquels on ne peut raisonnablement supposer l'intérêt ni le dessein de feindre une pareille situation.

« Serait-ce l'esprit de parti et l'intention de donner quelque réalité apparente *au magnétisme animal* ? Mais la plupart de ces personnes ne s'embarrassent aucunement de la fortune du *magnétisme animal* ; plusieurs d'entre elles n'en avaient aucune idée au moment où elles ont été livrées *au sommeil magnétique*.

« Dira-t-on qu'il est possible que quelques-

(1) Les phénomènes du somnambulisme magnétique.

uns de ces individus soient encouragés secrètement par les partisans *du magnétisme animal*, et qu'ils ne soient même qu'un instrument entre les mains de ces derniers, pour la réussite de ce système ?

« Mais à quel propos les partisans *du magnétisme animal* auraient-ils recours à un stratagème aussi bizarre ? La supposition serait tout au plus admissible, si le somnambulisme avait été originairement annoncé comme un effet nécessaire du magnétisme, de manière qu'il fallait renoncer *au magnétisme animal*, si on manquait de la ressource *du somnambulisme* ; mais il n'en est point ainsi.

« Le *magnétisme animal* s'est annoncé, dans le principe, sans être accompagné de *somnambulisme*. Cette singularité est une découverte postérieure qui est résultée de la pratique habituelle du *magnétisme* ; à présent même encore, il y a plusieurs magnétiseurs très-habiles qui ne regardent point le *somnambulisme* comme faisant partie essentielle du *magnétisme animal*, mais seulement un *accessoire* qui peut indifféremment se joindre au *magnétisme* ou en être séparé.

« M. Mesmer lui-même m'a toujours paru être de cette dernière opinion.

« D'où il résulte que si les partisans du *magnétisme animal* avaient besoin d'une ressource qui en imposât au public, assurément ils auraient été bien maladroits de s'embarasser, sans aucun besoin, d'une manœuvre aussi étrange, qui entraînait une complication prodigieuse de ressorts et des difficultés insurmontables dans l'exécution.

« Observez que par cela même que ç'eût été un *artifice*, il n'y aurait pas eu d'espérance d'y faire entrer aucune personne honnête.

« Il aurait donc fallu s'en tenir à des gens dépravés pris dans la classe la plus avilie, les admettre dans cette confiance, au risque de la voir trahir et publier dès le lendemain. Ce n'est point tout encore; il aurait fallu trouver dans ces individus une adresse inouïe pour jouer ce personnage difficile, et tromper les épreuves d'un public éclairé et soupçonneux, devant lequel il devait paraître.

.. Si les choses se fussent passées ainsi, le *somnambulisme* eût été de courte durée; et loin de s'accréditer par le temps, il aurait bientôt laissé voir l'illusion et la supercherie par la difficulté de trouver des acteurs en état de perpétuer cette imposture (1).

(1) Si une pareille considération pouvait avoir de la force

« Mais le contraire est arrivé; chaque jour le somnambulisme acquiert des partisans; et le crédit qu'il obtient contrarie toute idée de supercherie.

« On voit journellement des malades livrés à cet état dans le sein de leur famille, sous les yeux de leurs parens les plus proches et les plus intéressés à vérifier leur situation.

« Croira-t-on que ces malades, environnés des horreurs de la mort, et accablés de souffrances, songent à jouer la *comédie* pour l'intérêt du *magnétisme*? Leurs parens, des pères, des maris, des épouses, des enfans sont-ils de moitié dans le complot?

« Dira-t-on qu'ils feignent la maladie? C'est une supposition aussi peu admissible; car outre qu'il n'est pas si aisé de feindre une *fièvre maligne*, une *fluxion de poitrine*, une *hydro-pisie*, et autres maladies de cette espèce; il y en a qui sont si bien avérées, qu'il y aurait du délire à les mettre en question. »

Quoique le somnambulisme artificiel soit susceptible de présenter tous les phénomènes que nous avons passés en revue jusqu'ici, nous

un an après la découverte du somnambulisme, combien ne ne doit-elle pas paraître concluante aujourd'hui.

ne nous occuperons dans ce chapitre que de ceux qui lui appartiennent le plus particulièrement, et en cela nous ne nous écarterons pas de la marche que nous avons suivie jusqu'ici. Il n'est en effet aucune des facultés qui appartiennent au somnambulisme en général, qui ne puisse se présenter et qui ne se présente réellement dans chacune de ses modifications particulières; seulement quelques phénomènes sont plus communs dans telle espèce que dans les autres.

*Communication sympathique des symptômes
des maladies.*

Aucune espèce de somnambulisme ne présente aussi fréquemment que le somnambulisme artificiel *la communication sympathique des symptômes des maladies*. Par l'expression dont je me sers ici, on doit entendre la faculté qu'ont les somnambules de sentir, par suite d'un simple contact, les douleurs que souffrent les personnes qui les approchent; l'impression qu'ils en reçoivent n'est ordinairement que momentanée, et rarement ils conservent à leur réveil les symptômes qui leur sont communiqués pendant leur sommeil.

On trouve dans les ouvrages des magnétiseurs, un grand nombre d'exemples de ce phénomène. Très-peu pourtant me paraissant constatés avec assez de soin, je préfère donner sur ce sujet le résultat de mes propres observations.

J'observais une somnambule qu'on m'avait dit avoir la faculté de reconnaître les maladies; je l'avais même vue plusieurs fois donner des consultations à quelques malades qui avaient paru très-surpris de la voir indiquer tous les maux dont ils étaient affectés. Je ne me contentai pourtant pas de ce qu'on m'en rapportait, et je voulus éprouver la somnambule sur une malade dont l'état me fût connu d'avance. Je la mis en conséquence en rapport avec une demoiselle de....., dont la principale maladie consistait dans des accès d'asthme qui la tourmentaient très-souvent. Quand la malade arriva, la somnambule était endormie, et j'étais sûr qu'elle ne pouvait connaître la personne que je lui amenais. Cependant, après quelques minutes de contact, elle parut respirer difficilement, et bientôt elle éprouva tous les symptômes qui accompagnent une forte révolution d'asthme; sa voix s'éteignit, et elle nous dit avec beaucoup de peine que la malade était sujette au

genre d'oppression que sa présence venait de lui communiquer à elle-même. L'expérience ici était concluante, car il était absolument impossible que la somnambule pût avoir deviné la maladie qu'elle venait de découvrir.

Elle ne se borna pourtant pas là, et elle ajouta à ce qu'elle venait de dire, le détail d'un grand nombre d'accidens et de douleurs partielles auxquelles la malade était sujette, et qu'elle reconnut avec la plus grande précision, au moyen des souffrances qu'elle éprouvait elle-même dans les parties correspondantes de son corps; mais ce qui surtout manifesta d'une manière incontestable la faculté qu'avait la somnambule, ce fut la découverte qu'elle fit d'une affection dartreuse dont la malade était affectée aux parties génitales. Personne de nous n'en avait connaissance, et la malade seule put nous apprendre combien elle avait rencontré juste en ce point (1).

Je reviens sur les communications sympathiques qui ont lieu des malades aux somnambules. J'ai toujours vu ceux-ci reconnaître les maladies par ce moyen; et en général il faut

(1) Cette consultation fut donnée par mademoiselle Salle, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois.

soigneusement distinguer, dans les consultations des somnambules, ce qu'ils déclarent éprouver du contact des malades, de ce qu'ils s'imaginent voir dans l'intérieur de leur corps. Ce qu'ils disent ressentir mérite souvent beaucoup de confiance, tandis que ce qu'ils concluent de ce qu'ils croient voir ne présente jamais que des conjectures dénuées de fondement, et souvent même tout à fait absurdes.

Je menai à une autre somnambule une enfant de quatre ans, dont un des bras était estropié à la suite d'une chute qui avait déterminé un dépôt à l'articulation du coude; de plus, un vice de constitution rendait sa marche gênée, et elle se balançait d'une jambe sur l'autre.

On amena à la somnambule cette enfant, que la personne qui la portait tint sur ses genoux tout le temps qui précéda la consultation. Rien n'avait donc pu lui faire connaître d'avance ce qu'elle devait dire. Voici pourtant ce qui arriva. Quand on lui présenta l'enfant, elle souleva avec peine son bras plié, parut faire des efforts inutiles pour le porter à sa tête, et s'écria : *Oh! la pauvre enfant, elle est estropiée!* On lui demanda ce qui avait occasionné l'accident qu'elle venait de recon-

naître ; elle répondit que c'était une chute (et c'était vrai). Après cette première consultation, elle mit un peu d'intervalle, et puis elle continua : *Oh ! mon Dieu ! comme elle est faible des reins ! elle doit avoir bien de la peine à marcher ;* et c'était encore exactement vrai.

Voici une troisième observation faite sur la même somnambule, et qui ne paraîtra pas moins remarquable que les précédentes. Je n'avais pas préparé cette épreuve : le hasard me la fournit. J'étais auprès de la somnambule, que je magnétisais endormie sur son lit, quand je vis entrer un de mes amis accompagné d'un jeune homme blessé depuis peu de temps en duel, et qui avait reçu une balle dans la tête ; il était encore malade de sa blessure, et venait pour consulter. On me le dit à voix basse, sans parler du genre de la blessure ; et comme la somnambule parut disposée à donner la consultation qu'on lui demandait, je la mis en rapport (1) avec le blessé, et me bornai à lui demander de déclarer ce qu'il avait (2).

(1) Mettre une personne en rapport avec un somnambule, c'est tout simplement, dans le langage des magnétiseurs, faire toucher la personne par le somnambule.

(2) Je n'ai pas besoin de dire avec quel soin on doit

Elle parut chercher un instant , puis elle dit en s'adressant la parole à elle-même : « Non , non , ce n'est pas possible ; si un homme avait eu une balle dans la tête , il serait mort. — Eh bien ! lui dis-je , que voyez-vous donc ? — Il faut *qu'il* se trompe , me dit-elle ; *il* me dit que monsieur a une balle dans la tête (1) . » Je l'assurai que ce qu'elle disait était vrai , et lui demandai si elle pouvait voir par où la balle était entrée , et quel trajet elle avait parcouru . La somnambule réfléchit encore un instant , puis ouvrit la bouche , et indiqua avec le doigt que la balle était entrée par la bouche , et avait pénétré jusqu'à la partie postérieure du cou ; ce qui était encore vrai . Enfin elle poussa l'exactitude jusqu'à indiquer quelques-unes des dents qui manquaient dans la bouche , et que la balle avait brisées .

éviter de faire aux somnambules des questions qui puissent leur indiquer les réponses qu'ils doivent faire .

(1) La somnambule parlait toujours comme si un être distinct , séparé d'elle , et dont la voix se faisait entendre au creux de l'estomac , lui eût révélé toutes les notions extraordinaires qu'elle acquérait en somnambulisme J'ai vu le même phénomène sur le plus grand nombre des somnambules que j'ai observés . Mesdemoiselles Lef . . . et Julie le présentaient aussi comme nous l'avons vu , et en général il est très-commun chez les somnambules .

Cette observation ne me laissa rien à désirer, puisque d'ailleurs j'étais sûr que la somnambule n'avait eu d'avance aucune connaissance de la personne qu'on lui avait amenée, et qu'elle n'avait pas ouvert les yeux depuis l'instant où le blessé était entré dans la chambre. Au reste, quand elle l'aurait vu, la balle étant entrée dans la bouche sans faire aucune lésion aux tégumens extérieurs, il lui aurait été impossible d'acquiescer d'un coup-d'œil toutes les connaissances qu'elle montra sur la nature de la blessure.

Les magnétiseurs prétendent qu'il n'est pas nécessaire que le somnambule touche la personne qui les consulte, pour éprouver la communication sympathique des maux qu'elle souffre, et qu'il suffit que le rapport soit établi au moyen d'un objet que le malade aura porté sur lui, ou seulement touché pendant quelque temps.

On trouve dans les ouvrages sur le magnétisme animal, un grand nombre de faits qui paraîtraient démontrer l'existence de cette communication *indirecte* des symptômes. Je vais citer celui qui m'a paru le plus concluant sur ce sujet : il se trouve consigné dans une lettre de M. Tardi de Montravel, à M. de Puységur.

Cette lettre, datée de Valence, le 11 décembre 1785, fait partie de l'extrait de la correspondance de M. de Puységur, tom. II, pag. 30 de la deuxième édition de ses ouvrages.

Voici le fait. Une somnambule interrogée sur le moyen dont on pourrait se servir pour la faire consulter une dame qui ne pouvait venir la trouver, dit qu'on pourrait remplacer le contact immédiat devenu impossible, par celui d'une plaque de verre qu'aurait portée la malade pendant un certain temps. La malade porta en effet la plaque, et on la remit entre les mains de la somnambule.

« Elle a vu, dit M. T. D. M., cette dame aussi bien que si elle l'eût touchée; elle m'a détaillé sa maladie, et elle en a connu la cause. Tout le mal, m'a-t-elle dit, provient d'un poison que cette dame a pris il y a plusieurs années. Ce poison ne fit pas d'abord tout son effet, parce que précisément il se trouva être donné dans quelque chose qui en était le contre-poison, mais il se développa quelque temps après, parce que cette dame eut quelque frayeur ou un violent chagrin. M. le comte de B. avait voulu à dessein nous laisser ignorer toutes les particularités de l'état de M^{me} la duchesse; mais lorsque je lui rendis compte

des réponses de ma malade, il nous apprit qu'en effet M^{me} la duchesse de...., ne pouvait pas douter qu'elle n'eût été empoisonnée dans un bouillon. Il nous dit que cette dame était tombée malade quelque temps après. On n'avait su attribuer cette maladie qu'on ne connut pas, qu'au chagrin qu'elle venait de ressentir à la mort de M. le duc de..., son père; mais que les suites de cette maladie ont fait depuis juger à M. de R...., fameux médecin de Montpellier, que la cause première avait été le poison.

« Tel est le récit exact d'une expérience neuve et d'un fait aussi intéressant qu'il est merveilleux. Il serait inutile de chercher à expliquer (1) ce fait, et je ne crois pas que ja-

(1) M. Tardi de Montravel paraissant bientôt oublier ce qu'il vient de dire, donne, quelques pages plus loin, du fait dont il est question, une explication que je vais rapporter, quoiqu'elle ne repose que sur une de ces suppositions gratuites à l'aide desquelles on peut expliquer le faux comme le vrai.

« Chaque individu, dit-il, dans la nature, est sans doute le centre d'une sphère d'activité qui s'étend indéfiniment autour de lui. Nous ne connaissons pas l'étendue de cette sphère; mais si les temps et les distances ne sont réellement que des quantités relatives, on pourrait dire que la sphère d'activité

mais on y parvient; et encore, avant d'y travailler, faut-il attendre que le fait lui-même soit bien constaté. »

de chaque individu n'a pas d'autres bornes que celles de la nature. Chaque homme, en tous lieux et dans tous les instans, est donc en relation avec tous les êtres qui se trouvent compris dans sa sphère d'activité; mais dans l'état de veille il ne peut s'apercevoir de cette relation, parce qu'alors les impressions plus fortes que son âme reçoit directement et immédiatement de tous les objets qui sont à la portée de ses sens extérieurs, étouffent et effacent pour ainsi dire les impressions qu'elle devrait recevoir par le sens intérieur de tous les êtres qui sont à la portée de ce sens. Chez le somnambule magnétique, au contraire, les sens extérieurs étant suspendus, et le sens intérieur étant développé dans toute son étendue, ce sens doit porter à l'âme toutes les impressions dont il est lui-même susceptible; il doit réagir sur elle de toute l'action qu'il reçoit lui-même des êtres qui se trouvent en relation avec lui dans toute la nature. De là il suit qu'au moyen de son sens intérieur, le somnambule doit réellement communiquer avec toute la nature, dont il est le centre. Semblable à la glace d'un miroir, il doit réfléchir tout ce qui existe dans sa sphère d'activité; mais par la même raison que cette réflexion doit être générale, son âme ne doit la recevoir d'abord que d'une manière vague et inattentive; c'est, par exemple, une glace qui réfléchit tout à la fois un paysage immense; l'œil du spectateur y voit en gros l'image entière, l'ensemble, mais il n'en distingue de préférence aucune partie, à moins que quelqu'un, en lui indiquant cette

Si j'avais pu réunir sur la communication *indirecte* des symptômes des maladies, un grand nombre d'observations aussi concluantes que celle qu'on vient de lire, il serait certainement bien difficile de révoquer en doute l'existence de cette singulière faculté. Mais c'est ce qu'il m'a été impossible de faire; et comme d'ailleurs je n'ai jamais pu obtenir de mes propres expériences que des faits négatifs dans ce genre, je me vois forcé de suspendre mon jugement, jusqu'à ce que de nouveaux faits viennent fixer mon opinion sur ce sujet. Je dois pourtant indiquer une cause très-fréquente d'erreur pour ceux qui n'ont pas une connaissance exacte du somnambulisme.

partie *ad hoc*, n'attire sur elle toute son attention. De même, et dans le cas que je cherche à expliquer, le sens intérieur de ma malade somnambule peut être regardé comme la glace d'un miroir; son âme est l'œil du spectateur, et le verre qui, par une longue habitude, a sans doute reçu le fluide dans la modification que lui donnaient les nerfs de madame la duchesse de ***, communiquant ensuite à celui de ma malade la même modification, montant les nerfs sur le même ton, a été pour elle un avertissement de réunir toute son attention sur cette partie du tableau général qui se réfléchissait en elle. » (Correspondance de M. de Puységur, tom. II, p. 30 de la deuxième édition de ses ouvrages.

Quand on présente à un somnambule un objet qu'on lui donne comme ayant appartenu à une personne souffrante, son imagination mise en jeu, ne manque jamais de lui faire éprouver une multitude de sensations qui n'ont le plus souvent aucun rapport avec les symptômes de la maladie pour laquelle on veut le consulter (1). Mais si par hasard ce que le somnambule éprouve, paraît avoir quelque ressemblance avec l'état du malade, des observateurs prévenus ne manquent pas de crier au miracle, et c'est ainsi qu'on est parvenu à accréditer un abus dont je ne peux me dispenser de parler ici.

Il existe actuellement dans Paris un certain nombre de somnambules qui disent avoir la faculté de reconnaître et de savoir guérir toutes sortes de maladies, et qui, moyennant une certaine rétribution, indiquent des remèdes aux personnes qui les consultent..

(1) J'ai souvent fait l'expérience de faire toucher à des somnambules des objets appartenant à des personnes bien portantes; ces objets ne manquaient pas pourtant de leur faire éprouver un grand nombre de symptômes uniquement produits par leur imagination; tels que coliques, migraines, douleurs de poitrine, etc.

Un pareil abus est également nuisible aux somnambules et aux personnes qui ont l'imprudence de se confier à leurs soins. Il faudrait autant faire métier d'avoir la fièvre, de tomber en syncope ou en convulsion, que de faire métier de tomber en somnambulisme. J'ai moi-même vu de près ces femmes (1), que des gens crédules vont consulter, poussés par la même faiblesse d'esprit qui les ferait recourir à l'art des sorciers. J'ai consenti à être leur dupe pour être à portée de les juger, et j'ai reconnu que rien n'était plus propre à éloigner de toute croyance que ces misérables jongleries. Ce n'est pas que je croie que tout en elles ne soit absolument qu'imposture et que leur sommeil soit feint; mais elles n'ont aucune notion sur les maladies pour lesquelles elles ordonnent des remèdes; il peut résulter les plus grands dangers de ceux qu'elles prescrivent; et l'abus que je signale ici, est digne à tous égards d'attirer la surveillance de la police. Certaines personnes qui s'adonnent à la pratique du magnétisme animal, guidées sans doute par des motifs louables, n'en donnent

(1) Je n'ai guère vu jusqu'ici que des femmes donner des consultations pour le public.

pas moins lieu aux mêmes inconvéniens. Lorsqu'ils traitent des malades indigens et susceptibles de recevoir des secours pécuniaires, si ces malades tombent en somnambulisme, ils cherchent à profiter de cette circonstance pour leur être utiles, en leur faisant donner des consultations à des gens riches qui consentent à les payer. Je le répète, tout en rendant justice aux intentions charitables des personnes dont je parle, ont est forcé de reconnaître que l'abus auquel elles donnent lieu n'en est pas moins blâmable; et il serait à souhaiter qu'un zèle plus éclairé pour l'humanité les fit renoncer entièrement à un usage aussi dangereux.

Ce qui caractérise surtout le somnambulisme artificiel, c'est la faculté qu'ont les somnambules de cette espèce, d'être extrêmement sensibles à toutes les impressions qui leur sont communiquées par celui qui les a endormis.

Les magnétiseurs en général regardent cette faculté comme le résultat de la puissance directe de la volonté de l'opérateur sur le magnétisé; mais il me semble qu'on doit en chercher la cause dans les circonstances qui accompagnent la production du somnambulisme artificiel. En effet, le malade soumis à l'opération magnétique, s'endort en pensant à son

magnétiseur, et c'est parce qu'il ne pense qu'à lui en s'endormant, qu'il n'entend que lui dans son somnambulisme (1).

Ce qui confirme mon opinion sur la cause qui rend les somnambules artificiels accessibles aux impressions qui leur sont communiquées par leurs magnétiseurs, c'est que quelques-uns d'entre eux ont la faculté d'entendre toutes les personnes qui les entourent, et que ce sont ceux qui, magnétisés ordinairement au milieu d'un cercle, s'endorment/avec l'idée présente des personnes qui le composent. Le somnambulisme artificiel ne présente donc rien de particulier sous le rapport qui nous occupe; car dans toutes les espèces de somnam-

(1) Ce qu'on observe sous ce rapport chez les somnambules, ne diffère pas de ce qui arrive tous les jours dans le sommeil ordinaire. Une mère qui s'endort auprès du berceau de son fils, même pendant son sommeil, ne cesse pas de veiller sur lui; mais elle ne veille que pour lui; et insensible à des sons beaucoup plus forts, elle entend le moindre cri qui sort de la bouche de son enfant.

Plusieurs personnes assurent qu'il leur suffit de s'endormir avec l'idée de sortir du sommeil à une heure déterminée, pour être sûres de s'éveiller à cette heure-là. Ce fait ne pourrait s'expliquer qu'en admettant aussi qu'elles conservent, pendant leur sommeil, l'idée qu'elles avaient eue en s'endormant.

bulisme , on voit les somnambules, insensibles d'ailleurs à toutes les autres impressions, être pourtant susceptibles de recevoir celles qui sont en rapport avec les idées qui les occupent. Il n'est pas inutile d'ajouter que quelques somnambules (comme celle dont le baron de Strombeck a donné l'histoire) entendent, sans avoir besoin d'aucun rapport magnétique, les personnes avec lesquelles ils veulent converser.

Il suffit pour expliquer ce fait, de se rappeler que mademoiselle Julie, dans les différens sommeils qui précédèrent l'apparition du somnambulisme, avait pris l'habitude de parler avec les personnes qui l'entouraient.

Un fait très-constant paraîtrait pourtant appuyer l'opinion de ceux qui croient à une influence directe de la volonté du magnétiseur ; voici en quoi il consiste :

Non seulement les somnambules en général n'entendent que leur magnétiseur, mais encore ils ne l'entendent qu'autant que les paroles qu'il profère leur sont adressées; il en est de même pour toutes les personnes avec lesquelles ils sont en rapport; et ceux qui les entourent ordinairement savent si bien cela, qu'ils disent sans crainte à haute voix, auprès

d'eux, des choses qu'on veut leur cacher et qu'il serait très-dangereux de leur apprendre.

Mais pourquoi le somnambule qui ne m'entend pas, quelque haut que je parle quand je ne lui adresse pas la parole, m'entend-il aussitôt que je lui fais quelque question? Est-ce que la seule volonté que j'ai d'être entendu de lui dans ce dernier cas, suffit pour rendre ses oreilles sensibles à l'impression des sons? J'ai cru long-temps qu'il en était ainsi; mais depuis j'ai reconnu que ce phénomène devait le plus souvent être attribué à des circonstances indépendantes de la volonté de celui qui parle; ce qui me l'a prouvé, c'est qu'ayant dit exprès devant des somnambules des choses que j'avais la volonté qu'ils entendissent, ils ne les entendaient pourtant pas, si j'avais la précaution de parler de manière à ce que ma phrase n'indiquât pas que c'était à eux que je m'adressais; et que d'autres fois, ayant à dessein adressé à des somnambules des questions que je voulais intérieurement qu'ils n'entendissent pas, ils les entendaient pourtant, si mes paroles étaient de nature à leur faire croire que c'était à eux que je parlais.

Ces expériences pourraient paraître contredire ce que j'ai avancé d'une manière géné-

rale sur l'inertie des organes des sens dans le somnambulisme ; mais voici comment je crois qu'on peut s'en rendre compte. Un grand nombre de somnambules (surtout parmi ceux que les magnétiseurs ont long-temps exercés) se trouvent dans un état de demi-réveil , en vertu duquel les sens extérieurs restent encore susceptibles de recevoir quelques impressions ; seulement l'état où se trouve le somnambule ne lui permettant pas de leur donner le degré d'attention nécessaire pour en conserver quelque souvenir , il paraît ne rien entendre de tout ce qu'on dit autour de lui ; il est alors dans le cas d'un homme qui lit avec distraction , et dont les yeux reçoivent successivement l'image de tous les caractères tracés sur la page qu'il parcourt , mais sans qu'il se souvienne à la fin de rien de ce qu'il a lu ; et de même que si , au milieu de sa lecture , une idée plus saillante réveille l'attention de cet homme , il pourra , sans avoir besoin de jeter une seconde fois les yeux sur ce qu'il vient de lire , se rappeler une ou deux des lignes précédentes ; de même aussi le somnambule , si quelque chose rappelle tout à coup son attention , pourra ressaisir les mots d'une phrase qu'il aurait sans cela oubliée l'instant d'après.

*Communication des pensées, et influence
de la volonté.*

On aurait tort pourtant de croire que dans aucun cas, la volonté du magnétiseur ne peut avoir d'influence sur la possibilité des perceptions du somnambule. Dans un degré élevé de somnambulisme, le cerveau se trouve dans un état d'exaltation assez considérable pour que les malades ressentent, par une espèce de sympathie, les impressions qui ont lieu dans le cerveau des personnes avec lesquelles ils sont en rapport. Le cerveau du somnambule peut alors être comparé à une corde tendue qui vibre quand on fait rendre des sons à une autre corde à l'unisson. L'expérience suivante prouve la réalité du rapport dont je parle.

J'avais coutume de faire sortir une malade du somnambulisme en lui faisant de légères frictions sur les bras; et cette manœuvre, qui ne l'éveillait pas dans le courant de la séance, ne manquait jamais de produire cet effet à la fin, quand j'avais intention de la faire sortir du sommeil. Était-ce ma volonté seule qui donnait à ce procédé l'efficacité qu'il n'avait pas ordinairement? ou bien les frictions sur les

bras, faites au moment où j'avais coutume de cesser de magnétiser la somnambule, étaient devenues un signe conventionnel qui l'avertissait de mon intention ? Je fis plusieurs essais pour savoir à quoi m'en tenir, sans obtenir aucun résultat positif. Il me paraissait que deux causes différentes pouvaient l'éveiller, ou l'expression seule du commandement, ou l'acte simple de ma volonté sans commandement, et il me vint à l'idée de mettre ces deux puissances en opposition, et pour ainsi dire aux prises.

Un jour donc je fis, à la fin de la séance, mes frictions accoutumées en lui disant : « Allez, allez, éveillez-vous... » et pendant ce temps j'avais la ferme volonté de ne pas l'éveiller. La malade parut d'abord visiblement troublée, puis tout à coup son visage rougit beaucoup, ses traits s'altérèrent, et elle eut quelques mouvemens convulsifs, sans sortir pourtant de l'état de somnambulisme. J'employai alors toute ma volonté à la calmer; et quand je la vis enfin redevenue tranquille : « Qu'avez-vous donc, lui dis-je, qui vous a fait avoir des convulsions ? — Comment, me répondit-elle, *vous me dites de m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille !* L'expé-

rience était concluante ; mais je ne la répétais pas, car je vis qu'il pourrait en résulter des accidens (1).

J'ai vu une somnambule (2) que je ne magnétisais pas, mais dont j'ai été pendant assez longtemps à même de suivre le traitement, et sur qui la personne qui la magnétisait avait acquis un pouvoir extraordinaire. Elle pouvait à volonté la priver d'un de ses sens, la rendre pour un instant aveugle, muette, sourde, etc. ; elle pouvait paralyser une partie de son corps, ou même la jeter dans un état de léthargie complète qui ne cessait qu'au moment où le magnétiseur voulait la faire revenir à elle-même au moyen d'un geste particulier. Ce dernier fait est d'autant plus remarquable, que la somnambule était dans cet état absolument privée

(1) On voit que ce fait, aussi concluant qu'aucun de ceux en faveur de l'influence de la volonté, ne montre pourtant que l'action de cette influence agissant par l'intermédiaire de la communication des pensées ; car on peut bien dire, si l'on veut, que la somnambule avait *senti* ma volonté, mais non pas que ma volonté avait agi directement sur elle. C'est ce qu'on peut dire de tous les cas analogues où une volonté étrangère détermine chez le somnambule des effets que notre volonté peut produire sur nous dans l'état de veille.

(2) Madame Chevalier.

de l'usage de tous ses sens (1), comme j'ai eu souvent occasion de le vérifier. Rien ne pouvait l'avertir du moment où on faisait le signe accoutumé ; ce signe consistait en un mouvement de la main portée rapidement de haut en bas , à un demi-pied ou un pied de son corps ; à ce mouvement elle tressaillait, et revenait à elle ; mais ordinairement un seul geste ne suffisait pas ; il fallait en faire plusieurs successivement, et à chaque fois elle éprouvait ce tressaillement dans tout le corps, semblable à celui que pourrait produire l'effet subit d'une forte décharge galvanique ; au bout de quatre ou cinq secousses elle ouvrait les yeux, se levait, et revenait à elle.

Etait-ce la volonté de celui qui faisait le geste qui agissait immédiatement sur la malade , ou bien celle-ci apercevait-elle le mouvement qui était devenu pour elle un signe conventionnel ?

L'une et l'autre suppositions offrent des diffi-

(1) Un témoin un jour, pour s'assurer de l'insensibilité de la somnambule, la pinça si fort, qu'il emporta entre ses ongles un morceau de sa chair, et détermina ainsi une plaie saignante qu'elle aperçut en revenant à elle, et qui la fit assez long-temps souffrir.

cultés ; car si la volonté seule agissait , pourquoi fallait-il employer le signe pour produire des effets ? et , d'un autre côté , comment la malade , dans l'état de défaillance complète où elle se trouvait , aurait-elle pu avoir connaissance du signe qu'on lui faisait ? Voici le résultat de mes recherches à ce sujet :

Il me fut toujours impossible de faire perdre connaissance à la malade éveillée par un simple acte de ma volonté ; et quand je faisais le signe sans volonté , je produisais le même effet que si j'avais voulu agir ; de sorte que ma volonté seule était sans action tant que je cherchais à agir sur la malade dans l'état de veille ; mais il n'en était plus de même quand elle était tombée en somnambulisme ou en paralysie ; car alors ma volonté seule suffisait pour la faire revenir. Ce dernier résultat , il faut l'avouer , n'était pourtant pas aussi net que le premier ; car , comme pour éviter les accidens qui auraient pu en résulter (1) , on ne laissait jamais la somnambule plus de trois ou quatre minutes sans connaissance. Il était difficile , en

(1) Elle avait annoncé que si on la laissait plus de sept ou huit minutes dans cet état , on ne pourrait plus la faire revenir , et qu'elle mourrait.

si peu de temps, de faire quelque expérience concluante; et il l'était d'autant plus, que de quelque manière qu'on s'y prît, il fallait toujours près d'une minute pour la faire revenir à elle, de sorte qu'il aurait été même impossible de s'assurer positivement de l'effet du geste qu'on employait, si le tressaillement qu'il occasionnait à chaque fois qu'on le faisait n'avait pas fourni une preuve certaine de son action. Cette action dépendait d'autre chose que de l'effet qu'aurait pu produire le mouvement sur les sens engourdis de la malade, et voici comment je le constatai. Je me plaçai dans un endroit de la chambre, où j'étais masqué par un coin de la cheminée; je répétai sept fois (1) le geste ordinaire pendant qu'elle était sans connaissance, et sept fois elle éprouva au même instant les secousses que ce geste avait coutume de produire, ensuite elle revint tout à fait à elle. D'après ce qu'on me rapporta, les secousses avaient été en même nombre que mes gestes; elles avaient eu lieu au moment où je les faisais, et le réveil était survenu progressivement, comme quand je me plaçais auprès

(1) Quand je faisais le geste auprès de la malade, elle revenait ordinairement au troisième ou quatrième.

d'elle; en un mot, rien ne manque à cette observation. Je regrette seulement que les circonstances qui me forcèrent de quitter la ville qu'habitait la malade, m'aient empêché d'en faire de nouvelles.

D'autres expériences mettent en évidence la réalité de cette influence de la volonté. Il paraît même que ce phénomène a été le premier de ceux qu'a observés M. de Puységur, lorsque le somnambulisme s'est présenté à lui. On peut voir, dans la lettre très-curieuse qu'il écrit, encore dans l'étonnement où l'avait mis ce qu'il venait de voir, que ce qui le frappa le plus, ce fut la faculté qu'il avait de diriger à volonté les pensées de son malade sur tel ou tel sujet. « Je le *forçais*, dit-il, de se donner beaucoup de mouvement sur une chaise, comme pour danser sur un air qu'en chantant *mentalement* je lui faisais répéter tout haut. » On trouve des exemples semblables dans toutes les observations magnétiques. C'est surtout dans l'histoire des premiers traitemens qui suivirent la découverte du somnambulisme, qu'on en a rendu compte de la manière la plus détaillée, parce que ce phénomène étant presque le seul qui fût connu, attirait l'attention d'une manière particulière; aussi est-ce de lui que

parle principalement Fournier, dans son *Traité intitulé Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique*. Il y dit, page 48, avoir « vu un somnambule auquel il ordonna de prendre un chapeau qui était sur une table, au milieu d'un cabinet, et d'aller le poser sur la tête d'une personne de la compagnie. Je n'exprimai point, ajoute-t-il, cette volonté en parlant, mais seulement avec un signe qui traçait la ligne que je lui donnais à parcourir, et qui venait aboutir au chapeau. Le somnambule, qui avait les yeux couverts d'un bandeau, se lève de sa chaise, suit la direction indiquée par mon doigt, s'avance vers la table, et prend le chapeau au milieu de plusieurs autres objets qui se trouvaient sur la même table... et va le placer sur la tête de la personne indiquée. »

Je n'ai jamais eu de somnambules aussi mobiles sous l'influence de la volonté, et l'observation que j'ai citée est la plus concluante de celles qui me sont propres sur ce sujet. On a vu que ma volonté non exprimée (1) avait une

(1) Quand je me bornais à vouloir, sans faire aucun signe, l'action était beaucoup moins constante que quand je joignais un signe extérieur à la volonté mentale. Je dirai bientôt à quelle cause je pense qu'on doit attribuer cette circonstance.

véritable action sur la malade dans l'état de paralysie, et n'en avait aucune qui fût sensible instantanément dans l'état de veille.

Il y a pourtant des personnes magnétisées qui, même dans l'état de veille, paraissent soumises à la volonté de leur magnétiseur (1) : c'est ce que j'ai souvent eu occasion de remarquer sur deux malades qui faisaient le sujet des expériences que je vais rapporter (2).

Un seul geste, toujours le même (celui qui consistait à porter rapidement la main de haut en bas devant elles), suffisait pour produire la paralysie d'un membre de tout le corps, ou la perte totale d'un des sens; non seulement on pouvait empêcher à volonté une des somnambules dont je parle, de voir, d'entendre, de goûter, de flairer; mais encore on pouvait la faire voir, entendre, goûter à volonté des objets différens de ceux qui étaient présens. Ainsi, en lui présentant un œillet, on pouvait

(1) Je n'ai jamais vu de pareils effets que sur des personnes que depuis long-temps on faisait tomber en somnambulisme au moyen des procédés magnétiques.

(2) Les expériences que je vais citer étaient faites sur madame Chevalier, dont j'ai déjà plusieurs fois parlé, et sur mademoiselle Salle.

lui faire voir une rose, ou faire que du tabac qu'elle prenait eût telle odeur désignée; que tel mets eût tel goût, etc. J'ai vu plusieurs fois de pareilles expériences, et elles m'ont constamment présenté les mêmes résultats; toujours une réussite infallible, quand les malades savaient ce qu'on voulait produire, et des effets très-douteux quand ils l'ignoraient. Il faut ajouter que le geste vu, produisait toujours un effet quelconque, mais que cet effet ne correspondait que rarement à la volonté qu'on avait eue. Ainsi, quelquefois la malade devenait aveugle quand on avait voulu la rendre muette, ou perdait le sens de l'odorat quand on voulait la priver de l'usage des yeux (1).

(1) On imagine bien que je ne me contentais pas du témoignage de la somnambule relativement à la perte des sens, et que je faisais les expériences nécessaires pour constater la vérité des faits. Un jour, pour m'assurer si elle était réellement aveugle, j'approchai une chandelle allumée si près de ses yeux ouverts, que par mégarde je brûlai légèrement les cils. Elle ne témoigna aucune sensibilité. Souvent, pour éprouver si effectivement elle avait perdu l'odorat, j'ai tenu pendant une demi-minute un flacon d'ammoniac sous son nez, Je m'assurai que pendant ce temps-là elle respirait, et elle n'en paraissait nullement incommodée. Dans tout autre temps, si j'avais débouché un flacon d'ammoniac auprès d'elle, elle n'en aurait pas supporté l'impression une seconde.

Si on se bornait à vouloir , sans prononcer une parole , ou sans faire le signe connu des malades , on n'obtenait aucun effet. Ce qui prouve assez , suivant moi , que dans l'état de veille l'imagination seule produisait tous les effets qu'on attribuait à la volonté du magnétiseur. Au reste , il est très-important de remarquer que la persuasion où était la somnambule du pouvoir du magnétiseur , pouvait produire sur elle un effet que sa volonté à elle n'aurait pu déterminer. C'est ainsi qu'une vive frayeur produit un tremblement , la sueur , la diarrhée , et mille autres effets que ne pourrait produire non plus la volonté de celui qui les éprouve.

Souvent la volonté imprimée dans le somnambulisme , paraît avoir de l'action jusque dans l'état de veille. Ainsi , j'ai vu la personne qui magnétisait les somnambules dont je parle , leur dire , quand elles étaient endormies : je veux que vous ne voyez en vous éveillant aucune des personnes qui se trouveront dans la chambre , mais que vous croyez voir telle ou telle personne qu'elle désignait et qui souvent n'était pas présente (1). La malade ouvrait les

(1) Ces expériences , semblables à celles que l'abbé Faria a souvent répétées à Paris , étaient faites à Rennes par une personne qui n'avait pas eu connaissance de ces dernières.

yeux, et sans paraître voir aucune des personnes qui l'entouraient, adressait la parole à celle qu'elle croyait voir. Cette expérience aurait été insignifiante pour moi, si je n'avais pas été sûr de la moralité de ceux qui la faisaient.

Quelquefois on faisait voir à la somnambule des personnes absentes, ou mortes depuis longtemps. Quand elle ouvrait les yeux, voyant devant elle un spectre ou un fantôme, elle en était vivement émue, et il en résultait quelquefois des scènes qui auraient pu altérer sa santé.

Il serait dangereux de répéter souvent de pareilles expériences. J'avertis les magnétiseurs qui seraient tentés d'en faire de semblables, qu'il peut en résulter de graves inconvénients pour le malade. Elles peuvent nuire tout à la fois à sa santé et à son intelligence; elles déterminent presque toujours un trouble momentané dans les facultés intellectuelles, des maigrines, des étourdissements. Les magnétiseurs se plaisent trop souvent à faire de semblables essais pour convaincre les incrédules, mais ils manquent tout à fait leur but; car la croyance ne peut pas commencer par des faits si étranges; on supposera plutôt adresse, connivence,

fourberie....; et ceux qui auront tenté ces expériences, n'auront fait que jeter de la défaveur sur le somnambulisme, en assimilant les phénomènes qu'il présente, aux tours d'adresse dont nous sommes tous les jours témoins sur le théâtre.

Dans l'obéissance du somnambule à la volonté de son magnétiseur, il faut donc soigneusement distinguer les cas où le magnétisé a été prévenu d'avance de l'effet qu'on voulait produire sur lui; car alors tout le monde sent qu'il sera plus naturel d'attribuer l'effet à l'imagination de celui qui l'éprouve qu'à la volonté étrangère de celui qui le commande. Ainsi, quand le magnétiseur dit à un somnambule, en lui donnant de l'eau, qu'il veut que cette eau lui paraisse avoir le goût d'eau-de-vie, si le somnambule en la goûtant s'écrie qu'il lui trouve en effet ce goût, n'est-il pas naturel d'attribuer cet effet à la persuasion où il est d'avance qu'elle doit l'avoir? Mais si le malade, en buvant une certaine quantité de cette prétendue eau-de-vie, en éprouve les effets que produirait la liqueur même, pourra-t-on dire encore que ce soit chez lui l'effet de l'imagination? Sans doute il paraît bien singulier de prétendre que l'imagination d'un homme qui se

persuade qu'il boit de l'eau-de-vie puisse suffire pour l'enivrer ; mais enfin s'il était vrai qu'il pût ainsi s'enivrer en buvant de l'eau ordinaire , il serait plus raisonnable d'attribuer cet effet à la disposition dans laquelle il se trouverait , que d'en chercher la cause dans la volonté de son magnétiseur. On peut donc dire qu'il n'y a pas de doute à ce sujet, toutes les fois qu'on prévient le malade de l'effet qu'on veut produire en lui.

Mais, dira-t-on , quand on ne prononce pas une parole , quand on se borne à *vouloir*, par exemple , qu'un somnambule assis se lève , et prenne sur une table un livre pour le porter sur la cheminée , si on n'a manifesté cette volonté par aucun acte sensible , et que le somnambule obéisse , que s'est-il passé en lui ? Faut-il croire que ses membres aient été mus directement par la volonté du magnétiseur qui a agi sur eux , comme il l'aurait fait sur son propre corps ? ou bien faut-il imaginer que la pensée du magnétiseur ait été réfléchie dans la tête du magnétisé , qui alors y aurait obéi parce qu'il aurait voulu s'y conformer ?

Je pense que la seconde opinion doit être adoptée , et il me paraît impossible de s'arrêter à la première ; car , outre que les magnétiseurs

même se réunissent pour dire que le somnambule qui obéit pourrait ne pas le faire s'il lui répugnait d'exécuter l'ordre qu'on lui donne (ce qui nécessite que la volonté n'agisse pas directement), il est consigné dans toutes les observations semblables, que celui à qui on commande ainsi quelque chose, connaît ce qu'on lui commande, et que presque toujours même il l'annonce d'avance. On voit encore que souvent il n'obéit pas dans l'instant, mais qu'il fait diverses choses plus ou moins éloignées de celle qu'on lui prescrit, jusqu'à ce qu'enfin il vienne à faire positivement ce qu'on exige de lui. Or, cette conduite est bien celle d'un homme qui a besoin de savoir ce qu'on lui commande, pour l'exécuter ensuite en vertu de sa propre volonté. Si c'était la volonté du magnétiseur qui agit directement, ou elle ne produirait rien, ou elle produirait l'effet désiré; et celui qui exécuterait le mouvement ne saurait ce qu'il ferait qu'après qu'il l'aurait exécuté. On peut dire la même chose de tous les autres exemples cités. Quand un malade est éveillé par l'action directe d'une volonté étrangère, il n'ignore pas que c'est cette volonté qui l'éveille; et presque toutes les fois que j'ai été témoin de cette expérience, j'ai vu le

somnambule dire au magnétiseur : « Ah ! vous voulez que je m'éveille ; » ou bien faire voir par un signe de consentement, qu'il comprenait sa volonté. Il en est de même de tous les effets analogues quels qu'ils soient ; et, suivant moi, l'influence d'une volonté étrangère non exprimée sur un somnambule, suppose toujours en lui l'existence d'une autre faculté très-importante, celle de la communication directe des pensées. Pour établir sa réalité, il faut que j'en cite ici quelques exemples ; presque tous les suivans ont été fournis par des somnambules extatiques. La communication des pensées se présentait en effet chez eux beaucoup plus fréquemment que chez ceux des autres espèces, ce qui tient, suivant moi, à ce que l'état d'exaltation morale dans lequel ils se trouvaient ne pouvait avoir lieu sans une augmentation considérable de sensibilité du cerveau, augmentation qui favorise, entre le cerveau du somnambule et celui des assistans, une communication sympathique semblable à celle en vertu de laquelle il ressent, dans les autres parties de son corps, les douleurs qu'éprouvent les personnes qui sont en rapport avec lui.

Comme je n'ai jamais été à même de vérifier

suffisamment par moi-même la faculté dont il s'agit, et que je me trouve forcé d'avoir recours à des témoignages étrangers, j'en ai rassemblé ici un grand nombre, pour que le lecteur pût fixer son opinion d'après eux.

On trouve des faits de communication directe des pensées, consignés et constatés par des informations juridiques, dans tous les procès de magie, et je me contenterai de rapporter une partie de ceux que présente la possession des religieuses de Loudun.

L'un des exorcistes récapitulant les preuves de la possession, commence par celles qui se rattachent à la faculté dont il s'agit. Je copie textuellement le chapitre II:

« *Première preuve de la possession des religieuses Urselines de Loudun; elles disaient les pensées les plus secrètes.*

« Je n'eus pas plutôt commencé le premier exorcisme, que je fus entièrement convaincu que les religieuses étaient possédées des démons; car parlant à la mère prieure du grand bien que l'on goûte dans l'oraison et de l'union avec Dieu, au même moment (1) le diable se

(1) Il faut, pour être à portée de juger convenablement

présenta pour m'interrompre, et me demanda pourquoi j'avais laissé à Marennes tant de bonnes âmes que je cultivais, pour me venir amuser à Loudun avec de petites folles; et ensuite il me dit plusieurs particularités secrètes de ces personnes de Marennes, dont la mère prieure n'avait aucune connaissance. Sur cela je tirai une lettre que m'avait écrite celle qui, en partant de Marennes, m'avait dit que notre Seigneur lui avait fait connaître que j'aurais bien à souffrir dans cet emploi. Montrant donc cette lettre au démon, il dit : Voilà une lettre de ta dévote. *Quæ nam illa est ?* Quelle est-elle ? répondis-je. Ta Magdeleine, dit-il. Je lui dis : *Dic proprium nomen* (dis son nom propre). Il entra en furie, et dit *ta Bonnet* : c'est

de ce qu'on lit dans les histoires de possession, savoir que toutes les fois que les prétendues possédées tombaient en crise; on attribuait au diable, qu'on croyait parler par leur bouche, tout ce qu'ils disaient dans cet état; de sorte que quand ici l'exorciste dit que *le diable se présenta subitement pour l'interrompre*, il faut entendre que la religieuse étant subitement tombée en crise, lui dit tout ce qu'il attribue au diable. Au reste, les possédés prêtaient eux-mêmes à l'illusion, en répondant comme s'ils avaient été le diable lui-même, et en conservant, pendant tout le temps qu'ils étaient en crise, les manières et le caractère qu'ils attribuaient à cet esprit malfaiteur.

que cette fille s'appelait *Magdeleine Bonnet*. Elle alla depuis demeurer à Bordeaux , et y mourut en odeur de sainteté , étant estimée de tout le monde , et comme une personne qui avait beaucoup souffert pour Dieu , qui lui avait fait beaucoup de grâces et en particulier celle du don de prophétie.

« Dans cette première entrevue , le démon me dit tant de choses secrètes qui s'étaient passées à Marennes , et dont il n'y avait aucune apparence que cette religieuse eût connaissance , que je n'eus pas le moindre doute que cette déclaration ne fût du démon.

« Le lendemain , il se trouva à l'exorcisme un homme qui me témoigna désirer voir si le démon connaissait nos pensées. Je lui dis de faire un commandement dans son cœur ; et après qu'il l'eut fait , je pressai le démon de faire ce que cet homme lui avait commandé. Après en avoir fait quelque refus , il alla prendre sur l'autel le carton où est l'évangile de saint Jean , et cet homme assura qu'il avait commandé en son cœur au démon de montrer le dernier évangile qui avait été dit à la messe.

« Peu après M^{sr} de Nîmes étant à l'exorcisme , me pria de faire un commandement

au démon, dans un latin un peu difficile, pour voir si le démon y répondrait. Je le fis; et peu après le démon exécuta de point en point ce qui lui avait été commandé. M^{sr} de Nîmes fit aussi un commandement au démon, et il obéit.

« Un de nos pères voulant éprouver s'il était vrai que les démons connussent nos pensées, fit un commandement intérieur au démon, qui était en faction, et puis il lui en fit un autre; enfin, dans l'espace d'un instant, il fit cinq ou six commandemens, et les révoquant les uns après les autres, il tourmentait ce démon en disant : *Obediat ad mentem* (qu'il obéisse à ma pensée). Le démon répéta tout haut tous les commandemens que ce père lui avait faits. Il commença par le premier, et puis il dit : Mais monsieur ne veut pas. Etant au septième, il dit : Nous verrons si nous ferons celui-ci où il s'est enfin fixé.

« Quand il pleurait, le démon, par une sottise extravagante, menait la mère prieure sous une gouttière. Comme je savais que c'était sa coutume, je lui faisais mentalement un commandement de me l'amener. Aussitôt elle venait, et me disait : Que veux-tu ? Il fallait qu'il eût connu ma pensée, quoiqu'il fût éloigné de moi et hors de ma vue corporelle.

« Il vint un jour à Loudun quantité de noblesse pour voir les exorcismes ; et les laquais étant venus au parloir, où il y avait une séculiaire pensionnaire et aussi possédée, ces laquais, pour se divertir, la prièrent de leur dire leurs pensées. Elle leur dit qu'il fallait donc lui donner quelque chose. Ils lui donnèrent des dragées, et toute l'après-dîner elle leur dit leurs pensées. Il n'y en eut pas un qui n'avouât qu'elle lui avait dit son secret. Je ne veux pas donner davantage de preuves que les démons connaissent nos pensées les plus secrètes, quoiqu'il ne se soit guère passé de jour, tandis que j'ai été à Loudun, que je n'en aie eu de semblables qui m'ont entièrement convaincu que nous n'avons presque rien de caché au démon, quoique plusieurs théologiens soutiennent le contraire ; mais depuis que j'ai cette expérience, je ne saurais être de leur sentiment. »

Voilà des faits dont la plupart sont constatés dans des procès-verbaux et autres pièces juridiques ; et, comme je l'ai dit, on en retrouve d'absolument semblables dans toutes les histoires de possession.

On trouve dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, pages 38, 45, une déposition de Jean

Cavalier, faisant le récit de ce qui lui arriva dans la première assemblée de Camisards, où il se rendit n'étant encore âgé que de quinze à seize ans. Il y voit deux petits garçons qui tombent en crise, et découvrent positivement tout ce qui se passe en lui désignant jusqu'aux moindres mouvemens qu'il éprouvait.

(Pages 46,47.) On trouve plusieurs exemples plus positifs encore. Un crisiaque s'écrie, en s'adressant la parole à lui-même, suivant l'usage de ces gens-là, qui attribuaient leurs jugemens latens au Saint-Esprit :

« Je te déclare, mon enfant, qu'il y a dans cette maison un homme qui a vendu mon serviteur pour une somme d'argent (il nomma 500 liv. ou 500 écus). Il a mangé à la même table que lui; mais je te dis que ce traître sera reconnu, et qu'il sera convaincu de son crime. Je te dis qu'il a le dessein présentement de jeter le poison qu'il a caché sur lui, ou de le mettre dans les habits de quelqu'un de la compagnie; mais je permettrai qu'il soit reconnu et nommé par son nom. »

Sur cette déclaration, on fait des perquisitions; on commence à fouiller quelques personnes; mais bientôt le crisiaque s'adressant directement au coupable, lui dit : « Ne sais-tu

pas, misérable, que je connais toutes choses, que je sonde le cœur et les reins, et que les plus secrètes pensées me sont découvertes? N'appréhendes-tu pas mes jugemens terribles? Oserais-tu nier le complot que tu as fait avec les ennemis de mon peuple? Confesse, malheureux, confesse ton crime. »

L'accusé voulut nier; mais le crisiaque, dans un redoublement d'inspiration, déclara positivement que le poison était dans la tabatière et dans la manche du justaucorps de celui qu'il tenait, de sorte qu'il fut pleinement convaincu... « J'étais présent, ajoute celui qui fait la description, et j'ai vu tout cela. »

(Pages 51, 54). Un autre crisiaque découvre, au milieu d'une assemblée de quatre à cinq cents protestans, deux hommes qui étaient venus pour espionner et découvrir le lieu de l'assemblée; il déclare que l'esprit les lui montre, et s'approche de l'un d'eux pour le saisir, pendant que celui-ci, déconcerté, cherche à nier. L'autre coupable, frappé de terreur, s'approche du chef, se jette à ses pieds et confesse sa faute; l'autre en fait autant, et tous deux dirent que c'était leur extrême pauvreté qui les avait fait succomber à la tentation.

Il deviendrait fatigant de citer d'autres

exemples semblables ; on en trouverait un grand nombre dans le même ouvrage ; mais je veux faire voir que les convulsionnaires de saint Médard ont présenté le même phénomène. Je ne citerai pas d'exemples particuliers, mais je vais rapporter seulement deux passages qui montreront que les partisans du diacre Paris, appuyaient leurs prétentions sur les mêmes miracles que les prophètes protestans.

Voici comment s'explique M. Poncet, dans sa *Réponse à l'auteur des nouvelles observations*, en parlant de la découverte du secret des cœurs, parmi les convulsionnaires de saint Médard.

« Vous auriez bien moins de difficulté si vous aviez été témoin des faits. Si étant chez un convulsionnaire il vous eût dit les pensées les plus secrètes de votre cœur ; s'il vous eût averti d'une faute considérable où vous seriez tombé ; s'il vous eût marqué une occasion *précise* où vous auriez manqué de prendre le meilleur parti, celui que votre cœur vous indiquait, pour lui en préférer un qui convenait moins, mais qui était mieux de votre goût ; s'il vous eût prescrit d'y revenir, et que votre conscience vous eût répondu intérieurement que le convulsionnaire avait raison ; si, dis-je,

ce fait qui est arrivé, ainsi que plusieurs autres aussi circonstanciés, était arrivé à vous-même, vous en seriez resté bien étonné, vous en auriez été renversé, et vous n'auriez pu vous empêcher de reconnaître qu'un pareil avertissement venait de Dieu, et était l'effet d'une grande miséricorde sur vous.

« L'ecclésiastique de province atteste aussi qu'il y a des exemples sans nombre que plusieurs convulsionnaires découvrent les secrets des cœurs dans le plus grand détail, dire par exemple à quelqu'un : dans ce temps déterminé de votre vie, vous avez fait telle chose... dire à quelqu'un : actuellement vous avez une pensée d'orgueil ; à un autre, vous avez dit telle chose avant de venir ici. »

On lit encore sur le même sujet (*Coup-d'œil*, page 8), que dans plusieurs convulsionnaires, le surnaturel et le divin se manifestent par des signes indubitables ; ces signes sont plusieurs prédictions justifiées par l'évènement (1), *l'intérieur des consciences manifesté plusieurs fois*.

(1) Il est très-possible que la prévision, qui appartient aux somnambules magnétiques, se présentant chez des crisiaques qu'on regardait comme inspirés, ait souvent fait croire

Madame Guyon , si connue par l'admiration qu'avait pour elle Fénélon , dit dans l'histoire de sa vie , qu'elle avait aussi la faculté de communiquer ses pensées au père Lacombe , son confesseur , sans proférer une seule parole : voici comment elle s'exprime à ce sujet (p. 40) :

« Ce fut enfin dans cette maladie, monseigneur, que vous m'apprîtes qu'il y avait une autre manière de converser avec les créatures qui sont toutes à vous, que la parole.... J'appris alors un langage qui m'avait été inconnu jusque là. Je m'aperçus peu à peu que lorsqu'on faisait entrer le père Lacombe ou pour me confesser ou pour me communier, je ne pouvais plus lui parler, et qu'il se faisait à son égard dans mon fond, le même silence qui se faisait à l'égard de Dieu. Je compris que Dieu me voulait apprendre que les hommes pouvaient dès cette vie apprendre le langage des anges. Peu à peu je fus réduite à ne lui parler qu'en silence. Ce fut là que nous nous entendions en Dieu d'une manière ineffable et toute divine; nos cœurs se communiquaient une

au don de prophétie chez eux; car on n'aura pas fait de différence entre prédire une crise de maladie, et prédire tout autre événement.

grâce qui ne se peut dire; ce fut un pays tout nouveau pour moi... (*page 142*). Pour moi, lorsque je me sers de la parole et de la plume avec les âmes, je ne le fais qu'à cause de leur faiblesse, et parce que ou ils ne sont pas assez purs pour les communications intimes, ou il faut encore user de condescendance, ou pour régler les choses du dehors. »

Il me semble qu'au milieu de son langage mystique, ce qu'on peut démêler de clair, c'est qu'elle dit qu'elle avait la faculté de parler à son confesseur, et d'entendre ses exhortations sans prononcer une seule parole. On peut remarquer que madame Guyon était catholique, mais qu'elle faisait profession de la religion dominante, et devait avoir en horreur et les protestans et les convulsionnaires jansénistes.

Quand on voit des faits parfaitement semblables se présenter à des époques si différentes, et être attestés par des hommes d'opinions si opposées, on ne peut s'arrêter à l'idée que le hasard seul les ait fait se rencontrer; car il faut bien noter que les hommes qui ont rendu les différens témoignages que nous avons indiqués, n'avaient probablement pas connaissance des faits précédens, et certainement ne

cherchaient pas à s'imiter les uns les autres. Les prophètes des Cévennes ne cherchaient pas sans doute à imiter les possédés, ni les convulsionnaires de saint Médard à présenter des ressemblances avec les défenseurs de la religion protestante, ni madame Guyon avec les partisans d'une secte qu'elle regardait comme une hérésie; enfin les magnétiseurs sont bien loin de se soucier qu'on compare leurs somnambules aux convulsionnaires ou aux possédés; l'accord qui se trouve entre les faits est un problème dont on ne peut trouver la solution qu'en admettant qu'ils étaient vrais, et produits par un même état insolite de l'organisation.

C'est ici le lieu de parler d'une faculté qu'on ne peut séparer de la précédente. On attribue à certains crisiaques qui passaient pour inspirés ou pour possédés, la faculté de comprendre des langues dont ils n'avaient aucune connaissance antérieure. Or, il est évident que cette intelligence doit être le résultat nécessaire de la communication directe des pensées, et que celui qui peut connaître les pensées, même quand on ne les représente par aucun signe, pourra à plus forte raison les comprendre quand on se servira de paroles pour les

exprimer; aussi a-t-on toujours vu les crisiaques qui présentaient l'une de ces facultés, avoir en même temps des prétentions à l'autre; et les faits que nous allons citer peuvent, jusqu'à un certain point, être considérés comme venant à l'appui des précédens; ils sont d'ailleurs puisés aux mêmes sources (1). Les suivans sont extraits de la *Démonomanie de Loudun*.

« M. Launay de Razillé, qui avait demeuré en Amérique, attesta que dans un voyage qu'il

(1) Il ne faut pas compter au nombre des faits qu'on peut citer en faveur de la communication directe des pensées chez les religieuses de Loudun, l'intelligence de quelques phrases courtes et composées de mots très-connus. Une pareille intelligence peut être rapportée, comme nous l'avons dit plus haut, au développement extraordinaire de la mémoire, qui rappelait vivement à leur esprit la signification de plusieurs mots dont elles n'avaient plus connaissance dans l'état de veille; ce qui prouve qu'il en était ainsi, c'est qu'elles prononçaient elles-mêmes quelques mots de latin, et elles ne pouvaient faire usage de ces mots qu'autant qu'elles en connaissaient la signification. Mais toutes les fois qu'il arrive qu'un crisiaque entend une langue qu'il n'est pas capable de parler, comme on ne peut pas supposer qu'il puisse avoir connaissance de la signification de signes purement conventionnels, il faut bien alors admettre qu'il acquiert directement la connaissance des pensées.

avait fait à Loudun , il avait parlé aux religieuses le langage de certains sauvages de ce pays-là , et qu'elles lui répondirent fort pertinemment.

« Le sieur de Nîmes, docteur de Sorbonne, ayant interrogé en grec et en allemand, eut satisfaction en l'une et l'autre langue.

« M. l'évêque de Nîmes commanda en grec à la sœur Claire de lever son voile et de baisser la grillè en un endroit qu'il désigna ; elle lui obéit, et fit beaucoup d'autres choses qu'il désira d'elle, ce qui fit dire publiquement au prélat qu'il fallait être athée ou fou pour ne pas croire à la possession.

« Des médecins les interrogèrent aussi en grec sur des termes de leur science qui étaient très-difficiles, et connus seulement des savans d'entre eux, et elles les expliquèrent nettement.

« Des gentilshommes de Normandie certifièrent par écrit avoir interrogé la sœur Claire de Sazilly en turc, en espagnol et en italien, et qu'elle leur répondit fort à propos (1). »

(1) Tout cela est tiré d'un ouvrage intitulé *Démonomanie de Loudun*, écrit dans le temps même de la possession, et j'ai cité les preuves qui en ont été extraites telles

Voilà bien des témoignages rendus par des témoins oculaires , du moins cités par des écrivains contemporains de ceux dont il est question.

On trouve le fait suivant dans la déposition du curé de Golleville, témoin à décharge dans l'affaire de Marie Bucaille (1). Le curé, en exorcisant la prétendue possédée, avait dit au diable, qu'il supposait parler par sa bouche : *Exi Satana ex hac imagine Dei* (sors, Satan, du corps de cette image de Dieu). A quoi cette fille, qui ne savait pourtant pas la langue latine, répondit en ces termes, d'un ton fort élevé : *Nous le voudrions*. Et ayant, le parlant, réparti : *Certe cito exhibitis* (certes vous sortirez bientôt), elle répondit : *Nous sommes trop enchaînés dans le corps de la ladre et de la pourrie*; et le déposant, continuant à lui parler d'un latin un peu plus diffi-

que les rapporte Laménardaye, dans l'*Examen de l'histoire des diables de Loudun*, page 174.

(1) Intitulé *Factum pour Marie-Benoît, dite la Bucaille, appelante de la réception de la plainte et de tout ce qui a été fait contre elle par le bailli de Contentin ou son lieutenant-criminel, à Valogne, ainsi que de la sentence définitive prononcée le 28 janvier 1699*.

oile, lui dit : *Detrudam vos in profundum barotri* (je vous précipiterai au fond de l'abîme), elle répondit : *Nous voudrions être au fond des enfers, nous y serions mieux que dans le corps de la ladre et de la pourrie*. Et continuant, le parlant leur dit : *Quot estis in hoc corpusculo* (combien êtes-vous dans ce petit corps)? Elle répondit : *Plus que tu n'as de cheveux dans la tête* (1).

Je ne ferai pas un plus grand nombre de citations, quoiqu'il me fût très-facile de les accumuler, mais ce serait inutile pour le présent; et tous ceux qui ont un peu étudié ces sortes de matières, pourront facilement suppléer à ce que je n'ai pas dit.

Je n'ai fait que peu d'expériences directes sur l'admission de la communication des pen-

(1) Il m'est tombé entre les mains un ouvrage écrit en 1050, par Michel Pselus, précepteur de l'empereur Michel. L'auteur, qui d'ailleurs se livre à toutes sortes de superstitions, y raconte l'histoire particulière de plusieurs possessions, et l'un des interlocuteurs dit positivement qu'un possédé lui avait annoncé une maladie dont il fut en effet affligé, et qu'une femme qui n'avait aucune connaissance de l'arménien, était devenue capable d'entendre cette langue dans l'accès de la possession.

sées ; je vais citer celle qui me paraît la plus concluante en sa faveur.

Je voyais une somnambule magnétisée par une personne en qui j'avais la plus grande confiance, et qui me raconta de sa maladie plusieurs choses qui prouvaient incontestablement qu'elle jouissait, quoiqu'à un faible degré, de la communication des pensées et de l'intelligence des langues ; malheureusement je ne m'étais jamais trouvé présent lors de l'apparition de ces phénomènes, et j'aurais pourtant beaucoup désiré pouvoir les constater par moi-même. Un jour qu'on me racontait quelque chose d'elle qui me parut très-surprenant, je voulus faire une expérience que l'état de sa santé me permettait de tenter (1). Voulant

(1) Une des choses qui rendent très-difficiles les recherches sur le somnambulisme, c'est que les expériences ne peuvent être faites que sur l'homme, et presque toujours sur l'homme malade ; or, les somnambules étant naturellement inertes, et pour ainsi dire passifs relativement aux facultés dont ils jouissent, ils ne peuvent en faire usage qu'en vertu d'un effort qui leur coûte toujours plus ou moins, et qui peut nuire à leur santé. Il y aurait de la cruauté et de l'injustice à abuser de l'espèce de pouvoir qu'un magnétiseur acquiert sur le malade somnambule ; aussi me suis-je toujours trouvé très-gêné par la circonspection dont je ne voulais pas m'é-

éprouver si, comme on me l'annonçait, elle était capable de comprendre en somnambulisme le sens de mots qu'elle ne connaissait pas dans l'état de veille, je lui demandai si elle pouvait me dire ce que c'était que *l'encéphale*. Je parlais à une femme qui n'avait reçu aucune espèce d'instruction, et je suis bien sûr qu'elle n'avait jamais entendu prononcer le mot dont je lui demandais la signification; et j'étais donc bien loin d'espérer obtenir une réponse satisfaisante, quand je la vis se soulever sur son lit, porter la main à son front, et tracer lentement avec son doigt une ligne circulaire autour de sa tête, la faisant partir de la racine du nez, et passer derrière la bosse occipitale. On juge que je ne fus pas peu surpris de la voir me donner d'une manière aussi précise la signification du mot sur lequel je l'interrogeais. J'admirai même l'expédient dont elle s'était servie pour me montrer qu'elle m'avait compris. De quelque manière qu'elle s'y prit, il lui aurait été impossible de me faire entendre par des paroles, ce que son geste exprima si bien et si facilement. Faut-il croire, contre

carter, et les séances que j'ai pu consacrer à des recherches de pure curiosité ont-elles été très-rares.

toute vraisemblance, que cette femme connaissait la signification du mot *encéphale*? Faudrait-il attribuer au hasard le rapport qu'avait son geste avec la solution de ma question? On le peut encore moins. Faut-il donc admettre que, pendant qu'à l'occasion de la question que je venais de lui faire, je pensais à l'encéphale, elle lut dans ma pensée la signification de ce mot? Cette supposition ne me paraîtrait pas plus admissible que les autres, et je ne m'y arrêterais sûrement pas, si cette expérience ne venait à la suite de tant d'assertions et de témoignages qui se réunissent en faveur de la même faculté.

Je n'ai rien de plus concluant à dire sur ce qui m'est personnel, relativement à la communication directe des pensées. Je peux cependant ajouter qu'une des choses qui s'élèvent le plus dans mon esprit en faveur de ce phénomène, c'est le témoignage de la personne qui magnétisait la malade, et qui me raconta que quelques dames ayant pris la résolution de faire une chose qui devait lui être très-agréable dans l'état d'indigence où elle se trouvait, elle avait voulu le lui apprendre sans prononcer une parole, et seulement en étendant la main vers le creux de son estomac. Au bout de quel-

ques instans sa figure prit l'air de l'attention , puis bientôt après celui de la satisfaction , et elle s'écria : « Ah ! que ces dames sont bonnes ! que je les remercie ! »

J'ai été témoin assez souvent , avant et après l'époque dont je parle , de faits à peu près semblables ; mais il n'ont pas fait tant d'impression sur moi , parce que je ne connaissais pas aussi intimement les personnes qui faisaient l'expérience , et que je ne pouvais avoir la même certitude sur leur moralité et leur bonne foi.

Ainsi , pour me résumer , je pense qu'il est absurde de supposer que , dans aucun cas , une volonté étrangère puisse agir directement sur les organes des somnambules , et encore moins sur leurs déterminations ; mais il me semble qu'un nombre de faits suffisans pour entraîner la conviction , prouvent qu'il n'est pas très-rare que les somnambules aient connaissance de la volonté ou des pensées des personnes avec lesquelles ils sont en rapport , et que cette connaissance peut les déterminer à agir , et produire sur eux les mêmes effets que si on leur avait parlé.

J'ajouterai que , comme ce phénomène résulte de la communication sympathique des

mouvements du cerveau de celui qui commande, le somnambule connaîtra d'autant plus facilement l'ordre qu'on lui donne, qu'on l'accompagnera d'un geste quelconque, qui ne pouvant se faire sans un plus grand mouvement des fibres cérébrales, favorisera la communication ; c'est ce que l'expérience confirme dans tous les cas, et ce que j'ai observé moi-même. Au reste, l'opinion que j'énonce a été adoptée par plusieurs magnétiseurs.

Le comte de Lutzelbourg cherchant à s'éclairer sur ce sujet, fit l'expérience suivante. Il dit à l'oreille d'un témoin ce qu'il voulait qu'une somnambule exécutât, et demanda à la malade si sa pensée la déterminait « Je la connais répondit-elle, et j'exécute ce que vous voulez. Vous avez voulu, sans me le dire, que je me misse sur mon séant, et j'ai obéi. »

En général, les magnétiseurs aujourd'hui me paraissent admettre avec une légèreté inconcevable, l'opinion de l'influence directe de la volonté d'un homme sur un autre homme ; je ne connais pourtant aucune idée plus facile à détruire pour quiconque voudra y réfléchir avec un peu d'attention.

D'abord il n'y a rien qui nous soit si intime que notre volonté ; elle seule constitue la

personnalité, le *moi*; et si la volonté du magnétiseur s'emparait, comme on le suppose, de la personne du somnambule, celui-ci ne serait plus qu'un automate mu par des ressorts étrangers au second corps du magnétiseur.

De plus, il est de l'essence de la volonté, non seulement de se connaître elle-même et de se manifester à l'œil de la conscience, mais encore d'avoir le sentiment de son énergie et des effets qu'elle produit. Mais quel magnétiseur a le sentiment de l'action qu'il prétend exercer sur les membres du somnambule?

Je ne sais pas au reste comment les partisans de cette influence de la volonté n'ont pas été effrayés des conséquences auxquelles elle conduit. Dans leurs idées, un somnambule aveugle, agent mu par une impulsion étrangère, prendrait un poignard et l'enfoncerait dans le sein de son propre père, sans pouvoir résister à la volonté qui le dominerait, et il n'aurait connaissance de son action que quand le crime serait consommé. Heureusement il n'en est point ainsi, et tous les faits qui ont donné lieu à l'étrange opinion que je combats, ne peuvent prouver autre chose que la communication des pensées et l'influence limitée

qu'elle peut avoir sur les déterminations du somnambule.

Influence particulière des somnambules sur leur organisation.

Parmi les facultés que les somnambules présentent, il n'en est aucune qui soit plus constante que celle qui se rattache à un pouvoir particulier qu'ils possèdent sur leur organisation, ou, pour parler plus exactement, à une certaine influence tout à fait différente de celle que nous pouvons exercer dans l'état de veille. Quelques exemples vont éclaircir ceci.

L'oubli total au réveil, quoiqu'il ne soit pas absolument constant, est une des facultés les plus communes du somnambulisme, et elle est ordinairement invariable chez ceux qui la présentent : mais si, pour des raisons quelconques, les somnambules ont la volonté de se souvenir de quelque chose, ils ne manquent jamais de se le rappeler au réveil ; et ce qui est remarquable, c'est que ce souvenir se présente à tous sous la même forme, il leur semble avoir rêvé ce dont ils se souviennent.

Il m'est arrivé de causer un assez grand

étonnement à une malade que je magnétisais ; elle ne savait pas qu'elle était somnambule , et elle croyait seulement que l'action du magnétisme la faisait dormir. Un jour qu'elle était endormie du sommeil magnétique , je laissai entrer dans sa chambre quelques personnes de ses amies , de sorte qu'il y eut bientôt un cercle assez nombreux autour d'elle. On pouvait parler librement , causer comme si elle n'avait pas été endormie , faire tout le bruit possible ; elle n'entendait absolument que moi ; car je n'avais pas jugé à propos de lui faire connaître qu'il y avait des étrangers dans sa chambre.

Une dame de la compagnie chanta une romance nouvelle , on me dit que la malade , qui aimait la musique , aurait beaucoup de plaisir à l'entendre ; et sur le désir qu'on m'en témoigna , je mis la personne qui chantait en rapport avec la somnambule. Aussitôt celle-ci l'entendit , et lui dit qu'elle reconnaissait sa voix. Je ne me bornai pas à cette première expérience , et j'en voulus faire une autre qui alors était nouvelle pour moi ; je demandai à la malade de se souvenir de la chanson qu'elle venait d'entendre ; elle me répondit que cela lui était possible , et qu'elle se la rappellerait à

son réveil. J'étais curieux de voir ce qui allait arriver ; et quand je l'eus magnétisée le temps accoutumé , je priaï tout le monde de passer dans une autre chambre (1). J'éveillai la somnambule , et je lui demandai ensuite , comme j'avais coutume de le faire , si elle avait bien reposé. « Très-bien , me dit-elle ; mais c'est singulier , je ne rêve jamais quand vous m'endormez , et aujourd'hui j'ai rêvé que madame*** était ici , et qu'elle avait chanté une très-jolie romance. » Mon expérience avait parfaitement réussi , et pourtant je ne tardai pas à me repentir de l'avoir tentée ; la somnambule une fois éveillée , pouvait entendre la même romance , la reconnaître pour celle de son rêve ; et cet accomplissement d'un rêve fait pendant

(1) Je prenais cette précaution , de peur que la malade , à son réveil , se trouvant entourée d'un grand nombre de personnes , ne fût troublée de l'idée d'être donnée en spectacle. D'ailleurs cette circonstance aurait pu lui faire soupçonner qu'elle parlait en dormant ; ce que je recommandais de lui cacher avec grand soin. En général , pour l'intérêt des malades , on ne saurait trop éviter tout ce qui peut exalter leur imagination , et on ne peut rien faire de mieux à cet égard , que de suivre le conseil donné par M. Deleuze , qui recommande de cacher autant que possible au malade qu'il est somnambule.

le sommeil magnétique, aurait troublé son imagination.

Pour remédier donc autant que possible à mon imprudence, je priai les parens de faire ce qu'ils pourraient pour éviter que la somnambule eût dans son état de veille aucune connaissance de cette romance.

Le lendemain, j'endormis la malade, je lui fis part de mes inquiétudes à son sujet, et je lui demandai si elle ne pourrait m'indiquer aucun moyen de prévenir le mal que je craignais. Vous n'avez qu'à vouloir, me dit-elle, que je perde, quand je serai éveillée, le souvenir de ce qui s'est passé, et je ne m'en souviendrai plus (1). Je lui dis que j'en avais la forte volonté, et elle-même me répondit qu'elle allait faire ce qu'elle pourrait pour oublier son rêve à son réveil. Bientôt après elle m'assura qu'elle était sûre de réussir, et que je pouvais être sans inquiétude. Je laissai passer un jour, en recom-

(1) La somnambule, en parlant ainsi, paraissait, comme tous les somnambules, attribuer à l'influence de la volonté du magnétiseur un pouvoir qui n'appartenait probablement qu'à elle. J'ai plusieurs fois vérifié que ma volonté n'était rien dans l'exécution de l'ordre que je lui donnais en faisant des ordres sans volonté, et auxquels elle n'obéissait pas moins.

mandant toujours le secret aux parens ; mais quand le lendemain elle m'eut assuré, en somnambulisme, qu'elle avait tout oublié, je fis en sorte que la même personne chantât devant elle la même romance, et elle parut l'entendre pour la première fois.

Ce second phénomène, qui consistait à faire oublier à la malade une chose dont elle s'était souvenue pendant vingt-quatre heures, me paraît encore beaucoup plus étonnant que l'autre ; j'ai eu moins souvent occasion de l'observer, et les somnambules le regardaient comme beaucoup plus difficile à produire. Au reste, je ne suis pas le seul qui l'aie observé, et on en trouve un exemple dans la *Bibliothèque du magnétisme animal*, xxii^e cahier, page 46. L'observation est rédigée par M. P. G. L. B., homme de lettres très-connu, qui raconte qu'une de ses somnambules ayant fait un rêve effrayant dont le souvenir la tourmentait, et l'ayant même écrit à son réveil, il lui fit perdre, lorsqu'elle fut en somnambulisme, le souvenir de ce qu'elle avait rêvé et de ce qu'elle avait écrit. On lit dans la même observation une expérience contraire, mais qui montre également le pouvoir des somnambules sur la mémoire ; car la malade voulant se souvenir

d'une conversation qu'elle venait d'avoir en somnambulisme, s'en souvint en effet. Elle s'aïda pour cela d'un certain geste auquel elle attribuait de l'efficacité, mais qui n'en avait sans doute que par la persuasion où elle était ; car en faisant tout autre geste, ou même en n'en faisant pas, elle serait parvenue au même résultat. Quelques personnes prétendent posséder, même dans l'état de veille, cette faculté d'oublier ce qu'ils veulent : on dit que le poète Delille en jouissait. Privé de la vue dans les dernières années de sa vie, il composait ses ouvrages de mémoire, et faisait pourtant les corrections qu'il jugeait convenables ; quand quelque chose, dans ce qu'il avait fait, lui paraissait mal, il le changeait, et perdait par un acte volontaire le souvenir de ce qui lui avait déplu.

On assure que le célèbre Bonnet de Genève jouissait également de cette faculté de rayer, pour ainsi dire, de son cerveau, par un acte particulier, les idées qu'il voulait oublier, et on prétend que c'est elle qui lui a donné le moyen de composer de mémoire son *Traité des facultés de l'âme*.

Les somnambules peuvent avoir pendant leur sommeil, sur leurs goûts, leurs penchans

et leurs déterminations futures , une influence dont il m'est souvent arrivé de me servir dans leur intérêt.

J'avais une malade (celle dont j'ai principalement parlé à l'article de la prévision) à qui les bains froids étaient très-utiles , mais qui avait une grande répugnance pour eux. Un jour qu'elle était endormie , je lui recommandai de ne pas manquer d'exécuter sa propre prescription à ce sujet. Le temps était assez froid , il était même pluvieux , et elle me répondit qu'endormie elle désirait beaucoup avoir le courage de les prendre , mais qu'éveillée , elle ne voudrait pas y consentir. Alors , j'avais déjà fait l'expérience précédente et plusieurs autres analogues. Enhardi par leur succès , je résolus d'en tenter encore une pareille. Vous voyez , lui dis-je , qu'il est très-avantageux pour vous que vous exécutiez ce que vous ~~vous~~ ~~avez~~ prescrit. Eh bien ! *je veux* (1) que

(1) On voit que je mis ici en avant ma *volonté*, et en général il est bon de se comporter ainsi ; car les somnambules n'agissent sur leur organisation qu'autant qu'on leur donne un motif de le faire. Alors , comme tous ceux qui sont la dupe de leur imagination , ils prennent le motif qu'on leur a donné pour la cause même de l'effet qu'eux-mêmes produisent.

quand vous serez éveillée , vous avez le désir d'aller vous baigner. Elle me dit que ce que je demandais était bien difficile , à cause de la grande aversion qu'elle avait pour le remède en question , et qu'elle ne savait pas si , malgré les efforts qu'elle allait faire elle-même dans le même sens , ma volonté pourrait être suffisante. Quelque temps après je l'éveillai , et je sortis sans lui dire un mot , bien curieux de savoir ce qui allait arriver. Voici ce qu'on me raconta le soir même.

D'abord , elle n'avait pas plus parlé de bains qu'à son ordinaire ; mais quelques heures après , quoique le temps , loin de paraître plus favorable , fût devenu de plus en plus mauvais , elle dit , mais avec une sorte d'embarras et en hésitant comme une personne qui craint de dire une chose trop déraisonnable : *C'est singulier, le temps est si mauvais , et pourtant j'ai envie d'aller prendre un bain... J'irais si je ne craignais pas de me faire mal... On fut extrêmement surpris d'une résolution si contraire à la répugnance qu'on lui connaissait , et on lui dit que j'avais averti qu'elle pouvait aller se baigner sans rien craindre du froid.*

Si l'influence que les somnambules peuvent exercer sur leur organisation peut être tournée

à leur avantage, elle peut aussi leur devenir extrêmement funeste; et ceux qui les dirigent ne sauraient apporter trop d'attention sur ce sujet. Rien n'est si commun, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, que de voir les malades éprouver les accidens les plus fâcheux par suite des idées qu'ils ont eu en somnambulisme; ces faits sont en général méconnus par les magnétiseurs, et les somnambules se trouvent souvent, à cet égard, victimes de l'ignorance de ceux qui leur donnent des soins.

J'ai vu souvent, surtout dans le cours de certaines maladies nerveuses, les somnambules éprouver une suite d'accidens journaliers dont ils n'avaient jamais eu à se plaindre avant d'être magnétisés. On trouve, dans la *Bibliothèque du magnétisme animal*, l'histoire d'une malade, mère de six enfans, assez jeune encore, et qui n'avait jamais eu que des couches heureuses; magnétisée, elle tomba en somnambulisme, et eut une fausse couche. Depuis cette époque, son imagination s'étant frappée sans doute de ce malheur, elle le redouta toutes les fois qu'elle redevint enceinte; et dans l'espace de deux ans, elle prédit trois nouvelles fausses couches qui eurent lieu. Elle finit par succomber à sa maladie, qui n'est

pas assez bien décrite pour qu'on puisse la caractériser. Je n'ai vu qu'une seule fois cette malade, et je ne pourrais dire d'une manière précise jusqu'à quel point les accidens qu'elle annonçait pouvaient être le résultat de sa maladie; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il aurait été prudent de détourner son imagination des malheurs qu'elle craignait, au lieu de la confirmer dans ses tristes pressentimens, par l'importance qu'on y attachait.

On se tromperait pourtant si on croyait qu'on peut éviter un accident prédit par un somnambule, en affectant de n'ajouter aucune confiance à la faculté de prévision dont il se prétend doué. On doit fonder, dans ce cas, toutes ses espérances de succès sur la confiance qu'a le malade dans la puissance de la volonté du magnétiseur, et mettre toujours cette volonté en avant pour empêcher l'accomplissement des prédictions sinistres. Par ce moyen, on réussira souvent, comme j'ai eu le bonheur de le faire dans le cas dont je vais parler.

J'ai vu un jeune homme qui, par suite de rêves effrayans faits pendant des accès de somnambulisme essentiel, s'était persuadé qu'il mourrait dans peu de jours : il était entre les mains d'un magnétiseur qui reproduisait à

volonté le somnambulisme, et qui, aussitôt que le jeune homme était endormi, employait une foule de raisonnemens pour lui persuader qu'il n'y avait rien de réel dans l'objet de ses craintes : tout cela était inutile, et les idées du crisiaque n'en paraissaient pas moins avoir la plus triste influence sur sa santé. Peu de jours avant l'époque fixée pour le moment de sa mort, il était déjà malade au lit, et donnait les plus graves inquiétudes à son magnétiseur. Celui-ci vint me trouver, me raconta ce qui était arrivé, et l'embarras dans lequel il se trouvait. Je me rendis auprès du malade, qui, éveillé, ne se doutait pas de la cause de son mal. Je le fis endormir, et alors, au lieu de raisonner avec lui, je lui parlai avec emphase du pouvoir que je pouvais exercer au moyen du magnétisme animal; et quand je le crus suffisamment disposé, j'en vins jusqu'à lui dire, avec le ton d'une entière confiance, que *je ne voulais pas qu'il lui arrivât rien de mal*, et je lui demandai s'il ne sentait pas déjà en lui les effets de l'influence puissante de ma volonté. Ces sortes de témérités réussissent presque toujours avec les somnambules. Celle-ci, comme je m'y attendais, eut un plein succès. Le malade parut étonné lui-même de

changement qui venait de se faire en lui ; il se trouva mieux à son réveil , et guérit en peu de jours. Il n'avait eu connaissance , éveillé , ni de ses craintes primitives ni de la manière dont j'étais parvenu à en détruire l'effet.

J'ai vu une somnambule magnétisée par M. de Puységur , et qui lui a présenté un phénomène plus intéressant encore. Voici le fait :

Cette femme annonçait un jour à M. de Puységur , qu'elle aurait besoin de se fumer la tête avec la décoction d'une plante qu'elle ne put nommer , mais dont elle s'efforça de donner la description. Malgré tous ses efforts , elle ne put pourtant parvenir à l'indiquer d'une manière assez positive pour qu'on pût la reconnaître. M. de Puységur témoignant à la somnambule l'impossibilité où il était de lui procurer ce qu'elle demandait , celle-ci lui dit : « Ne soyez point inquiet ; menez-moi seulement à la campagne , j'y rencontrerai sûrement cette plante ; et dès que je la verrai , de moi-même je la cueillerai pour m'en servir. — Mais vous ne saurez pas , quand vous serez éveillée , que cette plante peut vous faire du bien. — C'est égal , menez-moi , et je la cueillerai. Vous serez averti du moment où je la verrai , parce qu'alors j'éprouverai une grande douleur dans ma

cuisse malade. » (Cette femme était sujette à des douleurs assez vives qui la prenaient de temps en temps dans la cuisse droite.) M. de Puységur éveille la malade, ne lui dit pas un mot de ce qui vient de se passer, et lui dit seulement qu'il faut pour santé qu'elle vienne faire un tour de promenade dans la campagne ; et ils montent aussitôt en voiture, accompagnés du mari, qui avait été présent à tout ce qui venait de se passer. Ils descendent tous trois à la barrière, et entrent dans la campagne, se mettant à la recherche d'une plante dont aucun d'eux n'avait l'idée. La malade (1), qui trouvait assez singulier que M. de Puységur vînt lui-même l'accompagner à la promenade, lui avait fait quelques questions auxquelles il n'avait pas répondu. Ils entrent tous trois, et marchent au hasard. Bientôt la femme, qui marchait de quelques pas devant M. de Puységur et le mari, pousse un cri et se baisse. M. de Puységur, qui se doute de ce que c'est, court à elle et lui demande ce qu'elle a. Elle se plaint de sa cuisse, et dit que c'est une des douleurs auxquelles elle est sujette qui vient de la prendre. Cependant en se relevant, elle cueille une

(1) C'est la femme d'un porteur d'eau,

petite fleur jaune qui se trouvait à ses pieds. M. de Puységur ne lui dit rien, et la promenade continue après ce petit incident. Au bout de quelques minutes, même douleur, même cri et même mouvement machinal pour cueillir la même plante qui se trouvait encore auprès d'elle. La même chose arriva trois ou quatre fois, et alors on lui demanda pourquoi elle avait cueilli ces fleurs qu'elle tenait à la main; elle répondit qu'elle n'en savait rien, et qu'elle les avait gardées dans sa main sans penser à ce qu'elle faisait; interrogée sur le nom de la plante, elle dit qu'elle pourrait bien la nommer dans le patois de son pays (1), mais qu'elle ne savait pas comment on l'appelait en français. J'ai vu moi-même la plante cueillie; c'était le souci de vigne (*calandula sylvestris*) (2).

(1) Cette femme était d'Auvergne.

(2) Je ne peux m'empêcher de faire ici une remarque qui m'a frappé. Cette femme, qui, sans savoir ce qu'elle faisait ni vers quel but elle tendait, reconnaissait la plante dont elle devait se servir, et la cueillait machinalement, présentait-elle un phénomène bien différent de ce que nous offre l'abeille solitaire, qui fond sur le verre qu'elle doit faire servir à la conservation de ses œufs, ou de l'oiseau qui rassemble et met à leur place les matériaux qui doivent servir à la construction de son nid?

On trouve un exemple remarquable des déterminations que les somnambules peuvent s'imprimer d'avance pendant leur sommeil, dans le 33^e Numéro des *Annales du magnétisme animal*, où l'auteur de l'article raconte qu'il détermina une somnambule qu'il magnétisait à consentir à se réconcilier, en se réveillant, avec sa mère, contre laquelle elle était fortement indisposée depuis huit jours. La somnambule fit, étant éveillée, ce qu'elle s'était imprimé d'avance le dessein de faire.

Un exemple assez semblable est consigné dans les mêmes *Annales du Magnétisme*, tom. iv, pag. 272, *Rapport d'observations de M. Mouillesaux*. Il y raconte les expériences tentées par lui sur une jeune personne qui s'étant en somnambulisme imprimé la volonté d'aller trouver son magnétiseur dans une maison où elle avait quelque répugnance d'aller, se sentit possédée, au moment indiqué, du désir de se rendre dans cette maison, où elle n'était appelée par aucun motif dont elle se rendit compte.

Des faits semblables sont extrêmement communs; et quand on veut les produire, on peut toujours le faire avec la plus grande facilité. Si vous dites à un somnambule, pendant son som-

meil : « Venez me trouver tel jour, à telle heure, » et qu'il consente à ce que vous demandez, il ne sera pas même nécessaire de le faire ressouvenir de sa promesse pour qu'il l'exécute ; et au moment désigné, le désir de faire ce qu'il aura voulu en somnambulisme, naîtra spontanément en lui, sans qu'il puisse se rendre compte du motif qui le pousse.

On conçoit combien il serait facile de passer de l'observation de ces facultés constantes, à des réflexions sur le penchant et les inclinations qui nous portent vers ce qui est bien et ce qui est beau, comme si, dans un état antérieur, une volonté puissante avait imprimé à notre âme les goûts qui doivent la diriger dans cette vie ; mais je pense que dans un ouvrage destiné à consigner des observations positives, il pourrait paraître déplacé de se livrer à des considérations plus propres à égarer une imagination active qu'à satisfaire une raison éclairée. Sans donc me livrer à aucun système sur l'explication des faits que j'ai rapportés, je me bornerai à indiquer un simple rapprochement qui me paraît assez naturel, et propre à montrer que, dans l'état de veille, nous jouissons d'une faculté tout à fait analogue à celle que nous venons de remarquer dans le somnambulisme.

Il nous arrive tous les jours , quand nous voulons nous souvenir de quelque chose , par exemple d'emporter avec nous en sortant un objet qui nous sera utile , de lier d'avance l'idée de notre sortie de la maison avec l'idée de cet objet , de manière à ce que l'une réveille l'autre ; mais il arrive quelquefois que nous perdons le souvenir de ce que nous voulions faire , et qu'au moment de sortir , l'idée de l'objet ne nous revient pas. Toutefois nous n'avons pas tellement perdu le souvenir de notre résolution , qu'il ne nous en reste un sentiment confus qui nous arrête , et nous fait dire que nous oublions quelque chose.

Il me semble qu'il y a quelque chose de semblable à la liaison dont je viens de parler dans le phénomène que j'ai exposé. Toute la différence consiste dans l'impossibilité où est le somnambule de retrouver le souvenir de l'instant où il a lié primitivement l'idée de ce qu'il veut faire , avec l'idée du moment où il a voulu l'exécuter ; impossibilité qui tient à la cause , quelle qu'elle soit , qui interrompt tout à coup le fil des idées au moment du réveil ; on peut même dire que le phénomène dont nous parlons ne consiste que dans une exception partielle du fait général d'oubli.

Du développement de l'intelligence.

Presque tous les magnétiseurs parlent du somnambulisme comme d'un état dans lequel on se trouve pour ainsi dire élevé au-dessus de la condition d'homme. A les entendre, les somnambules sont des génies supérieurs, de pures intelligences ; c'est l'âme séparée du corps qui plane sur tout l'univers, c'est l'esprit dans toute sa pureté, dégagé des entraves de la matière.

Rien de plus pompeux que ce qu'écrit M. Tardy de Montravel sur ce sujet.

« L'âme plane comme l'aigle au haut des nues pendant le sommeil des sens extérieurs ; dominant alors sur les opérations de la matière, elle embrasse d'un vaste coup-d'œil toutes les possibilités physiques, qu'elle n'eût parcouru dans l'état de veille que successivement. »

L'expérience montre que les somnambules sont bien loin de l'état d'élévation dans lequel on pourrait les supposer d'après un pareil langage. On ne peut nier pourtant que quelques-uns ne se soient montrés, pendant leur sommeil, supérieurs, sous quelques rapports,

à ce qu'on aurait pu attendre de leur intelligence dans l'état de veille ; mais ce développement de l'intelligence n'a jamais porté, que je sache, que sur quelques facultés particulières, et notamment sur la mémoire et sur l'imagination.

Les somnambules et les crisiaques dont nous avons parlé, ne sont capables ni de plus d'attention, ni de plus de réflexion, ni d'un jugement plus sain que les hommes éveillés ; mais leur mémoire est notablement augmentée, et de là vient que les expressions se présentent plus rapidement à eux pour peindre leurs pensées. Il se distinguent par une élocution plus facile ; ils peuvent mieux choisir le mot propre à rendre exactement leur idée ; ils ont pour porter leur jugement, des matériaux plus nombreux et plus présents à leur esprit.

L'imagination d'ailleurs, plus développée en eux, les fait sentir avec une force qui anime leurs discours, et leur donne de l'énergie et de la couleur, mais qui en même temps les égare et peut les conduire facilement à un état tout voisin de la folie. C'est ce qui résulte de l'observation des faits. On voit assez fréquemment des hommes bornés, sans instruction, et incapables, dans leur état ordinaire, de lier

ensemble quelques phrases, se changer tout à coup en orateurs féconds, qui parlent avec une aisance, une facilité et une vivacité qui étonnent tous ceux qui en sont témoins, et leur persuade souvent qu'il y a du merveilleux dans un pareil phénomène. C'est ce qu'on est surtout porté à croire, si le crisiaque parle sur des sujets qui lui sont étrangers dans son état ordinaire.

Le phénomène dont il est question, est d'autant plus fréquent parmi les crisiaques, que l'état dans lequel ils se trouvent a été produit par des causes capables d'agir plus fortement sur leur imagination. On le trouve moins fréquemment, par cette raison, parmi les somnambules magnétiques que parmi les autres. On ne doit pas s'étonner de voir que le sujet des discours prononcés ainsi dans cette espèce de délire, soit toujours analogue aux causes qui l'ont produit; et il est inutile de dire que les possédés ne parlaient que du diable, des tourmens qu'il leur faisait souffrir et du pouvoir de l'Eglise sur eux; que les convulsionnaires de toute espèce ont fait des sermons tantôt protestans, tantôt jansénistes; que les somnambules ne parlent que de leur fluide et de l'influence de leurs magnétiseurs.

Je n'insisterai pas davantage sur ce point, parce que je ne crois pas que la réalité de l'existence du phénomène puisse faire le sujet d'une discussion. Cependant, comme il pourrait pourtant paraître intéressant de voir rassemblées les productions de quelques-uns de ces crisiaques, je vais transcrire ici un discours d'une possédée, un d'une prophète des Cévennes, et un autre d'une convulsionnaire de saint Médard; j'y joindrai une pièce de vers faite par un improvisateur italien devenu somnambule (1).

« *Discours prononcé par la prétendue possédée qui, dans l'affaire de Louis Gaufridy, découvrit la liaison qui existait entre lui et Magdeleine Mandolle* (2).

« Le matin dudit jour furent exorcisées par ledit père dominicain, Louyse et Magdeleine,

(1) La comparaison que je fais ici suppose qu'on admette la réalité de la ressemblance qui existe entre l'état des somnambules et celui des différens crisiaques dont je cite ici des discours; et j'espère, dans le chapitre suivant, prouver jusqu'à l'évidence cette ressemblance que je ne fais ici qu'indiquer.

(2) On sait que le curé, après avoir avoué tout ce qu'avait déclaré la possédée, fut brûlé vif comme sorcier.

Cette Louise, qui fait le discours que je transcris ici, se

et au commencement de l'exorcisme, *Verrine* (1) commença à parler en cette sorte :

« Malheureuse, écoute, et songe bien à ce que je te dirai maintenant. Malheureuse, je te dis que jamais au monde n'a été une plus meschante que toy. Il est vrai, meschante et malheureuse, si tu ne te convertis, jamais Caïn, jamais Judas, jamais Pilate, jamais le mauvais riche n'ont été punis comme tu seras. Louyse n'est pas une philosophe, Louyse n'est pas savante, Louyse n'a pas étudié, tu le sais bien, meschante; Louyse ne cognoist pas ton cœur; mais Dieu tout-puissant, qui sait tout et qui cognoist tout, me contraint de dire que tu as derechef écouté Belzébut avec plus d'attention, simulée, ingrate sorcière, que ton Créateur, et journellement le fais à la dérobee. Meschante et malheureuse, je t'assure qu'il est maintenant fort irrité contre toi. Il est vray que tu es ingrate et superbe, - et toutefois la mère de Dieu est pour toy tousjours; tousjours elle prie

croyait possédée d'un démon forcé par Dieu à dire par sa bouche des choses édifiantes et propres à convertir les incrédules et les hérétiques.

(1) *Verrine* était le nom du diable qui était sensé parler par la bouche de Louyse.

pour toy. Elle dit tousjours à son fils : **Demain Magdeleine sera obéissante; demain Magdeleine sera humble; demain elle sera bonne, demain elle se convertira. Cœur de pierre, cœur de marbre et de diamant, il n'y a que le sang de l'agneau qui te puisse amollir. Pense à toi, Magdeleine, et ne demeure plus obstinée, autrement c'est fait de toi. Mille et millions de fois malheureuse, tu seras plus damnée que jamais autre, et les diables t'emporteront en corps et en âme aux enfers. Je le dis que jamais ne fut et n'arrivera ce que Dieu fait présentement pour toi. Il est vray, meschante et endurcie, Dieu par ses inspirations ne t'a pu convertir ni par les prédications, ni par la lecture, ni par tous les anges, ni par tous ceux qui sont au ciel, ni par tant de personnes qui ont prié pour toi. Quoi! faut-il un diable pour te convertir? Faut-il qu'un diable te serve de médecin, d'apothicaire et de chirurgien? C'est plus que de voir cent et cent et cent morts ressusciter. Il ne tient qu'à toi, si tu veux, que tu ne sois une autre Magdeleine, une autre Thaïs, une autre Marie égyptienne, une autre Pélagie. Magdeleine, ne résiste plus, ouvre ce sac fermé; Dieu aura égard à ta jeunesse, et te pardonnera tes offenses.**

« *Discours prononcé par Elie Marion, dans l'état de crise, pendant lequel il croyait parler sous l'inspiration du Saint Esprit (1).*

« En vérité, mon enfant, je viens payer ces villes abominables qui répandent le sang de mes enfans ; je m'en vais, au premier jour, les détruire entièrement. Ma colère m'embrase tous les jours contre ces peuples rebelles à mes commandemens. Sache que j'ai la verge en main, et qu'elle ne s'en retirera point qu'elle n'ait frappé entièrement la terre et ses abominations. Je vengerai mes enfans, ma cause ; votre sang sera vengé, mes enfans, vous sortirez de la poussière, mon peuple. Je vous élèverai sur des trônes, je mettrai ma force en Sion. Sache que j'y viens faire ma demeure éternelle dans peu de jours. C'est la forteresse de l'éternel, ton Dieu, qui doit défendre son peuple d'entre les mains du diable du monde. Les oiseaux de proie, dans peu de jours, se

(1) Élie Marion était un des prophètes des Cévennes ; et comme tous les autres crisiaques qui parurent dans le même temps que lui, il annonçait, en style figuré, le triomphe prochain de la religion réformée, et la ruine complète de l'Église catholique.

repâitront des choses abominables de la terre, je m'en vais leur livrer l'impudicité du monde. Le ravage qui sera fait sur la terre par mes exécuteurs sera terrible. Sache qu'il y aura un carnage horrible. Le sang découlera de tous côtés sans que personne l'arrête. Faut que la terre s'enivre du sang impur du monde. Mes enfans, vous avez croupi sous la persécution de la terre; voici celui qui vient vous mettre en sûreté, et qui doit vous conduire dans sa maison, mon enfant, qui sera exempte des orages et de l'insolence du diable et de ses compagnons. La terre est montée, mon enfant, sur son plus haut degré: faut qu'elle tombe entièrement. Je m'en vais, dans peu de jours, livrer Babylone à la fureur de mon bras. Sache que les temps s'accompliront, qu'elle sera meurtrie. Heureux, je le dis, qui la meurtrira et qui répandra son sang sur la terre! Je viens la donner en proie à mes enfans, qui la déchireront entièrement. Il n'y en restera ni racine ni rameau. Faut que tout soit brûlé dans le courroux du feu de l'agneau. Sachez, mes enfans, que si j'ai souffert un si long-temps que l'opprobre de mon nom ait couru si loin sur la terre, je m'en vais dans peu de jours le faire reconnaître sur toutes les nations. Courage,

mes enfans , réjouissez-vous , voici l'agneau qui va vous introduire dans sa maison , pour n'en sortir jamais ; mes enfans , sachez que que vous serez à couvert de toute insulte ; lui-même sera votre garde et votre rempart. Mon peuple , tu as souffert ; mais voici celui qui vient médiciner tes plaies ; qui vient remettre tes membres qui sont déjoins. Mon enfant , dans peu de jours je vais faire séparation de mon héritage d'avec celui du diable. Les hommes de la terre ont voulu les joindre , mais je viens les détruire entièrement , etc. (1). »

(1) On peut remarquer que ce discours est très-inférieur à celui des autres crisiaques pour les pensées , et pour la manière dont elles sont exprimées ; on en sentira facilement la raison quand on saura que ce prophète était un simple paysan qui , dans son état ordinaire , aurait été incapable de parler la langue française. Aussi peut-on remarquer que le discours de cet homme (que je n'ai pas cité en entier) , quoique très-long , n'est composé que d'une suite de phrases courtes et sans liaison , dans lesquelles il répète sans cesse la même idée exprimée à peu près dans les mêmes termes.

Le discours qu'on vient de lire , tout insipide qu'il est , est encore ce que j'ai pu trouver de plus supportable dans le *Théâtre sacré des Cévennes*.

« Discours prononcé par une des convulsionnaires de Saint-Médard, dans l'état de crise, désigné alors sous le nom de convulsion (1).

« Réjouissez-vous, Abraham, réjouissez-vous, Isaac, réjouissez-vous, Jacob. Voici le temps de l'accomplissement de vos promesses, qui vous ont été si solennellement jurées. Vous l'avez bien compris, père Abraham, qu'une petite portion de la terre ne pouvait être l'objet de la promesse d'un Dieu magnifique et tout-puissant, ni des désirs de ceux à qui le ciel ne pourrait suffire, si celui qui en est le maître ne s'y donnait lui-même. Aussi, dans cette terre figurative qui vous était promise, n'avez-vous possédé qu'un sépulcre, pour nous apprendre que toute la terre n'est en effet qu'un tombeau où sont ensevelies avec les corps toutes les vaines espérances de ceux qui n'ont aimé que le monde. Vous l'avez bien compris, hommes pleins de foi, que les ré-

(1) Pour être à portée de comprendre tout ce que dit la convulsionnaire, il faut savoir qu'elle annonçait la conversion générale des juifs comme très-prochaine.

compenses promises par un Dieu ne pouvaient se borner qu'à lui-même, et qu'il était, par conséquent, lui-même la vérité de sa promesse. Vos enfans, selon la chair, n'ont point ouvert leur cœur à ces grandes vérités, et d'autres enfans qui leur ont été substitués, et à qui le père des lumières avait d'abord révélé son secret, sont enfin devenus eux-mêmes sans intelligence. Après avoir été élevés en honneur et en gloire, ils se sont dégradés, ils se sont enfin rendus semblables aux bêtes qui ne vivent que pour mourir.

« Voici le temps que vos enfans, selon la chair, vont reprendre leur place, et vont devenir vos enfans selon la promesse. Saints patriarches, associez-vous à notre joie ! mais que dis-je, ô mon Dieu ! et comment nous réjouir d'un événement qui est inséparable de la condamnation déjà portée contre nous ? Oui, père Abraham, votre joie doit être la nôtre, puisque dans notre condamnation elle est notre unique ressource. »

*Stances dictées à M. Baldwin, par un somnambule
qu'il avait endormi.*

Dell' anima
Quel che serivesti oggi
Io io vedo a volo
Ch' è il sistema solò
Della verita.

Tanto è ver che il mondo
Del tuo pensar divino
Ne seguira' l destino
Per onorarti un di

Paragone
Misera filosofia
Se predicesti mai
Della bell' alma i rai
La verità qual è

Fra l'innocente sonno
Del magnetismo soave
Quel' argomento grave
Ne spiegherò per tè

Non d'ateista à cinico
Il mio penser non schersa
Ne l'opinion perversa
Seguirò di lor.

Diro sol che l'anima
E un eterna scintilla
Gran divina favilla
Dell' ente suprem.

Questo gran ente è l'anima
Che d'operar non cessa
E la natura stessa
Che si concentra insè

Felice quel filosofo
Che di giustisia ornato
Potrà finir col fato
I suoi futuri di

Allor vedrà in quel vacuo
Ove dal nullo uscio
A concentrarsi in dio
L'anima sua immortal.

De l'appréciation du temps.

La faculté qu'ont les somnambules d'apprécier le temps avec la plus grande précision, sans avoir besoin d'employer aucun des moyens qui nous servent ordinairement à le mesurer, est une des premières que j'ai eu occasion d'observer, et elle me paraît extrêmement remarquable.

Cette faculté m'a toujours beaucoup frappé,

d'abord , parce qu'elle est si simple et si facile à vérifier , qu'on ne peut supposer ni illusion de la part de celui qui l'a observée , quand on en entendra raconter des preuves , ni supercherie de la part de celui qui la présente , quand on en est témoin soi-même. De pareilles expériences sont précieuses ; pourtant il ne paraît pas que les magnétiseurs fassent grand cas de celle-ci , et il n'est aucun d'eux qui en ait fait mention d'une manière spéciale , quoiqu'on en trouve des exemples très-fréquens dans leurs ouvrages. Il est vrai qu'une expérience si simple est de nature à faire peu d'impression au milieu des brillantes merveilles du somnambulisme ; mais pourtant elle ne pourra manquer de paraître très-curieuse à celui qui la considérera avec attention.

Si l'on demande à un somnambule endormi , combien de temps il faut le laisser dans l'état où il se trouve , ou à quelle époque il faudra lui administrer tel ou tel médicament , il indiquera un temps quelconque , une demi-heure , trois quarts d'heure , et l'on n'aura pas besoin de vérifier quand ce temps sera écoulé ; il l'indiquera lui-même avec la plus grande précision , et vous avertira à la minute. Cette circonstance doit paraître d'autant

plus étonnante, que, soit qu'on laisse le somnambule abandonné à lui-même et privé de toute sensation extérieure, soit qu'on lui parle et qu'on l'occupe à dessein des choses qui l'intéressent le plus, il présentera toujours la même faculté.

M. Petetin avait remarqué ce phénomène, et l'avait noté d'une manière particulière. Dans le résumé des expériences qu'il conseille de faire sur les cataleptiques, on trouve celle-ci :

Quatorzième expérience. « Demandez à la malade la mesure exacte du temps qu'elle doit dormir, elle le déterminera avec précision et s'éveillera à la minute. »

On trouve au reste, dans son ouvrage, les détails des observations qui l'ont conduit à ce résultat. La faculté d'apprécier le temps existait aussi au plus haut degré chez la somnambule du baron de Strombeck. Il est vrai que pour elle, on pourrait concevoir quelque doute sur la manière dont elle s'assurait de sa durée. Car si l'on croit, avec ceux qui l'observaient, qu'elle pouvait voir l'heure que marquaient les montres qu'ils portaient sur eux, et même celle qu'indiquait une pendule placée dans un étage supérieur, on pourra bien

supposer que quand elle paraissait apprécier le temps, elle ne faisait que le reconnaître à la montre de ceux qui l'interrogeaient. Au reste, je dois ajouter pour ceux qui, reconnaissant la réalité d'un nouveau mode de vision chez les crisiaques, pourraient croire qu'ils voient toujours le temps marqué sur quelque horloge, que j'ai constaté la faculté qui nous occupe chez des somnambules absolument incapables de voir quoi que ce fût. Je ne cite aucune des expériences qui me sont propres, parce que ces expériences sont si simples, qu'il est inutile d'en indiquer les détails.

Quant à la manière dont on peut se rendre compte de la faculté dont il s'agit, ce n'est pas ici le lieu de l'indiquer; car son explication se trouve comprise dans l'explication générale de l'état du somnambulisme; je me contente pour le moment d'annoncer que, selon moi, l'exactitude avec laquelle les somnambules mesurent le temps qui s'écoule, tient à ce qu'au lieu d'en acquérir comme nous la connaissance, au moyen des sensations extérieures toujours variables, irrégulières et intermittentes, ils en jugent d'après les sensations intérieures, qui par leur continuité et leur uniformité, leur en donnent une mesure beaucoup plus exacte.

De l'oubli au réveil.

L'oubli qui a lieu au moment du réveil, de tout ce qui s'est passé pendant le somnambulisme, est un phénomène assez remarquable pour qu'on en fasse mention d'une manière particulière. M. Deleuze regarde même cet oubli comme le seul caractère constant du somnambulisme et comme le plus propre à faire distinguer des rêves du sommeil ordinaire, des prévisions des somnambules. Mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à ce caractère, car nous avons reconnu que plusieurs somnambules gardaient éveillés le souvenir de ce qu'ils avaient fait en dormant, et nous avons vu d'ailleurs que quelquefois les prévisions des somnambules se mêlaient à leurs songes, défigurées à la vérité et plus ou moins méconnaissables, mais pourtant pas assez pour qu'on puisse assurer qu'il y ait une différence parfaitement tranchée entre ces deux états.

Nous ne savons pas encore bien précisément quelle modification doit arriver dans l'organe de la pensée pour produire l'interruption totale entre les idées antérieures et celles qui doivent

suivre ; mais nous savons qu'on observe souvent cette interruption dans le délire, dans la manie, et même dans les songes, où rien n'est si commun que de la remarquer. Je pense donc qu'il n'est pas nécessaire de donner des preuves particulières de ce phénomène, et qu'il suffit d'indiquer ce qu'il présente de remarquable. Il y a sur ce sujet, dans la *Bibliothèque du Magnétisme*, un article de M. Corbeau (1) qui me paraît très-intéressant ; il s'agit d'une jeune personne de treize à quatorze ans, magnétisée par lui, et qui, outre son état de somnambulisme magnétique, tombait dans deux autres états qui avaient avec lui beaucoup de ressemblance, sans présenter pourtant toutes les facultés qui lui sont propres. Celui de ces états qui se rapprochait le plus du somnambulisme magnétique, était le somnambulisme essentiel, qui survenait à la malade pendant son sommeil naturel ; l'autre état, qui était aussi produit indépendamment du magnétisme, paraissait le résultat des accès d'une maladie nerveuse. Or, quoique la malade eût le

(1) Les observations données par M. Corbeau paraissent en général faites avec plus de sagesse et de circonspection qu'on n'en remarque d'ordinaire parmi les magnétiseurs.

libre exercice de son intelligence dans tous ces différens états (1), elle ne se souvenait, dans son état ordinaire, de rien de ce qu'elle avait fait ou dit dans aucun d'eux ; mais ce qui paraîtra étonnant, c'est que dans le somnambulisme magnétique, dominant pour ainsi dire sur toutes les espèces de vie dont elle jouissait, elle se souvenait de tout ce qui lui était arrivé, soit dans le noctambulisme, soit dans les crises nerveuses, soit dans l'état de veille. Dans le

(1) C'est une chose très-propre à démontrer combien les meilleurs esprits peuvent prendre facilement de simples préjugés pour des vérités évidentes, que de voir Loke avancer avec assurance que notre âme ne pense point pendant notre sommeil, sans avoir d'autre motif pour adopter cette opinion que la considération du défaut total de souvenir quelconque au moment du réveil d'un sommeil profond. On n'avait pas, il est vrai, du temps de Loke, des exemples aussi communs de somnambulisme qu'on en a aujourd'hui ; mais enfin on savait qu'il y avait des somnambules qui se levaient toutes les nuits, marchaient, parlaient, et avaient mille pensées dont ils ne conservaient aucun souvenir ; et je ne conçois pas comment Loke n'a pas réfléchi qu'il pourrait bien en être de même du sommeil ordinaire, et qu'un homme pourrait être occupé toutes les nuits des idées les plus sublimes, sans en conserver aucun souvenir au réveil. Ce n'est pas que je croie qu'il en soit ainsi, mais j'ai seulement voulu faire voir combien est vaine la raison sur laquelle Loke établit son opinion.

noctambulisme, elle perdait le souvenir du somnambulisme magnétique, et sa mémoire ne s'étendait que sur les trois états inférieurs. Dans ses crises nerveuses, elle avait de moins le souvenir du noctambulisme; enfin, dans l'état de veille comme au plus bas degré, elle perdait la connaissance de tout ce qui s'était passé en elle dans les états supérieurs.

On peut faire bien des réflexions sur cette perte successive de la mémoire, et sur ce qui peut faire qu'il n'y a pas réprocité entre les différens états, relativement au souvenir qu'on en conserve. Je dirai, quand je présenterai mes idées sur l'explication du somnambulisme, comment il peut arriver que, dans cet état, la mémoire des impressions de la vie ordinaire subsiste, et se trouve même notablement augmentée, tandis que, dans l'état de veille, on perd totalement le souvenir de tout ce qui s'est passé dans l'état de somnambulisme.

De la vue du fluide magnétique.

Il est une dernière faculté que les magnétiseurs attribuent aux somnambules artificiels : c'est celle de voir le fluide impalpable, au moyen duquel ils expliquent tous les phéno-

mêmes qu'ils produisent. Je ne veux ici entrer dans aucune discussion sur l'existence de ce fluide; mais je crois devoir avertir que le témoignage des somnambules sur ce sujet ne peut être compté pour rien, à cause de cette vivacité d'imagination qui fait qu'ils voient comme présent tout ce qu'ils se persuadent devoir exister; et on objecterait en vain sur ce sujet la précision des témoignages des somnambules obtenus jusqu'ici. Presque tous ont en effet prétendu voir le fluide magnétique variable suivant les différens individus, ont assuré qu'ils lui voyaient une couleur différente, et ce qui semble beaucoup plus concluant encore, des somnambules différens, à des époques variables, et sans avoir eu aucune communication entre eux, ont décrit de la même manière le fluide d'un même magnétiseur. C'est ainsi que tous les somnambules de M. Tardy de Montravel voyaient son fluide sous la forme d'étincelles brillantes, dont la vue leur causait une grande joie; ils disaient tous aussi qu'ils le voyaient briller d'un éclat si vif, que leurs yeux, quoique fermés, en étaient éblouis, et qu'ils ne pouvaient le supporter; ce concours de témoignages sur une hypothèse que d'ailleurs plusieurs considérations paraissent

rendre vraisemblable , suffirait pour la faire adopter, sans une circonstance qui détruit entièrement la conclusion qu'on serait forcé d'en tirer. Cette circonstance consiste dans la persuasion où étaient d'abord les magnétiseurs qu'ils agissaient par le moyen d'un fluide; et quand on voudrait bien croire que la plupart d'entre eux ont eu la prudence de ne pas faire partager leur opinion à leurs malades dans l'état de veille; quand on admettrait même que le plus grand nombre d'entre les somnambules n'eût jamais entendu parler de fluide, on pourrait encore douter si, du moment où ils sont tombés en somnambulisme, la croyance de leur magnétiseur n'a pas pu agir sur eux d'une manière directe, indépendamment de toute insinuation précédente. Cette supposition paraît sans doute bien difficile à adopter; mais elle ne présentera rien d'inadmissible à celui qui réfléchira sur ce que nous avons dit quand nous avons parlé de la *communication des pensées*.

Au reste, je vais transcrire ici une observation qui se trouve dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal* (4^e cahier, pag. 4 et suiv.), et qui me paraît très-propre à montrer combien les idées des magnétiseurs peuvent avoir d'influence sur les sensations des somnam-

bules. C'est M. Lamy-Senart, auteur de la relation, qui parle :

« Désirant mettre à profit l'entretien que j'avais avec M. de Puységur, je le priai de vouloir bien m'expliquer pourquoi les métaux produisaient sur mes somnambules des sensations désagréables. Il m'assura que s'ils étaient si susceptibles, moi seul en étais l'auteur. Les métaux, me dit-il, lorsque les magnétiseurs le *veulent* ; ne doivent avoir aucun empire sur les personnes magnétisées. C'est l'idée que vous avez qui les rend nuisibles. Persuadez-vous qu'ils ne peuvent produire aucun effet fâcheux, et vous verrez qu'il cessera d'avoir lieu. Plein de confiance dans les lumières de M. de Puységur, je le remerciai et le quittai, en me promettant bien de les mettre en pratique. Depuis ce moment, en effet les métaux ont cessé leur action sur mes malades (1).

(1) « Je ne saurais rapporter ici tous les effets produits par les métaux sur mes somnambules. S'il m'arrivait de laisser sur eux, par oubli ou faute de les avoir aperçus, des épingles, des boutons, des souliers avec des clous, des boucles de bretelles, etc., etc., ils éprouaient des crises nerveuses, et j'étais obligé de les réveiller. Ils ne pouvaient boire dans un gobelet d'argent; je ne pouvais porter sur moi un couteau. Si, dans l'état de somnambulisme, je voulais les faire

.....

« Le soir même, je l'ai magnétisé (son somnambule, M. Baron). Me rappelant alors les avis de M. de Puységur, et désirant en faire l'épreuve, j'ai fait garder à mon somnambule des souliers ferrés. A peine fut-il endormi, qu'il frotta avec impatience ses pieds contre terre. Souffrez-vous ? lui demandai-je. — Non, mais je suis contrarié. J'ai eu tort de ne pas ôter mes souliers ; les clous me tourmentent. — N'y pensez pas, lui dis-je, et je vous assure qu'ils cesseront de vous incommoder. — En effet, me répond-il après cinq minutes de réflexion, je ne souffre pas ; je n'étais malade que de peur..... Rendez-moi ma montre, mon argent.... C'est singulier, ces différens objets m'incommodaient, et je n'éprouve aujourd'hui aucun malaise. Il faut que j'en cherche la cause.... Ah ! je l'ai trouvée, s'écrie-t-il peu de momens après : c'est que vous aviez peur

écrire, un encrier de métal leur donnait des convulsions. S'ils se posaient sur une table où l'on avait mis de l'argent, ils éprouvaient les mêmes crises ; enfin, j'étais obligé de m'assujettir à tant de précautions, que je ne pouvais éviter de les oublier quelquefois. Grâce à M. le marquis de Puységur, je suis maintenant à l'abri de ces inconvéniens. »

que les métaux ne me fissent du mal ; vous ne les craignez plus à présent ? — Je ne les crains plus.... On concevra facilement la satisfaction que j'éprouvai en entendant parler pour la première fois mon somnambule, de le voir raisonner avec tant de justesse et de précision.

« Quelques magnétiseurs se laissent encore effrayer par les crises causées à leurs somnambules par les métaux, ou autres raisons morales ou physiques ; mais je puis affirmer avec M. de Puységur, qu'il dépend de la volonté du magnétiseur de les faire cesser. En voici une preuve :

« Je magnétisais un jour M. Baron : vivement ému de la manière touchante dont il me témoignait sa reconnaissance, je ne pus résister aux doux épanchemens de son cœur, ni retenir des larmes d'attendrissement. M. Baron aussitôt se met à sanglotter. Je m'en effraie un moment ; mais me rappelant aussitôt les bons conseils de M. de Puységur, je m'arme d'une volonté forte, et je vois bientôt mon malade se calmer, et ses pleurs cesser de couler. Pourquoi, dis-je, avez-vous éprouvé une émotion si vive ? — C'est votre faute, me répond-il ; rappelez-vous à l'avenir que vous et moi ne faisons qu'un ; que vous ne pouvez rien

éprouver que je ne le ressente. Je vous prie donc d'être toujours ferme lorsque vous serez près de moi (1); par cela seul je serai soulagé, et le mal se dissipera. »

(1) « Voilà un autre fait qui pourrait présenter un côté plaisant, s'il n'avait failli avoir les suites les plus fâcheuses, et qui servira encore à confirmer davantage le danger, pour un magnétiseur, de se laisser aller à son imagination. Une malade que j'avais rendue somnambule lucide, fut, avec mon consentement, magnétisée par une autre personne qui l'endormit facilement; mais ce nouveau magnétiseur croyait au diable, et ne pouvait s'empêcher d'y penser toutes les fois qu'il magnétisait. Le premier jour la malade eut un sommeil agité; le second elle vit un homme noir; le troisième elle en vit deux avec des cornes; le quatrième les deux hommes la menaçaient. Toute effrayée, elle le dit à son magnétiseur, qui la réveilla, et sa peur se dissipa. Le cinquième ce fut bien pis encore. Dans son sommeil elle vit ces deux hommes venir s'asseoir à côté d'elle. Frappée d'épouvante, elle se mit à crier; ils se jetèrent sur elle; sa peur, sa frayeur lui donnèrent des jambes; elle se leva, ouvrit les portes, et, toujours endormie, se sauva dans la cour. Son magnétiseur courut après elle, la rattrapa, et parvint à la réveiller. Dans ce moment elle souffrait beaucoup, avait un grand poids sur la poitrine, et ne pouvait plus respirer; son imagination était frappée; elle passa une nuit affreuse qui a fait craindre pour ses jours.

« Pendant son traitement, M. Baron eut une vision de ce genre. Il vit un monstre près de lui, et un ange un peu plus loin. L'ange voulait s'approcher, mais le monstre l'en em-

Les faits rapportés par M. Lami-Senart me paraissent tellement propres à faire voir combien les sensations des somnambules sont dépendantes des idées qui leur sont communiquées par le magnétiseur, que je crois inutile d'insister davantage, pour montrer combien on doit faire peu de cas de tout ce que disent les somnambules sur la vue prétendue du fluide magnétique. Et pour détruire les conséquences qu'on pourrait être tenté de tirer sur ce sujet, il suffira d'ailleurs que je dise que ceux d'entre les magnétiseurs qui ont endormi des malades avec une persuasion différente, n'en ont point eu qui leur aient déclaré voir le prétendu fluide, et même que plusieurs, interrogés sur ce sujet, ont assuré qu'il ne sortait aucun fluide du magnétiseur qui agit sur eux, et qu'ils voyaient *bien positivement* les choses se passer de toute autre manière.

péchait. C'est un signe de malheur, s'écrie-t-il. Il voulait continuer ; mais voyant qu'il était fortement ému, je lui posai le pouce sur le front, avec la volonté de dissiper et chasser cette idée. A l'instant même il cessa de s'en occuper. »

CHAPITRE IV.

DU SOMNAMBULISME EXTATIQUE.

L'OPINION que j'émetts dans ce chapitre sur la ressemblance qui existe entre les phénomènes du somnambulisme et ceux qu'ont présenté les crisiaques dont je vais parler, n'a encore été jusqu'ici développée par personne de la même manière. On ne peut en effet citer sur ce sujet les articles des *Annales* et de la *Bibliothèque du Magnétisme animal* (1), dans lesquels on présente comme devant être attribuées à l'agent propagé par Mesmer, plusieurs guérisons opérées à des époques plus ou moins reculées, et regardées dans le temps comme surnaturelles; car bien qu'on rapporte aussi dans ces articles quelques phénomènes isolés assez semblables

(1) Ces articles se trouvent dans chacun des Numéros, sous le titre de *Recherches sur le magnétisme animal chez les anciens*.

à ceux du somnambulisme, on n'y trouve rien qui puisse légitimer la conclusion à laquelle nous serons conduits par l'observation générale des faits que nous allons passer en revue.

J'ai cru devoir laisser de côté les faits qui remontent à une époque trop éloignée de celle où nous vivons ; je ne suis point pourvu d'une tradition assez profonde pour oser me flatter de percer les mystères dont s'entouraient à dessein les prêtres des temples d'Esculape ou d'Apollon, et je ne crois même pas que la critique la plus éclairée puisse jamais nous conduire à l'évidence sur ce sujet. J'ai même évité de parler de tout ce qui se perdrait dans les ténèbres du moyen âge, et je me suis arrêté aux événemens qui ne remontent pas au-delà de l'époque du renouvellement des lumières ; ainsi je ne parlerai que des dernières affaires de possession des trembleurs des Cévennes, des convulsionnaires de Saint-Médard et des exorcismes de Gasner. M. Deleuze a déjà parlé des convulsionnaires de Saint-Médard, dans le second volume de son *Histoire critique du Magnétisme animal*, et il s'est attaché principalement aux guérisons rapportées dans l'ouvrage de Carré de Montgeron. Il pense qu'on doit les attribuer à l'action du magnétisme ani-

mal, qui, agissant d'une manière désordonnée sur les malades réunis dans un même lieu, pouvait produire également sur eux ou des guérisons étonnantes ou des accidens funestes. Pour moi, considérant les prétendus miracles des jansénistes sous un autre point de vue que l'auteur recommandable que je viens de citer, je m'occupe peu des guérisons, que je crois d'ailleurs qu'on ne doit attribuer qu'à l'exaltation morale des malades, et je m'attache à donner une idée exacte de l'état singulier dans lequel tombaient plusieurs d'entre eux. Les phénomènes présentés par ces crisiaques se trouvant, comme ceux qu'on avait observés auparavant chez les possédés et les prétendus inspirés de la religion réformée, parfaitement semblables à ceux que nous avons reconnus dans les différentes espèces de somnambulisme; j'ai cru devoir faire de l'état dans lequel ils tombaient une quatrième espèce, que je désigne sous le nom de *somnambulisme extatique*.

Des possessions.

Jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, la croyance à la présence du démon

dans le corps de certaines personnes a été généralement répandue ; et aussitôt qu'un malade présentait des symptômes extraordinaires , on procédait aux exorcismes pour chercher si l'on ne pourrait pas découvrir quelque preuve certaine de la possession.

Les maladies convulsives étaient celles qu'on attaquait le plus ordinairement par ce genre de secours, et les affections hystériques prêtaient surtout beaucoup par la singularité et la bizarrerie de leurs symptômes, à la supposition d'une cause surnaturelle. C'est sans doute pour cette raison que la grande majorité des personnes possédées étaient des femmes, et j'attribue à la même cause la disproportion semblable qui se trouve relativement au sexe, parmi les somnambules de la seconde et de la troisième espèces (1). Qu'on se figure une femme nerveuse tourmentée par une maladie bizarre, et déjà troublée par l'idée qu'elle est au pouvoir de Satan ; qu'on se figure, dis-je, cette femme amenée devant un prêtre qui en lui parlant s'exprime comme s'il adressait la

(1) Cette disproportion n'a pas lieu dans le somnambulisme essentiel, et on voit autant d'hommes que de femmes atteints de cette maladie.

parole au diable, et on ne s'étonnera pas qu'alors son imagination égarée la fasse répondre comme si elle était le diable lui-même, et tomber dans un état que nous allons bientôt voir survenir constamment à la suite d'une vive exaltation morale. Au reste, on ne se contentait pas de quelques singularités plus ou moins extraordinaires pour se prononcer d'une manière positive sur la présence du démon; on exigeait des phénomènes qui parussent sortir de la nature, et voici quels étaient les signes caractéristiques de l'état de possession :

- 1° La connaissance des évènements futurs;
- 2° La connaissance de ce qui se passait dans des lieux éloignés, au moment même;
- 3° La connaissance des pensées non exprimées;
- 4° L'intelligence des langues inconnues;
- 5° La faculté de parler ces mêmes langues;
- 6° L'exaltation subite des facultés intellectuelles;
- 7° Un développement des forces physiques, supérieur à l'âge ou au sexe de celui qui les présentait;
- 8° La suspension du corps en l'air pendant un temps considérable.

Cette dernière faculté seule manque abso-

lument dans les observations des trois espèces de somnambulisme que nous avons passées en revue, et je ne vois pas ce qui aurait pu donner lieu à cette croyance dans le temps des possessions, si ce n'est peut-être la vue de sauts extraordinaires dûs à une plus grande énergie musculaire, et qui semblaient, aux yeux des spectateurs, ne pouvoir être l'effet que d'une puissance surnaturelle (1).

A l'égard du développement des forces musculaires, il est très-rare dans le somnambulisme; j'ai pourtant vu deux magnétiseurs qui m'ont dit l'avoir remarqué, et Horstius, dans son *Traité sur le somnambulisme*, range cette faculté parmi celles qu'il reconnaît dans les somnambules naturels. On sait d'ailleurs que dans le somnambulisme symptomatique, les causes qui le produisent peuvent déterminer en même temps un accroissement très-grand des forces.

La connaissance des pensées non exprimées paraît avoir été regardée de tout temps comme le principal des signes de la possession; on regardait ce signe comme si important, et comme

(1) Voy. plus haut, pages 129 et suiv., l'histoire de la maladie de mademoiselle Adélaïde Lef...

tellement caractéristique, que le rituel exigé que l'ecclésiastique s'assure, par son moyen, de la présence du démon, avant de procéder à l'exorcisme. Suivant le rituel, le prêtre requis d'exorciser un malade doit « après s'être préparé par le jeûne, la prière, et autres bonnes œuvres, au sortir de la sainte messe, à jeun, assis et couvert, *commander intérieurement au démon de lui donner un signe qu'il lui prescrit au nom de Jésus-Christ*, et le démon forcé d'obéir, se décide ainsi lui-même.

On voit qu'on ne demandait pas peu de choses pour prononcer que le démon avait part aux symptômes d'une maladie, et qu'on ne se décidait pas aussi légèrement à procéder à l'exorcisme qu'on le croit communément aujourd'hui. L'homme est doué d'un fonds de raison qui ne l'abandonne jamais, même dans ses écarts les plus ridicules; et le flambeau qui l'éclaire peut bien être obscurci, mais jamais entièrement éteint par les préjugés.

Faut-il donc admettre qu'on voyait réellement dans le prétendu état de possessions tous les phénomènes qu'on exigeait pour y croire? et si on n'en observait aucun, comment se fait-il que son existence ait été constatée non seulement par le témoignage de tant d'hommes

de toute espèce , et par la croyance générale de tant de siècles , mais encore par un grand nombre de jugemens des tribunaux portant des condamnations capitales motivées sur sa réalité reconnue ? Cette question est digne de toute l'attention des hommes instruits ; et les développemens dans lesquels je vais entrer pourront peut-être aider à la résoudre.

Les possessions se sont tellement multipliées à certaines époques où elles ont paru , comme par épidémies , que je ne me trouve pas peu embarrassé pour le choix que je pourrais en faire. Toutes présentent les mêmes faits plus ou moins bien constatés , et dont il faut chercher les preuves dans des ouvrages que le temps et le progrès des lumières ont fait depuis longtemps tomber dans le mépris.

Parmi tous les récits qui nous sont parvenus , il faut s'attacher uniquement à ceux qui sont racontés par des témoins oculaires , puisque des faits de cette nature ne peuvent inspirer aucune confiance , quand ils ont passé par plusieurs bouches. Il sera plus avantageux encore de choisir de préférence les événemens qui ont donné lieu à des recherches juridiques et à des condamnations capitales , à cause de la plus grande rigueur que cette circonstance a

dû faire apporter dans la discussion des faits. D'ailleurs l'accusé ayant eu un si grand intérêt à établir la fausseté de la prétendue possession, on peut être sûr qu'il aura été fait par lui et par ses défenseurs, toutes les recherches qu'on pouvait faire dans le temps pour mettre la fraude à découvert.

De tous les jugemens prononcés en France contre les prétendus magiciens, il n'en est aucun qui soit plus célèbre que celui qui condamna, en 1634, le malheureux Urbain Grandier à être brûlé vif dans la ville de Loudun.

Je vais entrer dans quelques détails relativement à cette affaire et sur ce procès, auquel je me suis arrêté particulièrement, à cause qu'il date d'un temps où les lumières commençaient à dissiper la longue ignorance des siècles précédens.

Histoire d'Urbain Grandier.

Urbain Grandier était curé d'une des principales paroisses de Loudun, vers l'an 1632. C'était un homme d'un esprit cultivé, d'un extérieur agréable, et plus porté à la galanterie qu'il n'aurait été convenable à sa profession. Il avait une très-mauvaise réputation

sous le rapport des mœurs , et même on lui avait intenté sur ce point un procès à la suite duquel il avait été condamné au tribunal de son évêque, et interdit de ses fonctions. Il avait appelé de ce jugement au tribunal de l'archevêque dont il dépendait, et celui-ci avait cassé la première sentence; mais l'affaire avait fait un grand bruit dans la ville; et le curé, quoiqu'absous, était un sujet de scandale pour la plus grande partie des habitans.

Il arriva dans ce temps-là que deux jeunes religieuses d'une des communautés de la ville furent prises de violentes convulsions, accompagnées d'illusions et de symptômes assez bizarres. Ces accidens, qui, aux yeux d'un médecin éclairé, n'auraient dénoté dans ces jeunes filles qu'une affection hystérique, parurent présenter quelque chose de surnaturel à des esprits superstitieux; et les religieuses, au lieu d'appeler un médecin, s'adressèrent à leur confesseur, qui ne vit dans les symptômes de cette maladie que des preuves de la présence du démon dans le corps des jeunes malades; bien plus, cet homme (qui, à ce qu'il paraît, avait contre Grandier des motifs de haine personnelle), soit qu'il le crût, soit qu'il ne parlât que par un esprit de vengeance, mit dans

l'esprit des religieuses que le malheur qui leur arrivait pouvait bien n'être que la suite d'un maléfice que leur aurait jeté Grandier ; et peut-être s'arrêta-t-on d'autant plus volontiers à cette idée, que, peu de temps auparavant, la place de directeur de la communauté se trouvant vacante, ce dernier s'était présenté pour la remplir, et avait été refusé à cause de sa mauvaise réputation.

Quoi qu'il en soit, au lieu de donner aux religieuses les remèdes qui auraient pu les guérir ; on les exorcisait journellement ; et les diables ayant parlé par leur bouche, n'avaient pas manqué de déclarer, comme on peut le penser, que c'était Grandier qui les avait envoyés dans leur corps, et qu'il l'avait fait par des motifs d'impureté et de vengeance.

Les exorcismes furent d'abord tenus secrets, dans la crainte que le bruit de la possession ne détournât les parens de confier leurs enfans aux religieuses, et par-là ne nuisît à la communauté, qui était pauvre et ne se soutenait que par le profit des pensionnaires. Bientôt pourtant il transpira dans la ville quelque chose de ce qui se passait dans le couvent, et les exorcismes même finirent par devenir publics.

On conçoit quelle agitation dut mettre dans le couvent l'apparition d'un évènement aussi grave, et l'effet que devaient produire sur les jeunes religieuses les scènes de convulsions qu'elles avaient continuellement sous les yeux. Ceux qui savent avec quelle facilité ces sortes de maladies se communiquent par imitation, ne seront donc pas étonnés d'apprendre que bientôt ce ne fut plus seulement deux religieuses qui furent possédées, mais que le mal s'étendit rapidement au plus grand nombre d'entre elles. Cinq autres furent possédées; il y en eut six obsédées (1) et trois maléficiées (pour me servir des expressions des auteurs contemporains); et l'on ne doit pas omettre de remarquer que toutes ces religieuses étaient jeunes, qu'un âge avancé pouvait seul mettre à l'abri de l'influence diabolique; de sorte que les adversaires de la possession ne manquaient pas d'en faire des plaisanteries, en disant que

(1) Il y avait cette différence entre la possession et l'obsession, que, dans ce dernier cas, le démon ne s'emparait pas totalement de la personne dite *obsédée* de manière à lui faire perdre connaissance, mais l'affligeait par intervalle de différens maux, et la soumettait à des illusions qui ne la subjuguèrent pas entièrement. Le maléfice consistait dans une infirmité partielle attribuée à la malice du démon.

le diable avait bon goût de ne s'adresser ainsi qu'aux plus jeunes.

Le mal ne fut pas uniquement renfermé dans la communauté ; plusieurs filles séculières de la ville furent prises des mêmes convulsions et des mêmes symptômes, qui se reproduisirent dans les villes voisines, attaquant toujours uniquement les femmes, et, parmi elles, les jeunes filles de préférence.

Cependant on continuait les exorcismes, et l'on mettait même dans leur administration la plus grande publicité. Toutes les possédées s'accordaient à accuser Grandier, et l'affaire fit tant de bruit, que le cardinal de Richelieu, alors premier ministre, ordonna d'instruire contre lui, et nomma douze juges dans les environs pour faire son procès. Il envoya même un commissaire pour présider le tribunal.

Le résultat de toutes les scènes bizarres de possession, fut une condamnation à la peine de mort contre l'accusé ; et le malheureux Grandier, en exécution de la sentence portée contre lui, fut brûlé vif à Loudun, le 18 août 1634 (1).

(1) On a dit que tout ce qu'on avait vu à Loudun n'était qu'un jeu joué par les ennemis de Grandier pour le faire

La sentence portée contre Urbain Grandier est motivée uniquement sur le crime de magie.

« Nous, etc...., avons déclaré et déclarons ledit Urbain Grandier dûment atteint et con-

périr ; mais une considération bien simple me paraît devoir détourner de s'arrêter à une pareille idée. Si les ennemis de Grandier voulaient le faire périr, ils avaient un moyen beaucoup plus facile de parvenir à leur fin, que l'accusation de magie. Grandier avait la plus mauvaise réputation sous le rapport des mœurs ; il était accusé de crimes commis dans son église, qui constituaient un sacrilège que les lois auraient puni de la peine de mort, de l'aveu même de ses défenseurs ; plus de cent cinquante témoins déposaient contre ses mœurs. « Ce n'était pas, dit l'auteur de l'*Histoire des diables de Loudun*, ce n'était pas seulement des rivaux qu'il avait à craindre, c'était des pères et des mères outrés et furieux. » Il était donc beaucoup plus simple de s'arrêter à une accusation vraisemblable, et qui paraissait facile à prouver, que d'aller se jeter dans l'accusation de magie, à laquelle on ne croyait plus guère, et qui nécessitait un nombre si considérable de faux témoins, un appareil de preuves si difficiles à rassembler, qu'il semble que jamais on n'aurait pu venir à bout d'une semblable entreprise.

On peut reconnaître à la première vue, avec quelle facilité toute l'histoire de la condamnation de Grandier s'explique, quand on suppose les religieuses de bonne foi, mais malades, et présentant les phénomènes que nous remarquons tous les jours dans les somnambules.

vaincu du crime de magie, maléfice et possessions arrivées par son fait, ès-personnes d'aucunes religieuses Ursulines de cette ville, de Loudun et autres séculières, etc.... »

Les preuves de la possession étaient les phénomènes que nous avons vus en général demandés pour caractériser la présence du démon dans le corps d'un malade. Les principaux que présentèrent les religieuses furent :

1° La faculté de prédire les accès, leur moment, leur durée et les principales circonstances qu'ils devaient présenter ;

2° Celle de voir ce qui se passait au moment même dans des lieux différens de ceux où elles se trouvaient ;

3° La communication des pensées ;

4° L'intelligence des langues ;

5° L'obéissance à la volonté non exprimée.

Aujourd'hui qu'on ne peut pas supposer que les religieuses fussent réellement possédées par les diables qu'elles disaient avoir dans le corps, et que pourtant les pièces juridiques de la procédure attestent les choses étranges qui se passèrent dans le temps, on s'accorde à dire que les juges étaient gagnés, que les témoins étaient subornés, et que les religieuses même n'avaient fait que répéter en public une comé-

die qu'on leur avait fait étudier long-temps d'avance. Mais examinons une pareille supposition : que Laubardemont ait voulu former un complot infâme pour faire périr un innocent, je le veux bien, on pourra le concevoir; c'était un homme perdu de réputation, un agent du cardinal régnant, un ministre de ses vengeances; que les douze juges qui prononcèrent dans l'affaire fussent aussi dans le complot, je l'accorderai encore si on veut, quoiqu'il soit bien difficile d'imaginer comment douze juges ont pu se rendre coupables d'une pareille horreur. Je l'accorderai, parce qu'ils étaient nommés par le cardinal, et qu'on peut par conséquent supposer qu'il avait choisi les hommes les plus capables de trahir leur conscience; mais que les religieuses aient entré dans un pareil complot, c'est ce que ma raison se refuse à croire. Jamais on ne me persuadera que dans une seule communauté peu nombreuse, on ait trouvé sept femmes, sept jeunes filles aussi endurcies dans le crime. Examinons ce qui nécessairement a dû avoir lieu, si elles n'ont fait que jouer la comédie.

Il a fallu que de longue main elles aient étudié la langue latine pour se mettre en état de répondre aux questions qu'on pouvait leur faire.

Ce n'est pas tout : elles répondaient aux exorcistes au milieu d'accès convulsifs qui ne devaient pas leur permettre de conserver le sang-froid nécessaire pour le rôle qu'elles auraient voulu jouer ; dès-lors les convulsions étaient feintes aussi ; mais elles faisaient des gambades et des contorsions si extraordinaires, que quiconque ne les aurait pas éprouvées naturellement par maladie, n'aurait pu parvenir à les faire qu'après un long-temps d'exercice. Il aurait donc fallu, de plus, que les religieuses se fussent exercées long-temps d'avance à feindre ces épouvantables contorsions, et que même elles eussent un grand talent pour ce genre d'exercice, puisqu'il est dit qu'elles faisaient des choses que les plus habiles saltimbanques ne sauraient imiter, et qui seules paraissaient des preuves suffisantes de possession à ceux qui n'étaient pas habitués au spectacle des maladies convulsives. Or, imagine-t-on rien de plus horrible que l'infernal rassemblement de sept femmes s'exerçant ainsi en secret à la plus épouvantable comédie ? pourquoi ? pour conduire à une mort cruelle un malheureux prêtre innocent qu'elles n'avaient aucun intérêt de faire périr, et cela sans pouvoir se faire illusion, sans pouvoir se dissimuler le motif qui les

faisait agir ; car la plupart du temps , quand nous nous laissons entraîner à mal faire , nous cherchons au moins à nous dissimuler l'intention coupable qui nous guide ; les hommes sont bien , à la vérité , souvent injustes , méchants , cruels , même quand leur intérêt l'exige ; ils méconnaissent souvent la voix de leur conscience , qui les rappelle vers le bien ; mais enfin , cette voix sacrée , ils ne parviennent jamais à l'étouffer entièrement , et on rencontre bien rarement de ces scélérats éhontés qui , considérant le crime avec sang-froid , se disent , tout en poursuivant le cours de leurs desseins pervers : « Je serai un ingrat , un parjure , un meurtrier ; je conduirai à une mort affreuse un malheureux innocent ! » Une pareille horreur n'est pas dans la nature ; on répugne à la supposer dans un seul homme mù par le plus grand intérêt. Comment l'imaginer dans sept femmes , sept jeunes filles qui n'étaient pas encore parvenues à l'âge où des passions honteuses ont étouffé toute conscience ? Il résulte pour moi de l'ensemble de ces considérations , une preuve si forte , que mon esprit se refuse tout à fait à aller contre ce qu'elle établit.

Plus on considère , d'ailleurs , les circonstances de l'affaire de Grandier , plus on recon-

naît combien il est impossible de supposer de la fourberie dans les religieuses. Il n'y en avait d'abord que deux qui fussent possédées, et certes on a déjà assez de peine à croire qu'on ait pu trouver deux monstres pareils dans la communauté; et comme leur rôle aurait été extrêmement difficile et très-pénible, on pensera facilement que ceux qui les avaient déterminées à le jouer, auraient dû avoir beaucoup de peine à les engager à le soutenir. La possession a duré plusieurs années, tant avant qu'après la mort de Grandier. Les religieuses étaient exorcisées deux fois par jour au milieu des convulsions les plus violentes, et chaque exorcisme était de deux ou trois heures. Il serait donc difficile de concevoir comment leur santé même aurait pu résister si long-temps à un pareil exercice si souvent répété.

Pourtant, si on admet que d'abord les deux religieuses aient consenti à se laisser instruire, long-temps d'avance, à répéter secrètement leur rôle, on concevra peut-être comment, pour ne pas perdre le fruit de leur travail, elles auront pu se résoudre à persister jusqu'à la fin. Mais qui aurait pu engager les cinq autres qui devinrent successivement malades comme les premières, à jouer la même comédie? comment

les exorcistes auraient-ils pu se déterminer à mettre inutilement en œuvre tant de nouveaux ressorts , à faire entrer dans leur confiance un si grand nombre de nouveaux témoins ? N'auraient-ils pas dû craindre que , pressées par leurs remords , quelques-unes au moins de ces jeunes filles ne vinsent à tout révéler ? Il y a donc de l'absurdité à supposer que les exorcistes aient fait entrer dans le complot en les dressant aux convulsions , et en les instruisant dans la langue latine , les cinq nouvelles religieuses possédées , et les six filles séculières qui se trouvèrent dans la ville. On peut d'autant moins l'imaginer , que ce grand nombre de prétendues possédées ne faisait qu'ôter du crédit à la possession , puisqu'il n'était pas vraisemblable que Grandier , déjà accusé de magie , et très-embarrassé de l'affaire qu'il avait sur les bras , eût été donner de nouvelles preuves contre lui , en envoyant de nouveaux diables dans le corps de toutes ces filles.

Mais étaient-ce toutes ces filles qui , d'elles-mêmes , religieuses et séculières , se mettaient à jouer la comédie sans qu'on les en priât , et se dressaient aux convulsions pour concourir à faire brûler Grandier , comme si elles avaient été jalouses de prendre leur part

d'un si exécrationnel forfait ? Il est trop évident qu'on ne peut pas le supposer, et j'ai presque honte des détails dans lesquels je viens d'entrer, pour faire sentir la fausseté d'une supposition évidemment absurde. Voilà pourtant ce qu'on admet aujourd'hui, où le peu de personnes qui s'occupent de l'affaire de Grandier, répètent toutes si légèrement qu'il a été victime de la fourberie des religieuses.

Tout prouve pourtant l'impossibilité d'une pareille supposition. Si tout ce qui se passait aux exorcismes n'était qu'un jeu joué par les religieuses et les exorcistes, c'était sans doute bien assez d'avoir soutenu pendant plus d'une année une fourberie aussi difficile et aussi pénible pour les acteurs ; on devait attendre avec impatience le moment de la terminer ; à la mort de Grandier tout devait finir ; le magicien n'était plus, il ne pouvait conjurer les démons, et la cessation subite de la possession à cette époque était une nouvelle preuve de sa réalité. Il n'en fut pourtant pas ainsi ; les exorcismes ne cessèrent pas, car les possédées n'étaient pas guéries, et le spectacle des convulsions se prolongea plusieurs années. Or, n'aurait-on pas dû craindre, s'il y avait eu de la fraude, qu'à force de l'examiner, on ne par-

vint enfin à la découvrir ? On devait d'autant plus le redouter, qu'il y avait, comme on peut le croire, un grand nombre d'hommes qui ne croyaient pas à la possession. Tous les protestans, entre autres, dont le nombre était assez considérable à Loudun, cherchaient avec ardeur à mettre les diables en défaut. Au reste, il se rendait souvent aux exorcismes des hommes qu'on ne pouvait soupçonner de se laisser gagner, et qui attestaient avoir vu des choses qu'ils regardaient comme surnaturelles. MONSIEUR, frère du Roi, fut lui-même témoin de plusieurs de ces scènes, et il donna une attestation signée de sa main, en faveur de la possession. Il dit, entre autres choses, qu'il ne lui était pas permis d'en douter, parce qu'une des religieuses convulsionnaires avait obéi à un ordre qu'il lui avait donné *mentalement, sans proférer aucune parole, et sans faire aucun signe.*

Il ne faut pas omettre ici de signaler des faits qui montrent encore d'une manière plus claire que tout ce qui s'était passé à Loudun n'était que l'effet des imaginations blessées par la crainte des diables.

L'un des exorcistes, le père Lactance, mourut peu de temps après Grandier, et mourut

se croyant possédé par les diables , qui , pensait-il , avaient voulu se venger du mal qu'il leur avait fait en exorcisant les religieuses. Les ennemis de la possession expliquèrent cet événement en disant, les uns, que Dieu avait permis que ce méchant homme fût réellement possédé pour le punir de la part qu'il avait eue à la mort de Grandier, les autres, que l'état dans lequel il tomba n'était que l'effet de sa conscience, qui lui avait servi de démon et de bourreau, ce qui n'est pas probable, quand on considère le genre de sa folie et de sa maladie, qui consistait à « perdre tantôt la vue, tantôt la mémoire, tantôt la connaissance.... »

Le père Lactance étant mort, on lui substitua dans ses fonctions d'exorciste le père Surin, homme, à ce qu'il paraît, d'une véritable piété, et dont les ennemis même de la possession n'ont pas révoqué en doute la bonne foi. Il rendit publiquement témoignage de ce qu'il avait produit et de ce qu'il avait observé en exorcisant. Il dit dans l'ouvrage qu'il publia sur ce sujet, « qu'il tâcha de reconnaître avec évidence la possession du diable en la mère supérieure, que ce fut la première obligation qu'il crut avoir en commençant sa charge, qu'il en avait tiré des preuves indubi-

tables, et qu'il pouvait jurer, devant Dieu et son Eglise, que plus de deux cents fois elle lui avait découvert des choses très-secrètes cachées en sa pensée ou en sa personne. » Il paraît que ce phénomène de la communication directe de la pensée était celui sur lequel les exorcistes et les partisans de la possession triomphaient.

L'auteur de la *Relation de ce qui s'est passé à Loudun en présence de MONSIEUR*, imprimée à Poitiers, dit « que les diables qui possédaient ces filles, répondaient souvent aux interrogations qui leur étaient faites par les exorcistes, sans qu'ils les exprimassent autrement que par la direction intérieure de leur pensée, » et il en donne plusieurs exemples. Il dit qu'on ne doit point s'en étonner, puisque les démons et les anges ne se parlent que par le moyen des actes intérieurs qui se forment en eux-mêmes. Le même phénomène, comme nous l'avons vu, se retrouve dans presque tous les extatiques.

Mais je reviens à ceux qui se trouvèrent, par contagion, attequés du même mal que les religieuses. Il y eut encore un autre exorciste qui se crut possédé par les démons : ce fut le père Tranquille, qui succomba, comme l'avait

fait le père Lactance, aux symptômes dont il était atteint (1).

La possession ne fut pas seulement contagieuse pour ceux qui en avaient été partisans. Plusieurs de ceux qui en avaient été ennemis en furent atteints; le lieutenant civil, entre autres, fut de ce nombre.

Il y eut, comme je l'ai déjà dit, plusieurs possédées à Chinon, petite ville peu éloignée de Loudun. A Louviers, il se trouva, dans une seule communauté, quinze filles possédées. On remarquera aisément dans toutes ces occasions, la nature contagieuse de semblables affections.

Je crois que tous ceux qui voudront bien peser les considérations que je viens de présenter, ne pourront manquer de rester persuadés que, si le malheureux Grandier est

(1) Comment accorder cette mort à celle du père Lactance, avec la supposition d'imposture de leur part? Singulier zèle en faveur de la possession, que celui qui les portait à mourir pour y faire croire!

N'est-il pas facile de reconnaître dans ces évènements un effet évident de la persuasion où étaient ces deux hommes, de s'être trouvés souvent aux prises avec les diables, et de la crainte qu'ils avaient de la vengeance que ces esprits mal-faiteurs pouvaient exercer contre eux?

mort innocent du crime qu'on lui imputait, sa mort ne doit pas être attribuée à un complot formé entre ses ennemis pour le faire périr, mais à la malheureuse méprise qu'on fit en regardant comme surnaturels des effets produits par une affection hystérique. Mais si on ne doit pas attribuer à la fraude tout ce qui se passa dans cette occasion, il est impossible pourtant de ne pas reconnaître que quelquefois les partisans de la possession ont pu avoir recours à l'imposture pour en persuader les incrédules.

Ce ne peut être, par exemple, autrement que par imposture qu'on parvint à faire apporter par les diables, à différentes reprises, les prétendus pactes qu'on annonçait devoir tomber du haut de l'église, et qu'on vit tomber de la coiffe de la supérieure.

Il en est de même des noms que les diables gravèrent sur la main de la supérieure, et sur celles de différentes religieuses, au moment de leur sortie. Je ne parle pas de la prétendue élévation à deux pieds de terre, car elle n'a jamais été regardée comme prouvée, même par les exorcistes qui auront pu s'en laisser imposer par quelques pirouettes exécutées sur la pointe du pied, ou par quelque gambade

un peu forte. C'est sans doute la considération de ces impostures manifestes qui a fait adopter si légèrement à un grand nombre de personnes, l'opinion que les religieuses n'avaient fait que jouer la comédie pour faire mourir Grandier, sans réfléchir à ce qu'une pareille supposition avait d'impossible.

Je sais bien que quand quelqu'un, dans une pareille affaire, est convaincu de mensonge dans un seul point, il paraît d'abord bien permis de penser qu'il a pu en imposer sur tout le reste; mais ici, il ne faut pas s'arrêter à une pareille idée; car, tout en reconnaissant que les religieuses étaient primitivement de bonne foi, on trouve facilement dans les circonstances où elles se trouvaient, les motifs qui, une fois convaincues, ont pu les entraîner à recourir à la fraude; et il est bon de remarquer d'abord que presque tous les faits qui ne peuvent s'expliquer que par imposture, eurent lieu après la mort de Grandier, et que, par conséquent, ils ne supposent plus toute la scélératesse qu'il faudrait admettre s'ils avaient eu lieu dans le but de le faire condamner.

Ensuite, c'est qu'à cette époque les exorcistes se trouvaient dans une situation telle, qu'en supposant leur conduite irréprochable dans le

commencement, on pourrait, jusqu'à un certain point, les excuser d'avoir fini par y mettre de la fraude. La mort de Grandier, et les circonstances atroces qu'on en publiait, avaient monté presque tous les esprits contre la possession et contre ceux qui s'en étaient mêlés. L'affaire des diables était devenue une affaire de parti; et la moindre circonstance décisivement défavorable à la possession aurait suffi pour rendre à la fois les exorcistes et les religieuses l'objet de l'exécration publique. On conçoit alors comment lorsqu'une des possédées, dans son délire, avait annoncé qu'elle apporterait tel ou tel pacte, ou bien que le diable, pour marque de sa sortie, imprimerait sur sa main quelque nom, les exorcistes auxquels l'expérience avait appris que les diables ne tenaient jamais leur parole quand ils annonçaient de pareilles choses, pour ne pas toujours avoir la confusion de les voir manquer, se seront déterminés à employer l'artifice; car il n'y avait pas de milieu : ou il fallait feindre ce qui avait été annoncé, ou il fallait se résoudre à passer pour des scélérats qui avaient commis le crime le plus atroce. Les religieuses mêmes auront pu être entraînées à entrer dans le complot; on leur aura représenté que le diable, après

avoir annoncé tel ou tel signe par malice , et dans l'intention de décréditer la possession , ne l'exécuterait pas , à la grande confusion des catholiques et d'eux-mêmes en particulier ; que ce serait un sujet de triomphe pour les protestans , et qu'enfin elles-mêmes , si innocentes de l'affreux complot qu'on leur imputait , se trouveraient plus que jamais en butte aux plus noires calomnies. On aura peut-être peu insisté sur cette raison , qui pouvait faire la plus grande impression ; mais on se sera étendu sur cette considération , que tous les bons catholiques ayant pris parti pour la possession , et tous les protestans s'étant déclarés contre elle , soutenir la possession , c'était soutenir la cause de la religion.

Je conçois comment les motifs que je viens d'exposer auront pu agir avec assez de force sur les religieuses pour les engager à consentir à quelque fraude , même du vivant de Grandier. Ne pas en convenir , ce serait ne pas connaître le cœur humain , et ignorer jusqu'à quel point peut égarer le fanatisme religieux et le désir de soutenir une opinion avancée ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'une fois persuadées de la possession par la vue des phénomènes qui les avaient induites en erreur , les religieu-

ses purent se laisser égarer jusqu'à employer l'artifice pour empêcher qu'on ne la niât , sans pour cela être capables de consentir de sang-froid à jouer l'horrible rôle qu'on leur prête. Au reste , il faut remarquer qu'il n'y eut que deux religieuses à faire des choses qui nécessitent qu'on suppose de l'artifice en elles , et que les autres phénomènes , comme de lire dans la pensée , d'obéir à la volonté mentale , d'annoncer leurs crises , furent offerts par toutes les possédées. L'opinion que les religieuses , d'abord de bonne foi dans l'affaire de Grandier , ne consentirent que dans la suite , entraînées comme malgré elles à la fraude , paraît si vraisemblable pour peu qu'on y réfléchisse , qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait été adoptée par plusieurs écrivains qui ne croyaient pas à la magie. Bayle se déclara en sa faveur.

Levassor, écrivain distingué qui a fait l'*Histoire du règne de Louis XIII* , pense de la même manière. Cet écrivain passa une année à Loudun , et par conséquent il eut tout le temps de s'y informer des faits dont il a parlé avec impartialité. Mais si tout n'a pas été fraude dans cette affaire , comment y démêler le vrai du faux ? c'est ce qu'il n'est pas facile de faire. Pourtant on peut être guidé par cette considé-

raison, qu'on ne doit naturellement supposer de la fraude qu'à partir du moment où les choses en étaient venues vis à vis du public, au point qu'il n'y avait plus moyen de reculer. Enfin, on doit surtout être guidé par la considération des faits postérieurs, et admettre la réalité de ceux dont l'expérience a démontré dans la suite l'existence.

J'ai insisté d'une manière particulière sur l'absurdité qu'il y aurait à supposer que les religieuses de Loudun eussent pu se résoudre à feindre les phénomènes sur lesquels on crut pouvoir prononcer la culpabilité de Grandier; car ces phénomènes, qui sont les plus merveilleux de ceux que présente le somnambulisme, se trouvant juridiquement prouvés, faire voir que les religieuses n'en ont pas imposé, c'est pour ainsi dire donner une démonstration irrécusable de l'existence de ces phénomènes.

Histoire d'une somnambule magnétique qui passait pour possédée.

Il a été inséré dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, XVI^e cahier, page 41, l'histoire d'une cure magnétique très-propre à montrer comment autrefois la vue de certaines

maladies convulsives a pu donner lieu à la croyance des possessions, et comment les exorcistes, sans rien faire de plus que ce que font tous les jours les magnétiseurs, pouvaient paraître avoir le pouvoir surnaturel qu'on leur attribuait.

On trouve dans le passage cité, qu'une jeune fille de 12 ans avait des convulsions si considérables, et faisait de telles folies, que le peuple la disait possédée du diable. Les auteurs de la relation (MM. Fournier et Dubreuil) racontent que l'ayant magnétisée, ils parvinrent à faire cesser ces accès à volonté par leur seule présence. Ils la firent tomber même en somnambulisme; et dans cet état elle prédisait d'avance ses accès, indiquait les remèdes qui lui convenaient, etc. Si, au lieu de magnétiser la jeune fille, on l'avait exorcisée, on aurait sans doute produit le même effet, et on aurait eu un exemple de plus à citer en faveur du pouvoir des exorcismes. Au reste, relativement à cette malade, comme relativement aux anciennes possédées, la crédulité avait ajouté aux symptômes réels des symptômes imaginaires capables de faire passer toute l'histoire pour une fable absolument dénuée de fondement. Ainsi le curé même de la paroisse, auquel les auteurs de la relation s'adressèrent, comme à celui de

qui ils pouvaient espérer d'obtenir des renseignemens plus satisfaisans, leur dit qu'ayant eu quelques jours chez lui la jeune malade, il avait pendant ce temps reconnu dans sa maison plusieurs faits de sorcellerie, *tels que des bruits de chaînes, des meubles brisés ou renversés, des assiettes qui se cassaient, des chapelets qui se nouaient de manière à ne pouvoir plus se démêler, etc.*

Le paysan chez lequel avait demeuré la jeune fille en qualité de bergère, racontait des choses plus merveilleuses encore. Il prétendait que ses vaches, ses veaux, son chien et son chat avaient été pelés quelques jours après que la petite eut été atteinte de son mal.

Rien ne manque à l'histoire de la maladie dont je parle, pour la faire regarder comme une véritable possession. Elle était survenue après des menaces faites par un mendiant à qui l'enfant avait refusé l'aumône. La malade avait pendant ses accès une force si considérable, *qu'elle prenait son père, homme grand et fort, et le portait les bras tendus avec beaucoup de facilité. Nous pouvons, ajoutent les auteurs de la relation, assurer que nous avons été témoins de ce fait, le 30 avril, à midi et un quart.*

Si cette maladie avait eu lieu dans un siècle moins éclairé, si elle n'avait pas été racontée par des hommes exempts de superstition, nous n'accorderions pas plus de confiance à l'influence du magnétiseur, à la prédiction des crises et aux phénomènes du somnambulisme, qu'aux contes des meubles brisés, des chapelets noués et des chiens et des chats pelés. On doit reconnaître qu'il y a de même dans les anciennes histoires de possessions, un fonds de vérité mêlé à des fables ridicules; et les phénomènes du somnambulisme nous montrent en quoi pouvaient consister ces faits réels, qui, passant pour miraculeux, servaient à inspirer de la confiance dans les autres.

Des prophètes des Cévennes.

Les guerres de religion avaient cessé en France depuis le moment où Henri IV était monté sur le trône, et les protestans vivaient en paix depuis plus d'un siècle, quand Louis XIV ramena le trouble dans ses Etats par la révocation de l'édit de Nantes. Cet édit garantissait aux réformés le libre exercice de leur religion, et tous les droits de citoyen. Aussitôt qu'il fut révoqué, la plus grande partie d'entre eux

quitta la France , et alla porter chez l'étranger son industrie et ses richesses.

Les protestans qui restaient en France y furent soumis à toutes sortes de persécutions. On prenait leurs enfans, et on les séparait de leurs parens pour les élever dans la religion catholique. Les gens de la campagne étaient encore plus que les autres soumis à une multitude de persécutions qui ne firent qu'augmenter leur zèle , comme c'est toujours la coutume. Quelques-uns furent pris de convulsions, et, dans leur délire, se mirent à prêcher et à prophétiser. Il n'en fallut pas davantage pour que l'on vît paraître une nuée de gens qui tremblaient, qui prêchaient et prophétisaient. Cette épidémie attaqua d'abord les enfans, et même des enfans en très-bas âge, qui tremblaient, prêchaient et prophétisaient comme les autres; et ce qui paraissait merveilleux dans ces petits prophètes, c'est que tous, quoiqu'élevés dans une province où l'on parlait un patois différent de la langue française, et n'étant pas capables de parler cette langue dans leur état ordinaire, la parlaient pourtant dans leurs crises, phénomène analogue à celui qui eut lieu à Loudun, comme nous venons de le voir. (1).

(1) Dans toutes les histoires de possessions on voit beau-

On remarqua aussi en eux les mêmes prétentions de connaître l'avenir, de voir ce qui se passait dans les lieux éloignés, de lire dans la pensée, d'obéir à la volonté. C'est gens-là étaient-ils des imposteurs? Il a pu sans doute y en avoir parmi eux; mais on ne peut supposer que tous, ni même le plus grand nombre fussent de mauvaise foi. Le nombre des prétendus prophètes monta quelquefois à plus de 3 ou 4000. Avait-on gagné 3 ou 4000 personnes? D'ailleurs, quel intérêt avaient-ils? On les massacrait quand on les surprenait dans leurs assemblées, et on les condamnait à mort quand on les faisait prisonniers. Alors ils marchaient à l'échafaud en chantant des cantiques et en se félicitant de mourir pour la cause de Dieu, martyrs de la vérité.

On peut bien dire que de pareils hommes ne sont que des fanatiques, mais certainement

coup plus fréquemment les crisiaques entendre le latin que le parler : ce qui tient à ce que tout crisiaque peut entendre une langue quelconque, pourvu qu'il jouisse de la communication directe des pensées; tandis que nul ne peut parler une langue qui lui est absolument inconnue. Il faut qu'il en ait au moins quelque notion dans l'état de veille, pour que le développement de la mémoire le mette à même de la parler couramment dans l'état de crise.

ce ne sont pas des imposteurs ; aussi personne ne s'est-il jamais arrêté à cette idée (1). Après

(1) Je transcris ici un passage qui se trouve dans la préface d'un ouvrage anglais destiné à éclairer l'opinion publique sur l'état des prophètes des Cévennes. Il me paraît écrit avec une grande impartialité.

« Lorsque M. F. Marion, et M. D. F***, deux des trois Cévennois qui font tant de bruit aujourd'hui, arrivèrent à Londres, il y a environ un an, ils vinrent loger tout proche de sa maison *. Pendant six semaines ou deux mois il résista par quelques raisons aux sollicitations que plusieurs lui firent de voir et d'examiner ces deux jeunes gens, de qui on lui disait des choses fort particulières ; mais enfin il y consentit, convié en partie par la Faculté du voisinage.

« Ce qu'il observa la première fois lui donna à penser, et il ne se trouva pas éloigné de croire qu'il y avait en cela quelque chose d'extraordinaire. Il eut envie de les voir encore, et plus il considéra de près leur état, plus il le trouva digne d'un nouvel examen.

« Cherchant également à découvrir la fraude et à reconnaître la vérité, il mit en œuvre toute son industrie et toute sa diligence. Maître de son temps et de lui-même dans la liberté de sa vie privée, il résolut de ne rien négliger pour cette recherche. Il fit venir fréquemment ces gens-là chez lui, leur donnant même souvent à manger pour les posséder dans la plus grande familiarité du discours ; il leur dressa toutes sortes d'embûches par des questions préparées et ré-

* La maison de l'auteur de l'ouvrage, qui, dans cette préface, parle toujours de lui-même à la troisième personne.

un sérieux examen , on a dit qu'ils étaient des fous , des gens malades et en délire , et tout

pétées en divers temps , tantôt à l'un , tantôt à l'autre , quelquefois aux deux , et même aux trois ensemble ; il les sermona pour leur faire sentir l'horreur de l'imposture s'ils en étaient capables ; il leur représenta la difficulté de soutenir long-temps un rôle faux comme celui-là ; il tâcha de les effrayer par la considération de se voir même traiter en criminels devant les tribunaux ; il voulut les voir bien des fois dans les accès ou saisissement que plusieurs appellent improprement *extase*.

« Tout cela l'a conduit à reconnaître qu'ils étaient de bonne foi ; mais il ne voudrait pas encore se résoudre à déclarer qu'ils sont véritablement prophètes , parce qu'il y a du mélange dans ce qu'il a vu. (L'auteur fait voir ensuite combien les ennemis des camisards varient continuellement dans leurs opinions à cet égard.)

« Aujourd'hui les camisards sont des fripons qui jouent la comédie ; hier ils étaient malades , demain ils auront le diable au corps , un autre jour ils seront fous ; le zèle leur aura démonté la cervelle , et suivant l'humeur où ces messieurs se trouvent , tout cela se rencontre ensemble. Pour notre auteur , il n'est pas si habile que ces gens-là. Après les peines qu'il a prises , il n'est pas satisfait encore. Son principe était que le moyen de bien conduire sa raison dans les recherches de la vérité , est de commencer par établir bien distinctement tous les faits avant de nier ou d'affirmer. Il ne se trouve pas encore en état de prononcer un jugement décisif ; il voit fort clairement qu'il n'y a pas d'imposture dans cette affaire ; il a observé un grand nombre de circonstances fort extraordi-

cela est vrai; aussi est-il raisonnable de mettre sur le compte de leur folie ce qu'ils croyaient voir ou sentir pendant leurs prétendues inspirations; mais on ne peut traiter aussi légèrement tout ce qui a été raconté d'eux par des témoins de sang-froid; ceux-là n'auraient pu être dupes que de la fraude des acteurs; et il est évident qu'on ne doit pas en supposer en eux. C'est le cas de dire avec Pascal : « Je crois des témoins qui se font égorger. »

Mais quels sont ces faits attestés par des témoins de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions? Ce sont les mêmes que nous avons déjà vus chez les possédés : la faculté de par-

naires; il a vu plusieurs de ces choses-là de près et avec un microscope pour ainsi dire; et plus il les a considérées, plus il les a trouvées dignes d'attention et d'admiration.....

« Les jeunes gens indiscrets savent tout, tout leur est aisé; mais aux hommes mûrs, aux praticiens exacts et judicieux, aux plus savans même tout est difficile; ce qu'ils savent avec certitude, c'est qu'ils ne savent presque rien. »

L'état des prophètes des Cévennes s'explique très-bien, comme il est facile de le voir. En supposant qu'ils tombaient dans ce état de crise où nous avons vu qu'il se développait naturellement tant de facultés extraordinaires, cette supposition explique et leur bonne foi reconnue par l'auteur, et le mélange qui l'empêche de prononcer positivement qu'il y a du surnaturel dans ce qu'il a vu.

ler couramment la langue française chez des gens qui l'auraient à peine entendue dans l'état de veille , la faculté de voir ce qui se passait à des distances considérables , celle de lire dans les pensées , toutes facultés dont on peut voir des preuves dans la recueil intitulé *Théâtre sacré des Cévennes* , qui contient les dépositions juridiques relatives à ce sujet. Il serait trop long et trop difficile de discuter en détail les faits contenus dans cet ouvrage , où il est parlé de plus de trois cents prétendus prophètes différens. Je me bornerai à donner quelques détails sur la plus célèbre de ces fanatiques , sur celle qui a été observée avec le plus de soin , quoique ce ne soit pas elle qui ait présenté les phénomènes les plus merveilleux , je veux parler d'Isabeau Vincent , connue sous le nom de *bergère du Cret*.

Voici ce qui est rapporté de son état dans les relations de plusieurs témoins oculaires ; je l'extraits presque mot pour mot :

Cette jeune fille , âgée de seize à dix-sept ans , tombait de temps en temps , et sans que sa santé en parût dérangée , dans un état qu'on appelait *extase*. *Ces extases ne paraissaient que comme un profond sommeil* , duquel il était impossible de la tirer. On l'appelait à

haute voix, on la poussait, on la pinçait, on la piquait jusqu'au sang, on la brûlait, rien ne la réveillait (1). Cette jeune fille ne parlait d'ordinaire d'autre langage que le vulgaire de son pays, qui n'est pas du tout français; et durant les cinq premières semaines, elle ne parla pendant ses extases que ce patois, parce que (dit la relation dont ceci est extrait) elle n'avait pour auditeurs que les paysans de son village; mais après les cinq premières semaines, le bruit de ses miracles s'étant répandu, il y vint des gens qui savaient parler et qui entendaient le français; alors elle se mit à parler français, et un français aussi exact que si elle avait été élevée à Paris dans les maisons où l'on parle le mieux (2).

(1) Nous avons vu que cette insensibilité était assez commune dans toutes les espèces de somnambulisme.

(2) Il faut probablement rabattre un peu de cette prétention; mais enfin il est constant qu'elle parlait au moins assez correctement le français pendant son sommeil, tandis qu'elle n'aurait pas été capable de le parler éveillée, quoiqu'elle le comprît. On peut facilement conclure qu'elle comprenait le français dans son état de veille, de ce que ses partisans n'ont jamais fait remarquer qu'elle ne l'entendait pas; et si elle le comprenait, on voit qu'un simple perfectionnement de la mémoire aura pu suffire pour produire la merveille. Il

N'ayant jamais su aucun pseume, et n'ayant jamais appris aucun chant de ces pseumes, elle les chante pourtant sans y manquer à une syllabe et à une note; elle chante même très-agréablement pour l'ordinaire, et elle les chante tout entier.

Il faut savoir que cette jeune fille avait été élevée jusqu'à l'âge de 13 ans dans la religion protestante, assistant aux offices, entendant chanter les pseumes et faire les sermons, de sorte que tout ce qu'elle faisait peut s'expliquer par le fait général du rappel des sensations.

N'ayant jamais appris d'autre prière que son *Pater* et son *Credo*, elle faisait, pendant son sommeil, des prières *admirables et excellentes* (comme les possédées, par la bouche desquelles le diable faisait aussi des discours admirables).

n'y a rien d'extraordinaire à ce que le souvenir des mots qui ne se présenteraient que faiblement dans notre état de veille, nous frappent vivement pendant le sommeil : témoin ce qui arrive tous les jours dans les rêves, où il nous semble avoir devant les yeux, et voir comme si elles étaient là, des personnes absentes ou mortes depuis long-temps, et que certainement notre imagination ne nous représenterait pas aussi vivement dans l'état de veille, si nous cherchions à reproduire leur image.

Elle récitait des textes de l'Écriture, qu'elle prenait pour sujet de ses discours, elle les expliquait, et parlait dessus. *Elle prononçait ce qu'elle disait de latin fort juste et fort intelligiblement* (1). Ses mouvemens n'étaient point violens, elle ne s'agitait point, elle sortait les bras du lit, et faisait des gestes fort réglés. Sa voix était claire, mais sans éclat; elle remuait les lèvres, mais peu, et sans aucune apparence de convulsions.

Quand elle était sortie de ses extases, *elle ne se souvenait de rien de ce qui s'était passé ni de ce qu'elle avait dit; elle soutenait qu'elle avait fort bien dormi.* Il faut ajouter, pour rendre la ressemblance encore plus parfaite entre l'état de cette jeune fille et celui des somnambules magnétiques, qu'elle ne sortait pas ordinairement d'elle-même du sommeil, mais qu'elle disait de *l'éveiller*; c'est ce qui est consigné dans plusieurs relations de témoins oculaires.

(1) Même remarque que précédemment. Elle ne disait de latin que ce qu'elle en avait entendu dire autrefois dans les sermons auxquels elle avait assisté, et qui lui revenait quand elle était endormie, quoiqu'elle n'eût pu se le rappeler éveillée.

Cette jeune fille fut prise par les catholiques ; et quoique prisonnière au milieu de ses ennemis , elle continua de dormir et de parler pendant son sommeil , comme elle l'avait fait dans son village. Cependant , les suggestions dont elle était circonvenue agissaient fortement sur elle , et elle finit même par se convertir au culte catholique. Cet événement étonna beaucoup , et scandalisa encore davantage ceux qui l'avaient regardée comme une prophétesse. Ce fut au contraire un sujet de triomphe pour les catholiques , qui voyaient détruire par cette conversion tout l'effet qu'avait pu produire son état extraordinaire. Ceux qui auront une connaissance approfondie de l'état dans lequel tombait la jeune malade , ne seront point étonnés de son changement de religion. Elle n'avait en effet , étant éveillée , aucune connaissance de ce qui se passait pendant son sommeil , et pouvait fort bien même ne pas croire à ce qu'on lui rapportait d'elle-même , comme on voit tous les jours les somnambules magnétiques , lorsqu'ils sont éveillés , contredire leurs magnétiseurs , et refuser de croire ce qu'on leur raconte de ce qu'ils ont fait en dormant.

Christine Poniatova.

Je pourrais choisir, pour la joindre à celle de la bergère du Cret, l'histoire de quelques autres inspirés des Cévennes; mais comme je n'en connais aucune qui ait été imprimée avec un grand détail, et que même dans le Théâtre sacré des Cévennes, quoiqu'il contienne un si grand nombre de récits de toute espèce, on ne s'arrête à décrire l'état d'aucun prophète en particulier, je prendrai, pour en donner l'extrait, l'histoire d'une autre inspirée de la religion réformée, et dont l'état me paraît assez analogue à celui de la bergère.

Christine Poniatova était fille d'un ministre nommé *Julien*. Lorsque Ferdinand II chassa d'abord de Bohême tous les ministres, en 1624, et ensuite toute la noblesse, en 1627, Julien mit sa fille auprès de la baronne de Zarubie, en qualité de demoiselle. Un mois après qu'elle fut entrée chez cette dame, elle devint sujette à tomber dans une espèce de sommeil précédé assez ordinairement de convulsions, et pendant lequel elle avait des visions qui toutes avaient pour objet l'état où se trouvaient alors les réformés. Je passe sous silence le dé-

tait des premières extases, qui n'offrirait rien de bien intéressant. Elle avait eu sa première vision le 12 novembre 1627, et elle en eut successivement trois autres, dans lesquelles elle vit des choses fort extraordinaires. Dans la quatrième, il lui fut ordonné de jeûner pour se préparer à des révélations plus sublimes. Elle passa en effet, à partir de ce moment, trois jours sans prendre aucune espèce de nourriture; elle ne sentit ni mal ni douleur pendant tout cet intervalle : elle était seulement trop faible pour se pouvoir lever. Enfin, le 29 novembre, à l'heure de midi, les assistans lui ayant demandé quand finirait son jeûne, et elle ayant répondu qu'elle ne le savait pas, elle s'endormit tout d'un coup d'un profond sommeil, pendant lequel *l'Ancien des jours* l'avertit de plusieurs choses, et en particulier de boire et de manger. Elle se réveilla toute en sueur, et sentit une si grande faim qu'elle ne voulut seulement pas attendre qu'on eût préparé un bouillon. Elle demanda du pain, et en mangea un gros morceau avec une avidité incroyable. On avait envoyé à son père, qui se trouvait en Moravie, un courrier avec une lettre, pour l'avertir de tout ce qui se passait. On croyait que ce ministre, zélé protestant,

aurait été bien satisfait d'apprendre ce qui arrivait à sa fille ; mais Christine répéta plusieurs fois , le 4 décembre : « Mon père sait à présent mon état , mais il ne croit rien de tout cela. Je crains lundi , car je dois ce jour-là retomber dans mes douleurs (1). »

Or, suivant la relation , ces deux choses arrivèrent comme elle les avait annoncées. Le lundi , à deux heures , ses *horribles douleurs* la prirent. L'après-dînée elle fut agitée comme une femme en travail , jusqu'à quatre heures ,

(1) On ne dit pas que ce fût seulement pendant son sommeil qu'elle faisait de semblables prédictions ; mais il paraît qu'elle avait la faculté de se souvenir éveillée de tout ce qu'elle avait vu ou entendu pendant son sommeil. On trouve quelquefois une pareille faculté chez les somnambules , mais c'est le cas le plus rare ; car ils oublient , pour l'ordinaire , tout ce qui leur est arrivé. Peut-être aussi Christine se trouva-t-elle , pendant tout le temps de sa maladie , dans un état permanent de crise dont ses extases n'étaient que des redoublemens. La somnambule dont le baron Strombeck a donné l'histoire , fut aussi , pendant les quinze derniers jours de sa maladie , dans un état de crise continuelle dont elle perdit totalement le souvenir ; de sorte que tout ce temps fut , dans la suite , aussi complètement effacé de son souvenir que si une attaque de catalepsie l'avait privée de sentiment pendant sa durée.

où elle tomba dans une extase qui dura une heure.

Dans cette extase elle eut une très-longue vision, à la fin de laquelle il lui fut dit : « Vous allez avoir la langue liée, et l'on vous la déliera dans la suite ; soyez tranquille, cela ne vous nuira pas. » En effet, elle s'éveilla muette, et ne put faire savoir que par écrit ce qui lui avait été communiqué en vision. Quant à son père, il avait refusé de venir la voir, il se contenta de lui écrire. Voici ce qu'il lui disait, entre autres choses :

« Demandez à Dieu de vous rendre votre première santé, et de vous délivrer de cette étrange maladie ; et quand vous serez rétablie, donnez-vous de garde de parler à personne de vos visions, qui ne viennent que d'une imagination déréglée. Il vous suffit pour toute vision de savoir votre catéchisme, d'entendre les articles de foi, et de vivre conformément à la parole de Dieu ; je ne veux pas que vous soyez prophétesse, car je ne fais pas de cas des nouveaux prophètes que je n'entends pas, etc. »

Cependant un ministre appelé *Mathieu Théodore*, était venu avec la lettre pour prendre connaissance de tout ce qui se passait, et en avertir le père. Ce ministre était retourné

vers lui, content de ce qu'il avait vu, et il y avait lieu d'espérer qu'il l'engagerait à venir voir sa fille. Celle-ci avait répondu le 11 décembre, à son père. Les jours suivans on lui demanda si elle aurait de nouveau quelque vision. Elle répondit : « J'espère que Dieu me donnera quelque repos pendant ces jours de fête, et pendant ce temps-là mon père viendra. » Il n'arriva en effet rien de remarquable jusqu'au 26 décembre. Ce jour-là Christine dit : « Mon père arrivera aujourd'hui, et demain il verra la main de Dieu sur moi, car j'aurai une vision. » Un des ministres lui fit observer que cela était impossible, parce que Théodore pouvait à peine être de retour vers son père. Elle répondit : « Cependant, je l'attends ; » ce qui arriva en effet, parce que Julien s'était déterminé à partir sans attendre le retour de Mathieu Théodore (1).

(1) Comme Christine annonça cette arrivée de son père sans tomber dans son sommeil, il faut, si l'on admet qu'elle avait la faculté de prévision, reconnaître qu'elle avait cette faculté même dans son état ordinaire ; et c'est une raison de plus pour croire que, pendant tout le temps que dura son étrange maladie, Christine était dans un état permanent de crise semblable à celui dont on trouve plusieurs exemples dans

Christine avait annoncé, vers les derniers jours de décembre, que le 1^{er} janvier elle serait subitement rétablie. Le 31 décembre, après le souper et la prière du soir, les pasteurs qui ne la quittaient pas, et la baronne, vinrent la voir. Quelqu'un demanda si elle serait rétablie avec la nouvelle année; selon qu'elle l'avait prédit. Elle répondit que cela lui avait été dit, mais que, du reste, elle ne s'apercevait encore d'aucun changement. La baronne, par une pieuse curiosité, ordonna qu'on la levât, et qu'on la tint debout, pour voir si elle pourrait marcher, mais elle ne put pas même se soutenir sur ses jambes. Elle dit : « Ne tentons point Dieu; quand le temps sera venu, il en sera ce que Dieu voudra. » On la recoucha donc, et tout le monde se retira en lui souhaitant un heureux succès.

Le lendemain, 1^{er} janvier 1628, dès qu'il fut jour, Jean Chrisostôme (1) monta à la chambre de Christine pour faire la prière. Il la trouva habillée, qui se promenait dans la

la *Bibliothèque du magnétisme animal*, et dont j'ai observé moi-même un exemple que je rapporterai plus tard.

(1) C'était un des pasteurs qui ne quittaient pas la malade.

chambre. Il s'arrêta tout épouvanté sur le pas de la porte, en disant : « Est-ce vous , ma fille , ou votre esprit que je vois?... » Elle demanda si son père était levé ; et comme on lui dit que oui , aussitôt elle se mit à courir dans l'escalier pour l'aller trouver ; sa vue le combla de joie. *Ils allèrent ensuite chez la baronne , à qui ils donnèrent un aussi grand sujet de joie et de reconnaissance envers Dieu.* Christine assista ensuite au sermon ; elle dîna avec la compagnie , jouissant d'une santé parfaite.

Le père de Christine demeura encore cinq jours avec elle ; et quand il fut près de partir, il pria qu'on rassemblât tous ceux qui avaient été témoins de ce qui s'était passé, et, en leur présence, il confessa d'abord son ignorance *par rapport à cette œuvre de Dieu*, et il dit à sa fille que puisqu'il avait plu à Dieu de la choisir pour lui servir d'instrument dans cette occasion, non seulement elle devait être docile à tout ce que Dieu exigerait d'elle, mais que surtout elle devait être fidèle pour ne rien ajouter du sien, ni ôter ni changer à ce qui lui serait ordonné. Christine répondit : « Mon cher père, il n'y a point de danger de ce côté-là ; je ne sais comment, sans que je m'appli-

que , tout coule sur ce papier, en sorte que je ne serais pas la maîtresse ni d'ajouter, ni d'ôter, ni de changer quoi que ce soit. »

Christine, que l'on croyait guérie lorsque son père partit, retomba de nouveau dans son premier état quelque temps après. Il ne paraît pas qu'elle ait prédit cette rechute. L'histoire du reste de la maladie ne présenterait que les mêmes phénomènes, et il est inutile, je crois, d'entrer dans un plus grand détail pour faire sentir l'identité de l'état dans lequel tombait Christine, avec celui des différens somnambules dont nous avons parlé. J'ajouterai seulement, pour ne pas passer sous silence le plus célèbre des évènements relatifs à cette fille, qu'elle eut la prévision d'une léthargie profonde, d'une mort apparente, qu'elle annonça comme une mort réelle; et quand elle revint à elle, elle dit qu'elle était ressuscitée. On n'aurait dû voir dans cet évènement que la preuve d'une prévision imparfaite; mais ses partisans le regardèrent comme un miracle inouï. Enfin Christine guérit, on vit disparaître avec sa maladie tout ce qui devait paraître surnaturel dans son état. Elle se maria quelque temps après, et il ne parut plus rien en elle de prophétesse. Il est bien à croire que du moment où elle fut to-

talement rétablie, elle oublia entièrement tout ce qu'elle avait vu, fait ou dit pendant sa maladie ; on marque même, dans la relation dont j'ai pris connaissance, qu'elle oublia, à une certaine époque de sa maladie, toute une partie de ses visions.

Des convulsionnaires de Saint-Médard.

Quoique les différens crisiaques atteints de somnambulisme extatique présentent les mêmes facultés, et qu'il n'y en ait peut-être pas une seule qu'on ne retrouve à la fois dans toutes les épidémies de cette sorte d'affection, cependant chacune d'elles a été marquée par des caractères particuliers qui la distinguent des autres. Ainsi, chez les possédés on remarquait principalement l'intelligence des langues et l'influence de la volonté ; chez les trembleurs des Cévennes, c'était le don de prophétie qui avait frappé davantage ; chez les convulsionnaires de Saint-Médard, le phénomène le plus saillant, celui qui a le plus attiré l'attention du public, c'est la faculté qu'ils avaient de résister à des coups si terribles, qu'il semble que les parties de leur corps sur lesquelles ils étaient appliqués auraient dû se trouver broyées sous l'effort des instrumens vulnérans. Les

épouvantables scènes de ce qu'on appelait les *grands secours* furent données publiquement pendant plusieurs années ; tout Paris courut pour en être témoin, et l'on ne s'occupait que d'elles tant qu'on les eut sous les yeux ; mais quand une fois les spectacles publics eurent cessé, on n'y pensa plus, et on les oublia d'autant plus facilement, que ces phénomènes ne paraissaient susceptibles d'aucune explication. Si on les rappelle encore quelquefois aujourd'hui, ce n'est que pour montrer qu'il y a certaines choses qui resteront toujours au-dessus des efforts que peut faire l'esprit humain pour les concevoir.

Mon dessein n'est pas ici d'envisager les convulsionnaires sous le rapport des singuliers changemens qui pouvaient rendre leurs corps capables de résister aux causes de destruction auxquelles ils étaient soumis ; c'est une question qu'il serait très-intéressant de traiter, mais qui est étrangère au sujet que je me propose présentement. Je dirai seulement sur ce point, que je crois qu'on ne peut pas douter que ce phénomène ne fût étroitement lié avec l'état d'insensibilité absolue dans lequel se trouvaient les *crisiaques* (1).

(1) Les altérations de la sensibilité sont une des princi-

Au reste, ce phénomène ne s'est pas présenté uniquement parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, quoique ce soit parmi eux qu'on en trouve les plus fréquens exemples. Hecquet, pour montrer qu'ils n'avaient rien de surnaturel, en cite un assez grand nombre de semblables. Il en existe un parmi les inspirés calvinistes que je ne peux m'empêcher de rappeler ici.

Le même auteur qui a écrit l'histoire de Christine Poniatova, rapporte qu'à Genève un enfant d'environ douze ans, fils du consul de la ville, tomba dans un état qui avait beaucoup de ressemblance à celui de cette fille. Il disait des choses fort extraordinaires, et faisait même des prophéties, mais on refusait d'y croire. On délibérait même pour décider si l'on devait le regarder comme inspiré de Dieu, ou comme possédé du diable. Pendant qu'on était à délibérer, cet enfant s'écria : « Ils ne veulent pas croire que je suis un bon ange que

pales causes des accidens qu'entraîne la lésion physique des différentes parties de notre corps. Quand cette sensibilité est tout à fait suspendue chez les animaux, ils se trouvent jusqu'à un certain point, sous ce rapport, comme les végétaux auxquels on peut faire subir les lésions physiques les plus considérables sans détruire la vie.

Dieu leur a envoyé ; je le prouverai par un miracle. » Il prit aussitôt un couteau qu'il trouva sous sa main , il se l'enfonça dans la poitrine sans se blesser, et le retira aussitôt en s'écriant : « Voilà le miracle ! »

Les domestiques tout épouvantés envoyèrent avertir son père, et qu'on rencontra comme il sortait de l'église avec le sénat et tous les pasteurs. *Ces messieurs entrèrent sur le champ dans la salle du palais pour en délibérer; ils convinrent tous que c'était là visiblement une opération diabolique.*

Revenons aux convulsionnaires de Saint-Médard. Si le souvenir des scènes effrayantes qu'ils présentaient est seul resté dans les esprits, il ne faut pourtant pas croire que ce fût le plus grand nombre des convulsionnaires qui demandât et qui pût supporter ainsi ce qu'on appelait les *grands secours*. Il y en avait tout au plus une dizaine sur cinq ou six cents convulsionnaires qui parurent tout d'un coup à Paris, et il fallait qu'il n'y en eût pas un plus grand nombre; car l'imagination de tous les crisiaques était montée sur ce sujet, et il n'en était aucun qui n'eût été charmé de se ranger ainsi dans le nombre de ceux auxquels Dieu accordait *une grâce si particulière*.

Il n'a été consigné dans aucun ouvrage que

les somnambules aient présenté rien de semblable ; mais je crois que c'est uniquement parce qu'on ne les a jamais tournés de ce côté-là ; et je suis persuadé que dans le grand nombre de ceux qui tombent, pendant leur sommeil, dans une insensibilité complète, on en aurait trouvé qui auraient été capables de supporter des épreuves semblables. J'ai eu occasion de faire sur ce sujet une observation qui me paraît fort intéressante.

La première personne que j'ai rendue somnambule en employant les procédés du magnétisme, était une jeune fille de quinze à seize ans, d'un tempérament sanguin, et atteinte d'une maladie hystérique. Elle était sujette à des convulsions d'une longueur et surtout d'une violence si considérable, que je n'en ai jamais vu de pareilles depuis. Pendant les accès, qui la faisaient horriblement souffrir, elle ne conservait ordinairement aucune connaissance ; mais lorsque je me trouvais là, si je parvenais à la faire tomber en somnambulisme pendant ses convulsions, elle m'entendait quand je lui parlais, me répondait, et pouvait communiquer avec les personnes qui l'entouraient. Revenue à elle, elle n'en oubliait pas moins tout ce qui avait eu lieu pendant ce temps-là. Mais

voici ce qui arriva, surtout pendant les premiers accès. Cette malheureuse jeune fille, dont l'instinct était perverti par la force de la douleur, priaït instamment qu'on exerçât sur elle des pressions qui auraient été capables, dans tout autre temps, de causer les plus graves accidens. J'avais beaucoup de peine à empêcher les personnes qui l'entouraient de lui fouler le ventre avec les genoux, comme elle le demandait, d'enfoncer leurs doigts dans le creux de son estomac, de la serrer même à la gorge de manière à l'étouffer, et cela dans la vue de chasser la prétendue boule hystérique dont elle se plaignait. Dans tout autre temps, un pareil traitement lui aurait fait éprouver les plus vives douleurs, il en serait résulté même de grands accidens. Pourtant en somnambulisme, elle prétendait que cela ne faisait que la soulager; bien plus, quand elle sortait de crise, elle ne paraissait pas même en souffrir la moindre incommodité.

Je suis persuadé que si l'on avait soutenu l'imagination de cette malade dans le sens de celle des convulsionnaires, que si elle en était venue à se persuader qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans de pareils faits, elle aurait fini par égaler ce qu'on a vu de plus sur-

prenant dans ce genre. Je détournai au contraire son attention ; j'empêchai qu'on ne cédât à ses désirs quand elle demandait ces singuliers secours , et peu à peu elle cessa de les désirer. On voit, dans l'ouvrage de Carré de Montgeron , que la même chose arriva à plusieurs convulsionnaires de son temps ; car des gens sages ayant refusé de céder aux désirs de ces crisiaques , ils finirent par n'y plus penser , quoique d'abord ils eussent dit qu'il n'y avait que les moyens qu'ils indiquaient qui pussent les soulager ou les guérir.

Dans ces derniers temps , on a vu plusieurs des somnambules magnétisés par l'abbé Faria , jouir de l'espèce d'invulnérabilité dont étaient doués les convulsionnaires. Une femme dont il se servait pour faire ses expériences habituelles , m'a assuré que , dans son somnambulisme , la sensibilité était si totalement suspendue chez elle , qu'on pouvait lui enfoncer dans le bras un clou jusqu'à la tête sans qu'elle en sentît rien , ni même sans faire couler une goutte de sang.

Mais c'est assez parler des phénomènes qui ne se présentaient que chez le plus petit nombre des convulsionnaires ; parlons de ceux qui se présentaient chez presque tous , et qui sont

absolument ceux qu'on remarque dans les différentes espèces de somnambulisme.

D'abord, il ne faut pas s'en laisser imposer par le mot de *convulsionnaires*, et croire que l'état de ceux qu'on appelait ainsi consistât dans des agitations musculaires continuelles; les prétendus inspirés étaient le plus ordinairement calmes pendant leurs accès; et le nom de *convulsionnaires* qu'on leur donna vint de ce que ce furent des gens attaqués de convulsions qui y tombèrent les premiers. C'est une ressemblance de plus avec le somnambulisme, puisque c'est dans le cas des maladies convulsives qu'il survient le plus souvent, soit de lui-même, soit sous l'influence des procédés du magnétisme animal. Au reste, voici la définition que donne Carré de Montgeron de l'état de convulsion :

« C'est, dit-il, un état surnaturel, accompagné souvent de prodiges où tombent un grand nombre de personnes que Dieu a toutes attachées à la cause de l'appel, sans cependant du moins pour la plupart perdre leur liberté ni l'usage de leur raison. »

On voit facilement pourquoi les personnes seules attachées à la cause de l'appel étaient favorisées de l'état de convulsions, quand on

sait que les jansénistes seuls , alors fortement persuadés de la bonté de leur cause (en faveur de laquelle ils croyaient que Dieu avait fait plusieurs miracles), étaient encore exaspérés par la persécution dont ils étaient l'objet. De sorte qu'on retrouve encore ici la même exaltation morale que nous avons déjà fait remarquer dans les possédés et dans les prophètes des Cévennes.

Maintenant, voyons quels étaient les prodiges que présentait *presque toujours* cet état surnaturel qu'on appelait *convulsion*. Voici les principaux :

Les personnes qui y tombaient avaient la faculté de lire dans la pensée, de connaître *le secret des cœurs* ; mais nous avons vu que cette prétention se trouvait également chez les possédés et chez les prophètes des Cévennes, et nous nous sommes étendus très-longuement sur elle en parlant du somnambulisme artificiel.

Une autre merveille consistait en ce que les crisiaques pouvaient , en vertu d'un simple rapport établi entre eux et un malade, avoir la connaissance des maux dont celui-ci était affecté ; la même faculté se retrouve aussi chez les somnambules, comme nous l'avons dit ;

mais ce qui montre une identité parfaite sous ce rapport, c'est la manière dont les convulsionnaires acquéraient cette connaissance. Mis en rapport avec les malades, ils éprouvaient, dans les différentes parties de leur corps, des douleurs aux mêmes endroits que ceux auxquels ils voulaient donner des soins.

« Y a-t-il rien de plus surprenant, s'écrie Carré de Montgeron, et de plus évidemment surnaturel, que de prendre la maladie d'une autre personne et d'en avoir tous les symptômes? Y a-t-il un plus grand prodige quand on est assuré des faits, et qu'on est certain de ne pouvoir être trompé, comme on l'est quand on voit que cela arrive à plus de deux cents personnes qui portent ce caractère par état et en qui on le remarque tous les jours et à toute heure? Il arrive souvent aux convulsionnaires, ajoute-t-il plus bas, de prendre les maladies sans savoir si les personnes sont malades, ni la nature de leurs maux. *Ils en sont instruits par les sentimens de douleur qu'ils éprouvent dans les mêmes parties.* »

Peut-on indiquer d'une manière plus positive ce que nous observons tous les jours dans les somnambules artificiels?

La prévision se remarquait aussi chez les

convulsionnaires, et rien n'était si fréquent que de les voir prédire différens accidens qui devaient survenir dans le cours de leurs maladies.

On a vu des somnambules parler dans leur sommeil des langues qu'ils avaient oubliées depuis long-temps, et qu'ils auraient été incapables de parler dans l'état de veille. Les convulsionnaires présentaient aussi ce phénomène et d'une manière plus marquée encore, parce que l'exaltation du cerveau était plus considérable chez ceux-ci que chez les premiers. Aussi leurs sectateurs prétendaient-ils qu'ils avaient *le don des langues*.

Les somnambules artificiels offrent assez ordinairement, outre l'apparition des nouvelles facultés, un développement remarquable de l'intelligence. Les convulsionnaires en offraient un semblable; et si quelques somnambules, pendant leur sommeil, ont discoursu fort au long sur le magnétisme animal, dicté ou écrit même des traités sur l'état où ils se trouvaient, bien que dans leur état de veille ils fussent très-éloignés d'avoir une pareille facilité d'élocution, les convulsionnaires de Saint-Médard ont présenté le même phénomène, et bien plus fréquemment encore, puisqu'il n'y en avait presque aucun, même parmi les filles les

plus ignorantes , qui n'improvisât journellement de très-long discours sur la grâce, sur les maux de l'Eglise, sur la venue d'Élie, la conversion des juifs ou la fin du monde. Quelques enthousiastes ont fait un recueil de ces discours, dans lesquels on ne manque pas de reconnaître une certaine vivacité d'expression, et une sorte d'éloquence capable d'entraîner des imaginations exaltées.

Il n'y a pas jusqu'à l'eau magnétisée, dont l'emploi ne se retrouve parmi les convulsionnaires, qui faisaient servir au même usage l'eau du puits qui se trouvait auprès du tombeau du diacre Pâris, et qui prétendaient en obtenir les mêmes effets, puisqu'ils la donnaient à boire aux malades; ils la faisaient aussi servir à panser les plaies et les ulcères, et lui attribuaient la vertu d'arrêter les hémorragies les plus considérables.

On peut encore remarquer, relativement au phénomène de la prévision, qui se présente dans la quatrième espèce de somnambulisme, que quelque jugement qu'on porte sur sa réalité, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les somnambules extatiques, comme les somnambules artificiels, ont presque toujours supposé des causes inadmissibles aux évènements qu'ils

annonçaient. Ainsi les convulsionnaires disaient que tel symptôme, tel accident qui devaient survenir dans le cours de leur maladie, seraient produits par la colère du saint diacre dont on avait refusé de suivre les conseils.

Un autre qui avait annoncé que bientôt il serait quarante jours sans pouvoir prendre aucune nourriture, croyait que Dieu lui ferait cette *faveur* pour le rendre une image vivante des maux de l'Église souffrante et persécutée. Les somnambules artificiels qui ont la prétention de connaître les causes physiques des maladies, n'assignent pas aux symptômes qu'ils prédisent des causes plus admissibles, comme il est facile de s'en assurer à la première lecture des ouvrages sur le magnétisme animal.

Après avoir ainsi indiqué d'une manière générale la ressemblance qui se trouve entre les somnambules artificiels et les convulsionnaires de Saint-Médard, je vais rendre cette ressemblance plus évidente encore, en donnant l'histoire d'une convulsionnaire qui se traitait elle-même. Les magnétiseurs y reconnaîtront sans doute toutes les circonstances d'un traitement dirigé par une somnambule.

Guérison de Madeleine Durand.

Madeleine Durand fut, à l'âge de sept ans , attaquée d'une tumeur qui se forma dans l'intérieur de sa bouche , et qui , prenant de jour en jour de l'accroissement , acquit , au bout de quelques années , un si grand volume , que non seulement elle occupait le côté droit de la bouche , mais encore qu'elle sortait au-dehors de cette ouverture , l'obstruait en grande partie , et gênait l'entrée des alimens . Cette tumeur , qui , à ce qu'il paraît , s'était dès le commencement présentée avec un caractère inquiétant , devint bientôt un cancer tout à fait caractérisé , et aucun chirurgien de la ville que la malade habitait ne voulant tenter l'opération , on l'amena à Paris pour consulter les chirurgiens les plus distingués . Elle en vit en effet plusieurs , et , entre autres , le célèbre Ledran , qui , reconnaissant la nature carcinomateuse de la tumeur , jugea de plus que , vu les progrès du mal , l'opération ne pouvait même être tentée . Sur ces entrefaites , et pendant que l'on cherchait les avis de quelques autres médecins qui firent la même réponse , la petite Durand se trouve dans une maison avec deux convulsion-

naires qui, tombées en crise en sa présence, s'approchent d'elle, examinent son mal, et déclarent que cette enfant, abandonnée des médecins, guérira pourtant, et que sa guérison miraculeuse servira à manifester d'une manière éclatante le pouvoir de la protection du bienheureux Paris.

La jeune malade, à qui on avait dit qu'elle guérirait par l'intercession du diacre Paris, en conçut de l'espoir, et d'après ce qu'on lui avait prescrit, se mit à l'invoquer avec ferveur. Elle ne tarda pas à être exaucée, et fut bientôt prise elle-même *de fort belles convulsions*. Dans cet état extraordinaire, son intelligence paraissait notablement augmentée, et elle avait, principalement sur les sujets qui faisaient l'objet des contestations religieuses, des connaissances très-fort au-dessus de celles qu'on lui voyait dans l'état de veille; mais ces connaissances, et la facilité avec laquelle elle s'exprimait en convulsion, n'étaient encore que les moins étonnans des phénomènes qu'elle présentait. Bientôt elle parle sur sa maladie, assure qu'elle sera guérie *par l'intercession du saint qu'elle avait invoqué*, et ajoute qu'elle seule suffira à sa guérison; qu'elle fera sur elle-même l'opération que n'avaient osé tenter les chirurgiens

les plus habiles, et elle marque le jour et l'heure où il conviendra qu'elle la tente. On fait pourtant quelque difficulté, on lui représente le danger; mais elle n'écoute pas les représentations; et pour convaincre ceux qui l'entourent de la vérité de ce qu'elle avance, pour leur inspirer de la confiance, elle les rend témoins d'une sorte de prodige qui les frappe d'admiration. La tumeur de cette enfant n'était pas seulement renfermée dans l'intérieur de la bouche, il en sortait encore au-dehors une partie qui, comme je l'ai dit, obstruait son ouverture, et formait à l'introduction des alimens un obstacle d'autant plus considérable, que, comme tous les cancers, elle était douée de la plus vive sensibilité; et le moindre contact exercé sur elle, faisait pousser à la malade des cris de douleur. Pourtant, pour donner de la confiance à ceux qui l'entourent, la jeune Durand se couche à terre, applique cette tumeur si sensible contre la tuile; et la frotte rudement sans donner aucun signe de douleur. Elle ne se contente pas de la pression qu'elle peut exercer elle-même, elle emprunte les secours d'une personne robuste, et la prie de la seconder de ses efforts. Celle-ci obéit, et en frémissant presse avec force contre la terre le

cancer de l'enfant, qui, loin de se plaindre, assure que cette pression ne fait que la soulager. On voit, par cette expérience et par tant d'autres du même genre, que la plupart des convulsionnaires se trouvaient, pendant le temps de leurs crises, dans un état d'insensibilité complète, et c'est encore un trait de ressemblance de plus avec le somnambulisme.

Au jour marqué par elle, la malade, en présence d'un grand nombre de spectateurs qu'on avait invités sur la foi de la prédiction qu'elle avait faite, prit une paire de ciseaux, et coupa toute la partie de la tumeur qui sortait de sa bouche (1). Le sang coulait en abondance, et on craignait une hémorragie mortelle ;

(1) Cette circonstance de l'opération que la malade exécute sur elle-même, n'est pas très-rare chez les somnambules. On en trouve particulièrement des exemples dans les *Annales du magnétisme animal*, n° xxxv, page 193. On y rapporte l'observation d'une somnambule qui fit sur elle-même deux opérations qui auraient dû être très-douleuruses ; l'une consistait à ouvrir un dépôt formé au-dessous du sein gauche (ce que la somnambule exécuta au moyen d'une incision cruciale de deux pouces) ; une autre fois elle s'ouvrit, toujours en somnambulisme, un dépôt qu'elle avait dans la gorge.

mais bientôt on fut rassuré : car l'enfant la fit cesser en versant dans la plaie quelques gouttes de l'eau du puits du bienheureux.

La guérison ne fut pas le résultat de la première opération. *L'instinct de sa convulsion* avertit la malade qu'il fallait qu'elle extirpât sa tumeur en un grand nombre de reprises. Elle annonça d'avance les jours où elle tomberait en convulsion et où elle s'opérerait : ceux qui l'entouraient ne manquaient point d'avertir les personnes dont le témoignage pouvait être du plus grand poids ; et toujours un grand nombre de spectateurs se rendaient à l'invitation qui leur était faite. Enfin Madeleine annonça sa guérison pour un jour marqué, et elle eut lieu à l'époque indiquée.

Il suffit de ce simple exposé pour que tous ceux qui ont quelque connaissance du somnambulisme, le reconnaissent pleinement, surtout quand on saura que les accès de la malade ne consistaient nullement en convulsions; que dans l'état où elle tombait, elle se trouvait privée de l'usage de ses sens, n'entendant point, ne voyant point, et pourtant paraissant avoir en partie la connaissance de ce qui se passait autour d'elle; que de plus, cet état avait le caractère le plus constant du somnam-

bulisme, l'oubli total au réveil de tout ce qui s'était passé pendant l'accès.

La guérison de Madeleine Durand paraît si incompréhensible, que je crois ne pouvoir me dispenser de l'appuyer sur les témoignages les plus authentiques. Le plus respectable de tous est celui donné par le célèbre Ledran, qui, dans une lettre écrite à Carré de Montgeron, expose son opinion sur la maladie, qui fut guérie bientôt après d'une manière si étonnante.

Lettre de Ledran sur la maladie de Madeleine Durand.

Monsieur, je commence par vous remercier de la confiance dont vous m'honorez ; je voudrais pouvoir y répondre en vous faisant au moins espérer le soulagement de Madeleine Durand, âgée de 12 ans, que vous m'avez adressée ; mais je frémis d'être obligé de vous dire (et je ne puis m'en dispenser) qu'il n'y en a aucun à espérer, que son mal est incurable, et que, suivant toutes les règles de l'art, elle doit en mourir. Vous pouvez en juger par l'exposé de son mal, que vous ne voyez pas avec les mêmes yeux que nous. Cette tumeur carcinomateuse qui lui remplit la moitié

de la bouche, sortant dehors d'un travers de doigt, et qui empêche les lèvres de se fermer, est au moins grosse comme un œuf; mais ce n'est pas tout son mal; et ce que vous ne voyez pas est ce qui s'oppose à sa guérison. Je l'ai examinée à fond, et j'ai remarqué que l'os de la mâchoire supérieure du côté droit, où elle est placée, que cet os, dis-je, en exostose et même carnifié, ayant acquis environ trois fois autant d'épaisseur qu'il en a dans son état naturel, c'est ce qui fait que la joue a tant de saillie en dehors, et que les alvéoles et les dents de ce côté-là sont placées presque dans le côté de la bouche. Cette disposition de l'os est une preuve certaine que la tumeur a des racines dans l'os même; l'adhérence que le muscle crotaphite a avec lui jusqu'à s'insérer à l'os maxillaire inférieur, est ce qui cause, tout le long de ce muscle, l'engorgement et la dureté; outre cela, il y a au-dessous de l'angle inférieur de la mâchoire une autre tumeur dure et grosse comme une noix, qui ne tardera pas à grossir et à prendre la même nature cancéreuse, du moins il y a lieu de le présumer, sa proximité et son volume faisant juger qu'elle vient de la même cause; en un mot, la maladie est encore plus grande qu'elle n'est affreuse

à la vue. Jugez à présent, monsieur, s'il est possible de la guérir; nous ne pourrions le tenter que par une opération, c'est-à-dire en emportant toute la tumeur charnue; mais comme nous ne pourrions en même temps ôter l'os maxillaire où elle a ses racines, le retour du mal serait très-certain et très-prompt, ainsi que l'expérience nous l'a souvent fait voir. Ne vous proposant point d'opération, je ne vous parle pas du danger imminent qui l'accompagnerait; il ne reste donc de ressources que l'usage des remèdes pris intérieurement; mais nous n'en connaissons pas jusqu'ici qui soient capables de dompter le levain carcinomateux qui a infecté la lympe; et quand nous en aurions, ils seraient ici inutiles, parce que depuis trois ou quatre ans que la maladie a commencé, l'os maxillaire est tellement altéré qu'il ne pourrait se rétablir; aussi MM. Noël et Tlaquy, que la mère a consultés, et dont vous me parlez dans votre lettre, ont agi en honnêtes gens et en habiles chirurgiens en ne voulant pas entreprendre de guérir cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé LEDRAN.

Ce 3 mai 1733.

Tout ce qu'on peut dire après avoir lu cette lettre, c'est que si Madeleine Durand était réellement attaquée d'un cancer (comme on ne peut pas en douter d'après le jugement d'un homme aussi habile), il est bien difficile de croire qu'elle ait été radicalement guérie. Je suis persuadé qu'elle aura souffert quelque rechute; cependant on ne peut se refuser à reconnaître, d'après le certificat cité, conforme à plus de trente autres qui attestent absolument la même chose, que l'état de cette enfant n'ait été amélioré au-delà de toute espérance, et qu'elle n'ait joui, pendant et après ses convulsions, d'une santé qui se soutint plusieurs années, et qu'aucun remède de la médecine n'aurait pu lui procurer. On doit beaucoup regretter de n'avoir eu aucune notion sur l'état postérieur de sa santé, et de ne pouvoir dire pour combien de temps la malade fut soustraite à la mort.

Ce qui me semble le plus merveilleux dans tout ce récit, ce sont les opérations réitérées que se fit l'enfant sur elle-même, et qu'elle se fit d'une manière si singulière; puisque hachant sa tumeur par morceaux, en arrachant même les dernières parties avec ses ongles, elle vint à bout de l'extirper, quand les plus

habiles chirurgiens n'osaient hasarder d'entreprendre cette opération avec les meilleurs instrumens. C'est sans doute dans l'absence totale de la sensibilité, qu'on doit chercher la cause d'une aussi étonnante réussite. Le même état d'insensibilité peut seul aussi faire comprendre comment l'hémorragie qui aurait dû être terrible dans toute autre circonstance, pouvait être si légère que la simple application de quelques gouttes d'eau froide suffisait pour la faire cesser. Cette circonstance donnait lieu, à ceux qui voyaient ainsi le sang s'arrêter, de croire qu'ils avaient été témoins d'un grand miracle; ils ne savaient pas que, vu l'insensibilité, le sang se serait arrêté de lui-même, quand même on n'y aurait pas appliqué d'eau.

Pour peu qu'on réfléchisse sur les circonstances du traitement dont il vient d'être question, on sentira quel immense avantage il serait possible de retirer de l'état dans lequel se trouvait la malade, si on pouvait, par des moyens quelconques, parvenir à s'en rendre maître et à le régulariser. Or, il est constant que les magnétiseurs peuvent souvent produire, au moyen de procédés déterminés, l'état de somnambulisme tout à fait semblable à celui des *convulsions*. On ne saurait donc trop s'em-

presser d'examiner leurs prétentions, et de les éclairer au lieu de s'obstiner à les rejeter avec mépris sans aucun examen.

Les exorcismes de Gasner, qui produisait le somnambulisme sur les malades, bien évidemment par exaltation de l'imagination, présentent de nombreux exemples de somnambulisme extatique. Comme les procès-verbaux des exorcismes de ce thaumaturge n'ont pas été traduits en français, je n'ai pu les examiner avec tout le soin que j'aurais voulu y mettre; et il faut que je me contente de choisir dans le petit nombre de ceux qui sont venus à ma connaissance. Le plus remarquable est celui qui contient le détail de l'exorcisme de mademoiselle Emilie.

La jeune personne dont il est question, née de parens riches et considérés, avait été, pendant plusieurs années, atteinte d'une maladie qu'on ne désigne pas, mais qu'il est très-facile à un médecin de reconnaître pour une affection hystérique. Elle était sujette, par intervalles inégaux, à des convulsions extrêmement violentes qui duraient souvent plusieurs heures, et qui développaient en elle une grande force musculaire. Dans l'intervalle de ces accès, elle ne jouissait que d'une santé chance-

lante, troublée par différens accidens très-variables; la paralysie de quelque membre, une surdité momentanée, la perte de la parole, tout cela dans une jeune personne de dix-huit ans, dénote une affection hystérique évidente. Un médecin habile, entre les mains duquel elle avait été remise, l'avait traitée en conséquence, et même avait été assez heureux pour obtenir une longue suspension de la maladie. Depuis quinze mois ses accès avaient entièrement cessé, et la malade se regardait comme radicalement guérie, quand il lui vint le désir d'assister avec ses parens à un exorcisme de Gasner. Elle se rendit donc dans la ville où il opérait; elle n'avait aucune envie de le consulter, et c'était par un pur motif de curiosité qu'elle entreprenait le voyage.

Elle assista pendant deux jours aux exorcismes du thaumaturge, sans paraître beaucoup émue de tout ce qu'elle voyait; mais au bout de ce temps elle eut, ainsi que ses parens, une entrevue avec cet homme extraordinaire. On parla de sa maladie passée, et elle se félicita d'être guérie. Gasner l'assura qu'elle se trompait en croyant l'être, qu'il reconnaissait bien l'affection pour être produite par l'influence du diable, qu'elle était encore possédée, et

qu'il n'y avait que ses exorcismes qui fussent capables de lui procurer une guérison complète. En conséquence, il la pria de se laisser traiter par lui, et lui demanda de vouloir bien permettre que l'opération se fit publiquement. La jeune personne y consentit après beaucoup de difficultés. Il n'est pas étonnant que d'après l'énoncé des symptômes de la maladie de mademoiselle Emilie, Gasner ait été persuadé qu'elle était du nombre de celles qu'il attribuait au démon; il avait dû reconnaître que son pouvoir s'exerçait surtout sur les affections hystériques, affections dans lesquelles les malades sont le plus susceptibles d'être dominés par leur imagination, et dans lesquelles aussi on observe le plus ordinairement le somnambulisme, comme je peux le conclure d'après mes observations, et d'après celles de Petetin, qui regardait cette affection comme un symptôme particulier de la catalepsie hystérique.

Gasner convint avec la malade de la guérir le soir même du jour où il lui parlait; et ceux qui ont signé comme témoins l'observation des faits, attestent qu'ils ne quittèrent pas la jeune personne, qui ne revit pas Gasner depuis ce moment jusqu'à l'heure fixée pour l'exorcisme. Cette circonstance exclut toute supposition de

connivence entre eux , supposition d'ailleurs si invraisemblable , quand on considère qu'il s'agissait d'une jeune personne de quinze ans, bien élevée, et d'après ce qu'on dit dans l'extrait que j'ai lu , de beaucoup supérieure à Gasner par sa fortune et par son rang, qui demeurait à cinquante lieues de lui , et qui ne l'avait vu que depuis deux jours sans lui dire un seul mot.

L'heure étant venue , Gasner , fortement persuadé de ses opinions , commença par faire à la malade un discours animé , dans lequel il exalta la puissance de Dieu sur le diable , pour la bien persuader qu'il avait le pouvoir d'agir sur elle. Ensuite il lui recommanda de prier avec ferveur. Quand elle fut ainsi suffisamment préparée par le souvenir de tout ce qu'elle avait vu les jours précédens , par la persuasion où elle était qu'il allait se passer en elle quelque chose d'extraordinaire , par l'exaltation de la prière , et enfin par la persuasion où elle était d'être possédée du démon , Gasner l'exorcisa , et voici quelle était sa méthode. Il rappelait la maladie en évoquant (pour ainsi dire) successivement chacun des symptômes, et leur ordonnait de disparaître pour jamais. Ainsi la maladie , dans le cas dont il s'agit , ayant con-

sisté dans des convulsions, il appelait les convulsions successivement dans les différentes parties du corps, dans les bras, dans les mains, dans les jambes, dans les pieds, dans les muscles de la face, dans tout le corps; les convulsions paraissaient à sa voix et cessaient à son commandement, suivant lui pour ne plus revenir.

Jusqu'ici on ne doit trouver rien de bien extraordinaire à ce qu'une personne nerveuse, préparée comme nous l'avons dit, pût être assez dominée par son imagination pour éprouver tout ce qu'on lui ordonnait de ressentir; mais voici quelque chose de plus incroyable, et qui parut alors surnaturel. Gasner, qui d'abord avait fait ses commandemens en allemand, cessa tout à coup de parler la langue de la malade, et se servit du latin, dont elle ne savait pas un mot. Les symptômes ne manquèrent pourtant pas de survenir et de cesser avec la plus grande exactitude à la voix de Gasner. Ainsi Gasner ayant ordonné (en latin) que la malade eût un accès violent et qu'elle souffrît en même temps de vives douleurs, ce qui arriva en effet, il la fit revenir à elle en prononçant seulement ces mots : *Mox redeat ad se* (qu'elle revienne sur le champ à elle-même). Interrogée, elle assura qu'elle avait senti

les plus vives douleurs ; ensuite il lui ordonna, toujours dans la même langue , d'avoir les mouvemens convulsifs partout le corps , mais *sans souffrir* aucune douleur. Les convulsions commencèrent par la tête , et alors les yeux se fermèrent et la tête retomba en s'agitant fortement. Gasner dit ensuite : *Veniat ad brachia* (que les convulsions gagnent les bras), et les bras tremblèrent ; ensuite, *ad pedes veniat* (qu'elles gagnent les pieds), et les pieds furent agités ; puis, *tremat ista creatura in toto corpore* (que toutes les parties du corps de la malade entrent en convulsion), et elle trembla en effet de toutes les parties de son corps, comme on le lui avait ordonné. Il vient assez naturellement à l'esprit que peut-être Gasner, qui devait avoir une assez grande habitude des maladies nerveuses, aura pressenti, à quelque signe imperceptible pour les autres spectateurs, que telle ou telle partie du corps allait être prise de convulsions et faire son commandement en conséquence ; mais on ne peut pas s'arrêter à cette idée , quand on considère les détails du procès-verbal. On y voit en effet que Gasner ordonna, toujours en latin , que le nez de la malade fût partiellement le siège de mouvemens convulsifs , ce qu'il fit en disant : *Pa-*

roxysmus afficiat nares; le nez de la malade se retourna, se retroussa, et les narines se tournèrent de côté et d'autre; la bouche se courba et resta ouverte pendant quelque temps (ce qui n'était pourtant pas ordonné); l'exécution du commandement suivant fut encore plus extraordinaire. Gasner dit : *Sit quasi mortua* (qu'elle paraisse comme morte), aussitôt le visage eut la pâleur de la mort, la bouche s'ouvrit prodigieusement, le nez s'allongea, les yeux furent contournés et éteints; on entendit un râlement; la tête et le cou devinrent si roides, que les hommes les plus forts ne pouvaient les séparer de la chaise sur laquelle elle était inclinée. Le pouls, qui se trouvait auparavant accéléré, battit lentement, et à la fin le chirurgien le sentit à peine. Gasner dit alors : *Modo iterum redeat ad statum sanum* (qu'elle revienne de nouveau à son état primitif de santé), soudain elle reprit ses sens et parut riante. On imaginera difficilement que Gasner eût pu prévoir et le moment où elle tomba comme morte, et celui où cet accident singulier devait cesser, de manière à pouvoir en prononcer l'ordre justement à l'instant où l'évènement eut lieu. D'ailleurs, une circonstance particulière s'oppose tout à

fait à ce que l'on puisse supposer qu'une pareille adresse fût la cause de ses succès. Il lui arriva plusieurs fois de demander aux personnes qui étaient témoins de ses opérations, quel ordre il fallait donner à la malade ; on le lui disait en latin, il faisait le commandement dans la même langue, et la jeune personne, qui ne savait rien de ce qui venait d'être dit, éprouvait tout ce que l'on souhaitait qu'elle éprouvât. Ainsi, dans un moment où Gasner, en lui commandant d'être triste et de pleurer, avait produit en elle tous les signes de la plus violente douleur, au point qu'elle pleurait et sanglotait, un des spectateurs demanda en latin que, par une volonté contraire, il la fit rire. Gasner dit : *Mox rideat* (qu'elle rie tout à l'heure), elle rit tout de suite, et continua de rire de façon que les personnes les plus éloignées pouvaient l'entendre. Il est d'ailleurs consigné dans les procès-verbaux, que souvent au commandement de l'exorciste, il arrivait dans la malade des changemens organiques qu'elle n'aurait pas été maîtresse de produire quand même elle aurait su qu'on les demandait ; c'est ainsi qu'on fit demander par Gasner que le pouls fût intermittent à la seconde pulsation, ensuite à la troisième, ensuite qu'il fit des sauts ;

et un chirurgien qui l'observait le trouva tel après que Gasner l'eut ordonné. Il faut remarquer que pendant tout le temps de l'opération, Gasner ne toucha pas une seule fois la malade. Il termina son exorcisme en lui donnant le pouvoir de faire cesser les mouvemens qu'il excitait en elle. Pour lui donner ce pouvoir, il n'eut qu'à la convaincre qu'elle l'avait; et cette circonstance est digne de remarque, parce qu'elle donne une nouvelle preuve de l'influence de la conviction des somnambules sur les effets qu'on produit en eux. Cette observation ne devrait pas être perdue pour les magnétiseurs, et elle me paraît très-propre à faire voir ce qu'on doit penser d'une foule de procédés minutieux auxquels ils attribuent pourtant une si grande efficacité, mais qui n'en ont que par la confiance que les malades leur accordent (1).

Était-ce la volonté de Gasner qui agissait

(1) C'est ainsi que la somnambule dont le baron Strombeck a donné l'histoire, paraissait attacher une grande importance à ce qu'elle portât au doigt un anneau de telle forme et de telle dimension; qu'elle croyait donner une grande vertu à un verre d'eau, en y plongeant, pendant quelques minutes, un couteau à manche d'argent; qu'elle regardait comme une opération très-salutaire l'application d'une goutte d'eau de Cologne sur les tempes ou sur le front.

directement sur la jeune malade ? Ceux qui ne connaîtraient pas les phénomènes dont nous avons parlé, seraient tenté de le croire, puisqu'il se servait d'un langage que n'entendait pas la prétendue possédée dans l'état ordinaire. Mais cette circonstance ne prouve rien , puisque nous avons vu que les crisiaques pouvaient avoir l'intelligence des langues; qu'au reste, il fallait bien que la malade fût capable d'exciter en elle et de calmer les mouvemens qui se produisaient et cessaient à la voix de Gasner, puisqu'elle eut elle-même sur ces mouvemens, dans la suite, la même influence qu'avait auparavant son exorciste.

Il n'y a guère de secte religieuse qui n'ait produit à sa naissance des crisiaques plus ou moins semblables à ceux dont nous venons de parler, et qui servaient à échauffer le zèle des premiers sectateurs. Telles étaient sans doute les femmes, qui, parmi les montanistes, passèrent pour inspirées par l'esprit de Dieu. Tertullien dit d'une de ces crisiaques :

« Nous avons ici une sœur qui a le don des révélations. Cette sœur, dans l'église, au milieu du service divin, tombe en extase; elle converse avec les anges, et quelquefois même avec Dieu. Alors elle voit, elle entend les secrets céles-

tes ; *elle connaît l'intérieur des cœurs, et indique des remèdes à ceux qui en désirent.* »

On adressait des questions à la sœur pour qu'elle y répondit en crise. Tertullien tenait lui-même le journal des réponses et des visions de la sœur.

On retrouve presque partout des faits semblables , et je pense que nous touchons au moment où bien des prétendues merveilles seront facilement expliquées par l'observation des phénomènes que nous offrent les somnambules magnétiques.

Madeline de la Croix , religieuse de Saint-François , du couvent de Sainte-Élisabeth , de la ville de Cordoue , condamnée à la réclusion en 1544 , se croyait possédée , et disait que le diable , dans l'intention de la faire passer pour sainte , la transportait dans plusieurs lieux voisins , et lui montrait ce qu'on y faisait. Elle racontait ensuite ce qu'elle avait vu , pour prouver qu'elle avait la connaissance des choses secrètes. Elle croyait aussi que le démon lui annonçait ce qui devait arriver pour qu'elle le prédit.

Cette fille raconte , de plus , qu'animée par un grand zèle de sainteté , elle sortit un jour de la maison de son père , et se retira dans

une grotte située dans les environs de la ville qu'elle habitait, avec l'intention d'y vivre en ermite, et que le *lendemain elle se retrouva, sans savoir comment, dans la maison de ses parens.*

Elle assure que le démon, que d'abord elle avait pris pour Jésus-Christ, l'avait choisie pour son épouse dès son plus bas âge, et avait depuis usé constamment de ses droits d'époux avec elle.

Au milieu de ce mélange de superstition et de folie, on ne peut s'empêcher de reconnaître une femme hystérique sujette à des accès de somnambulisme, pendant lesquels son imagination lui peignait toutes sortes de scènes dont elle était elle-même la dupe.

L'histoire d'Eugène Torralba, dont il est également fait mention dans le deuxième volume de *l'Histoire de l'inquisition*, offre beaucoup de ressemblance avec la précédente, et doit être expliquée de la même manière.

Ce que j'ai dit dans ce chapitre suffit, je crois, pour prouver d'une manière évidente l'identité du somnambulisme extatique et du somnambulisme artificiel; l'identité de cette dernière espèce et du somnambulisme essentiel, n'est pas moins réelle; et s'ils paraissent présenter

quelque différence, cela tient à l'impossibilité où on est d'interroger les somnambules essentiels, et de provoquer en eux toutes les facultés qu'ils sont aussi bien susceptibles de présenter que ceux des autres classes. C'est ce dont on peut s'assurer facilement en soumettant aux procédés du magnétisme animal les somnambules naturels. On détermine à volonté, par ce moyen, le retour de leurs accès, et ils reconnaissent eux-mêmes l'identité des deux états. M. de Puységur cite l'observation d'un somnambule spontané qui se trouvait capable d'entendre tous ceux qui l'interrogeaient, et qui présentait la prévision, l'instinct des remèdes, la communication sympathique des symptômes des maladies, etc. (1).

On doit donc reconnaître que toute la différence entre les somnambules essentiels et ceux des autres espèces, consiste en ce que les premiers n'ont aucun moyen pour communiquer leurs pensées aux personnes qui les entourent, et que ne fixant pas leur attention sur les impressions des organes internes, ils ne peuvent acquérir les notions qui pourraient

(1) Voyez *Recherches physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme*, page 78.

résulter de ces impressions ; les somnambules spontanés, au contraire, paraissent plus souvent que les autres somnambules, doués de la faculté de voir sans le secours des yeux, comme il peut être évident par ce que j'ai dit quand j'ai traité spécialement de cette faculté.

Il paraît aussi que les somnambules essentiels, abandonnés aux erreurs de leur imagination, sont plus susceptibles de tomber dans une sorte d'aliénation mentale qui les porte à faire des actes extravagans, comme monter sur les toits, descendre dans les puits, cacher leur argent, etc., sans être poussés par aucun motif raisonnable (1).

Réflexions sur ce qui précède.

La simple inspection des faits que nous venons de passer en revue suffit pour convaincre du peu de confiance qu'on doit avoir dans ce que disent les différens crisiaques sur l'état

(1) Nous avons vu la raison de cet état d'aliénation mentale, dans l'inertie morale où se trouvent les somnambules de cette espèce, inertie dissipée en partie chez les autres somnambules, par leurs communications avec ceux qui les entourent.

dans lequel ils se trouvent , et faire voir combien il serait peu raisonnable de s'appuyer sur leur témoignage , pour déterminer la cause à laquelle on doit attribuer sa production.

Il est si vrai que tout ce que disent ces crisiaques est uniquement le résultat des idées dont ils sont dominés dans l'état de veille , qu'on n'en a jamais vu un seul qui se soit montré vraiment éclairé sur son propre état , et qui ait pu désabuser les autres de l'erreur où ils se trouvaient.

A-t-on jamais vu un homme exorcisé comme possédé , déclarer que le démon n'entraît pour rien dans tout ce qui se passait en lui , ou un prophète des Cévennes attribuer à une autre cause qu'à l'influence du Saint-Esprit les phénomènes qu'il présentait ?

On peut dire la même chose de tous les autres crisiaques ; car , loin qu'aucun d'eux ait jamais désabusé personne , on a toujours vu ces prétendus oracles confirmer , dans les croyances les plus ridicules , ceux qui leur accordaient quelque confiance. Si on interrogeait un démoniaque , non seulement il disait qu'il avait le diable dans le corps , mais même s'identifiant avec cet esprit malfaisant , il répondait comme s'il avait été le diable lui-même :

se croyant tantôt Léviathan, tantôt Astarot ou Grésil, il prenait le nom et le caractère des êtres dont il jouait le personnage.

Les trembleurs des Cévennes ne se croyaient pas seulement inspirés par le Saint-Esprit, ils prétendaient que c'était le Saint-Esprit lui-même qui parlait par leur bouche; et comme les possédés, les convulsionnaires de Saint-Médard et les somnambules, ils parlaient presque toujours d'eux-mêmes à la troisième personne.

On conçoit, d'après cela, combien les magnétiseurs ont tort quand ils donnent comme une preuve de l'existence du fluide qu'ils admettent, le témoignage des somnambules qui assurent en sentir les effets sur leur organisation. On pourrait en effet rassembler une masse non moins imposante de témoignages semblables, qui prouveraient de la même manière, ou la présence du démon dans le corps des possédés, ou l'influence du diacre Paris sur les convulsionnaires de Saint-Médard, etc.; car, dans toutes ces épidémies, les malades, aussi nombreux et plus concordans encore que ne le sont aujourd'hui les somnambules artificiels, s'accordaient à dire qu'ils sentaient l'influence surnaturelle à laquelle ils attribuaient ce qui se

passait en eux. Si on ajoute à cette considération que des somnambules artificiels, endormis par des hommes qui ne croyaient pas à l'existence d'un fluide, ont assuré qu'ils sentaient les choses se passer tout autrement en eux, on reconnaîtra qu'on ne doit attribuer qu'aux idées qui leur ont été transmises par leurs magnétiseurs, tout ce qu'ils disent sur ce sujet.

En général, les somnambules du même pays, d'une même ville ou d'un même magnétiseur, semblent calqués sur le même modèle; tandis qu'ils présentent des différences très-grandes, comparés à ceux d'un autre pays, d'une autre ville ou d'un autre magnétiseur.

Les membres de la Société exégétique de Stockholm magnétisaient avec ardeur en 1787 et 1788; ils étaient venus, je ne sais comment, à se persuader que les facultés merveilleuses du somnambulisme ne pouvaient appartenir à l'homme matériel, et qu'il fallait que ce fût une intelligence pure qui parlât par la bouche des malades tombés dans cet état. Eh bien! tous les malades endormis par des hommes persuadés de cette idée, non seulement en étaient persuadés eux-mêmes, mais encore, comme les possédés, ils s'identifiaient avec les

substances spirituelles qu'on croyait parler par leur bouche; et quand le magnétiseur, après les avoir endormis, leur faisait la question ordinaire : « Qui es-tu, toi qui parles ? » ils répondaient, conformément aux idées de celui qui les interrogeait : « Je suis le frère, le père, l'ami ou l'enfant de la personne que tu as endormie. » Et alors il parlait des morts, discutait des points de philosophie, prêchait la doctrine de Swedemborg, et donnait des nouvelles de ce qui se passait dans l'autre monde.

Je pourrais, à ces exemples si concluans, en ajouter un grand nombre d'autres qui ne le seraient pas moins. La prétention de la connaissance des remèdes, par exemple, est commune à tous les somnambules; mais le moyen d'arriver à cette connaissance varie beaucoup. Les uns disent qu'ils leur sont révélés par une voix sortant de la région de l'estomac; d'autres les lisent écrits devant eux, d'autres enfin voient la plante ou le médicament qu'il convient d'employer. J'ai vu un magnétiseur aux somnambules duquel les remèdes étaient indiqués d'une singulière manière. Dès qu'ils étaient endormis, ils se croyaient transportés dans une espèce de jardin, ou plutôt dans une terre enchantée. Ils n'apercevaient ordinaire-

ment à sa surface aucun objet déterminé ; mais aussitôt qu'ils étaient consultés pour quelqu'un , ils voyaient tout le jardin se couvrir de ce qui convenait à la maladie de la personne qu'ils touchaient. Ce mode de connaissance , très-singulier par les circonstances qui l'accompagnaient , je ne l'ai jamais rencontré que chez les somnambules de ce magnétiseur ; et cette singularité se rencontrait chez presque tous ceux qu'il endormait. Or , on ne peut croire que le hasard seul l'ait produite chez tous ces somnambules ; il faut donc en chercher la cause dans le magnétiseur lui-même. Ce n'est pas que je pense que ce soit lui qui primitivement ait eu une pareille pensée et l'ait communiquée à ses somnambules ; mais l'imagination d'un de ses malades l'ayant d'elle-même porté de ce côté-là , il n'en aura pas fallu davantage pour que , préoccupé de ses idées , il les ait communiquées ensuite à tous les autres.

La manière dont le somnambulisme extatique s'est propagé aux différentes époques où il a paru , montre d'une manière évidente qu'il est contagieux par imitation , pour toutes les personnes soumises à la même influence. Il est très-important de remarquer qu'il en est de

même pour toutes les autres espèces de somnambulisme, et particulièrement pour le somnambulisme artificiel. L'ignorance de cette vérité induit souvent les magnétiseurs en erreur.

Rien n'est si facile que d'obtenir autant de somnambules qu'on en veut, quand on en a déjà quelques-uns à faire voir aux malades qu'on veut traiter; et tel magnétiseur qui avait commencé par faire vingt essais infructueux, parvient tout d'un coup à avoir presque autant de somnambules qu'il a de magnétisés. Alors il se félicite, il se persuade qu'il est devenu meilleur magnétiseur, pose même en principe que la faculté de magnétiser se perfectionne par l'habitude d'en faire usage, ou bien il admire combien la confiance produite par les premiers succès l'a rendu propre à en obtenir de nouveaux. Il fait des systèmes sur l'influence d'une volonté exempte d'hésitation, et ne s'aperçoit pas que la cause de ses succès est tout à fait hors de lui; en effet, la vue des premiers somnambules, qu'il n'a pas manqué de montrer à ses malades pour les faire consulter, la confiance qu'ont pris les malades lorsque l'oracle endormi leur a annoncé que le magnétiseur les mettrait dans l'état qui

les frappe si fort, ont beaucoup plus de part dans la production du somnambulisme, que le prétendu perfectionnement des procédés du magnétiseur ou l'augmentation de sa propre confiance.

Cette influence de l'imitation dans la production du somnambulisme paraîtra démontrée jusqu'à l'évidence à ceux qui considéreront que les premiers procédés de Mesmer ne produisaient point cet état, et qu'on ne l'avait jamais vu, du moins d'une manière complète, dans les nombreux traitemens opérés autour des baquets; mais qu'aussitôt que le somnambulisme eût paru, et qu'on en eut publié des relations, les mêmes traitemens, dirigés de la même manière sur les mêmes malades, le produisirent si fréquemment, qu'un tiers des magnétisés, au moins, devint somnambule plus ou moins parfait (1).

(1) Il est bon de remarquer que dans les affections qui deviennent ainsi contagieuses par imitation, ce n'est pas seulement l'affection principale qui l'est, mais encore ses symptômes les plus saillans. C'est ainsi qu'on vit autrefois les filles de Milet attaquées d'une folie contagieuse qui les portait toutes à se détruire, et même à le faire toutes de la même manière.

Dans le siècle dernier, une jeune religieuse d'une commu-

Ces considérations peuvent servir à nous faire comprendre comment il se fait que le

nauté de Paris ayant été atteinte d'un accès de manie, pendant lequel elle miaulait comme une chatte, l'affection devint bientôt contagieuse pour tout le couvent ; de sorte qu'aussitôt qu'une religieuse commençait à miauler, toutes se mettaient bientôt à miauler à l'unison, et faisaient un si épouvantable sabbat, que les voisins scandalisés se persuadaient qu'une légion de démons était venue fondre sur la maison.

Dans ce dernier cas, comme dans celui des filles de Milet, c'était l'imagination blessée qui avait fait tout le mal. Ce fut aussi par l'imagination qu'on les guérit. Les magistrats de Milet ordonnèrent que le corps de toute fille qui serait trouvé pendu, serait exposé *nu* aux regards des citoyens ; et les jeunes Milésiennes, effrayées par cette menace, furent guéries de leur triste folie.

On fit placer à la porte du couvent de Paris un régiment de grenadiers, et on déclara aux nonnes qu'au premier cri qu'on entendrait, les grenadiers entreraient, et fouetteraient toutes celles qui auraient miaulé. Il n'en fallut pas davantage ; la crainte d'une pareille infamie fut suffisante pour les guérir toutes ; et l'on n'entendit plus à l'avenir un seul cri dans la maison.

Je ne rapporterai pas l'histoire de Boerhâave, et le moyen dont il se servit pour guérir des convulsions contagieuses de la même manière. Le fait est trop connu pour qu'il soit besoin de le citer.

En 1780, le jour de la cérémonie de la première communion, dans l'église de Saint-Roch, à Paris, une jeune

magnétisme animal paraît successivement dans différentes villes , y devient en grande vogue pendant un temps , puis tombe en discrédit pour reparaître bientôt dans une autre , où il éprouvera le même sort. La croyance au magnétisme animal , et l'enthousiasme qu'il inspire , sont toujours en raison du nombre des somnambules qu'il produit.

Or , quand un magnétiseur , en portant la découverte dans une ville où elle avait été inconnue jusque-là , montre un somnambule , il lui est facile de rendre zélés partisans de la découverte tous ceux à qui il le fait voir. Ces hommes , dans leur premier enthousiasme , magnétisent des malades qu'on ne manque jamais de présenter au somnambule , et qui sont tou-

file se trouva mal et eut des convulsions. Cette affection se propagea avec une telle rapidité , que dans l'espace d'une demi-heure , cinquante ou soixante jeunes filles de douze à dix-neuf ans furent atteintes du même mal. Le dimanche suivant , les mêmes jeunes filles étant de nouveau rassemblées , il y en eut encore douze qui eurent les mêmes convulsions ; et il en serait tombé davantage , si l'on n'eût eu la précaution de renvoyer chaque malade chez ses parens. On fut obligé de multiplier les écoles ; et en séparant ces enfans et ne les tenant rassemblés qu'en petit nombre , trois semaines suffirent pour dissiper entièrement cette affection convulsive épidémique.

jours troublés par la vue du *miracle* qu'ils ont sous les yeux. Ils sont dès-lors très-propres à tomber dans le même état, et par-là à augmenter le nombre des croyans. Cette multiplication des somnambules augmenterait indéfiniment par une progression toujours croissante; mais des circonstances différentes viennent bientôt agir en sens contraire.

Notre siècle est peu crédule sur tout ce qui paraît sortir de l'ordre naturel, et on est très-porté aujourd'hui à nier tout ce qu'on ne peut expliquer; quand les premiers observateurs racontent ce qu'ils ont vu, on ne les croit pas, et s'ils insistent, on se moque d'eux. Tout le monde ne peut pas voir deux ou trois somnambules qui se trouvent dans une ville, et tous ceux qui ne voient pas sont incrédules. Il se forme donc tout de suite un parti opposé aux magnétiseurs; et ceux qui se sont une fois rangés de ce parti, ne veulent pas en revenir. De leur côté, les partisans du magnétisme tombant dans un excès opposé, ne veulent voir que des miracles; ils présentent les somnambules comme des oracles dont les décisions sont infaillibles, et ces prétentions ne font que les rendre plus ridicules, en augmentant leur confusion toutes les fois que les somnambules tom-

bent dans l'erreur. Les adversaires du somnambulisme, au contraire, ne comptent pour rien tout ce qu'ils peuvent voir de plus curieux dans cet état; car il ne leur est pas difficile de l'attribuer, dans chaque cas particulier, au hasard ou à l'imposture. Ils ne font pas attention que des hommes qui n'ont eu primitivement aucun intérêt à supposer de pareilles choses, n'ont pu se mettre dans la tête de les feindre. L'esprit de parti les aveugle tellement, que quand même ils viendraient à voir de leurs propres yeux, ils ne croiraient pas ce qu'ils verraient. J'ai eu occasion de remarquer mille fois combien la plupart sont des hommes incapables de reconnaître la vérité, même la plus évidente, si sa croyance ne leur en est pas imposée par l'opinion générale. Au reste, dans ce cas là, l'amour propre joue aussi un grand rôle; il en coûterait trop pour se ranger de l'opinion des hommes dont on a commencé par se moquer.

L'incrédulité forme donc bientôt une barrière insurmontable à la propagation des nouveaux phénomènes, et le nombre des incrédules est toujours beaucoup plus grand que celui des croyans, parce que le bruit des faits se répandant rapidement dans toute la ville,

les neuf dixièmes ont pris le parti de tout nier avant d'avoir rien pu observer. La croyance au somnambulisme reste ainsi renfermée dans le cercle d'un petit nombre de magnétiseurs qui ont bien pour eux la vérité des faits, mais qui ne peuvent se soutenir contre le grand nombre de ceux qui les attaquent avec les armes du ridicule. Ils sont dans une position d'autant plus défavorable, qu'ils ont émis des prétentions plus exagérées, et qu'ils se trouvent souvent convaincus de faux.

Faut-il s'étonner si, dans de pareilles circonstances, des hommes attaqués par le ridicule et le mépris qu'on verse sur eux, fatigués par les soins assidus qu'ils sont obligés de donner à leurs somnambules, et rebutés par le peu de succès qu'ils obtiennent souvent dans le traitement des maladies (1), finissent par abandonner une pratique qui leur coûte tant de peines sans leur rapporter aucun fruit.

Les mêmes causes ont mis le magnétisme en honneur et l'ont fait oublier successivement

(1) Le magnétisme animal est le meilleur des remèdes qu'on puisse employer contre les affections hystériques en particulier, et en général contre toutes les affections nerveuses convulsives; mais dans les autres maladies, il paraît en général d'une efficacité beaucoup moins grande.

dans les principales villes de France. Mais ce qui prouve que les faits ne sont pas illusoires, c'est qu'on n'a jamais vu, même après un long temps, et quand l'esprit de parti a eu le temps de s'éteindre, un seul magnétiseur revenir de sa croyance. Ils cèdent par lassitude aux circonstances qui les accablent, mais ils restent convaincus de ce qu'ils ont vu. Et voilà pourquoi la découverte de Mesmer se traîne depuis plus de quarante ans, sans que les faits que l'on donne à l'appui aient pu la faire triompher, et sans que le ridicule dont on l'a poursuivie ait pu la détruire.

Dans les grandes villes, le magnétisme animal passe de société en société, de coterie en coterie, comme dans les provinces il passe de ville en ville, et les mêmes causes l'y font successivement triompher et tomber dans l'oubli.

D'après tout ce que je viens de dire, on concevra comment le magnétisme, sans cesse étouffé dans sa naissance entre les mains d'hommes presque toujours étrangers aux sciences, et incapables d'éclaircir une question si compliquée, a passé de mains en mains sans qu'aucune des questions qu'il présente ait été suffisamment éclaircie, et sans qu'il ait

jamais assez attiré l'attention publique pour forcer les savans à s'en occuper. Ce n'est pas que la plupart d'entre eux n'en aient entendu parler; mais étant plus à portée que les gens du monde de reconnaître les absurdités qui se trouvent mêlées dans les récits qu'on leur fait, ils n'ont pas jugé les faits dignes d'un examen sérieux, et leur opinion, ainsi légèrement formée, a pourtant jusqu'ici décidé du sort de la découverte.

Il faut donc que les hommes éclairés se décident à sortir de la négation absolue dans laquelle ils se retranchent vis-à-vis des magnétiseurs. L'expérience a suffisamment prouvé que jamais le magnétisme animal ne s'éteindra de lui-même, par l'oubli auquel on veut l'abandonner. Il a résisté à toutes les épreuves, à celle du temps, au mépris, au ridicule et aux révolutions politiques. Jamais on ne persuadera à tant d'hommes qui ont vu et observé si souvent les mêmes faits, et qui se les sont rendus familiers par une pratique habituelle, qu'ils n'ont rien vu de ce qu'ils ont cru voir. On pourra bien lasser la persévérance de tels ou tels magnétiseurs en particulier; mais on en verra succéder de nouveaux, qui reparaitront avec les mêmes prétentions ou les mê-

mes erreurs. Le seul moyen d'éviter les abus auxquels la pratique du magnétisme animal peut donner lieu, c'est d'en éclairer la connaissance. Si le somnambulisme peut donner lieu à de graves inconvéniens, si, produit inconsidérément, et d'une manière trop fréquente, il peut détruire enfin la santé et troubler l'intelligence, pourquoi le laisse-t-on abandonné à des hommes qui ne sont pas capables d'en reconnaître les dangers? Singulier moyen d'éviter le mal que peut faire un instrument dangereux, que de le laisser dans des mains inhabiles!

Il est de toute évidence que si les savans et les médecins veulent guider et faire tourner au profit de l'humanité et des sciences la nouvelle découverte qu'on leur annonce, il faut qu'ils commencent par s'en emparer. A quel titre voudront-ils la juger, s'ils sont convaincus de ne pas la connaître? Et n'est-ce pas une chose honteuse pour ceux qui s'occupent de l'art de guérir, de voir les magnétiseurs les plus ignorans se montrer plus instruits qu'eux sur un grand nombre de phénomènes qui appartiennent à la connaissance de l'homme malade?

Il est vrai qu'on s'est moqué des possessions,

quand le siècle a été désabusé de l'idée de leur possibilité; que les prophètes des Cévennes ont été oubliés quand on a vu la vanité de leurs prédictions; qu'on n'a plus pensé aux convulsions de Saint-Médard, du moment où on a pris des mesures efficaces pour arrêter leur propagation; mais c'est que dans tous ces cas, aussitôt qu'on a reconnu l'absurdité des causes, on s'est cru autorisé à rejeter les effets sans examen. On n'a pas réfléchi qu'il fallait bien que des faits réels eussent donné lieu à toutes ces prétentions singulières. D'ailleurs, tous ceux qui ont voulu donner une cause surnaturelle aux facultés qu'on remarque dans le somnambulisme, se trouvaient, par cette prétention même, dans une situation beaucoup plus défavorable que ne le sont les magnétiseurs aujourd'hui. Si c'est Dieu qui inspire un prophète, il doit toujours dire la vérité. Si c'est le démon qui possède un énergumène, il doit pouvoir l'enlever de terre et produire des effets physiques, sans l'intermédiaire d'aucun corps. Que le prophète se trompe une seule fois, que le démoniaque ne puisse *jamais* rien faire d'évidemment surnaturel, ils perdront nécessairement tout crédit parmi les hommes raisonnables; aussi toutes ces choses ont passé;

mais le magnétisme animal ne passera pas ; car ceux qui l'admettent aujourd'hui ne prétendant rien montrer de surnaturel dans les somnambules, les erreurs de ces derniers, quelque nombreuses et quelque considérables qu'elles soient, ne peuvent plus lui porter un coup aussi mortel.

Quelque évident qu'il soit pour tous les hommes raisonnables que c'est à l'imagination seule des différens crisiaques dont nous avons parlé qu'on doit attribuer tout ce qu'ils ont dit sur leurs prétendues communications avec des intelligences supérieures, il s'est pourtant trouvé à chaque époque des hommes qui ont eu une autre opinion. Les possédés, les trembleurs, les convulsionnaires ont trouvé chacun dans leur temps des enthousiastes qui ont ajouté une entière confiance à tout ce qu'ils disaient sur leurs prétendues communications surnaturelles (1). Ce qui a surtout contribué à

(1) Aujourd'hui les magnétiseurs et leurs adversaires agitent encore entre eux la question de savoir quelle part on doit attribuer à l'imagination dans la production du somnambulisme et l'apparition des phénomènes qu'il présente. Les détails dans lesquels je suis entré suffisent, je crois, pour faire voir qu'on ne doit nullement chercher dans le témoignage

maintenir dans l'erreur les partisans du merveilleux; c'est l'idée trop rétrécie qu'on se fait pour l'ordinaire du pouvoir de l'imagination.

Qu'entendons-nous quand nous disons qu'un effet quelconque produit sur un individu est le résultat de l'imagination de cet individu? Nous entendons ordinairement que cet effet est produit en lui parce qu'il était persuadé d'avance qu'il devait l'être. Ainsi un homme se persuade qu'il doit être phthisique, et il éprouve des douleurs dans la poitrine; un goutteux craint le renouvellement du paroxysme de sa maladie, et par suite de la conviction où il est qu'il va en être atteint, il souffre dans les parties qui sont ordinairement chez lui le siège de cette affection; un paysan se persuade que le sorcier de son village lui a jeté un sort pour l'empêcher de jouir de ses droits d'époux, et la seule persuasion où il est de son impuis-

des somnambules des preuves de l'agent de Mesmer; et quant à la production du somnambulisme, les magnétiseurs raisonnables ne peuvent se refuser à reconnaître que l'imagination le produit seul dans un grand nombre de circonstances, et que dans tous les cas elle ne peut manquer de concourir au moins puissamment à sa production.

sance produit sur lui l'effet qu'il redoute. Voilà des effets de l'imagination, et, dans tous les cas, celui qui les éprouve ne les ressent que parce qu'il connaît d'avance ce qu'ils doivent être; il se les représente avec vivacité, il les attend et il les produit par la conviction où il est qu'il doit les éprouver.

Si l'imagination n'agissait jamais qu'en produisant aussi positivement les objets qu'elle redoute et qu'elle se représente d'avance, si la conviction entière de celui qui va les éprouver était nécessaire pour qu'il les ressentît, on pourrait bien encore trouver quelques circonstances où toutes ces conditions réunies auraient pu concourir pour la production du somnambulisme; mais dans un grand nombre de cas, il faudrait reconnaître qu'elles n'ont pas eu lieu.

Aussi les partisans du merveilleux, dans tous les temps, n'ont pas eu de peine à faire voir que, dans un grand nombre de circonstances, on a vu tomber en somnambulisme des hommes qui ne croyaient pas aux merveilles qu'on racontait de cet état; et comme la plus grande partie des somnambules perdent totalement, quand ils sont éveillés, le souvenir de ce qui s'est passé pendant leur sommeil, on en a vu quelques-uns se montrer les premiers

incrédules sur les merveilles dont eux-mêmes avaient donné la preuve. Mais pour peu qu'on y fasse attention, on s'apercevra facilement que c'est mal connaître le pouvoir de l'imagination, que de borner ses effets à ceux qu'a pu prévoir celui qui les ressent, et de croire que sa conviction est indispensable pour leur manifestation. Tous les jours on voit, chez les hypocondriaques, l'imagination produire une multitude de symptômes auxquels ils n'ont jamais pensé, et qui disparaissent pourtant quand on parvient à détourner leur imagination des craintes vagues dont ils étaient frappés.

La conviction qu'il va être produit en nous quoi que ce soit, n'est même pas nécessaire pour que l'imagination agisse sur nous, et elle produit même quelquefois des effets contre notre propre conviction. Il est souvent arrivé que des hommes d'un grand sens, après s'être livrés à la lecture de quelques-uns de ces ouvrages où l'on se plaît à frapper les esprits par le récit d'histoires de spectres, de fantômes et de revenans, la tête échauffée des idées qui les avaient occupés, ont eu, même éveillés, des visions analogues aux chimères qu'ils venaient de lire. Ils étaient pourtant d'ailleurs entièrement convaincus qu'il ne pouvait arriver rien de sem-

blable à ce qui était raconté dans ces livres qu'ils n'avaient lu que pour s'amuser (1).

On trouve dans les *Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne*, tome III, page 98, rapport de MM. Le Vade et Reynier, médecins, une observation qui montre comment l'imagination peut agir et créer des fantômes même contre la conviction de celui à qui elle les présente. Il y est rapporté l'histoire d'un jeune enfant de douze à treize ans, à qui dans sa jeunesse on avait raconté des histoires de sorciers et de revenans. Cet enfant était somnambule; et pendant son sommeil, il se croyait aux prises avec des revenans; or, au moment même où il était le plus fortement frappé de l'idée de ces êtres imaginaires qu'il croyait voir, entendre et toucher, il fit cette réflexion très-remarquable: « Mais il n'y a pas de revenans, ce sont des contes. Cependant je les vois, la preuve est entière. » Dira-t-on que ce n'était pas l'imagination du

(1) Un homme très-digne de foi m'a raconté un fait entièrement semblable. Après avoir lu l'histoire effrayante de l'apparition d'un spectre jouissant de toute sa raison, il voyait ce spectre devant lui, sans pouvoir échapper à l'illusion qu'il reconnaissait cependant pour telle.

jeune somnambule qui créait autour de lui les spectres dont il se croyait entouré? et pourtant il était bien éloigné de croire aux contes qui lui avaient été faits; il y croyait si peu, que, sous l'influence même de l'illusion qui l'abusait, sa raison révoltée ne consentait pas à se soumettre aux impressions que son imagination lui faisait éprouver. Il me semble qu'on ne peut pas trouver un exemple qui montre d'une manière plus positive, combien les effets de l'imagination peuvent être indépendans de la croyance de celui qui les éprouve, et combien même ils peuvent être contraires à sa propre conviction.

On ne peut donc être fondé à conclure que l'imagination ne peut être la cause de la production du somnambulisme chez tel ou tel homme, parce qu'il ne croyait pas au somnambulisme avant de tomber dans cet état; car il suffit qu'il ait entendu parler des merveilles qu'il présente pour que son imagination agisse, et cela quand même sa raison se refuserait à accorder aucune confiance à tout ce qu'il a entendu raconter.

Ajoutons encore un exemple qui montrera que non seulement l'imagination peut, quand elle a été frappée, produire des effets indépen-

dans de la conviction de celui qui les éprouve, mais encore qu'elle peut agir quelquefois spontanément sans que l'esprit ait été frappé antérieurement d'aucune impression.

Le délire dont fut atteint le Tasse dans les dernières années de sa vie, fournit une preuve célèbre de cette vérité, dans les conversations qu'il avait avec son prétendu génie : il le voyait, il l'entendait, et admirait les choses merveilleuses qui sortaient de sa bouche. Le Manso, qui fut un jour témoin d'une des conversations de son ami avec l'être imaginaire qu'il croyait entendre, fut lui-même étonné de ce qu'il vit.

« J'entendais, dit-il, le Tasse entrer dans les raisonnemens les plus profonds. Il questionnait, il répondait comme s'il eût effectivement conversé avec quelqu'un, et je ne voyais et n'entendais personne que lui; et ces raisonnemens étaient si grands et si merveilleux, et portaient sur des matières si profondes, le style même de la conversation était si élevé, que je restai dans la plus grande stupeur. Cela dura assez long-temps, jusqu'à ce que l'esprit partant, comme je pus le conclure des dernières paroles du Tasse : « Eh bien ! me dit-il en se tournant vers moi, êtes-vous dé-

sabusé ? vos doutes sont-ils levés ? Non , répondis-je ; ils se sont accrus de nouveau ; j'ai bien entendu des choses merveilleses , mais je n'ai vu personne. » Le Tasse , en souriant , me répondit : « Vous en avez plus vu et entendu que peut-être..... » et il se tut.

N'était-ce pas l'*imagination* du Tasse qui seule faisait tous les frais de cette conversation qui étonnait tant son ami , et dont lui-même était enchanté ? Pourtant , si l'on bornait l'acception du mot *imagination* , à la signification qu'on lui donne ordinairement , cette faculté ne pourrait être la cause des phénomènes qui se passaient en lui. Le Tasse lui-même , qui ne pouvait croire que tout ce qu'il éprouvait ne fût qu'un jeu de son esprit , disait à son ami qui voulait le lui persuader :

« Si les choses que je vois et que j'entends étaient fantastiques et n'étaient que l'ouvrage de mon imagination , elles ne pourraient pas dépasser les bornes de mes connaissances ; l'imagination ne fait paraître sur la scène que les fantômes , les apparences , les idées des choses qu'elle a vues et que la mémoire conserve en dépôt ; mais dans les fréquentes conversations que j'ai avec mon génie , j'ai entendu de lui des choses que je n'avais jamais

ni entendues ni lues, et je n'ai pas connaissance qu'aucun homme en ait jamais eu la plus légère notion. »

Il semble d'abord que tout cela soit très-juste, et qu'on ne puisse rien y objecter; il n'en est pourtant pas ainsi; et il est constant que notre esprit a, dans quelques circonstances, la très-singulière propriété d'acquiescer certaines connaissances, sans que nous ayons la conscience des opérations dont il ne nous communique que le résultat; ce phénomène a lieu journellement en nous, et il est impossible de le nier. Ne nous arrive-t-il pas toutes les nuits dans les songes, non seulement de voir, d'entendre, de goûter, de flairer des objets qui n'ont aucune réalité extérieure, mais encore de nous trouver en rapport avec des personnages imaginaires que nous voyons, que nous entendons, avec lesquels nous entrons en conversation, qui font aux questions que nous leur adressons des réponses qui nous étonnent, qui nous adressent des questions qui nous embarrassent, et dont ils nous donneront bientôt la réponse quand nous l'aurons longtemps cherchée en vain (1)? Qui n'a pas quel-

(1) Je vais citer un exemple d'un pareil rêve, qui montre

quelquefois dans ses rêves entendu des conversations entre des êtres imaginaires qu'il écoutait avec la plus grande attention ? Est-ce alors un

d'une manière évidente le phénomène dont je parle ; je le cite, parce que, réveillé sur le champ même par l'impression qu'il fit sur moi, j'en conservai un souvenir clair et distinct, et qu'il me donna lieu de réfléchir sur le phénomène qu'il me présentait ; dans toute autre circonstance que celle-ci, je croirais avoir à demander pardon à mes lecteurs de les entretenir d'un rêve aussi bizarre que celui-ci ; mais j'espère qu'on voudra bien excuser la nature des détails en considération de l'importance du phénomène.

Je rêvais que je me trouvais avec quelqu'un qui m'interrogeait sur l'étymologie de différens mots de la langue française. Après plusieurs questions auxquelles j'avais répondu, il me demanda : Savez-vous d'où vient le mot *dame* ? Je cherchai, et ne trouvai rien. Mon interlocuteur me pressait pour obtenir une réponse, et je me hasardai enfin à lui dire : C'est peut-être du mot latin *domina*, maîtresse. — Non, non, me répondit-il ; vous n'y êtes pas, il vient de *damnatio*, qui veut dire damnation, pour montrer qu'il n'y a pas de plus grande damnation qu'une femme. La bizarrerie de l'idée me frappa assez vivement pour que je m'éveillasse en riant. Bientôt je réfléchis sérieusement sur ce qui venait de m'arriver, et je me demandai quel génie familier avait pu venir causer avec moi et égayer mon sommeil de ses plaisanteries ; comment mon esprit avait pu, sans que j'en eusse connaissance, opérer la liaison d'idées nécessaire pour une pareille plaisanterie, dont elle ne m'avait présenté que le résultat ?

autre esprit que le nôtre qui fait la question qui nous intéresse et la réponse qui nous étonne ? L'être qui parle et celui qui répond disent-ils rien qui sorte d'une autre intelligence que la nôtre ? Et pourtant nous écoutons avec une attention mêlée de curiosité, ces résultats de notre esprit que nous méconnaissons : nous jouons un triple rôle dans cette scène où nous sommes tout à la fois acteurs et spectateur attentifs.

Le même phénomène si fréquent dans les rêves se trouve dans un grand nombre d'autres états analogues : dans le délire, dans la manie, dans l'hypocondrie. Tous ces malades qui entendent des voix qui conversent avec des génies sont dans le même cas ; ils sont dupes des opérations de leur propre esprit qu'ils attribuent à des êtres chimériques. Ces faits sont si communs, qu'il est inutile d'en citer de particuliers ; on peut en lire dans tous les ouvrages où l'on traite des affections vaporeuses et des maladies mentales.

Ces faits sont au nombre de ceux dont l'existence est constante, et que l'expérience montre journellement en nous ; cependant on n'en tient en général aucun compte dans l'énumération des facultés qui appartiennent à l'esprit

humain. On les reconnaît, il est vrai (et il est bien impossible de les nier); mais en les reconnaissant, on n'en tire aucun parti : ils n'entrent comme élémens dans aucune des théories qu'on a faites jusqu'ici sur l'intelligence humaine. Aussi s'en occupe-t-on pour l'ordinaire très-peu ; on en fait une classe séparée dans son esprit, sans chercher à en tirer jamais la moindre conséquence. Or, pour peu qu'on y réfléchisse, on sentira combien une pareille manière de procéder est défectueuse et peu propre à nous conduire à la connaissance de la vérité. Il n'y a rien de singulier, rien d'isolé dans la nature ; tout ce qui existe, existe en vertu de lois constantes et nécessaires. Le fait qui nous semble le plus étrange ne nous paraît ainsi que par l'ignorance où nous sommes des causes qui le produisent. Si nous connaissions ces causes, il nous paraîtrait aussi simple que tous ceux que nous avons continuellement sous les yeux.

Lors donc que quelques faits nous paraissent sortir de l'ordre commun, au lieu de les laisser là et de passer outre sans s'embarrasser davantage de leur explication, il est bien plus sage de s'y arrêter, de les examiner avec soin, de les contempler sous toutes leurs faces et de

les comparer à ceux qui peuvent présenter avec eux quelque ressemblance; c'est le seul moyen d'arriver à la vérité. Or, si je ne me trompe, tous les phénomènes psychologiques que je viens de rappeler peuvent facilement s'expliquer par les idées que nous avons émises plus haut, quand nous avons indiqué le rôle que jouent l'intelligence et la volonté dans la recherche de toute vérité.

Nous avons dit en effet alors que, dans tout raisonnement, nous ne devons réellement nous attribuer que la suite des efforts d'attention que nous faisons pour passer successivement d'une des parties à l'autre, et réunir dans une perception commune les différens objets sur lesquels nous devons prononcer; de sorte que si les idées que notre attention va ainsi recueillir avec effort, naissaient spontanément dans notre cerveau, leur simple perception suffirait pour en juger à l'instant, et arriver à une vérité qui nous frapperait sans que nous pussions suivre la chaîne des idées qui nous y ont conduit (1). Or, c'est précisément ce qui

(1) Il me semble qu'on pourrait se faire une idée de la manière dont nous parvenons à la connaissance de la vérité, par la comparaison successive des différentes perceptions,

a lieu dans les songes; car dans cet état les fibres cérébrales entrant spontanément en action, reproduisent une multitude de sensations et d'idées qui fournissent à notre âme des connaissances dont nous avons la conscience, mais sans pouvoir nous expliquer comment nous y sommes parvenus.

Nous sommes alors dans le cas d'un homme qui, après avoir suivi la chaîne d'un raisonnement, oublierait, au même moment où il tirerait la conclusion, tous les antécédens qui l'y ont conduit. Il est certain que cet homme serait fort étonné de trouver dans son esprit la nouvelle connaissance qu'il viendrait d'acquérir sans savoir d'où elle lui serait venue. Qu'on remarque bien qu'il ne pourrait avoir la conscience d'aucun effort qu'il eût fait pour y parvenir, car il n'y a rien qui nous appartienne dans le fait définitif de la connaissance; et cette connaissance tombe dans notre esprit au mo-

en considérant le cerveau comme un lieu éclairé par la lumière de notre intelligence, et où nous voyons clairement les rapports des objets aussitôt que nous les y considérons ensemble. Tout notre rôle alors consiste à les rassembler, à les placer ensemble au foyer de la lumière pour pouvoir, d'un seul coup d'œil, les considérer réunis et prendre connaissance de leurs rapports.

ment où nous fixons notre attention sur les idées qui la font naître : comme l'idée du rouge nous vient au moment où nous dirigeons nos yeux sur un objet qui réfléchit des rayons dont le contact sur notre rétine produit en nous la sensation du rouge. Nous désignerons dans la suite, sous le nom de *jugement latent*, l'opération psychologique par suite de laquelle nous arrivons à la connaissance de quelques vérités. Mais que pensera le dormeur dans l'esprit duquel tombera ainsi la vérité qu'il n'a pas la conscience d'avoir cherchée? Il lui arrivera ce qui lui arrive quand, au milieu de son sommeil, il éprouve pourtant encore quelque sensation. Il rêvera la cause qui dans l'état de veille pourrait faire sur lui l'impression qu'il reçoit. Et de même que si pendant qu'il dort il vient à sentir l'odeur d'une rose, la sensation qu'il éprouve le fera rêver à la fleur dont il sentira le parfum, et qu'il verra en songe une rose dont son imagination lui peindra la forme et les couleurs (1). Si pendant le même som-

(1) Rien de si varié que les différentes scènes que notre imagination déréglée peut nous présenter à l'occasion d'une sensation éprouvée en songe.

Qu'un homme se trouve pris de la goutte et qu'il com-

meil il vient à être frappé d'une pensée qu'il n'a pas la conscience d'avoir formée, il rêvera tout de suite qu'elle lui est communiquée par un autre homme qu'il verra; ou suivant la tournure de son imagination et des objets dont il s'occupera habituellement, il l'attribuera à un ange, à un génie, à un démon, etc. Le plus souvent dans les rêves nous croyons entendre sortir les pensées qui nous frappent de la bouche d'hommes avec lesquels nous croyons converser, parce que c'est par le commerce des hommes que nous parviennent le plus ordinairement les pensées que nous ne devons pas à nos propres réflexions.

Dans les extases, dans le somnambulisme, et dans tous les états produits par l'exaltation

mence à souffrir des douleurs dans une articulation, il pourra rêver qu'il est appliqué à la torture, et il verra les bourreaux lui tenailler la partie dont il souffrira. Un autre rêvera qu'une pierre tombée sur son pied, a écrasé l'orteil, dans lequel il souffre de vives douleurs; il verra l'ennemi qui lui aura lancé cette pierre, ou le vieux mur d'où elle a été détachée; il pourra enfin, à l'occasion de cette sensation, se créer mille scènes plus étranges les unes que les autres. Or, une pensée tombée dans l'esprit peut devenir l'occasion d'autant de conceptions explicatives formées par notre entendement.

de l'imagination, les opinions habituelles et la tournure d'esprit des crisiaques ont la plus grande influence sur leurs idées et leurs opinions dans l'état de crise; et l'on ne doit pas s'en étonner, puisqu'il est naturel que le cerveau reproduise les impressions avec d'autant plus de facilité qu'elles lui sont plus familières.

Ce ne sont pourtant pas les idées les plus favorites qui deviennent toujours dominantes dans le somnambulisme, et des circonstances particulières peuvent déterminer de préférence l'attention du crisiaque vers telle ou telle idée particulière. La nature des pensées qui occupent le crisiaque au moment où il s'endort, me paraît mériter surtout une grande attention; et il en est, sous ce rapport, du somnambulisme comme des rêves. Si je m'endors en m'occupant d'une personne, et que je rêve à cette personne, il pourra bien arriver que je la voie comme si elle était présente, quand même il me serait impossible de me la représenter aussi vivement dans l'état de veille; et beaucoup de circonstances de mes relations avec elle pourront se reproduire avec vivacité dans mon esprit, quand même j'en aurais depuis longtemps perdu le souvenir. Or, le retour des

idées a lieu avec beaucoup plus de vivacité encore chez les somnambules que chez ceux qui rêvent; et si, pendant le sommeil des premiers, on dirige leur attention vers telle ou telle espèce d'idées, ils retrouveront dans leur mémoire jusqu'aux moindres traces des impressions relatives à ces idées. Il résultera de là, sur le sujet dont s'occupera le somnambule, une masse de connaissances capable d'en imposer aux esprits prévenus, et de leur faire croire qu'on ne peut les attribuer qu'à une inspiration surnaturelle.

On conçoit en effet que si au moment de la crise toutes les idées relatives à un même sujet, qui n'existaient auparavant qu'éparses et sans liaison dans le cerveau, acquièrent tout à coup un nouveau degré de vivacité au moment où elles sont concentrées et unies par l'attention que leur donne le somnambule, son esprit se trouvera tout à coup éclairé d'une vive lumière sur ce sujet, et il pourra acquérir en un instant des connaissances dont il paraîtra n'avoir pas même les matériaux dans l'état de veille.

C'est ainsi que parmi les somnambules de la Société exégétique de Stockholm, on voyait souvent des hommes qui n'avaient jamais lu les ouvrages de Swedemborg, et qui n'en avaient

entendu parler que d'une manière vague (1), se trouver tout à coup en état de discuter avec ceux qui les avaient le plus médités, et que, parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, on voyait des femmes ignorantes s'ériger tout à coup en docteurs, et discuter sur la Bulle.

Quand les somnambules ne parlent pendant leur sommeil que des sujets qui les occupent beaucoup dans l'état de veille, et sur lesquels ils ont habituellement les matériaux de leurs jugemens présens à l'esprit, ils conservent pour l'ordinaire, endormis, les opinions qu'ils ont éveillés; mais quand des circonstances particulières déterminent dans l'état de crise leur attention sur un sujet qui ne leur est pas familier, ils peuvent fort bien avoir sur ce sujet des opinions opposées. Cette différence provient de l'énergie partielle qu'acquièrent subitement toutes les idées en rapport avec l'objet qui les occupe. Une passion violente peut produire sur nous le même effet en déterminant notre attention vers une certaine classe d'idées exclusivement à toutes les autres.

(1) A l'époque dont je parle, les opinions de Swedémborg faisaient tant de bruit en Suède, qu'elles étaient répandues même dans la classe la moins éclairée de la société.

De la confiance que méritent les somnambules , et de l'utilité qui peut résulter du somnambulisme pour ceux qu'on fait tomber dans cet état.

Quant à la confiance que méritent les paroles des somnambules , il faut soigneusement distinguer ce qui appartient à l'excitation du cerveau de ce qui doit être rapporté à l'instinct développé.

Tout ce que disent les somnambules sur des sujets de métaphysique , sur des théories scientifiques , sur les effets même du magnétisme , et la manière dont on peut le concevoir , doit être regardé comme le résultat d'un cerveau échauffé , et on ne doit pas y attacher plus d'importance qu'aux paroles d'un homme en démence ou dans un accès de délire.

Mais quand les somnambules disent des choses qui peuvent être directement le résultat du jugement que porte leur intelligence sur les impressions qu'ils ressentent , on peut accorder la plus grande confiance à ce qu'ils disent. Ces notions sont alors du nombre des notions instinctives , et on doit les regarder comme ayant le degré de certitude qui appartient à ces dernières.

Descartes a le premier prouvé que toutes les erreurs dans lesquelles nous tombons ne viennent que du mauvais usage que nous faisons de notre liberté. Toutes les fois que nous nous contentons de juger sur des impressions reçues, nous en jugeons bien, car nous ne pouvons y voir que ce qui s'y trouve.

Ainsi, la prévision, l'instinct des remèdes, la sympathie des maladies, etc., donnent des résultats auxquels on peut se fier, pourvu toutefois qu'on ait pu s'assurer que le somnambule, en parlant, n'écoute que les inspirations de son instinct; mais c'est ce qu'il est souvent très-difficile de faire; car les souvenirs, les préventions, et jusqu'aux moindres impressions reçues, qui se réveillent dans le somnambulisme avec tant de force, ont la plus grande influence sur la manière de juger et de sentir des somnambules; c'est pour cela qu'il ne faut ajouter foi à leurs paroles qu'avec la plus grande circonspection. Il faut surtout se souvenir que l'instinct ne se raisonne pas, et que jamais le somnambule n'arrive à la connaissance des modifications futures de sa maladie ou des remèdes qui conviennent à sa guérison, par suite de la vue des organes intérieurs de son corps et des raisonnemens qu'il

fait sur l'état où il se trouve; qu'il faut par conséquent se méfier de toute connaissance qui lui paraît venir par cette voie. Ce n'est pas qu'on doive rejeter sans examen tout ce que le somnambule paraît établir sur ce fondement trompeur; car souvent il rêve une cause absurde, qu'il donne comme explication d'une prévision réelle. S'il prévoit, par exemple, pour un moment déterminé, une hémorragie par le nez, étranger à la médecine, il pourra fort bien se persuader que l'évacuation qu'il annonce ne pourra avoir lieu qu'autant qu'il aura déjà en lui la matière qu'il doit évacuer; et il n'en faudra pas davantage pour qu'il voie déjà dans sa tête le liquide qu'il rendra plus tard; le cas le plus ordinaire est même celui où les malades font ainsi de ces suppositions plus ou moins inadmissibles pour expliquer ce qu'ils annoncent.

Tel qui prédit qu'il rendra par l'oreille un dépôt qu'il a dans la main, voit un conduit qui s'étend du petit doigt à l'oreille (1); tel autre qui doit rendre du sang par la bouche, voit dans la cavité abdominale, hors des intestins, une poche qui contient ce sang.

(1) Voyez *Bibliothèque du magnétisme animal*.

A l'époque indiquée, le premier malade rend une matière purulente par l'oreille, le second crache ou vomit du sang.

On aurait également tort, ou de refuser de croire à la vérité de la prédiction à cause de l'absurdité des explications, ou d'adopter les explications à cause que l'évènement a justifié la prédiction. Les convulsionnaires de Saint-Médard annonçaient aussi les symptômes de leurs maladies; mais ils les attribuaient à la colère du diacre Paris, à la vengeance de Dieu, ou à toute autre cause en rapport avec leurs idées favorites. Il n'y a pas plus de raison dans les causes indiquées par les somnambules.

Il semblerait d'abord qu'il y aurait un moyen bien simple de distinguer les notions instinctives des somnambules des rêveries de leur imagination; car comme ils rapportent à la région de l'estomac toutes les connaissances qui leur sont fournies par les impressions internes, on pourrait regarder cette circonstance comme suffisante pour éclairer sur ce qu'on doit admettre ou sur ce qu'on ne doit écouter qu'avec méfiance. Il est vrai qu'il faut faire attention à ce que disent les malades sur le siège auquel ils rapportent leurs connais-

sances ; mais toutefois , en se rappelant à combien d'illusions les crisiaques sont sujets , et combien ils sont susceptibles de s'abuser , même quand il s'agit de ce qu'ils sentent .

Aussi , pour me résumer relativement à la confiance qu'on doit accorder aux somnambules , on doit les regarder comme susceptibles de présenter les notions instinctives les plus curieuses et les plus utiles ; mais ne pas oublier en même temps que nous n'avons aucun moyen sûr de distinguer ces notions des rêveries les plus dénuées de fondement .

Il ne peut y avoir aucun inconvénient à consulter un somnambule sur ce qui lui convient , quand on a la précaution de soumettre son ordonnance au jugement d'un médecin ; mais cette précaution est nécessaire , si on ne veut pas s'exposer aux graves inconvéniens qui pourraient résulter d'une erreur ; car le somnambule n'étant guidé ni par le raisonnement ni par l'expérience , mais obéissant seulement à l'impulsion de l'instinct , s'il se trompe , et s'il prend ses préjugés ou les rêves de son imagination pour la voix de la nature , il pourra commettre l'erreur la plus complète , il pourra indiquer la substance la plus contraire , la prescrire à des doses excessives ; il pourra nommer

un véritable poison; et ceux qui auront exécuté son ordonnance, seront responsables de tout le mal qu'elle aura produit.

Je n'ai pas besoin de parler de l'avantage qu'il peut y avoir à être instruit d'avance, par la prévision, des différens accidens dont est menacé le malade. On ne peut rien dire de général sur ce sujet, et il n'est pas un médecin qui ne sache, dans chaque circonstance, tirer parti d'une pareille connaissance.

Le somnambulisme, outre les avantages qu'il procure par le développement des facultés qui lui sont propres, a encore par lui-même une action véritablement curative. On doit l'attribuer, suivant moi, à l'exaltation de la vie intérieure, laquelle, recouvrant chez le somnambule son énergie primitive, en même temps qu'elle devient capable de produire les notions instinctives que nous avons indiquées, agit directement contre la cause de la maladie, et seconde les efforts de la nature dans des circonstances où ils seraient impuissans.

L'état valétudinaire de l'homme, sujet à mille maladies dont les animaux sont exempts, doit être attribué en grande partie à la prédominance excessive de la vie extérieure sur la vie intérieure, laquelle a perdu l'énergie qui lui

est propre , et est devenue impuissante à produire ce développement de l'instinct qu'on remarque encore chez les animaux.

Le temps et l'expérience pourront seuls nous apprendre en détail dans quel genre de maladie le somnambulisme est le plus nécessaire, et dans quel cas il est inutile de chercher à le produire. Ici je me bornerai à indiquer, comme un résultat très-positif de mes observations, qu'on en peut tirer le plus grand avantage dans les affections hystériques, et en général dans toutes les maladies convulsives contre lesquelles sa production est infiniment plus avantageuse que les remèdes de la médecine ordinaire. C'est aussi dans ces maladies qu'on le produit avec la plus grande facilité, de quelque manière qu'on se serve pour le provoquer. Je pourrais citer le détail de cinq observations dans lesquelles les procédés magnétiques l'ont produit à la seconde séance; dans une sixième, il est survenu le troisième jour.

La production du somnambulisme dans ces maladies ne manque jamais d'être utile, quand celui qui l'a déterminée sait en tirer tout le parti convenable. Il faut surtout qu'il ait toujours présent à l'esprit tout le parti qu'il peut tirer de la confiance presque illimitée qu'ont les

somnambules dans le pouvoir du magnétisme , et qu'il se serve de cette confiance dans l'intérêt du malade. Avec l'expression d'une volonté forte et confiante , on parvient à dissiper, comme par enchantement, presque tous les symptômes nerveux.

Si le somnambule vous prédit des accidens graves, des rechutes, la mort même, ayez toujours votre volonté à opposer à ses craintes; ne vous laissez point troubler par ses sinistres présages, et vous empêcherez des accidens qui n'auraient pas manqué d'avoir lieu si vous aviez paru désespérer de les éviter.

Ceux des magnétiseurs qui sont dans la croyance la plus exagérée de l'influence directe de leur volonté sur leurs somnambules, sont ceux qui font ordinairement le plus de bien, parce qu'ils ne doutent de rien, et qu'ils communiquent bientôt leur confiance au malade. Cette confiance seule produit tout ce qu'ils attribuent à l'influence directe, dont je crois avoir suffisamment montré l'illusion.

En suivant la marche que j'indique ici, j'ai toujours vu, à la suite du somnambulisme provoqué dans les affections hystériques, les malades ou entièrement guéris (1), ou sen-

(1) Du moins, autant qu'on peut l'assurer; après la ces-

siblement soulagés en assez peu de temps.

Je dirai enfin que sans doute un jour la chirurgie tirera , pour la facilité et la réussite de ses opérations , un grand avantage de l'insensibilité qu'on remarque presque toujours dans le somnambulisme.

Quant aux inconvéniens qui résultent de la production journalière de cet état , je les ai déjà indiqués ; ils consistent dans une susceptibilité nerveuse inquiétante , et qu'on peut éviter en ne multipliant pas trop les séances , et en ayant soin de ne pas les faire trop longues ; ensuite , dans une tendance à l'aliénation mentale d'autant plus à craindre , que l'excitation du cerveau est plus marquée dans le somnambulisme ; aussi faut-il écarter avec le plus grand soin de l'esprit des somnambules , tout ce qui peut servir à exalter leur imagination. On ne peut rien faire de mieux sur ce point comme sur tant d'autres , que de suivre le conseil de M. Deleuze , qui recommande de laisser , autant que possible , ignorer au somnambule qu'il parle pendant son sommeil.

En général , ceux qui dirigent les somnam-

sation entière des symptômes pendant cinq mois , un an , deux ou trois ans. ;

bules doivent toujours tendre à l'exaltation de la vie intérieure et à la production des facultés qui en résultent ; mais éviter au contraire avec le plus grand soin l'exaltation du cerveau, qui ne peut produire que du mal.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on ne doit jamais se permettre ces expériences qui consistent à produire sur les malades des illusions capables de jeter le trouble dans leur esprit, et je terminerai en rappelant combien il est dangereux de laisser les somnambules se frapper l'imagination de la crainte d'un accident quelconque ; on sentira tout le danger qu'il y aurait à oublier ce dernier conseil, si on se souvient de ce que j'ai dit précédemment sur l'influence que peuvent avoir les idées du somnambulisme sur l'état de veille.

CHAPITRE V.

EXPLICATION DU SOMNAMBULISME.

Je crois devoir faire précéder ce que j'ai à dire sur l'explication du somnambulisme, de quelques notions physiologiques qui sont indispensables pour l'intelligence de ce qui suit.

On peut considérer l'homme physiologique comme étant continuellement modifié par trois espèces de forces différentes : d'abord, son corps, en tant qu'il est un composé de matière, est soumis aux lois générales que nous observons dans tout ce qu'il y a de matériel dans le monde. Abandonné à lui-même, il tombera comme la pierre ou le métal qui cesse d'être soutenu ; il est doué de l'élasticité, de dureté, d'impénétrabilité ; il est susceptible de devenir électrique comme les corps privés de la vie ; toutes ces propriétés, comme je l'ai dit, existent en lui, mais elles ne sont pas les seules qu'on y puisse remarquer.

Nous vivons : chaque partie de notre corps est détruite et régénérée sous l'influence des forces vitales communes à tous les êtres organisés ; ce sont elles qui président à toutes les fonctions nutritives et génératrices, aux absorptions, aux sécrétions et à tous les phénomènes qui se passent continuellement en nous, et qui forment notre corps, le réparent et l'entretiennent sans que nous ayons la conscience de notre existence.

Le corps humain n'est pas seulement soumis aux propriétés générales qui régissent tout ce qu'il y a de matériel dans le monde ; sa vie ne consiste pas uniquement dans l'ensemble des forces nutritives qui lui sont communes avec les végétaux ; il existe encore en lui un autre ordre de propriétés qui le mettent en rapport avec le monde extérieur, et qui lui permettent de communiquer avec ses semblables. Ce second ordre de propriétés vitales, dont les végétaux sont dépourvus, et qui ne se trouvent que chez les animaux, forment par leur ensemble ce qu'on appelle *la vie animale, la vie extérieure, la vie de relation.*

Le caractère spécial de cette vie, celui auquel nous reconnaissons tout ce qui s'opère sous son influence, c'est que nous avons la

conscience des changemens auxquels elle préside. Ainsi, toutes les perceptions qui nous arrivent par les organes des sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, tout cela est du domaine de la vie extérieure ; il en est ainsi du phénomène de la contraction musculaire sous l'influence de la volonté. C'est à elle que l'on a rattaché aussi ce qui, dans les phénomènes des fonctions intellectuelles, peut être du ressort de la physiologie. Il n'est personne qui ne puisse, au premier coup-d'œil, distinguer la différence qui existe entre les deux vies. J'ai la connaissance, la conscience de l'existence des corps que mes yeux voient, que mes oreilles entendent, que mes mains touchent, et toutes ces sensations sont du domaine de la vie extérieure. Au contraire, les alimens qui me nourrissent sont modifiés dans mon estomac, parcourent le canal alimentaire, sont absorbés par des vaisseaux appropriés, et portés dans toutes les parties du corps, qu'ils réparent sans que nous soyons en aucune manière avertis de ces changemens ; et toutes ces fonctions sont du domaine de la vie intérieure. Si mon bras se meut sous l'influence de ma volonté, le phénomène de la contraction des muscles qui le déplacent tient

à la vie animale : si mon estomac, si les différentes parties du canal intestinal se contractent pour faire cheminer les alimens qu'ils renferment, je ne suis aucunement averti de l'existence des phénomènes qui s'opèrent en moi, et cette contraction est du domaine de la vie intérieure.

Récapitulant ce que nous venons de dire, nous considérerons dans le corps humain trois espèces de propriétés différentes :

- 1° Les propriétés générales de la matière;
- 2° Les propriétés sous l'influence desquelles le corps humain vit, se conserve et se régénère : l'ensemble de ces propriétés, nous l'appellerons *vie organique*, ou, si l'on veut, *vie intérieure*, parce que tous les phénomènes qui dépendent d'elle se passent à l'intérieur de nous-mêmes ;

3° Enfin, la vie animale, que nous désignons plus souvent sous les noms de *vie extérieure*, *vie de relation*, parce que c'est par elle que nous avons la connaissance des objets extérieurs, et que c'est elle qui établit des relations entre nous et nos semblables. Si on veut avoir une idée bien nette et bien distincte des trois espèces de forces dont je viens de parler, il suffira de considérer le corps humain

dans trois états différens qui s'offrent journellement à notre observation.

1° L'homme vivant et éveillé reçoit des sensations et produit des mouvemens ; il a la conscience de tous les changemens qui s'opèrent en lui, et tous les phénomènes dont il se rend compte sont du domaine de la vie animale ou extérieure.

2° Si nous considérons le même homme enseveli dans le plus profond sommeil, tout les phénomènes dont son intelligence était avertie cesseront aussitôt ; mais pourtant il s'en opérera encore quelques-uns en lui. Cet homme pourra digérer, son sang circulera, les absorptions, les sécrétions auront lieu comme dans l'état de veille. Tous ces phénomènes qui survivent à l'anéantissement de la vie extérieure, de la vie animale, nous donnent précisément tout ce qui dans nous doit être regardé comme appartenant à la vie organique.

3° Enfin le cadavre du même homme, privé de toutes les propriétés vitales, revenu à la température des corps environnans et soumis aux seules lois qui régissent la matière, nous montre ce que serait sans la vie l'étendue matérielle qui forme notre corps.

Je crois qu'on doit rattacher toutes les fa-

cultés que présente le somnambulisme à deux phénomènes principaux : l'excitation du cerveau et l'exaltation de la sensibilité propre à la vie intérieure, qui de latente ou organique qu'elle est dans l'état de veille, devient perceptible dans le somnambulisme (1). Nous parlerons successivement de ces deux phénomènes et des facultés qui s'y rattachent.

Dans le sommeil ordinaire, il existe une privation plus ou moins complète de la sensibilité et de la motilité des organes extérieurs. Plusieurs auteurs ont même pensé que dans cet état la vie refluit à l'intérieur. Hypocrate a dit : *In somno motus intra ; somnus labor visceribus*. Ce qu'il y a de certain, c'est que souvent les mouvemens spontanés des fibres cérébrales produisent pendant le sommeil une multitude d'impressions et d'images qui nous affectent de la même manière que si elles étaient le résultat des sensations de l'état de

(1) On peut donc dire, en se servant des expressions consacrées par Bichat, que les deux principaux phénomènes physiologiques du somnambulisme sont l'exaltation de la sensibilité animale du cerveau, et le changement de la sensibilité organique des organes intérieurs, en sensibilité animale. Ce changement a quelquefois lieu partiellement par suite d'une inflammation malade.

veille. Ces impressions, à l'occasion desquelles l'intelligence entre en action autant que le permet l'inertie morale, produisent l'état de songe avec toutes les modifications qu'il est susceptible de présenter.

Si dans les songes l'activité morale est assez développée pour permettre un usage un peu régulier de la faculté de penser, le sommeil se rapproche du somnambulisme, et il en a tout à fait l'apparence, lorsque la possibilité des mouvemens musculaires n'étant pas suspendue, un ou plusieurs des sens extérieurs restent encore en activité. C'est ce qu'on remarque chez ceux qui se lèvent pendant la nuit, et qui, les yeux ouverts, peuvent s'en servir comme dans la veille. Le somnambulisme, à ce degré de simplicité, mérite à peine d'être distingué des songes, et ne constitue guère qu'un *songe en action*.

Il est pourtant très-rare que dans le sommeil ordinaire, les mouvemens spontanés du cerveau puissent déterminer ainsi un exercice un peu régulier de la pensée, et produire des mouvemens suivis sans que le réveil en résulte; presque toujours quand le sommeil est aussi profond, cela tient à ce que la sensibilité, en même temps qu'elle reflue sur le cerveau, se

porte sur les organes de la vie intérieure, et rend les impressions qui s'y rapportent perceptibles. La supposition de ce changement dans le mode de la sensibilité intérieure, survenant pendant le sommeil, et coïncidant avec un certain exercice des fonctions cérébrales, va nous donner l'explication des principaux phénomènes du somnambulisme.

EXALTATION DE LA VIE INTÉRIEURE.

Prévision, instinct des remèdes, insensibilité extérieure, appréciation du temps.

D'abord, par cela seul que la sensibilité est portée sur les organes de la vie intérieure, ceux de la vie extérieure doivent en être plus complètement privés; de là ce sommeil plus profond, et surtout cette insensibilité si commune dans le somnambulisme parfait.

C'est par la même raison que le somnambule est plus susceptible d'entendre ce qu'on lui dit, et d'y répondre sans pouvoir s'éveiller.

Mais ce n'est pas tout; le somnambule, d'après notre supposition, éprouvant de nouvelles perceptions fournies par les organes intérieurs, leur succession constituerait une nou-

velle vie différente de celle dont nous jouissons habituellement ; et dans cette nouvelle vie, on verra apparaître de nouvelles facultés et un nouvel ordre de connaissances différentes de celles qui nous sont fournies par nos sensations habituelles.

Mais quelles seront ces nouvelles connaissances ? On voit d'abord qu'elles doivent être en rapport avec la nature des perceptions dont elles sont le résultat, et que par conséquent, produites par les fonctions des organes internes, elles doivent naturellement porter sur les modifications et sur les crises qui sont un résultat nécessaire de l'état de ces fonctions.

Nous pouvons, par suite des notions fournies par l'expérience habituelle, et au moyen des calculs de notre intelligence, parvenir à connaître avec précision l'époque future des phénomènes du monde extérieur. Pourquoi n'en serait-il pas de même relativement aux phénomènes physiologiques qui se passent en nous ? Si l'astronome peut prédire que tel jour, à telle heure, un astre déterminé occupera tel ou tel point du ciel, pourquoi le somnambule, dans un état où il a le sentiment des lois de son organisation et des fonctions auxquelles elles président, ne pourrait-il annoncer d'a-

vance le moment précis où doit avoir lieu tel ou tel phénomène physiologique ?

La connaissance qu'acquiert l'astronome et celle que manifeste le somnambule diffèrent pourtant beaucoup, en ce que le premier arrive au résultat qu'il prédit par suite de raisonnemens dont il se rend compte, et dont il peut à tout instant reprendre et suivre la chaîne ; tandis que la faculté de prévision survient chez le somnambule, sans qu'il ait la conscience d'aucun raisonnement auquel il puisse attribuer les nouvelles notions qu'elle lui donne ; différence remarquable qui tient à ce que ces notions sont le résultat immédiat des impressions internes dont il a la perception, ce qui rapproché la prévision de toutes les autres facultés instinctives, auxquelles il est d'ailleurs évident qu'on doit la rattacher.

Qu'on n'objecte pas qu'il nous est impossible de concevoir comment telle ou telle connaissance peut résulter de la perception successive ou simultanée de certaines impressions ; car la même impossibilité existe relativement à toutes nos connaissances. Qui pourrait expliquer comment il se fait que la conclusion d'un syllogisme résulte dans notre esprit de la perception des deux prémisses ?

L'observation intérieure nous montre que notre esprit est doué de la faculté d'acquérir certaines connaissances à l'occasion de telles perceptions, et nous ne pouvons aller au-delà de ce fait d'observation psychologique.

Le somnambule ne peut pas plus expliquer comment il sait qu'il s'opérera en lui une révolution à un moment déterminé, qu'un homme qui sent la faim ne peut expliquer comment il sait qu'il a besoin d'introduire des alimens dans son estomac. Si le second de ces faits nous cause moins d'étonnement que le premier, c'est que chacun de nous connaît par expérience le sentiment qui nous apprend que nous avons besoin d'alimens, tandis que nous n'avons jamais rien éprouvé de semblable aux sensations qui donnent la prévision aux somnambules.

Le somnambule se trouvant donc dans l'impossibilité de reconnaître comment il a pu acquérir la connaissance qui tombe dans son esprit, il est naturel qu'il en attribue la révélation à un homme, à un génie, à un démon, enfin qu'il imagine toutes les conceptions explicatives qui naissent dans l'esprit d'un homme qui rêve, à l'occasion d'une sensation qu'il éprouve ou d'une pensée qui lui vient. De là

les variations dans la manière dont les somnambules paraissent acquérir les connaissances de la prévision. Nous avons déjà parlé de ces différences, et je me bornerai ici à rappeler que, de même que dans les songes, il semble le plus ordinairement à l'homme qui rêve que les pensées qui lui viennent lui sont communiquées par un homme avec lequel il parle, de même aussi le cas le plus ordinaire est celui où il semble au somnambule que les évènements qu'il annonce lui sont révélés par une voix dont il rapporte ordinairement le siège à la région de l'estomac.

La faculté de connaître d'avance les révolutions dépendantes de l'organisation intérieure, les crises des maladies, les différens symptômes qu'elles doivent présenter; en un mot, la faculté de prévision, telle que nous l'avons reconnue dans le somnambulisme, sera donc un résultat naturel de la supposition que nous avons faite.

Mais ce n'est pas tout; on ne peut se refuser à admettre que du moment où l'état des fonctions internes devient perceptible, l'instinct des remèdes ne doive acquérir un degré de perfection supérieur à celui qu'il présente dans l'état de veille. Ce qui le prouve, c'est

que, dans l'état ordinaire, l'instinct seul nous indique toujours le remède de tous les besoins qui se manifestent à nous d'une manière sensible, comme la faim, la soif, le désir vénérien. Or, dans le somnambulisme, tous les besoins produisent des impressions sensibles, comme ceux que nous venons de nommer; aussi le somnambule est-il aussi bien porté à faire tout ce qu'il faut pour les satisfaire, que nous sommes portés à manger quand nous avons faim, et à boire quand nous avons soif.

Poursuivons, et voyons si, au moyen de la même supposition, nous pourrions rendre raison des autres phénomènes. Un des plus ordinaires et des mieux constatés est sans contredit la faculté d'apprécier le temps sans avoir besoin du secours d'aucun instrument propre à le mesurer; eh bien! cette faculté, qu'il nous serait si impossible d'acquérir dans l'état de veille, est encore un résultat naturel de la perception des impressions de la vie intérieure.

Les sensations extérieures sont intermittentes, variables, irrégulières, et c'est pour cela qu'il nous est difficile d'apprécier le temps avec exactitude, quand nous voulons le mesurer par leur moyen; les sensations intérieu-

res, au contraire, sont continues et uniformes; de là la possibilité d'une plus grande perfection dans la manière d'apprécier le temps écoulé, quand on le juge d'après elles.

Il n'est pas rare de voir un homme qui se livre à une occupation dont il a l'habitude, et qui l'affecte toujours à peu près uniformément, apprécier le temps qu'il passe à son travail d'une manière assez approchée. Il pourra même ne se tromper que de quelques minutes sur plusieurs heures, surtout s'il juge du temps qui s'est écoulé par le travail qu'il a exécuté. Quelle exactitude, à plus forte raison, ne doit-on pas remarquer chez un homme qui juge le temps d'après des sensations incomparablement plus régulières que ne peuvent l'être les sensations extérieures les plus uniformes, quand il peut acquérir la connaissance des différens intervalles par le travail des organes intérieurs. Un homme pourrait apprécier le temps avec assez d'exactitude; en le mesurant sur les battemens de son poulx; doit-on s'étonner qu'il l'apprécie bien mieux encore, quand ce n'est plus seulement une attention partielle qu'il donne ainsi à la plus irrégulière des fonctions de la vie organique, mais quand la conscience qu'il

a de ses mouvemens les plus réguliers constitue le sentiment de son existence ?

On trouve une nouvelle preuve de l'exaltation de la vie intérieure dans la considération du siège auquel les somnambules rapportent les nouvelles connaissances qu'ils acquièrent; car de même que, dans l'état de veille, nous rapportons à la tête les connaissances qui sont le résultat de la combinaison des sensations extérieures, les somnambules rapportent à la région de l'estomac les connaissances qui résultent chez eux des nouvelles perceptions internes. Cette circonstance paraîtra extrêmement remarquable à ceux qui réfléchiront à la distribution des systèmes nerveux des deux vies, dont les nerfs se réunissent, pour l'une au cerveau, où l'âme trouve comme en réserve les matériaux des raisonnemens qu'elle fait et des jugemens qu'elle porte, et pour l'autre à la région de l'estomac, où les plexus reçoivent des filets qui les mettent en communication avec tous les organes de la vie intérieure. Il est donc raisonnable de croire que ce plexus remplit, relativement à la vie intérieure, les mêmes fonctions que le cerveau (1).

(1) Les anciens appelaient le plexus solaire le *cerveau du ventre*.

relativement à la vie extérieure, et que c'est à cause que, dans le somnambulisme, l'âme y puise tous les matériaux nécessaires à la formation des jugemens instinctifs, que le somnambule rapporte à cette partie les connaissances qui en résultent.

Presque tous les somnambules présentent le phénomène dont nous parlons; et si on demande à un malade qui prédit pour une époque déterminée telle ou telle crise, comment il peut deviner ainsi d'avance ce qui doit lui arriver, il répondra quelquefois, il est vrai, qu'il est certain de ce qu'il dit, sans savoir pourtant comment il a pu en acquérir la connaissance; mais le plus souvent il soutiendra qu'une voix sortant du creux de l'estomac lui dicte tout ce qu'il annonce. Faisons abstraction de la circonstance de la voix, que nous avons suffisamment expliquée. Il n'en reste pas moins certain que l'immense majorité des somnambules rapportent leurs nouvelles notions instinctives à la même région, et que cette région est justement celle où se trouve le point de réunion de tous les nerfs de la vie intérieure; or, l'hypothèse que je propose donne une raison très-satisfaisante de cette circonstance, qui serait tout à fait inex-

plicable dans toute autre, et c'est un motif de plus pour s'arrêter à une opinion que tant de circonstances confirment, sans qu'aucune s'élève pour la contredire.

On pourrait même être tenté de croire que l'âme change de siège (1) dans le somnambulisme, et qu'abandonnant le cerveau, elle va se fixer au plexus solaire, pour pouvoir de là, comme d'un centre, être à portée de prendre connaissance de tous les mouvemens de la vie, qui lui fournit les matériaux de ses nouveaux jugemens. Cette croyance me paraîtrait d'abord merveilleusement confirmée par la circonstance de l'oubli total au moment du réveil. Ne semble-t-il pas en effet que ce soit une loi générale de nos perceptions, que toutes celles qui ont fait une impression un peu forte sur nous laissent dans l'organe cérébral des traces qui nous les rappellent dans la suite? Comment donc les impressions des somnambules, si elles avaient leur siège dans le cerveau, pourraient-elles s'échapper subitement

(1) Quand je parle du siège de l'âme, il n'est pas besoin d'avertir que je prends cette expression dans un sens purement figuré, et qu'on doit entendre seulement, par-là, le lieu où elle agit, ou encore celui où elle trouve rassemblés les matériaux des connaissances qu'elle acquiert.

de la mémoire? On ne dira pas que c'est parce qu'elles sont trop légères pour laisser des traces suffisantes; les somnambules sentent aussi vivement et même souvent plus vivement que nous ne le faisons dans l'état de veille; ils jugent, ils raisonnent, ils éprouvent des passions qui les agitent souvent jusqu'à leur faire verser des larmes; et ce qui prouve sans réplique que ce n'est pas faute d'intensité que les impressions ne laissent aucune trace au réveil, c'est que le somnambule, qui ne se souvient plus une minute après son réveil, de ce qu'il vient de faire ou d'éprouver, s'en souviendra un mois plus tard, si à cette époque il retombe de nouveau en somnambulisme. Peut-on expliquer ce fait autrement qu'en admettant que c'est parce que l'âme a besoin de revenir au plexus solaire pour y retrouver les traces qu'elle y avait laissées?

Toutes ces considérations paraissent d'abord assez concluantes pour faire croire au transport du siège de l'âme à la région de l'estomac, où elle exécuterait, pendant le somnambulisme, toutes ses fonctions ordinaires; et cette opinion paraîtrait même confirmée par une observation de Van-Helmont, qui prétend avoir senti un pareil transport sur lui-même (1); et

(1) Voyez les notes à la fin de l'ouvrage.

pourtant, quand on réfléchit avec attention, on trouve que cette opinion, qui semblait d'abord si satisfaisante, ne peut être admise. En effet, une première réflexion qui se présente, c'est que si le transport de l'âme avait lieu comme l'hypothèse le suppose, il faudrait que le somnambule ne se souvint pas plus endormi de ce qu'il a fait éveillé, qu'il ne se souvient éveillé de ce qu'il a fait endormi. Il n'y a en effet aucune raison pour que l'âme, quand elle passe dans l'épigastre, retrouve mieux les traces laissées dans la tête, qu'elle ne retrouve les traces laissées dans l'épigastre quand elle retourne dans la tête.

La difficulté devient bien plus grande encore quand on considère que non seulement le souvenir de tout ce qui s'est passé dans l'état de veille subsiste pendant le somnambulisme, mais que même la mémoire se trouve dans cet état si prodigieusement perfectionnée, qu'elle produit des effets à peine croyables, comme nous en avons rapporté plusieurs exemples.

Les faits sont donc ici directement contraires à ce que l'hypothèse devrait faire supposer, et le témoignage des somnambules même peut être invoqué contre elle; car s'ils rapportent à

l'estomac les notions instinctives dont nous avons parlé, ils distinguent fort bien que les raisonnemens qu'ils font et les jugemens qu'ils portent continuent d'avoir lieu dans le cerveau ; de sorte qu'ils disent : telle idée me vient de la tête, telle notion me vient de l'estomac ; et, circonstance très remarquable, ils reconnaissent pour leur appartenir les pensées de la tête, tandis qu'ils attribuent communément à un autre être qu'ils supposent leur parler, les notions instinctives de l'estomac.

Enfin, une dernière raison qui prouve que l'âme ne perd point son pouvoir sur le cerveau dans le somnambulisme, c'est la faculté qu'ont les somnambules de se souvenir des choses qu'ils veulent se rappeler, ou de s'imprimer telle ou telle volonté anticipée d'agir ; ce qui ne me paraît pouvoir se faire que par une action exercée sur l'organe cérébral.

Il faut donc reconnaître, d'après toutes ces considérations, que la supposition du transport de l'âme au plexus solaire est une supposition inadmissible, et que contredisent les faits les plus constans. Le siège des opérations intellectuelles ordinaires reste dans le cerveau la seule partie du corps propre à une pareille fonction ; le plexus solaire ne peut, en aucune

manière, suppléer aux fonctions de cet organe, et son rôle, dans le somnambulisme, se borne à fournir les matériaux des jugemens instinctifs. Je n'ai d'ailleurs jamais rencontré aucun somnambule qui rapportât à cette partie ses jugemens et ses raisonnemens; mais s'il s'en trouvait quelques-uns qui crussent sentir de cette manière, leur témoignage particulier ne pourrait rien prouver contre l'observation générale qui leur est contraire, et on devrait attribuer leur erreur aux préjugés qu'on leur aurait donnés dans l'état de veille (1).

SUREXCITATION DU CERVEAU.

Perfectionnement des facultés intellectuelles, activité de l'imagination, développement de la mémoire, oubli au réveil.

Quant au cerveau, non seulement on ne doit pas le supposer inactif dans le somnam-

(1) J'ai souvent eu l'occasion de faire remarquer combien le témoignage des somnambules à qui leur imagination déréglée fait éprouver tout ce qu'ils croient devoir sentir, doit être de peu de valeur. On ne peut raisonnablement s'en servir que comme d'une indication pour la recherche de la vérité, ou tout au plus l'invoquer pour confirmer des idées d'ailleurs probables.

balisme, mais encore plusieurs des facultés que présente cet état singulier, ne peuvent s'expliquer que par l'admission d'un surcroît d'activité dans l'organe de la pensée. Comment, sans une pareille supposition, expliquer le développement des fonctions intellectuelles, le perfectionnement de la mémoire, l'activité extraordinaire de l'imagination ? Tous ces phénomènes sont certainement trop prononcés pour que la seule suspension des fonctions des sens extérieurs suffise pour en rendre compte.

Cet excès d'activité du cerveau dans le somnambulisme, me paraît présenter, au reste, une explication de l'oubli total au réveil ; et le retour subit de cet organe à son type ordinaire de vitalité suffit bien pour faire perdre subitement le souvenir de toutes les impressions reçues pendant son état d'excitation ; car la même raison qui fait que des traces imperceptibles dans le cerveau, pendant la veille, sont aperçues par le somnambule endormi, peut bien être cause aussi que des impressions assez fortes, dans le sommeil, pour produire les effets les plus marqués, ne puissent plus être aperçues au moment du réveil. Nous voyons tous les jours un pareil phénomène dans le délire ; et

des malades , dans le transport d'une fièvre cérébrale , sont affectés avec la plus grande vivacité d'impressions qu'ils oublient aussitôt que la fièvre est terminée , sans qu'on puisse trouver d'autre cause à cet oubli total , que la cessation de l'état d'irritation dont le délire était le résultat.

On voit donc que , loin que les phénomènes du somnambulisme conduisent à la supposition de l'inertie de l'organe cérébral , plusieurs d'entre eux ne peuvent être expliqués autrement que par l'admission d'un nouveau degré de sensibilité dans le cerveau ; de sorte qu'il faut joindre l'admission de ce phénomène à celui de l'exaltation de la sensibilité des organes internes , pour avoir une explication complète du somnambulisme , du moins de toute la classe des facultés qui appartiennent au somnambule , considéré isolément et indépendamment de ses rapports avec ceux qui l'entourent.

On peut remarquer , relativement à l'exaltation de la vie intérieure et la surexcitation du cerveau , que ces deux phénomènes principaux du somnambulisme ne se trouvent presque jamais ensemble à un degré très-élevé , et qu'on les observe communément en sens inverse l'un

de l'autre. Si le cerveau se trouve dans un état d'excitation considérable, comme on le remarque dans les possédés, les inspirés et dans les différens crisiaques atteints de somnambulisme extatique, les phénomènes qui dépendent de cette excitation, c'est-à-dire tous ceux qui ont rapport au perfectionnement des facultés intellectuelles, se montrent d'une manière très-prononcée, et les notions instinctives sont pour l'ordinaire très-faibles; au contraire les malades qui se distinguent par les notions instinctives les plus sûres et les plus étonnantes, ne présentent que des facultés intellectuelles très-ordinaires, et qui le plus communément ne diffèrent pas de celles dont ils jouissent dans l'état de veille. Les somnambules artificiels sont en général dans ce cas; aussi sont-ils soumis à des causes d'exaltation cérébrale beaucoup moins fortes que les anciens crisiaques, auxquels on avait persuadé qu'il y avait du surnaturel dans leur état.

Parlons maintenant des autres phénomènes du somnambulisme. Les principaux sont la communication sympathique des symptômes des maladies, la communication directe des pensées et l'influence de la volonté, auxquels il faut joindre l'influence qu'acquiert le

somnambule sur les mouvemens intérieurs de son organisation.

Il est évident que les trois premiers phénomènes que nous venons de citer peuvent être considérés comme le résultat de cette faculté sympathique, en vertu de laquelle tout ce qui se passerait dans le corps des assistans peut se reproduire dans celui des somnambules. Il est peut-être possible de trouver quelque chose de semblable chez l'homme éveillé, dans la manière dont se communiquent le bâillement, le rire, et plusieurs affections convulsives contagieuses par imitation (1).

Au reste, relativement à la communication des maladies, on ne doit pas être étonné de voir la proximité d'un corps vivant produire les effets les plus sensibles sur un autre, quand c'est d'ailleurs une loi si générale que les corps qu'elle renferme se modifient par une action réciproque, et surtout quand on réfléchit à

(1) N'y aurait-il pas une action semblable dans les effets que produit sur ses auditeurs, l'orateur passionné dont les mouvemens se communiquent instantanément dans une assemblée nombreuse, et dans ceux de l'acteur qui fait frémir ou verser des larmes dans des circonstances où un autre acteur, doué de moins de talent, nous laisserait de sang-froid ?

l'extrême mobilité des lois vitales et à la facilité avec laquelle les corps vivans sont modifiés sous l'influence des causes les plus légères. L'exaltation de la vie intérieure, sur laquelle portent principalement les altérations organiques qui constituent les maladies, doit avoir aussi une grande influence sur les différens degrés de la faculté qui nous occupe ; mais si la communication sympathique des symptômes des maladies est favorisée par l'état de susceptibilité générale du système nerveux de la vie intérieure, c'est à l'excitation particulière du cerveau qu'on doit rapporter les phénomènes de la communication des pensées et des volontés non exprimées. On conçoit en effet que la facilité de ces communications doit dépendre de la susceptibilité de l'organe qui en est le siège ; c'est ce que l'expérience confirme ; elle fait voir que les crisiaques chez qui l'excitation cérébrale est la plus manifeste par le développement des facultés intellectuelles, sont les plus propres à deviner la pensée et à sentir la volonté.

Le développement des facultés intellectuelles, la communication des pensées, l'influence de la volonté sont trois phénomènes qu'on remarque presque toujours ensemble,

parce qu'ils dépendent d'une seule et même cause, de l'excitation du cerveau; la communication sympathique des symptômes des maladies, au contraire, coïncide le plus ordinairement avec le développement des facultés instinctives; et je pense que c'est à cause que, comme ces dernières, elle tient à l'excitation de la vie intérieure.

Quant à l'influence qu'exercent les somnambules sur les mouvemens de la vie intérieure, elle mérite une grande attention. On doit la rattacher, suivant moi, à l'exaltation des fonctions de la vie intérieure, et reconnaître que de même que ces fonctions deviennent perceptibles au crisiaque, il arrive que, réciproquement, les impressions de celui-ci ont sur elles une beaucoup plus grande influence que dans l'état de veille. Mais cette influence n'a presque jamais lieu qu'autant qu'elle est commandée par une volonté extérieure; de sorte qu'il est naturel de se demander si elle dépend de la volonté de celui en qui se passe le phénomène, ou si l'on doit l'attribuer à celui qui la commande. L'une et l'autre supposition semblent d'abord également inadmissibles. En effet, comment concevoir la volonté d'un homme agissant directement sur un autre

homme, et produisant en lui des effets qu'elle est incapable de produire sur sa propre organisation? Une pareille idée paraît tellement absurde, qu'on aurait bien de la peine à s'y arrêter, quand les faits paraîtraient conduire à l'adopter, et à plus forte raison doit-on la rejeter, quand on ne peut citer aucun fait suffisamment constaté qui l'établisse.

C'est donc au crisiaque seul qu'on doit rapporter les effets qui se passent en lui. Mais est-ce à sa volonté qu'il faut les attribuer? On ne peut pas plus s'arrêter à cette idée qu'à la précédente; car les crisiaques méconnaissant souvent leur propre action, et attribuant tout ce qui se passe en eux à une volonté étrangère, on ne peut aller contre le témoignage qu'ils rendent (1), et il faut bien connaître que leur volonté n'agit pas, puisqu'ils n'ont pas la conscience qu'elle agisse.

D'ailleurs, si le crisiaque a la faculté de modifier à *volonté* son organisation intérieure; s'il peut au besoin, et comme il lui plaît,

(1) On ne peut dire de la volonté ce que nous avons dit de la pensée, que les somnambules veulent peut-être sans savoir qu'ils veulent; car qu'est-ce qu'une volonté qui s'ignore?

accélérer, suspendre, arrêter les mouvemens de la circulation, de la digestion, de la transpiration, la sécrétion de la bile, des urines, de la salive, la guérison des maladies les plus graves ne devra être pour lui qu'un jeu, et il lui devra être aussi facile de revenir à l'état de santé quand il est malade, qu'en a un homme menacé d'une chute de se maintenir en équilibre par le moyen des mouvemens des membres dont il peut disposer; et s'il en était ainsi, pourquoi verrions-nous tous les jours des somnambules succomber à des maladies qu'un pouvoir beaucoup moins étendu que celui qu'on leur suppose pourrait arrêter instantanément?

Toutes ces considérations, et bien d'autres semblables, suffisent pour montrer que ce n'est pas à la volonté du somnambule qu'on peut attribuer l'influence qu'il exerce sur sa propre organisation; mais ce n'est pas une raison pour aller en chercher la cause hors de lui; car l'expérience nous fait voir sur un grand nombre de phénomènes qui se passent en nous, la réalité d'une influence différente de celle qui résulte du pouvoir de notre volonté. Qui pourrait à volonté trembler, pâlir, couvrir son corps d'une sueur froide, ou se donner une diarrhée subite? Voilà pourtant ce qu'une

simple frayeur est capable de produire ; et l'érection qui suit les désirs vénériens n'offre-t-elle pas encore un résultat plus constant du pouvoir de l'imagination dans un cas où la volonté est tout à fait impuissante ? Suivant moi, l'influence que les somnambules exercent pendant leur sommeil sur leur organisation, est de même nature ; elle est le résultat direct de l'impression produite sur eux par l'idée qu'ils ont de la puissance de leur magnétiseur ; d'où il suit que ce dernier peut produire en les commandant des effets tout à fait semblables à ceux qui résultaient chez les somnambules extatiques, de la persuasion où ils étaient de l'action d'un pouvoir surnaturel sur eux. Au reste, la volonté du magnétiseur est par elle-même tout à fait insignifiante, et elle n'agit qu'autant qu'elle est connue.

On voit dès-lors pourquoi le commandement du magnétiseur est nécessaire, et pourquoi sa seule volonté est si souvent insuffisante ; c'est que cette volonté ne peut agir qu'autant qu'elle est sentie par le crisiaque ; et aussitôt qu'elle est sentie, elle produit son effet indépendamment de la volonté de celui sur qui elle fait impression.

Je n'ai point parlé dans tout ce que je viens

de dire, du transport des organes des sens dans des régions inaccoutumées, et j'avoue que je n'ai rien à dire relativement à l'explication de ce phénomène, dont l'observation me paraît pourtant mériter toute l'attention des physiciens.

Il me serait sans doute bien facile d'imaginer quelque fluide auquel j'attribuerais des qualités qui me conviendraient, et dont les différentes vibrations avertiraient le somnambule de la présence des corps extérieurs. J'aurais d'autant plus de facilité dans ma supposition, que l'exaltation de la vie intérieure me permettrait de placer dans les extrémités des nerfs de la région de l'estomac, une sensibilité particulière qui les disposerait à être affectés par les vibrations du fluide; mais je craindrais, en suivant de pareilles idées, de me livrer à des hypothèses sans fondement. Sans donc entrer dans aucun détail sur la manière dont peut s'opérer la nouvelle vue des somnambules, je rappellerai que plusieurs insectes chez lesquels on n'a pu découvrir aucun organe spécial de la vue, n'en sont pas moins capables d'éviter les obstacles qui se présentent devant eux.

L'hypothèse à laquelle j'ai été conduit pour

l'explication du somnambulisme, me paraît merveilleusement confirmée par l'observation d'un état dont on trouve des exemples dans plusieurs ouvrages sur le magnétisme, et particulièrement dans l'*Histoire critique du magnétisme animal* de M. Deleuze. Cet état offre la manifestation des facultés du somnambulisme chez des individus d'ailleurs présentant tous les caractères de la veille. Ces singuliers somnambules ont tous leurs sens ouverts aux impressions du dehors. Ils jouissent de l'usage de tous leurs membres; ils boivent, ils mangent, ils dorment même toutes les nuits, et vaquent pendant le jour à leurs occupations habituelles; les personnes accoutumées à les voir peuvent seuls reconnaître qu'ils ne sont pourtant pas dans leur état ordinaire. Dans ce somnambulisme imparfait, ils jouissent de la prévision, de l'instinct des remèdes et des autres facultés du somnambulisme, quoiqu'à un degré assez limité; après un certain temps passé ainsi, ils rentrent dans leur état habituel, et le passage est marqué par un oubli total de tout ce qui a eu lieu pendant le temps de la crise.

J'ai vu une jeune fille de douze à treize ans, atteinte d'une maladie nerveuse très-singu-

lière, et qui présentait beaucoup de symptômes d'hystérie, tomber dans cet état singulier. Il y avait déjà six jours qu'elle y était quand je fus appelé pour la voir. Je ne trouvai rien en elle qui dût me sembler extraordinaire; seulement elle paraissait comme dans un état de distraction permanente, ou plutôt comme une personne ensevelie dans une profonde réflexion. Il fallait lui adresser deux ou trois fois la parole avant qu'elle répondît; et quand elle parlait, c'était toujours d'une manière laconique. On eût dit qu'elle ne donnait qu'une demi-attention à ce qu'on lui disait. Les parens me dirent qu'ils reconnaissaient très-bien qu'elle n'était pas dans son état ordinaire, soit à ces signes, soit à l'altération de son caractère; car, contre son ordinaire, elle était très-brusque, et même peu respectueuse avec ses parens. Quand je la vis, elle avait déjà tombé plusieurs fois dans cet état, qui d'abord avait présenté une aliénation mentale complète, accompagnée de mouvemens violens, et qui peu à peu s'était réduit à ce somnambulisme imparfait.

La jeune malade, dans cet état qu'elle désignait en disant qu'elle était *morte*, annonçait quand elle devait revenir à l'état de veille,

qu'elle appelait *la vie*. Elle annonça devant moi qu'elle rentrerait le lendemain dans son état de *vie*, et qu'elle ne serait plus jamais *morte* à l'avenir (c'est-à-dire qu'elle serait guérie).

La première prédiction s'accomplit, mais trois heures plus tôt que la malade ne l'avait annoncé. Quant à la seconde, celle qui regardait sa guérison, elle se trouva fausse, les accidens ayant seulement été suspendus pendant six semaines ou deux mois (1).

La prévision de la malade était imparfaite, comme on l'a vu, et en général les caractères du somnambulisme étaient peu prononcés chez elle. Elle ne jouissait non plus qu'à demi de

(1) Il est assez commun de voir les somnambules, qui d'ailleurs jouissent d'une prévision très-étendue, se tromper sur l'époque de leur guérison, qu'ils annoncent ainsi sans qu'elle ait lieu. Je crois que cette erreur provient de ce que ne pouvant prévoir les accidens au-delà d'un certain temps, et ne jugeant de la maladie que par les symptômes qu'ils en voient dans l'avenir, ils doivent prendre une suspension un peu longue des symptômes pour une guérison complète, s'ils n'aperçoivent rien au-delà. J'ai constamment remarqué que le moment que les malades avaient indiqué comme devant terminer leur maladie, était le commencement d'une suspension plus ou moins longue de ses symptômes.

l'état de veille, comme il était évident par le peu d'activité des organes des sens. Comment donc expliquer son état ? Rien de si facile dans nos idées, dont il présente même une confirmation. Il y avait chez elle une exaltation de la vie intérieure qui, sans être portée aussi loin que dans le somnambulisme parfait, était pourtant suffisante pour produire la prévision et les autres facultés instinctives au faible degré où elle les présentait. Ordinairement cette légère exaltation n'a lieu que dans le moment de l'inertie des organes des sens, et elle paraît le résultat du transport de la sensibilité de l'extérieur à l'intérieur. Ici, il n'y avait pas de transport, mais la sensibilité était partagée entre les deux vies. De là le peu d'aptitude des organes des sens à recevoir les impressions du dehors, et le peu d'attention qu'elle paraissait capable de donner à ce qui se passait autour d'elle; on pourrait dire qu'elle était distraite par les impressions internes.

La malade, dont les crises duraient plusieurs jours de suite, dormait la nuit dans son lit comme à l'ordinaire. Il aurait été alors très-curieux de l'interroger pendant son sommeil. Je suis persuadé que si on était parvenu à la faire répondre sans s'éveiller, on au-

rait reconnu en elle un somnambulisme parfait.

Plusieurs somnambules ont présenté cet état intéressant. Mademoiselle Julie, dans le cours de la maladie singulière dont le baron Strombeck a donné l'histoire, quand elle n'était pas dans son somnambulisme parfait, se trouvait dans cet état de demi-crise, comme il est évident par la circonstance de l'oubli total à la fin de sa maladie.

On trouve dans les *Annales du magnétisme animal*, un exemple semblable d'une malade qui, même éveillée, redoutait beaucoup le moment qu'elle avait indiqué en somnambulisme, comme devant être l'instant d'une crise douloureuse. Elle oubliâ tout ce qu'elle avait fait dans l'intervalle où elle avait joui de cette demi-prévision.

M. de Puységur cite dans ses *Mémoires* des faits semblables, qui me paraissent mériter la plus grande attention.

Il raconte que plusieurs des malades qui venaient à son château de Busancy, et qu'il rendait somnambules, non seulement oublièrent au moment où il les faisait sortir du sommeil, tout ce qui s'était passé pendant leur somnambulisme, mais que même ils ne pouvaient se

rappeler tout ce qu'ils avaient fait, à partir de l'instant où ils avaient pris la résolution de venir le trouver. Ainsi, ils ne se rappelaient ni leur sortie de leur maison, ni leur voyage, ni leur arrivée au château, ni l'application qui leur avait été faite des procédés magnétiques : ce qui prouve que la seule pensée de se soumettre au magnétisme animal les faisait tomber dans un état de demi-crise, bien certainement dû à la seule imagination ; et il est naturel de penser que les procédés magnétiques ne faisaient qu'achever de les faire tomber en somnambulisme, en portant l'exaltation de l'imagination au plus haut degré.

Quelques personnes dont l'opinion est pour moi d'un grand poids, pensent que le somnambulisme ne diffère point, quant à sa nature, du sommeil ordinaire, et que toutes les nuits nous jouissons dans notre lit des facultés du somnambulisme. Dans cette supposition, l'oubli au réveil serait la seule cause de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons à cet égard dans l'état ordinaire ; mais il suffirait d'interroger un homme endormi pour en faire un somnambule.

Ce que j'ai dit jusqu'ici me paraît suffisant pour faire voir combien cette prétention est

peu fondée, et pour mettre en évidence les différences qui séparent le sommeil ordinaire du somnambulisme. Mais, au reste, j'ai été assez heureux pour pouvoir interroger, même dans son sommeil ordinaire, une somnambule qui, dans cet état, pouvait m'entendre quand je lui parlais, et qui me répondait sans s'éveiller, de sorte que j'ai pu avec elle observer, pour ainsi dire à découvert, le sommeil ordinaire, et voir en quoi il diffère du somnambulisme.

La somnambule dont il est question était cette jeune personne hystérique dont j'ai parlé souvent, et sur laquelle j'ai fait mes premières observations. J'avais voulu voir si je pourrais la faire passer du sommeil ordinaire au somnambulisme, par le moyen des procédés magnétiques, et sans qu'elle sût que j'agissais sur elle. J'avais fait en sorte d'être introduit dans la chambre de la malade pendant qu'elle dormait (1). J'ai répété plus de vingt fois la même expérience, elle m'a toujours réussi; mais de plus, elle m'a donné l'occasion de faire l'obser-

(1) C'était une chose facile; cette jeune personne se couchait toujours de très-bonne heure, et ses parens passaient la soirée auprès d'elle en travaillant.

vation dont je viens de parler. J'interrogeai un jour la malade endormie, avant d'avoir cherché à agir sur elle, et je lui demandai : Dormez-vous ? — Oui. — Comment vous trouvez-vous ? — Bien. — Etes-vous endormie du sommeil magnétique ? — Non. — Vous dormez donc comme vous le faites toutes les nuits ? — Oui. — Voyez-vous votre maladie (1) ? — Non. — Pouvez-vous dire quand vous aurez un nouvel accès ? — Non. — Cherchez. — Je ne sais pas. (Elle en avait annoncé plusieurs en somnambulisme pour les jours suivans.) — A quoi pensiez-vous quand je vous ai parlé ? — A rien. — Si un autre que moi vous interrogeait ainsi au milieu de votre sommeil ordinaire, lui répondriez-vous sans vous éveiller ? — Non, je m'éveillerais. — Pourquoi me répondez-vous à moi ? — Parce que nous sommes en rapport (2).

Cette expérience que j'ai répétée plusieurs fois, et que je crois concluante pour la ques-

(1) J'avais coutume de m'exprimer ainsi pour m'informer si elle avait sur sa maladie les notions extraordinaires qu'elle acquérait en somnambulisme.

(2) C'est un mot consacré par les magnétiseurs pour exprimer qu'une personne est susceptible d'agir sur une autre au moyen des procédés du magnétisme animal.

tion dont il s'agit, me paraît d'autant plus curieuse, que je ne crois pas que jusqu'ici aucun magnétiseur ait cherché à faire parler les somnambules pendant leur sommeil ordinaire; je pense pourtant que l'expérience dont je viens de rendre compte pourrait être facilement répétée sur le plus grand nombre des somnambules.

Lorsqu'on agit sur un malade au moyen des procédés magnétiques, pour l'ordinaire on ne produit pas sur le champ le somnambulisme; mais cet état est précédé d'un sommeil si profond, que le malade ne s'éveille pas, quelque haut qu'on lui parle. Un sommeil tout aussi profond suit quelquefois aussi le somnambulisme, et sépare cet état du retour au réveil. Ceux qui veulent qu'il n'y ait aucune différence entre le sommeil ordinaire et le somnambulisme, seraient sans doute bien embarrassés pour rendre raison de cette circonstance, qui s'explique facilement dans notre hypothèse; car le sommeil qui précède le somnambulisme survient quand la sensibilité ayant abandonné l'extérieur, commence à se fixer à l'intérieur, sans en rendre pourtant encore les impressions perceptibles, et celui qui le suit quand la sensibilité a déjà assez aban-

donné les organes internes pour que les impressions n'en soient plus perceptibles.

Dans l'un et l'autre cas, la sensibilité est pourtant assez fortement fixée sur les organes internes pour qu'il soit plus difficile que dans le sommeil ordinaire de la rappeler à l'extérieur, c'est-à-dire pour que le sommeil soit plus profond.

FIN.

NOTES.

FAITS DE VUE A DISTANCE. (*Voyez* page 58.)

UN prêtre voit Crésus faisant cuire une tortue à deux cents lieues de l'endroit où il se trouve.

Appollonius voit à Éphèse l'assassinat de Domitien, tué à Rome. (*Vita Appollonii, cap. x, pag. 562.*)

Saint Ambroise, dans l'église de Milans, voit les funérailles de saint Martin, à Tours. (Gregor. Turon *de miraculis sancti Martini*, Paris, 1640, in-12, l. 1^{er}, c. v.)

Aulugèle rapporte qu'un prêtre recommandable par la sainteté de sa vie, annonça un combat entre César et Pompée, en avertissant que César était vainqueur; ce qui se trouva vrai, avec exactitude, pour le temps, l'évènement et les circonstances.

Spartien écrit qu'un jeune enfant découvert à Didius Julianus, et l'arrivée de Sévère et le départ de Julien. (Oelius Spartanus *in Didio Juliano.*)

Alexander ab Alexandro raconte qu'un jeune homme, son élève, appelé *Marius*, couché à côté de lui, se réveille tout en larmes, et annonce qu'il vient de voir sa mère rendre le dernier soupir, et qu'il a assisté à ses funérailles. Alexandre

note le jour et l'heure, et la chose se trouve véritable. (Alexander ab Alexandro *Genialium dierum*, lib. 1^{er}, cap. 11.)

Un solitaire appelé *Paul*, voit de Constantinople l'empereur Valens au milieu des flammes, au moment où en effet les Goths le brûlaient, à plus de dix lieues de là, dans la grange où il s'était réfugié. (*Nicéphore*, liv. 11, chap. L.)

Que répondre, dit Bacon, aux Romains, à des païens qui ont vu tout un peuple assemblé dans le Cirque, pousser des cris de joie et de triomphe au moment même de la bataille qui se donnait bien loin de là, et remercier les dieux du succès d'un combat trois jours avant d'en recevoir la nouvelle? (*Analyse de la philosophie de Bacon*, Paris, 1755, tom. 1^{er}, pag. 166.)

On trouve de nombreux exemples de vue à distance dans la *Démonomanie* de Bodin. Je vais transcrire ici un passage qui me paraît remarquable sur ce sujet.

(Page 91.) « Nous avons une histoire, de récente mémoire, de la magie naturelle d'un Napolitain, lequel récite avoir fait preuve d'une sorcière qui se frota de graisse toute nue; puis tomba pâmée sans aucun sentiment, et trois heures après retourna en son corps, disant nouvelles de plusieurs pays, qui furent avérés. Vrai est que l'auteur du livre, qui mérite le feu, montre les moyens de le pratiquer. Or, satan en use envers ceux qui ne veulent pas se découvrir, ou qui, pour la grandeur de leur maison ou autres raisons, n'osent se trouver en telles assemblées. Je tiens du président de la Tourette, qu'il a vu en Dauphiné une sorcière qui fut brûlée vive, laquelle étant couchée au long du feu, fut ravie en extase, demeurant son corps à la maison; et parce qu'elle n'entendait rien, son maître la frappait dessus à coups de verges; et pour savoir si elle était morte, on lui fit mettre le

ses aux parties les plus sensibles. Pour tout cela elle ne s'éveille point ; et de fait, le maître et la maîtresse la laissèrent étendue en la place, pensant qu'elle fût morte. Au matin elle se trouva en son lit couchée ; de quoi son maître ébahi lui demanda ce qu'elle avait eu. Alors elle s'écria en son langage : Ah ! mon maître, tant m'avez battue ! Le maître ayant fait le conte à ses voisins, on lui dit qu'elle était sorcière. Il ne cessa qu'elle ne lui eût confessé la vérité, et qu'elle avait été de son esprit en l'assemblée des sorciers. Elle confessa aussi plusieurs méchancetés qu'elle avait commises, et fut brûlée. Jacques Sprenger, inquisiteur, ayant fait le procès à plusieurs sorcières, écrit qu'elles ont confessé qu'elles sont ravies en esprit quand elles veulent, et quand elles veulent elles sont ravies aussi en corps. Nous avons encore un exemple de notre mémoire advenu à Bordeaux l'an m^{lxxxi}, alors qu'on persécuta les sorciers en France. Il y eut une vieille sorcière, à Bordeaux, qui confessa devant les juges qu'elle était toutes les semaines transportée avec les autres, où il se trouvait un grand bouc qui leur faisait renier Dieu, et promettre de servir au diable (et puis chacun le baisait aux parties hontenses) ; et après les danses, chacun prenait des poudres. Alors M. Belot, maître des requêtes, voulant faire preuve de la vérité par la sorcière, qui disait n'avoir aucune puissance, si elle n'était hors de prison, la fit élargir ; et lors elle se frotta toute nue de certaine graisse, et après elle tomba comme morte sans aucun sentiment, et cinq heures après elle retourna, et se relevant, raconta plusieurs choses de divers lieux et endroits, qui furent avérés. Je tiens l'histoire d'un comte et chevalier de l'Ordre, qui était présent à l'expérience qu'on en fit. Otans dit que cela est bien fort fréquent es pays septentrionaux, et que les amis de celui qui est ravi en extase le gardent soigneusement jusqu'à ce

qu'il retourne avec une grande douleur, et rapporte un anneau, ou lettre, ou couteau de celui qui est à trois cents lieux de là. J'ai appris un autre jugement étant à Nantes, l'an MDXLIX, qui n'est pas moins étrange. De sept sorciers qui dirent en présence de plusieurs qui rapporteraient des nouvelles, dedans une heure, de ce qui se faisait à dix lieues à la ronde, soudain ils tombèrent tous pâmes, et demeurèrent environ trois heures, puis ils se relevèrent, et rapportèrent ce qu'ils avaient vu en toute la ville de Nantes et plus loin à l'entour, ayant remarqué les lieux, les actions des personnes, et sur le champ fut avéré. Après avoir été accusés et convaincus de plusieurs maléfices, ils furent tous brûlés.

Histoire d'Isabeau Vincent, connue sous le nom de Bergère du Crest. (Voyez page 367.)

(Extrait des Lettres pastorales de Jurieu.)

« Une jeune fille âgée d'environ seize à dix-sept ans, nommée *Isabeau Vincent*, fille d'un paysan d'auprès de Saon, à deux lieues de Crest en Dauphiné, bergère de sa profession, demeurant chez son oncle, née d'un père qui s'était révolté pour de l'argent, plusieurs années avant la révocation de l'édit de Nantes, tomba en extase durant le jour, le 2^e de février de cette année. Cette extase ne parut qu'une espèce d'Apoplexie ou de léthargie naturelle dans laquelle elle tomba sans qu'il parût aucun mouvement violent. Elle en revint de même après y avoir resté pendant quelques heures, sans que sa santé en parût le moins du mode altérée. Dans cette première extase, elle ne dit rien et ne fit

rien d'extraordinaire. Dès la nuit suivante, qui fut celle du 2^e au 3^e de février, elle retomba dans ses extases, qui ont toujours duré depuis ; elles ne paraissent que comme un profond sommeil duquel il n'est pas possible de la retirer. On la tire, on la pousse, on l'appelle, on la pique jusqu'au sang, on la pince, on la brûle, rien ne la réveille. Dans cet état elle parle, et dit des choses excellentes et divines ; elle ne sait ni lire ni écrire ; elle n'a jamais appris d'autres prières que son *Credo* et son *Pater* ; elle ne parle autre langage que le vulgaire de son pays, qui n'est point du tout français ; les cinq premières semaines, elle ne parla, durant son extase, que le langage de son pays, parce qu'elle n'avait pour auditeurs que les paysans de son village ; car de toutes les relations que nous avons vues, on peut recueillir qu'elle parle suivant les auditeurs qu'elle a. Après ces deux premières semaines, le bruit de ces miracles s'étant répandu, il y vint des gens qui savaient parler et qui entendaient le français ; alors elle se mit à parler français, et un français aussi exact et aussi correct que si elle avait été élevée à Paris ; dans les maisons où on parle le mieux. La matière de son discours est toujours la piété, et elle suit à peu près l'ordre et la manière de notre service divin. N'ayant jamais su aucun psaume, et n'ayant jamais appris aucun chant de ces psaumes, elle les chante pourtant sans y manquer à une seule syllabe et à une note ; elle chante même très-agréablement, et, pour l'ordinaire, elle les chante tout entier. C'est par-là qu'elle commence ordinairement ; après cela elle fait des prières qui sont admirables et excellentes. Souvent elle récite des textes de l'Écriture, qu'elle prend pour sujet de ses discours ; elle les explique, et parle dessus, non pas à la manière des prédicateurs et avec méthode, mais d'une façon toute singulière, toujours pleine d'un bon sens, et qui, pour être hors

des règles ordinaires, n'en a qu'un plus grand caractère de divinité. Ses expressions sont toujours fortes et touchantes; elle est vive dans ses réproches, qu'elle adresse surtout à ceux qui ont eu la lâcheté de changer leur religion par intérêt et de vendre leur âme pour de l'argent; elle s'adresse aux convertisseurs, elle les appelle des marchands et des tricoteurs d'âmes, et leur fait voir la turpitude de leur conduite et des manières qu'ils emploient à faire leurs conversions. Si quelqu'un, entre ses auditeurs, se trouve distingué par quelque bassesse de cet ordre, elle ne manque pas de parler pour lui. Son père a avoué qu'une nuit, étant entré dans sa chambre, elle s'écria tout haut, comme il entrait, sans le voir, qu'on lui ôtât ce malheureux Judas qui avait vendu son Jésus-Christ pour de l'argent. Elle traite souvent les controverses qui nous séparent du papisme.

« Elle prononce fort juste ce qu'elle dit de latin et fort intelligiblement; ses mouvemens ne sont point violens; elle ne s'agite point; elle sort les bras du lit, et en fait quelques gestes fort bien réglés; sa voix est claire et intelligible, mais sans éclat; elle remue les lèvres, mais peu et sans aucune apparence de convulsion.

« Il est certain qu'elle a fait des prédictions assez particulières; mais comme les gens sages du pays ne jugent pas à propos de rien dire à présent de ces prédictions, nous n'en parlerons pas non plus.

« Quand elle est sortie de ces extases, elle ne se souvient pas du tout de ce qui s'est passé ni de ce qu'elle a dit; elle soutient qu'elle a fort bien dormi, et ne paraît pas du tout fatiguée, quoiqu'elle ait parlé quelquefois trois, quatre et cinq heures de suite; car ses extases ne durent pas moins; il est vrai qu'elle ne parle, pendant ce temps, que par intervalles, et que ses discours ne sont pas toujours suivis.

« Tout ceci est la vérité toute pure ; mais ce n'est pas toute la vérité , puisque nous ne donnons aucun détail sur ce qu'elle a dit et fait. Des gens du pays sages , habiles et non prévenus , travaillent à faire un recueil exact de tout ce qu'il y a de certain et de bien prouvé. Apparemment le temps viendra bientôt dans lequel on le pourra voir avec liberté. »

Certificat relatif à la cure de Madeleine Durand.
(Voyez page 393.)

Je soussigné, conseiller du roi en sa Cour du Parlement, commissaire aux requêtes du Palais, certifie qu'ayant été témoin d'une grande partie de ce qui s'est passé depuis la fin du mois d'avril 1733 jusque dans les premiers jours du mois d'octobre, pendant lequel temps s'est opéré la plus grande partie de la guérison parfaite qu'il a plu à Dieu d'accorder à Madeleine Durand, et ayant été requis par Anne Saucy, veuve Durand, sa mère, de lui donner un certificat des faits dont j'avais une connaissance particulière, je croirais manquer à ce que je dois, à la vérité, si je refusais de certifier ce que j'ai vu.

Je déclare donc qu'ayant entendu parler des convulsionnaires, je désirais d'en voir, et que vers la fin du mois d'avril 1733, je fus conduit dans une maison dans laquelle il y avait deux convulsionnaires, dont une des deux s'appelait *Rosalie*. Pendant que ces deux personnes étaient en convulsions, sur les six heures du soir, une jeune fille fort petite entra dans la chambre où j'étais avec quelques autres personnes auprès des deux convulsionnaires, qui la firent approcher d'elles. Cette jeune enfant répandait une odeur très-infecte; son visage faisait horreur à tous ceux qui la regardaient.

Je remarquai qu'elle était extrêmement maigre, n'ayant pas les bras et les mains plus gros que ne les a ordinairement un enfant de six ans. Son visage était presque entièrement contrefait et très-enflé, surtout du côté droit. Je lui fis ouvrir la bouche avec peine à plusieurs reprises; elle avait dans la bouche, du côté droit, un cancer qui lui avait tellement gonflé la mâchoire supérieure, la gencive et tous les os de ce côté, même le dessus de la mâchoire inférieure, que depuis le dessus de l'œil droit jusqu'au milieu du cou, cette enflure formait une bosse plus grosse que le poignet. Il lui sortait du coin de la bouche un morceau de chair de la grosseur d'un pouce, qui était le bout du cancer qui se prolongeait, et était adhérent à l'intérieur de la joue et à la mâchoire droite supérieure. Ce morceau de chair était couvert de filets blanchâtres, et était de la couleur d'une viande gâtée. Il en coulait une humeur verdâtre très-puante, que cette enfant avalait continuellement. J'observai ensuite que toutes les dents de la mâchoire droite supérieure étant placées en sorte qu'elles étaient dispersées jusque dans le milieu du palais, la peau de sa joue, de ce côté, était très-tendue par la force de l'enflure; la bouche de cette enfant était tournée et attirée en biais au-dessous de l'œil droit, qui était très-bouffi; son nez était contourné et relevé pareillement de biais du même côté.

La couleur de son visage et des parties apparentes de son corps était jaune et livide; cette enfant paraissait souffrir continuellement et considérablement; la moindre chose qui lui touchait du côté malade, quelque légèrement que ce fût, lui causait de vives douleurs; aussi, pour prévenir ces accidens, elle avait souvent les mains levées devant son visage pour le défendre de ce qui pourrait le toucher. Après que j'eus examiné avec quelques personnes l'état de cette enfant,

les deux convulsionnaires lui mirent sur la joue de la terre du tombeau de M. l'abbé de Paris, délayée dans de l'eau de son puits.

Elles firent ensuite pour elle quelques prières, demandant à Dieu sa guérison, et l'assurèrent qu'elles continueraient pour elle leurs prières pendant neuf jours, pendant lesquels une convulsionnaire continua de lui mettre sur la joue de la même terre que le premier jour. Je demandais quelques jours après, à la mère de cette enfant, de quel pays elle était, quel âge avait sa fille, et depuis quand elle était affligée de cette maladie; elle me répondit que sa fille était d'Orléans, qu'elle avait environ douze ans, qu'il y avait long-temps qu'elle était affligée de sa maladie, et qu'elle avait été traitée par des chirurgiens d'Orléans et à l'Hôtel-Dieu de la même ville, sans que les différens remèdes qui avaient été mis en usage eussent procuré aucun soulagement à sa fille; que ces différens chirurgiens lui avaient certifié que la maladie de sa fille était incurable, ce qui l'avait déterminée à venir à Paris pour chercher du secours; que depuis qu'elle y était arrivée, sa fille avait été vue et examinée par un grand nombre des plus habiles chirurgiens, qui lui avaient assuré qu'ils croyaient cette maladie incurable; que le seul parti qu'on pût prendre était de faire une opération pour extirper le cancer, et que la réussite de cette opération était très-douteuse. Le 6 mai suivant, cette enfant eut des convulsions qui lui ont continué presque tous les jours, depuis quatre à cinq heures jusqu'à neuf ou dix du soir, et quelquefois elle en a eu nuit et jour. Pendant leur durée, elle faisait de petites prières pleines de foi, d'espérance et d'humilité; elle se prosternait souvent, remerciait Dieu des grâces qu'il lui avait faites et de celles qu'elle devait recevoir, dont elle confessait qu'elle était très-indigne, n'étant que pourriture et une très-vile

créature : quelquefois elle paraissait en extase et disait qu'elle voyait M. de Paris. Depuis ce jour, cette enfant continuait de mettre sur son mal de la terre délayée avec la même eau, malgré la peine qu'elle ressentait lorsque quelque chose lui touchait la joue ; mais ce qui me frappa d'étonnement, ce fut de voir cette enfant, quelques jours après, poser son visage du côté malade et le frotter avec force sur le carreau de sa chambre ; elle me demanda même d'appuyer autant que je le pourrais sur sa tête, afin de la presser sur le carreau. Je fis ce qu'elle me demanda ; et bien loin qu'elle en parût souffrir, il semblait, au contraire, qu'elle en ressentait du soulagement. Elle exigea la même chose de quelques autres personnes qui appuyèrent autant qu'il leur fut possible sur la tête de cette enfant, sans non seulement qu'elle s'en plaignît, mais même sans que cette vive pression ait causé aucun accident. Nous sommes tous également surpris, connaissant, par notre expérience que la moindre chose, si légère qu'elle fût, qui touchait de ce côté au visage de cette enfant, lui causait de très-vives douleurs. Cet événement nous fit présumer qu'il y avait du changement dans l'état de cette jeune fille, et me fit prendre la résolution de continuer de la voir tous les jours pour me rendre certain de tout ce qui lui arriverait, et d'en examiner toutes les circonstances avec exactitude. Dans cette idée, j'allai voir cette enfant presque tous les jours, quelquefois même deux fois par jour, à des heures auxquelles je n'étais pas attendu, parce que je voulais savoir si dans le temps que je n'y étais pas, on ne lui faisait point user de quelque remède particulier ; ce que je n'ai jamais remarqué. Je reconnus bientôt que le changement de cette enfant était réel ; et quoiqu'elle jeunât, souvent au pain et à l'eau, et qu'elle couchât toute habillée sur le carreau, la couleur jaune et livide de son visage commença à diminuer, et les forces à

augmenter. Un jour, étant en convulsion, elle dit, en présence de plusieurs personnes, que le 24 du même mois de mai et les deux jours suivans, Dieu commencerait à détruire d'une manière visible la pourriture dont elle était infectée ; qu'ensuite il se reposerait, et qu'il ne voulait la guérir que peu à peu. Au jour désigné, il s'assembla un grand nombre de personnes. Sur les cinq heures du soir, étant en convulsion, elle commença à prier Dieu. Ses prières durèrent deux heures ; elles étaient pleines de la ferveur la plus vive et d'actions de grâces, de celles que Dieu lui avait faites et qu'il allait lui faire. Elle prit ensuite un petit plat de terre blanche, et un gobelet rempli de l'eau du puits de M. de Paris. Elle me demanda des ciseaux et à plusieurs autres personnes ; je lui donnai les miens ainsi que ceux à qui elle en avait demandés. Elle les examina les uns après les autres, et choisit les miens. Après quoi, s'étant prosternée et ayant fait une prière courte, mais pleine de foi, elle fit mettre sur le plancher plusieurs lumières, ensuite elle se souleva sur les deux coudes, prit mes ciseaux, et parut vouloir couper le morceau de chair qui sortait de sa bouche. Quelques-unes des personnes qui la regardaient parurent effrayées, et se retirèrent dans un coin de la chambre pour ne pas voir cette opération. Cette enfant s'en aperçut ; elle les appela, leur reprocha leur peu de foi, leur dit que c'était Dieu qui conduirait cette opération, et qu'elle n'était que l'instrument de sa volonté. Dans le même instant, elle ouvrit les ciseaux qu'elle tenait à la main droite, de l'autre main elle tira hors de sa bouche, autant qu'elle put, le morceau de chair qui en sortait ; et après plusieurs coupures, elle en fit tomber un morceau gros comme le bout du doigt, dans le petit plat qu'elle avait mis devant elle. Elle laissa couler, pendant deux ou trois minutes, le sang qui sortait de la plaie

en abondance. Elle prit ensuite le gobelet, et lava sa plaie avec l'eau qu'elle y avait versée; ce qui lui étancha le sang dans le moment. Elle continua la même opération le jour suivant, et le surlendemain de la même manière.

Plusieurs habiles chirurgiens qui furent invités à se trouver présens à ces opérations, après les avoir vues, assurèrent à toute l'assemblée que si dans pareil cas ils faisaient une semblable opération, il était certain que la malade ne survivrait que peu de temps, parce qu'il leur serait impossible d'arrêter le sang; et que pour extirper un cancer de cette nature, il était nécessaire de couper au-dessus de ses racines dans les chairs vives; et que si l'on coupait au-dessous, cette opération ne ferait qu'irriter le mal au lieu de le diminuer; ils ajoutèrent qu'ils n'étaient pas moins surpris d'avoir vu que l'eau simple avait suffi pour arrêter l'épanchement du sang, attendu qu'elle est toujours absolument contraire à cet effet, et qu'elle provoque toujours l'écoulement du sang dans les plaies, plutôt qu'elle ne l'arrête.

Comme par les opérations que cette enfant s'était faites, la partie du cancer qui sortait de la bouche était presque retranchée, un jour elle me dit, pendant sa convulsion, qu'elle ne pourrait plus se servir des mêmes ciseaux, et me demanda de lui en apporter d'autres pour une opération prochaine qu'elle devait faire le cinquième jour d'après la dernière. Le lendemain, étant retourné voir cette enfant, aussitôt que je fus entré, elle me demanda si je lui apportais des ciseaux; je lui en remis au même instant huit ou dix paires que je venais de choisir chez un marchand. Elle voulut les examiner; mais en y touchant, elle se plaignit que ces ciseaux lui brûlaient les doigts. Elle les laissa même tomber sur elle en secouant la main, et marquant, par une inspiration fort vive, l'impression que lui faisait la chaleur qu'elle

sentait; elle continua cependant d'en vouloir choisir; mais elle n'y touchait que comme quelqu'un qui touche un charbon ardent. Il se trouva deux paires de ces ciseaux qui parurent la brûler plus que les autres; elle les préféra, et s'en servit effectivement pour son opération et pour plusieurs autres qu'elle s'est faites successivement de quinze jours en quinze jours, et qu'elle a toujours indiqué plusieurs jours auparavant un jour certain, sans y manquer, ni à l'exécution.

Je dois encore observer un autre fait assez important. Cette enfant ne pouvait pas facilement couper son cancer dans l'intérieur de sa bouche, par la difficulté qu'elle avait de l'ouvrir. Pour surmonter cet obstacle, elle écorchait ce cancer avec ses ongles; et quand elle en avait déchiré un morceau ou quelques parcelles, elle les tirait de sa bouche avec ses doigts, et les coupait. Par cette action, elle se trouvait avoir le dedans de la bouche toute écorchée et pleine de sang. Cependant l'instant d'après qu'elle s'était lavé la bouche avec de l'eau du puits de M. de Pâris, il ne sortait plus de sang de la plaie. Un autre fait qui n'est pas moins singulier, est que j'ai vu cette enfant deux heures après s'être lavée le dedans de la bouche, manger de la salade sans ressentir aucune douleur, quoique personne ne pût être en état de supporter les impressions du sel et du vinaigre. Depuis le moment de la première opération que cette enfant s'est faite, jusqu'au commencement du mois d'octobre 1733, sa maladie a toujours diminué, l'enflure de sa joue, de sa mâchoire et de son cou était aussi diminuée de plus des deux tiers, tant en dedans qu'en dehors. Le volume du cancer était infiniment plus petit; sa bouche était replacée presque dans son état naturel; ses dents, qui étaient comme se-

mées dans le palais , s'étaient rapprochées de l'os de la mâchoire , commencèrent à reprendre leur arrangement naturel ; son nez était presque remplacé , son oeil presque entièrement dégagé ; l'odeur infecte qu'elle répandait auparavant était devenu presque insensible ; la carnation de son visage n'était plus jaune ni livide , elle approchait de celle d'une personne qui recouvre la santé ; enfin elle avait cru et engraisé d'une manière qui étonnait tous ceux qui la voyaient ; en sorte qu'il paraissait que de son état actuel à celui d'une parfaite guérison , il ne devait y avoir qu'un intermède très-court. Il me fut pour lors impossible de continuer de voir cette enfant ; je ne l'ai pas vue depuis le 7 ou 8 du mois d'octobre 1733 , jusqu'au 9 juin de la présente année , que sa mère la conduisit chez moi pour me faire voir le parfait état de guérison de sa fille , dont il y avait déjà quelque temps que j'étais instruit. Je fus charmé de voir l'heureuse situation de cette jeune fille ; son visage est dans l'état le plus naturel , les couleurs de ses joues sont des plus belles , sa bouche paraît n'avoir jamais été attaquée d'aucun mal , et est bien vermeille en dedans , toutes ses dents sont également bien rangées , toutes les parties de la tête , du visage et du cou sont restées à leur grosseur naturelle , à l'exception de l'os du côté droit , au-dessous de l'œil , qui est resté un peu plus gros qu'il ne doit l'être. Il m'a paru que cette jeune fille était aussi grande que le peut être une personne de son âge et dans l'état de la plus parfaite santé. J'ai demandé à la dame Anne Sanciay depuis quel temps sa fille était si parfaitement guérie , et si elle avait encore ses convulsions. Elle me répondit qu'il y avait plus de dix-huit mois qu'elle était confirmée dans ce parfait état de guérison , et que depuis ce temps elle n'avait plus de convulsions. Sa

Elle m'a pareillement assuré la vérité de ces deux faits.

Je certifie que le contenu en ma présente déclaration est véritable, en foi de quoi j'ai signé.

Paris, le 22 juin 1736.

Signé René-François BOUTIN,

Conseiller du Roi en sa Cour du parlement,
commissaire aux requêtes du Palais.

Note de la page 479.

Van-Helmont, en s'occupant à préparer du napel, en mit une petite quantité sur sa langue; il ne l'avalait pas, et cracha même plusieurs fois pour la rejeter.

« Je sentis cependant, dit-il, peu après, mon crâne se trouver comprimé comme s'il l'était par un bandeau. Je n'en terminai pas moins quelques affaires domestiques; je réglai un compte, j'allai et vins dans la maison comme à l'ordinaire. Il m'arriva alors tout à coup ce que je n'avais jamais éprouvé auparavant: c'est que je sentais que je ne comprenais rien, que je ne concevais rien, que je ne distinguais rien dans ma tête à la manière accoutumée; mais je sentis avec admiration que clairement, et d'une manière bien positive, toutes ces fonctions se faisaient dans la région précordiale, et se développaient autour de l'orifice de l'estomac. Je le sentis si bien, que je remarquais en même temps que le sentiment et le mouvement continuaient à partir de la tête pour se répandre dans tout le corps; mais la faculté de penser était exclue de la tête, et ne s'exerçait que dans la région précordiale, comme si c'était là que l'âme médite ses conseils. J'étais tellement le maître de ce nouvel examen, que je reconnaissais que mon intelligence dans ce nou-

veau domicile agissait elle-même avec plus de perspicacité qu'à l'ordinaire. Mais tout cela ne peut s'exprimer par aucune parole. J'éprouvais une certaine joie de cette clarté intellectuelle, et j'avais le temps de la goûter ; car je calculais la durée, je ne dormais pas, je ne rêvais pas, je me portais bien. Je pouvais donc me rendre compte de tout ce que je sentais, et je sentais parfaitement que ma tête était vide, que l'imagination l'avait totalement abandonnée pour aller s'établir et exercer avec solennité ses fonctions dans la région précordiale ; et cependant, au milieu de ma joie, je craignais que cet accident insolite ne me conduisît à la folie, ayant pour principe un poison ; mais la préparation de ce poison et le peu que j'en avais pris me rassuraient. Enfin, après environ deux heures, je ressentis deux fois un léger vertige. La première fois je sentis que la faculté de comprendre m'était revenue ; la deuxième me fit reconnaître que je comprenais à ma manière ordinaire. Dans la suite, quoi que j'aie goûté, je n'ai plus éprouvé rien de pareil. »

Cabanis avait eu occasion de reconnaître que, dans certains cas, les sensations internes pouvaient devenir perceptibles aux malades.

« Chez les sujets éminemment sensibles, dit-il, les impressions intérieures, et même dans certains cas, les impressions des viscères qui s'y rapportent, deviennent percevables au moyen de l'extrême attention que ces sujets y donnent ; et l'on ne peut pas douter que la même chose n'arrivât plus fréquemment, si les objets extérieurs n'occasionnaient de continuelles diversions (1).

(1) On ne doit donc pas s'étonner de ce que, dans le somnambulisme, où il y a tout à la fois suspension de la sensibilité extérieure et continuation des fonctions de l'intelligence, cette intelligence éclaire les nouvelles impressions qui arrivent à la

« Remarquons donc ici que la sensibilité se comporte à la manière d'un fluide dont la quantité totale est déterminée, et qui, toutes les fois qu'elle se jette en plus grande abondance dans un de ses canaux, diminue proportionnellement dans les autres ; cela devient très-sensible dans les affections violentes, et surtout dans les extases, où le cerveau et quelques-autres organes sympathiques jouissent du dernier degré d'énergie et d'action, tandis que la faculté de sentir et de se mouvoir, tandis que la vie, en un mot, a abandonné tout le reste. » (Cabanis, *Rapports du physique et du moral*, tom. 1^{er}, pag. 142.)

conscience, et en tire les nouvelles connaissances que nous avons vu en effet propres à cet état.

FIN DES NOTES.

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION ,	page j
CHAPITRE I ^{er} . Du somnambulisme essentiel ,	1
CHAPITRE II. Du somnambulisme symptomatique ,	94
De la prévision ,	123
CHAPITRE III. Du somnambulisme artificiel ,	214
Communication des pensées , et influence de la volonté ,	246
Première preuve de la possession des religieuses Ursulines de Loudun ; <i>elles disaient les pensées les plus se- crètes</i> ,	262
Influence particulière des somnambules sur leur organisa- tion ,	284
Du développement de l'intelligence ,	301
Discours prononcé par la prétendue possédée qui , dans l'affaire de Louis Gaufridy , découvrit la liaison qui existait entre lui et Madeleine Mandolle ,	304
Discours prononcé par Elie Marion dans l'état de crise , pen- dant lequel il croyait parler sous l'inspiration du Saint- Esprit ,	307
Discours prononcé par un des convulsionnaires de Saint-Mé-	

dard, dans l'état de crise, désigné alors sous le nom de <i>convulsion</i> ,	page 310
Stances dictées à M. Baldwin, par un somnambule qu'il avait endormi,	312
De l'appréciation du temps,	313
De l'oubli au réveil,	317
De la vue du fluide magnétique,	320
CHAPITRE IV. Du somnambulisme extatique,	328
Des possessions,	330
Histoire d'Urbain Grandier,	336
Histoire d'une somnambule magnétique qui passait pour possédée,	358
Des prophètes des Cévennes,	361
Christine Poniatova,	372
Des convulsionnaires de Saint-Médard,	380
Guérison de Madeleine Durand;	393
Lettre de Ledran sur la maladie de Madeleine Durand,	398
Réflexions sur ce qui précède,	416
De la confiance que méritent les somnambules, et de l'utilité qui peut résulter du somnambulisme pour ceux qu'on fait tomber dans cet état,	452
CHAPITRE V. Explication du somnambulisme,	462
Exaltation de la vie intérieure,	469
Surexcitation du cerveau,	482
NOTES,	503

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES SUR LE MAGNÉTISME, LA MÉDECINE
ET LA CHIRURGIE,

Qui se trouvent chez J. G. DENTU, imprimeur - libraire, rue des Petits-Augustins, n° 5;

Et au dépôt de sa librairie, galeries de bois, nos 265 et 266.

BIBLIOTHEQUE du Magnétisme animal, publiée pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820, contenant les meilleurs Mémoires lus aux séances de la Société du Magnétisme, à Paris, les traitemens et cures faits par ses membres, les articles les plus importans de sa Correspondance, et l'analyse des ouvrages français et étrangers sur le Magnétisme. Ouvrage publié par MM. les membres de la Société du Magnétisme; 24 livraisons formant 8 v. in-8. Prix, 48 f.
Chaque livraison se vend séparément, 5 f.

Depuis trente-cinq ans, époque où Mesmer fit connaître le Magnétisme en France, cette belle découverte, persécutée par l'envie et l'ignorance, repoussée dans l'ombre par nos révolutions politiques, ne s'est conservée, au milieu de nous, que par le zèle désintéressé de quelques amis de l'humanité; sans eux, le Magnétisme, proscrit du pays qui lui servit de berceau, ne nous serait revenu, comme la plupart des grandes découvertes, qu'après avoir versé long-temps ses bienfaits sur les nations étrangères.

Aujourd'hui, l'opinion publique s'est prononcée, les êtres souffrans, soulagés par le Magnétisme, ont élevé leurs voix; des médecins recommandables, qui l'avaient étudié dans le silence, ont publié les résultats de leurs veilles. Plusieurs souverains de l'Europe n'ont point trouvé indigne d'eux de s'occuper d'en régulariser l'application dans leurs États; des hôpitaux ont été fondés, des prix proposés, et il s'est formé à Paris une Société dont tous les efforts ne tendent qu'à faire jouir la France des grands avantages qu'offre la pratique de cette nouvelle doctrine.

'ANNALES du Magnétisme animal, publiées dans les années 1814, 1815 et 1816, contenant l'histoire de la découverte du Magnétisme et de ses progrès, les cures opérées par le moyen du Magnétisme, le mode de traitement suivi dans les maladies, etc.; un grand nombre de morceaux de MM. de Puysegur, Deleuze, de Lausanne et plusieurs savans, membres de la Société du Magnétisme de Paris, 48 livraisons. Prix, 96 f.

Cet ouvrage, dont une grande partie des livraisons est épuisée, ne forme plus qu'un très-petit nombre de collections complètes.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire et à l'établissement du Magnétisme animal, par M. le marquis de Chastenot-Puysegur, 3^e édition, revue, corrigée avec soin, et ornée d'une jolie gravure; 1 gros v. in-8, 6 f.

DU MAGNETISME animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale, par le même, 3^e édition, revue, corrigée et ornée d'une très-belle grav., 1 v. in-8 de 500 pages, 6 f.

RECHERCHES, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel, et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique, par M. le marquis de Puysegur; 1 vol. in-8, 6 f.

283

W



